61 57 Paris 90158 13 84

Université Cheikh Anta Diop (U.C.A.D.) de Dakar

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Département Anthropologie

THÈME : DYNAMIQUES MIGRATOIRES ET CHANGEMENTS SOCIAUX AU SEIN DES RELATIONS DE GENRE ET DES RAPPORTS JEUNES/VIEUX DES ORIGINAIRES DE LA MOYENNE VALLÉE DU FLEUVE SÉNÉGAL

CRDO - DAKAR
12/11/98
12315 cote 2 TH 452 BA/1

Thèse de Doctorat de Troisième Cycle d'Anthropologie

présentée par

Cheikh Oumar BA

Sous la direction du

Professeur Abdoulaye Bara DIOP

Année universitaire 1995-1996

Fonds Documentaire ORSTOM
010016509

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote : A* 16509 Ex :

Dédicace

Je dédie ce travail à mes parents et à mes amis.

Remerciements

Je remercie mes professeurs notamment les Professeurs DIOP et LY. A Monsieur LY, je le remercie d'avoir accepté de participer au jury chargé d'évaluer mon travail. Je le remercie également de la qualité de l'enseignement qu'il nous a dispensé en DEA.

Au Professeur DIOP qui est le premier à m'assister scientifiquement, moralement et matériellement en parrainant de manière décisive mon entrée à l'ORSTOM où une partie importante de ma future carrière de chercheur s'est joué.

Je le remercie également de la confiance qu'il ne cesse de manifester à mon endroit notamment dans le cadre de mon recrutement, il y a quelque mois, à l'ISRA. Merci également aux autorités de cet Institut à travers le directeur général, le directeur scientifique et le chef d'URR Basse et Moyenne Casamance, à laquelle je suis rattaché, pour leur compréhension et l'aide matérielle et morale qu'elles m'ont accordée dans le cadre de la finition de ma thèse.

Je remercie les responsables du CODESRIA pour m'avoir permis de participer à l'Institut sur le Genre de 1996 animé par Fatou SOW que je remercie également. Je suis redevable à Monsieur Momar Coumba DIOP —dont l'un des soucis majeurs est d'aider les jeunes chercheurs à intégrer le monde complexe de la recherche— pour ses lectures critiques de mes articles. Qu'il en soit remercié.

Je remercie particulièrement l'ORSTOM pour m'avoir accueilli pendant 4 ans et pour m'avoir donné la chance de travailler avec Sylvie BREDELOUP dont la rigueur scientifique et les qualités humaines, en dépit de la confrontation des cultures différentes, n'ont jamais été mises à défaut. Mieux, elle m'a encadré sur le plan scientifique et a beaucoup contribué à me donner une meilleure

compréhension des enjeux de la recherche. Qu'elle en soit ici vivement remerciée.

Je dis aussi merci à tous mes anciens collègues de l'ORSTOM, particulièrement Richard LALOU pour ses encouragements et pour le temps qu'il m'a consacré même si en définitive, nous n'avons pas pu véritablement exploiter mes données quantitatives.

Last but not least, je remercie toutes les personnes qui ont accepté de lever pour moi un pan de leur vie. Merci à tous les ressortissants des villages de la moyenne vallée notamment ceux de Galoya et de Bokidiawe, rencontrés dans leur village, à Dakar, au Cameroun ou en France. Tout en espérant avoir respecté leur souhait de ne pas les citer nommément, je leur demande de trouver ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

Sommaire

DÉDICACE 2
REMERCIEMENTS 3

0. INTRODUCTION 5

0.1. LA MOYENNE VALLÉE, UNE STRUCTURATION SOCIALE INÉGALITAIRE 6
0.2. DES MIGRATIONS ANCIENNES ET VARIÉES 8
0.3. DÉLIMITATION DU SUJET ET PROGRESSION DE L'EXPOSÉ 12

1. PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET ÉTAT DE LA QUESTION 14

1.1. PRÉSENTATION DE QUELQUES CONCEPTS CLÉS 14
1.1.1. Migration, un concept polysémique 15
1.1.1.1. Types de migrations 19
1.1.1.1.1. Migrations courtes 19
1.1.1.1.2. Migrations au «long cours» 21
1.1.1.1.3. Migrations de retour 24
1.1.1.2. Phases migratoires 27
1.1.1.3. Migrations internes/internationales 31
1.1.1.4. Espaces géographiques ou champs migratoires 34
1.1.1.5. Réseaux migratoires 36
1.1.2. Solidarité 37
1.2. ÉTAT DE LA QUESTION SUR LES MIGRATIONS 39
1.2.1. Principaux déterminants de la migration 46
1.2.1.1. Les premiers motifs des déplacements des gens du fleuve 48
1.2.1.1.1. Commerces transsaharien et atlantique 48
1.2.1.1.2. Facteurs religieux 49
1.2.1.1.3. Colonisation 51
1.2.1.2. Causes contemporaines 53
1.2.1.2.1. Facteurs économiques 53
1.2.1.2.2. Sécheresse 55
1.2.1.2.3. Facteurs psycho-sociologiques 56
1.2.1.2.4. La migration entretient la migration 60
1.2.2. Étude des effets de la migration, une orientation peu envisagée 62
1.2.2.1. Conséquences de l'absence du migrant sur l'organisation agricole 64
1.2.2.2. Impacts de l'absence du migrant au sein des pooye 66
1.2.2.3. Retour et investissement 67
1.2.2.4. Etude des migrants à partir des pays d'accueil 70
1.2.3. Migrations africaines 73
1.2.3.1 Migrants africains, une majorité silencieuse 74
1.2.3.2. Au-delà des schémas, le Sud et le Nord participent d'un même système migratoire 79
1.2.4. Relations de genre et migration 81

2. DEUXIÈME PARTIE : CADRE THÉORIQUE 84

2.1. PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSES 84

2.2. CHOIX MÉTHODOLOGIQUES 88
2.2.1. Terrains d'études *90*
2.2.2. Études quantitatives *94*
2.2.2.1. *Fooyre*, unité pertinente pour l'observation des changements sociaux villageois 100
2.2.2.1.1. La migration, un motif de fragmentation des *pooye* 101
2.2.2.1.2. La migration, un moyen d'acquisition de nouvelles responsabilités ? 103
2.2.2.2. Problèmes de l'utilisation des instruments quantitatifs 104
2.2.3. Études qualitatives 105
2.2.3.1. La prise en compte du facteur temps dans les recherches sur les migrations 105
2.2.3.2. Récits de vie 106
2.2.3.2.1. Bref aperçu sur les récits de vie 106
2.2.3.2.2. Limites des récits de vie 108
2.2.3.3. Méthodes retenues 11
2.2.3.3.1. Entretien 113
2.2.3.3.2. Observation 114
2.2.3.4. Procès de l'implication du chercheur 118
3. TROIXIÈME PARTIE : L'ÉVOLUTION DES RELATIONS DE GENRE AU TRAVERS DE LA MIGRATION 124
3.1. DE L'INÉGALITÉ DES RELATIONS HOMMES/FEMMES, L'EXEMPLE DES *HAALPULAAREN* 125
3.1.1. L'impact de l'islam *126*
3.1.2. Politique de l'État sénégalais et promotion féminine *130*
3.2. ANALYSE DE GENRE, UN OUTIL NÉCESSAIRE POUR LA COMPRÉHENSION DES DYNAMIQUES SOCIALES 135
3.3. MIGRATION INTERNATIONALE AU DÉPART DE LA VALLÉE 139
3.4. UNE MIGRATION ENCORE NUMÉRIQUEMENT DOMINÉE PAR LES HOMMES 139
3.5. LES FEMMES AUSSI PARTENT 143
3.5.1. Migrations féminines individuelles *145*
3.5.2. Migrations matrimoniales sur le continent africain *148*
3.5.2.1. Les migrations passives 150
3.5.2.2. Les migrations actives des épouses d'émigrés 154
3.6. IMPACTS DE L'ABSENCE DE L'HOMME SUR LA SITUATION DE LA FEMME 157
3.6.1. Des jeunes femmes délaissées *158*
3.6.2. Des mères de familles travailleuses *168*
4. QUATRIÈME PARTIE : IMPACTS DES MIGRATIONS INTERNATIONALES SUR LES RELATIONS JEUNES/VIEUX 172
4.1. RELATIONS JEUNES/VIEUX DANS LA SOCIÉTÉ D'ORIGINE : QUELQUES RAPPELS 172
4.2. D'UNE GÉNÉRATION MIGRATOIRE À L'AUTRE 175
4.2.1. Itinéraires des Sénégalais migrants en Afrique Centrale *179*
3.3.1.1.Le recours aux *coxers* 182
3.3.1.2 Le passage par le Mali 183
3.3.1.3 L'arrêt en Côte-d'Ivoire 185
3.3.1.4 Le Ghana et le Nigeria : des obstacles à contourner 186

3.3.1.5 Les refoulés du Nigeria 190
3.3.1.6 Une traversée limitée du Nigeria 191
4.2.1.1. L'entrée en Afrique Centrale 194
4.2.1.2. Le Congo, une destination ancienne 196
4.2.1.3. Le Cameroun, d'un lieu d'installation à un pays de transit 197
4.2.1.4. Le Gabon, un nouvel eldorado ? 203
4.2.2. De l'essoufflement des réseaux migratoires au processus d'individualisation *205*
4.2.2.1. L'origine des réseaux 205
4.2.2.1.1. Le système de *suudu* 208
4.2.2.1.2. L'émergence des réseaux familiaux 210
4.2.2.2. Des réseaux en "crise" 213
4.2.2.3. Causes de la crise 214
4.2.2.3.1. Évolution des politiques migratoires 216
4.2.2.3.1.1. Appel à une main-d'œuvre étrangère au Gabon 217
4.2.2.3.1.2. Arrivée des commerçants 218
3.3.3.3.1.2.1. Les grands commerçants 219
3.3.3.3.1.2.2. Les demi-grossistes 220
3.3.3.3.1.2.3. Les détaillants 220
3.3.3.3.1.2.4. Les vendeurs ambulants 221
4.2.2.3.2. Durcissement des politiques migratoires du Gabon 224
4.2.2.4. Conséquences de la "crise" 227
4.2.2.4.1. Redéploiements spatiaux 228
4.2.2.4.2. Émergence des réseaux «informels» 231
4.2.2.4.3. Processus d'individualisation 234
4.2.2.4.3.1. En migration 234
4.2.2.4.3.2. Au Sénégal 240

5. CONCLUSION GÉNÉRALE 248

6. BIBLIOGRAPHIE 253

6.1. OUVRAGES DE RÉFÉRENCE 253
6.1.1. Autres *254*
6.1.2. Travaux sur la vallée *255*
6.2. RÉFÉRENCES MÉTHODOLOGIQUES 258
6.3. MIGRATIONS 260
6.3.1. Ouvrages généraux sur la migration *260*
6.3.2. Exode rural et urbanisation *261*
6.3.3. Migrations internationales *263*
6.3.3.1. Migrations Sud-Sud 263
6.3.3.2. Migrations Sud-Nord 265
6.3.3.3. Autres 268
6.4. RELATIONS DE GENRE 268
6.4.1. Ouvrages généraux *268*
6.4.2. Genre et migration *270*
6.5. MIGRANTS, ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT 271
6.6. SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES 272
Autres ouvrages généraux 272

7. ANNEXES 273
7.1. ANNEXE 1 LISTE DES TABLEAUX 273
7.2. ANNEXE 2 LISTE DES CARTES 273
7.3. ANNEXE 3 QUESTIONNAIRES 273
7.4. ANNEXE 4 : GUIDE D'ENTRETIEN 274
7.4.2. : Guide d'entretien avec une femme de migrant ayant rejoint son mari . 277
7.4.3. : Guide d'entretien avec une femme de migrant n'ayant elle-même jamais migré *281*
7.4.4. : Guide d'entretien avec une femme de migrant ayant elle-même émigré 282
7.5. ANNEXE 5 : QUELQUES COUPURES DE PRESSE SUR LA DÉTRESSE DES MIGRANTS 288

0. INTRODUCTION

Située dans la partie septentrionale du Sénégal, la vallée du fleuve Sénégal tient son originalité de l'existence de son fleuve. L'agriculture, l'élevage et, dans une certaine mesure, la pêche constituent la base de l'économie de la région. Les paysans mettent en valeur deux types de sols : les terres du *Waalo* (ou terres alluviales submergées par la crue et qui regroupent les terres inondables cultivées en saison sèche) et celles du *Jeeri* (ou bordures de la vallée, terres de la vallée qui ne sont jamais inondées par la crue). Les rendements agricoles dépendent du régime des pluies qui est de type sahélien et donc insuffisant et irrégulier.

Cependant, les sécheresses successives depuis 1968 ont rendu la situation économique plus difficile. L'espoir qu'avait suscité au milieu des années 1970 l'introduction de l'irrigation à grande échelle dans la vallée s'est transformé, dans certains cas, en scepticisme: les difficultés des paysans pour faire face aux conditions matérielles et financières requises afin de maximiser leurs rendements en sont les principales raisons. De plus en plus, l'économie de la région connaît d'importants changements. En effet, comme le rappelle Jacques FAYE, la vallée «continue d'être une des régions agricoles d'Afrique de l'Ouest où les populations ont eu et ont toujours à faire face aux changements les plus brutaux : introduction de l'irrigation, régression des cultures et des pâturages de décrue, sécheresses, encadrement dirigiste puis désengagement, nouvelles politiques d'immigration dans les pays d'accueil, conflit frontalier, dévaluation de Franc CFA» (BOIVIN et al., 1995 : 4).

La vallée du Sénégal se divise en trois espaces géographiques correspondant à trois départements de la région de Saint-Louis. Le delta

(département de Dagana) est essentiellement peuplé de *Wolof*, la moyenne vallée (départements de Podor et de Matam) représente le pays des *Haalpulaaren*[1], tandis que la Haute Vallée (département de Bakel) correspond au peuplement des *Soninke*.

0.1. La moyenne vallée, une structuration sociale inégalitaire

La moyenne vallée du fleuve Sénégal s'étend de Dagana à Dembankane. Elle correspond au pays du *Fuuta Tooro* qui a pris ce nom à partir du début du XIIe siècle. Plus tard, dès le XVIe siècle, les *Haalpulaaren* ont connu une domination des *Peul* païens avant de se révolter et de proclamer, à la suite d'une "guerre sainte" (dénommée Révolution *Tooroodo*), l'état théocratique musulman en 1776 sous l'instigation de Souleymane BAAL. En parvenant à assimiler les apports de différentes ethnies (*Sereer*, *Wolof*, *Maure* et *Soninke*), ils réussissent à s'imposer et à régner en maîtres absolus, chassant ainsi tous ceux qui refusent ce fait. Le "parti *toorodo*" va propager la religion et s'appuyer

---

[1]Nous avons choisi de ne pas utiliser le terme de *Toucouleur* mais celui de *Haalpulaaren* bien que la première appellation soit la plus juste historiquement parlant. En effet, *Toucouleur* signifie simplement ceux qui habitaient le *Tekrur*. Ce choix, ou ce non choix, est dicté par une reconnaissance sociologique. Il faut préciser que les personnes concernées trouvent l'appellation de *Toucouleur* assez péjorative, probablement liée au fait qu'elle rappelle les razzia des maures ou la période coloniale. Elles préfèrent souvent être appelées *Haalpulaaren*. Cette dénomination renvoie cependant à deux acceptions. Elle signifie littéralement ceux qui parlent la langue *pulaar* mais également correspond à une injonction (*Haal Pulaar*, parle Pulaar !). Cette interprétation appelle deux remarques. La première laisse comprendre que les *Haalpulaaren* ont vécu dans un milieu où ils étaient minoritaires, du coup pour se préserver contre toute assimilation, ils contraignent tous leurs membres à ne parler que la langue *pulaar* et à ne faire aucune ouverture pour parler une autre langue. Quant à la seconde, elle fait apparaître en filigrane un probable impérialisme des *Haalpulaaren* qui se traduit par leur volonté d'imposer à tous l'usage de la langue *pulaar* dans le but d'en assurer la diffusion.

dessus pour consolider et légitimer son pouvoir. Aujourd'hui encore, la moyenne vallée représente la région au Sénégal la plus islamisée[2].

Cette région se caractérise également par une organisation sociale très différenciée et une migration ancienne. A l'instar de la plupart des sociétés africaines soudano-sahéliennes (*Soninke*, *Wolof*, *Bambara*...), les *Haalpulaaren* sont structurés selon une forte hiérarchisation sociale. L'organisation sociale repose sur la parenté, sur le système des castes et sur le principe de séniorité (selon l'ordre de naissance et suivant la génération). Au niveau de la stratification primaire, le lignage regroupe l'ensemble des individus ayant un même lien de parenté pouvant appartenir à une même génération. Cette hiérarchisation se révèle à travers une triple inégalité interpersonnelle érigée en système clos :

—inégalité entre les castes (nobles/castés/esclaves) ;

—inégalité intergénérationnelle (aînés/cadets) ;

—inégalité dans les relations de genre (hommes/femmes).

Cette triple hiérarchisation au niveau de l'âge, du sexe et de la caste[3] se fonde sur un système très complexe de parenté et sur une stratification sociale

---

[2]C'est par la région du fleuve que l'islam fut introduit au Sénégal (XIe siècle). Dans ce pays, «les Toucouleurs furent les premiers à diffuser l'islam parmi les peuples noirs, encore que le rôle des marabouts maures fût loin d'être négligeable. Une grande partie du prestige du Tékrour vient du fait qu'il avait été le premier royaume noir d'Afrique occidentale à se convertir, et les marabouts toucouleurs cultivaient ce souvenir à leur avantage». (JOHNSON, 1991 : 32).

[3]**On distingue 3 catégories de castes : les *toorobbe* (pl. tooroodo, caste des marabouts), les *sebbe* (pl. *ceddo* , caste des guerriers) et les *maccube* (pl.*maccudo*, caste des esclaves.** Pour plus de détails, on peut se referer avec intérêt aux ouvrages devenus aujourd'hui classiques de Pathé DIAGNE, (1967) et de Abdoulaye Bara DIOP (1981) sur la société

qui déterminent le statut et la condition de tous les membres. Une simple observation empirique de l'organisation de la société *Haalpulaar* permet de retrouver, au niveau de la stratification secondaire, les principales caractéristiques pour nommer une société stratifiée en castes[4] : hérédité, endogamie et spécialisation professionnelle.

Outre la forte hiérarchisation de ses structures sociales et son "islamité" (la profondeur de l'introduction de l'islam dans les pratiques), la région du fleuve est au Sénégal la zone la plus touchée par les migrations. Lieu d'immigration au départ, elle est devenue progressivement une zone répulsive, un foyer de forte émigration.

0.2. Des migrations anciennes et variées

Les mouvements migratoires des ressortissants de la vallée du fleuve Sénégal sont donc anciens. Ils ont fait l'objet de nombreuses études : BOUTILLIER et al. (1962), DIOP (1965), KANE et LERICOLLAIS (1975), ADAMS (1977), WEIGEL (1983), MINVIELLE (1976, 1985), BA (1987), MANCHUELLE (1987), LAVIGNE-DELVILLE (1991), QUIMINAL (1991), TRAORÉ (1992) pour ne citer que quelques-unes. La quasi-totalité de ces études «constatent une longue histoire migratoire et relèvent l'importance des causes économiques

---

wolof, de Yaya WANE (1969) sur les Haalpulaaren, de POLLET et WINTER (1971), de Abdoulaye Bathily (1985) à propos des Soninke.

[4]Dans la société *haalpulaar*, on distingue trois grands groupes de castes : les *rimBe* (sing.*dimo*), les *nyeenBe* (sing.*nyeeno*) et les *macuBe* (sing.*maccudo*). Cette division ne correspond pas à des groupes homogènes. Au sein de chaque groupe, il existe également une hiérarchisation qui subdivisent celles-ci en strates. Yaya Wane en recense douze castes fondamentales qui forment la stratification en milieu *haalpulaar*. Pour plus d'éléments, voir plus précisément le tableau général des castes *toucouleur* à la page 52 (Wane, op.cit.).
Sur la stratification sociale *haalpulaar*, on pourrait se référer à WANE (1966: 43 à 112).

comme conséquence d'une domination historique imposée aux populations et à l'économie de la région» (TRAORE, 1992 : 3).

Terre d'immigration des populations ayant fui leur milieu souvent hostile. la moyenne vallée fut pendant longtemps une zone-refuge, un "carrefour des cultures" (BA, 1976). Les premiers déplacements[5] étaient liés à plusieurs facteurs dont l'insécurité relative aux luttes quasi-permanentes de part et d'autre du fleuve, la recherche des pâturages et des terres, le prosélytisme religieux. Cette mobilité du nord vers le sud seraient le résultat du "dessèchement historique" du Sahara au profit des vallées (vallée du Sénégal, delta intérieur du Niger devenues plus attirantes en raison de leur relative prospérité (KANE 1986). La vallée du Sénégal était encore jusqu'à une date récente "le grenier à mil" du Sénégal du fait des cultures du *Waalo* devenues plus importantes que celles du *Jeeri*.

Cependant, l'islam, la colonisation (de 1895 à 1960) puis la sécheresse des années 1970 ont occasionné, de manière différentielle, des mouvements de population de la vallée vers d'autres régions du Sénégal, avant que ces mouvements désormais organisés et massifs ne dépassent les frontières nationales. L'islam a joué un important rôle dans ces déplacements quelquefois sous-tendus par des considérations messianiques. Ces mouvements se sont poursuivis de façon continue depuis les Almoravides, en passant par Char Baba (1644-1677), jusqu'au mouvement maraboutique toorodo (1776), qui renversa le régime des *Satigi*. Ces événements religieux ont atteint leur apogée avec le *fergo* umarien (1850-1890) qui a ponctionné des villages entiers de ces

---

5 Pour en savoir plus sur les raisons de ces déplacements, on pourrait se référer aux travaux de WANE (1964) , DIOP (1965) concernant la partie historique, de KANE dans sa thèse (1986), de WELE (Mémoire de Maîtrise sur le *fergo* oumarien et ses prolongements.

habitants. Les villages de Horéfondé, NGuidjilone, Thilogne, Ourosogui auraient été désertés par leurs occupants ayant suivi le "commandeur". Les sources les plus concordantes parlent de 50 000 personnes touchées par ce mouvement. En 1890, année correspondant au retour massif d'anciens compagnons d'El Hadj Oumar, l'administration coloniale commence à s'installer et va profondément marquer, en les orientant selon son intérêt, les déplacements de population de la région.

En effet, avec la conquête coloniale, certains éléments nouveaux ont émergé occasionnant des changements importants dans les orientations des mouvements de population. Pendant cette période, les déplacements, en dehors de ceux qui relevaient du travail forcé ou dans le cadre de l'acquittement des impôts, ont été dominés par trois modèles principaux: la colonisation agricole, le navétanat[6] et l'exode rural. La colonisation agricole de l'Ouest du *ferlo* et des terres vierges du Saloum durant la première moitié du XXe siècle a été provoquée par la dégradation des sols des premiers fronts de la culture arachidière ainsi que par l'émergence du mouridisme.

Ces déplacements s'inscrivaient dans le cadre de la colonisation. En monétarisant l'économie de la région, la colonisation a beaucoup contribué à l'émigration dans la vallée. D'ailleurs, les mouvements migratoires que l'on constate aujourd'hui et ce, depuis l'indépendance, portent l'empreinte que leur a laissé l'époque coloniale (RICCA, 1990).

---

6 En 1932 (pendant la "grande saison entre 1920 et 1958), sur un effectif de 12 714 navétanes sénégalais répartis entre S. Saloum (7 423) on dénombrait 2588 du Fleuve, Baol 3 004, Thiès 1567 dont 466 du fleuve et 526 de cercle divers. PH. DAVID "Les navétanes. Histoire des migrants saisonniers de l'arachide en Sénégambie des origines à nos jours". Les Nouvelles Editions Africaines. 1980. 525p. P 81

Après les indépendances, les migrations internationales semblent avoir pris une orientation géographique nouvelle. En ce qui concerne les *Soninke*, les premiers déplacements se caractérisèrent par un accroissement des flux à destination de la France (WEIGEL, 1982). Chez les *Haalpulaar*en, ces premiers mouvements ont renforcé l'exode rural vers les centres urbains et maintenus les flux saisonniers. Cela s'est traduit par l'abandon des champs, et les villageois sont partis s'employer comme main-d'oeuvre saisonnière ou temporaire dans les régions arachidières. Les migrations saisonnières se sont développées jusqu'en 1950 à partir de la vallée du fleuve Sénégal et du *Fuuta* Guinéen pour combler le déficit en main-d'oeuvre dans le Sud du bassin arachidier. Dans certains cas, les migrants devenaient des convoyeurs de troupeaux (*coggal*) ou vendaient de la cola dans le Sine. Mais, l'exode rural d'abord saisonnier durant cette période, s'est élargi à la plupart des régions à partir de 1960 pour devenir le type migratoire prépondérant au Sénégal (DIOP, 1965; LERICOLLAIS-VERNIERE, 1975). D'après Abdoulaye Bara DIOP (1965), une enquête faite auprès des *Toucouleur* de la vallée du Sénégal avait relevé que 70 000 personnes environ, soit un peu plus du quart de toute la population *Haalpulaar* du pays vivaient hors du territoire (vallée) et que presque 10 % des migrants partaient pour d'autres régions du Sénégal pour exécuter des travaux saisonniers. De plus, près de la moitié des *Haalpularen* partaient à Dakar (ville créée en 1857) à cette époque pour travailler comme boys, cireurs ou petits commerçants. Toutes ces activités visaient avant tout à trouver du numéraire nécessaire pour l'entretien de la famille restée dans la vallée et secondairement à chercher des moyens pour financer une migration internationale.

Cependant, au départ confinée dans un espace géographique assez restreint, la migration des gens de la vallée est, aujourd'hui, devenue une migration importante numériquement, lointaine dans ses destinations, longue dans sa durée et diversifiée dans sa forme. En effet, depuis le début des années

1970, d'importants départs ont été constatés dans la région. Sans être la principale cause, la sécheresse a été un puissant accélérateur de ces déplacements. Mais, de plus en plus, depuis le milieu des années 1980, compte tenu des restrictions de la part des pays d'accueil, les systèmes migratoires internationaux semblent connaître des fluctuations que certains ont qualifié de "turbulence" (RICCA, 1990) et d'autres de "désordre" (BREDELOUP et ROBIN, 1992). La situation a évolué dans le sens d'une accélération mais aussi d'une diversification des mouvements migratoires même si on peut constater, par ailleurs, ces dernières années, une certaine contraction de l'espace de déploiement possible, en raison notamment des fermetures de frontières, des expulsions des étrangers[7] et de la saturation du marché de l'emploi. De plus, le vent de démocratisation qui a soufflé sur l'Afrique, au milieu des années 1980, a eu comme conséquence l'indexation des émigrés comme bouc-émissaires. De la Zambie au Zaïre, en passant par le Congo, le Gabon, la France, les émigrés ont souvent été les cibles des revendications populaires parfois mal formulées de certains groupes au départ marginaux mais de plus en plus massifs. C'est ce "remue-ménage" dans le champ migratoire des gens de la vallée qui justifie, pour partie, le choix de notre sujet.

0.3. Délimitation du sujet et progression de l'exposé

Face à ces nouvelles dynamiques migratoires, il nous semble pertinent de porter des interrogations sur la société *Haalpulaar* considérée comme l'une des plus conservatrices du Sénégal. Cependant, nous n'avons pas pu traiter ici tous les niveaux où s'exercent les relations sociales. Ainsi, devant l'importance des données recueillies et au regard des difficultés rencontrées pour les analyser, nous avons opéré un choix dans l'analyse de nos données.

---

7 Migrations Togolaises- Bilan et perspectives, Lomé 1986, sous dir. E. Lebris et al. .

Dans cette thèse de troisième cycle, nous avons renoncé momentanément[8] à trois choses importantes. D'une part, pour des raisons de temps, nous n'avons pas pu effectuer des analyses détaillées de nos données quantitatives notamment. Ensuite, en relation avec la première, les données dont nous disposons actuellement ne nous permettent pas de faire une étude comparative des groupes ethniques[9], *Soninke* et *Haalpulaar*, du village de Bokidiawe. Enfin, les relations nobles/castés/esclaves, qui devaient constituer la dernière partie, n'ont pas pu être traitées pour les mêmes raisons que les deux premières.

En dépit de ces écueils que nous comptons corriger dans un avenir très proche, nous avons pu analyser, sur une base essentiellement qualitative, les incidences de la migration sur les relations de genre et sur les rapports jeunes/vieux.

Notre travail s'articulera autour de quatre parties. La première et la deuxième parties seront consacrées à la clarification de certains concepts et à la présentation du cadre théorique. La troisième portera sur les transformations des relations de genre générées par les migrations internationales. Quant à la quatrième, elle traitera des impacts de la migration sur les rapports jeunes/vieux et aînés/cadets dans un milieu social où la dynamique migratoire est importante.

---

[8]Dans nos très prochains travaux (thèse d'État à Dakar ou thèse nouvelle formule en France, articles), nous prendrons en compte les différents aspects qui n'ont pas été analysés ici.

[9]Nous voulions savoir comment la cohabitation ethnique se traduit-elle dans le cadre des cheminements migratoires. Est-ce que la variable ethnique joue un rôle important dans les choix des stratégies migratoires ? Existe-t-il des conséquences différentielles selon que l'on appartient à une ethnie plutôt qu'à une autre même si les deux partagent le même espace villageois ?

1. PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET ÉTAT DE LA QUESTION

La migration[10] est un thème qui fait l'objet d'étude de plusieurs disciplines : démographie, économie, histoire, géographie, sociologie, anthropologie. Cependant, dès qu'il s'agit de définir les concepts utilisés, des divergences apparaissent entre les différents spécialistes. Si les chercheurs emploient les mêmes termes, ils ne donnent pas toujours le même sens aux mots qu'ils utilisent. Ces clivages ne sont pas que disciplinaires. Au sein d'une même discipline, les chercheurs peuvent appartenir à des écoles différentes ou véhiculer des idéologies opposées. Notre propos est moins de passer en revue ces divergences conceptuelles que de définir les termes que nous employons.

Dans cette partie, nous présentons le cadre conceptuel dans lequel notre recherche s'est effectuée. Celui-ci permet de s'interroger sur le contenu sémantique des éléments étudiés ; ensuite nous ferons l'état de la question.

1.1. Présentation de quelques concepts clés

Certains concepts ont souvent été présentés comme des évidences ; or, les sciences sociales, «doivent conquérir tout ce qu'elles disent contre les idées reçues que véhicule le langage ordinaire et dire ce qu'elles ont conquis dans un langage qui est prédisposé à dire tout à fait autre chose» (BOURDIEU, 1984 :

---

[10]La migration renvoie à l'idée de *fergo* qui provient de ferde, en *pulaar* qui signifie, dans son sens politique, un exil avec une intention de retour et de reprise de pouvoir. Cependant le terme *fergo*, comme le rappelle Jean SCHMITZ (1988 : 9), peut renvoyer au moins à deux sens : migration ou dissidence politique. Pour plus de précision sur la signification du fergo et de sa tradition, se reporter avec intérêt à Oumar KANE 1973.

37). Une telle démarche épistémologique en amont est d'autant plus nécessaire que les concepts qu'il s'agit de définir sont souvent caractérisés par une flexibilité proverbiale pouvant gêner l'intelligibilité du discours scientifique. Inscrivant notre démarche dans une perspective résolument empiriste, nous avons privilégié la pratique du terrain et de ses surprises au détriment des constructions théoriques préétablies. Cette option nous a conduit à accorder une grande place à la description des phénomènes avant de proposer des explications.

1.1.1. Migration, un concept polysémique

Le concept de migration fait l'objet d'un débat important entre les chercheurs de différentes disciplines (démographie, sociologie, économie, géographie...). Cet intérêt fait suite, selon LUTATALA Mumpassi (UEPA, n°2, mars 1989), "aux écueils méthodologiques auxquels on est confronté dès qu'on veut étudier les migrations". Ces écueils qui bloquent l'avancement des recherches démographiques seraient de trois ordres(TERMOTE, 1983:1).

1) La rareté et la non fiabilité des données

2) La "mauvaise" conceptualisation du phénomène

3) Les limites des méthodes d'analyse

L'évaluation quantitative des flux migratoires inter-africains doit se faire au prix de multiples précautions. En effet, la définition de catégories de population peut évoluer d'un pays à l'autre, mais aussi au sein d'un même pays, entre deux périodes. La détermination du statut d'émigré peut dépendre de la durée du séjour(temps) ou de la distance géographique par rapport au lieu d'origine (l'espace).

Les limites de ces deux critères (temps et espace) restreignent considérablement la compréhension du phénomène étudié. En 1976, ADEPOJU (p 136) avait montré qu'au Nigeria «la carrière migratoire» commençait et finissait dans les milieux d'origine et que très peu de migrants interrogés envisageaient de rester durablement dans leur lieu d'immigration. La plupart des migrants considéraient leur migration comme une étape, un moment, déterminant sans nul doute, dans leur vie bien qu'ils avaient le projet de «finir leurs jours» auprès des leurs, dans leur village d'origine.

La migration est une notion qui renvoie à plusieurs acceptions ; d'où la nécessité d'envisager son étude selon une dimension dynamique et d'éviter ainsi de «l'enfermer dans une définition figée». Car. il est difficile de décrire et d'expliquer le phénomène migratoire du fait de «sa complexité et de sa multidimensionnalité» rappelait récemment Mumpasi LUTUTALA (1995 : 411). En effet, cette multidimensionnalité se traduit sur les plans social, économique, culturel, etc.. Plusieurs critères permettent de définir ce qu'est la migration. A la suite de certains auteurs (Oberai, 1989 : 16), nous distinguons quatre critères principaux :

- le critère d'espace : ce critère renvoie à la notion de déplacement du migrant d'un lieu à un autre qui devient souvent son espace de vie (COURGEAU, 1975).

- le critère de résidence, c'est-à-dire le fait pour un migrant de séjourner dans un autre lieu que celui où il a l'habitude de vivre. Après COLLOMB (1981) qui a relativisé le concept de résidence, DOMENACH et PICOUET (1987) proposent le terme de réversibilité des flux migratoires. Outre le caractère réversible des déplacements, d'autres chercheurs ont mis l'accent sur le caractère multipolaire

de la migration pour caractériser la diversité des résidences (CHAPMAN et PROTHERO, 1985 ; QUESNEL, 1992).

- la dimension temporelle (durée) est l'un des critères permettant de caractériser un migrant. Les recensements de population —1976 et 1988— fixent la durée d'absence de la résidence habituelle au moins à 6 mois.

- L'activité est le quatrième critère permettant la définition de la migration. Cependant, le migrant n'est pas nécessairement un travailleur, il peut comme les femmes, les enfants et les griots accompagner celui-ci. Ce qui permet de distinguer la migration de travail, qui est une migration économique de la migration politique qui est celle des réfugiés et des personnes déplacées. On peut se demander d'ailleurs, dans quelle mesure les migrants de travail ne sont pas aussi des réfugiés non politiques mais économiques.

Est donc considéré comme migrant toute personne dont le lieu de naissance est différent du lieu de résidence ou qui s'est déplacée au moins une fois dans sa vie pour une durée de séjour supérieure au moins à trois mois (durée qui correspondait à la période de l'hivernage dans cette zone) ou qui exprime l'intention d'y rester au moins un trimestre. Cette définition est si large qu'elle n'exclut pas les simples visiteurs, les militaires, les touristes ni les réfugiés. D'où la nécessité de distinguer la migration de l'un des concepts qui lui est le plus proche: la mobilité. Si toute migration appelle une mobilité, en revanche, toute mobilité ne correspond pas strictement à une migration.

Le terme mobilité renvoie à deux acceptions différentes : la mobilité horizontale et la mobilité verticale. La première suppose le changement de lieu sans changement d'activité comme c'est le cas quelquefois des migrations intra-

rurales caractéristiques des périodes du navétanat dans la mesure où le changement de résidence que ce déplacement entraîne n'affecte pas nécessairement les strates sociales. Quant à la seconde, elle concerne la montée ou la descente selon les divers paliers d'une hiérarchie sociale, c'est-à-dire de changement de strate (CAZENEUVE, 1976 : 215). Dans leurs médiations avec d'autres réalités culturelles, les migrants deviennent des acteurs non seulement de changements économiques, dont il est plus facile de mesurer l'impact puisque visible, mais aussi de potentiels agents de transformations sociales. D'où la subversivité possible de la migration. Car, elle n'est pas qu'un simple déplacement géographique mais le motif par lequel des changements qualitatifs peuvent s'opérer au sein des relations sociales. Cependant, si globalement les populations tentent de recréer en migration les conditions de vie de leur milieu de départ, il ne s'agit pas «de voir partout une reproduction des réalités propres à la société africaine d'origine. Il y a des réponses inédites (ou des non réponses) à des situations originales.» (TIMERA, 1992 : 50) qu'il importe également de prendre en compte.

Au regard de ce qui précède, nous définissons le migrant comme tout individu qui cherche à vendre sa force de travail sur le marché de l'emploi ou toute autre personne (ou groupe de personnes) qui accompagne celui qui est parti pour ce but et dont l'absence s'étale sur une durée d'au moins trois mois. Cependant, aujourd'hui, à l'image des six mois souvent retenus dans les recensements, il importe de relativiser cette durée dans la mesure où elle ne correspond plus à la période des travaux de champs qui conduisait certains groupes de migrants (les navétanes par exemple) à revenir au village pour les cultures.

1.1.1.1. Types de migrations

On distingue différents types de migrations selon la durée passée hors du lieu de la résidence habituelle, la distance et l'intention. C'est ainsi qu'il est possible de dégager une typologie des migrations rurales-rurales ; rurales-urbaines, urbaines-urbaines. Les mouvements migratoires du milieu rural vers le milieu urbain ou l'exode rural est le principal déplacement des populations du Sénégal.

1.1.1.1.1. Migrations courtes

Les migrations courtes sont qualifiées ainsi du fait qu'elles sont courtes dans leur durée et dans leur distance. Elles peuvent prendre la forme de migrations saisonnières ou temporaires. Dans le premier cas, il s'agit de déplacements obéissant à un cycle saisonnier. La mobilité saisonnière concerne autant les déplacements vers des champs de berge, des parcelles de sorgho où les migrants s'établissent le long du fleuve à portée des biefs poissonneux (*awo paddi* ou pêche d'un type de poisson au museau long) que ceux orientés vers les centres urbains. La migration de pêche est une spécificité des Guet N'Dariens de la région de Saint-Louis (Lébou, Somono). A un niveau plus restreint, les *subalbe* (groupes de pêcheurs habitant le long de la vallée du fleuve Sénégal) effectuaient des déplacements le long du fleuve pour capturer le poisson. Ces déplacements engendraient le développement d'un habitat mobile avec construction légère (LERICOLLAIS, 1973), rappelant celui des nomades. La migration de pêche caractérise également les déplacements des *subalbe* originaires de la moyenne vallée vers les fleuves Casamance (DIAW, 1986) et de Gambie.

Responsables du labour de la terre, les actifs migrants devaient revenir de manière régulière dans leur milieu d'origine (MINVIELLE, 1985). S'adonnant à la culture de l'arachide, ces migrants —appelés aussi navétanes— se déplaçaient dans des zones intra-rurales (DAVID, 1981). Le navétanat a d'abord concerné des *Soninke* vers les années 1920 avant de s'élargir à des ressortissants maliens et guinéens (BALDÉ, 1976 : 63-98). Pendant la même période, notamment à partir des années 1940, les *Haalpulaaren* se sont principalement dirigés vers les centres urbains sénégalais (DIOP, 1965) où ils étaient employés dans les hôtels s'ils n'étaient pas commerçants.

En raison du déclin du système de navétanat qui a coïncidé avec le début des Indépendances, la migration saisonnière a fortement diminué. Seuls quelques jeunes migrants dont les villages s'adonnent à la culture irriguée effectuent la migration saisonnière essentiellement tournée vers Dakar. Aujourd'hui, on retrouve encore ces formes de déplacements en Casamance. Dans cette région, des saisonniers effectuent des déplacements dans l'optique de la cueillette du vin de palme. Mais, de plus en plus, au départ de la vallée du fleuve Sénégal, les déplacements revêtent une forme temporaire.

Le second cas de migration courte concerne les migrants temporaires. La migration de ces derniers se caractérise par une intention de retour dans le lieu de départ de temps en temps. Les temporaires sont des migrants qui n'exercent pas une activité saisonnière. Cependant, comme ces derniers, ils ne manifestent pas l'intention de s'installer durablement dans leur lieu d'immigration. Du coup, ils reviennent au village de manière régulière, notamment à l'occasion des cérémonies religieuses (*Maouloud*, *Korité*, *Tabaski*). Bien que les fêtes religieuses soient des périodes favorables de retour massif, les retours au village sont moins systématiques que les retours des travailleurs saisonniers.

Cependant, en s'installant durablement sans revenir au village. certains migrants temporaires tendent à devenir des migrants à vie. Les indicateurs de cette installation durable (quelquefois apparemment définitive) sont autant les investissements immobiliers, matrimoniaux que politiques[11]. Les pratiques de ces migrants sont plutôt proches de celles des migrants au long cours.

1.1.1.1.2. Migrations au «long cours»

Contrairement aux types saisonniers et temporaires, le «long cours» sous-tend l'idée d'éloignement dans le temps et dans l'espace. On distingue deux catégories de migrants au long cours : migrants pendant la vie active et *luttube* (pl. de *luttude*) ou migrants à vie. Un *luttudo* signifie en *pulaar* un migrant qui n'a pas l'intention de retourner dans son milieu d'origine. Dans le premier cas. il s'agit des personnes n'ayant pas atteint l'âge de la «retraite» (c'est-à-dire *teridde,* qui est une déformation de retraite) que nous situons à 60 ans (moyenne d'âge des personnes qui se considèrent comme «retraitées» dans les deux villages de notre étude). La «retraite» ici renvoie à l'idée de se retirer au village et de ne plus envisager une nouvelle migration. Cette volonté de revenir au village

---

11 Il s'agit là d'une piste de recherche pouvant permettre de retracer les processus d'installation de certains migrants dont les projets de départ prévoyaient un retour rapide dans la vallée. Ce qui permettra d'actualiser trente ans après le travail du Professeur Abdoulaye Bara DIOP sur l'insertion des *Toucouleur* à Dakar. De plus, une telle recherche donnera l'occasion de montrer comment certains migrants n'ont pas réussi à transmettre à leurs enfants, voire ont perdu eux-même, l'usage correct de leur langue maternelle. Comment expliquer certaines installations qui s'étalent sur plusieurs générations et dont certaines semblent s'être fondues dans la mosaïque urbaine ? Comment la ville (Dakar) façonne-t-elle les migrants ? Qu'est-ce qui a conduit certains migrants à couper toute relation avec leur village d'origine au point que leurs petits fils quelquefois ne sachent pas d'où ils sont originaires ?

correspond à la volonté de l'aîné de passer le relais à d'autres membres de sa famille. Ainsi, cela lui permettra de rentrer au village d'origine pour assurer des responsabilités familiales suite au décès ou au vieillissement de leurs parents qui ont besoin de l'aide permanente et physique de l'un des membres de la famille. Cependant, il s'agit là d'une notion qu'il importe d'utiliser avec prudence compte tenu de son élasticité sémantique. Car ces migrants continuent d'effectuer des va-et-vient entre leur milieu d'origine et la capitale sénégalaise d'où ils continuent de gérer leur activité professionnelle.

Quant à la seconde, elle renvoie à deux types d'individus : le migrant qui a choisi librement de s'installer dans un pays d'immigration et celui qui n'a pas trouvé les moyens nécessaires pour rentrer au village et qui, du coup, reste socialement condamné à encore chercher la richesse ailleurs. Le premier type d'installation —apparemment définitive puisqu'il concerne le migrant qui a réussi à investir sur les plans économique, matrimonial voire politique dans son lieu d'accueil— n'aboutit pas pour autant à une rupture totale avec le milieu d'origine. Car, même quand le migrant ne s'occupent plus de ses parents pour une raison ou pour une autre, ceux-ci s'efforceront de maintenir le contact avec lui. Ce qui souvent n'est pas le cas du second type de migrant. Celui-ci est généralement un migrant qui a rompu —quelquefois momentanément— tout lien avec son milieu d'origine. Cette situation est générée par la forte attente sociale envers le migrant. L'investissement symbolique très valorisé en milieu *Haalpulaar* fait passer, dans certains milieux, comme en ville par exemple, le paraître avant l'être. Ainsi, la généralisation de l'image du migrant riche des années 1970, a contraint certains migrants à tout faire pour masquer leur échec. Pour éviter de s'exposer au qu'en-dira-t-on, ces derniers dépensent parfois plus que les riches qui n'ont souvent pas besoin de le montrer effectivement. Du coup, ils en viennent à ne pas envisager le retour au village tant que leur situation économique n'a pas changé. Cette situation n'est pas une spécificité

des migrants de la moyenne vallée du fleuve Sénégal. On retrouve la même stratégie dans le cadre de la migration des Ivoiriens des villages vers les villes telle que décrit par Jean-Marie GIBBAL : le migrant —nouveau citadin— « est ainsi amené à paraître plus riche qu'il ne l'est en réalité. Il alimente, par son comportement, des demandes d'aide qu'il ne peut satisfaire et il est ainsi obligé d'écourter ou d'annuler des séjours au village...» [12] .

Ces deux comportements qui correspondent à deux extrêmes —la situation du migrant trop riche ou celle du migrant trop pauvre— entraînent souvent la même conséquence : le phénomène de *luttude*. Ce phénomène concerne les migrants qui ont décidé de s'établir (souvent de manière définitive c'est-à-dire sans intention de retour) dans leur pays d'accueil. Si dans le premier cas, le migrant tente de s'organiser suivant son espace de vie[13], dans le second cas, le migrant est considéré par ses parents comme *perdudo*[14] (racine française de perdu) c'est-à-dire comme irrécupérable notamment quand le migrant devient un délinquant (alcoolisme, banditisme). Il s'agit là d'un cas rare et récent qui rend difficile toute tentative d'aide pour une éventuelle réinsertion familiale. Si jusqu'au début des années 1980, les parents du migrant qui a «dévié» de son projet de départ étaient prêts à aller chercher[15] ce dernier, aujourd'hui ils mettent en avant, dans un premier temps, le manque de moyens pour aller le ramener. Mais ils finissent toujours par aller le chercher. Car, abandonner un de

---

[12] Jean-Marie GIBBAL, 1973 – «Le retour au village des nouveaux citadins. Résultats d'enquête et amorce de réflexion méthodologique», Cahiers d'Études Africaines, volume XIII, pp : 549-574.

[13] Un espace de vie est un espace large qui peut relié des espaces non contigus mais des espaces socialement liés (par exemple, lieu de naissance, lieux de résidence).

[14] On retrouve le même phénomène en milieu wolof au sein duquel la communauté a développé des mécanismes de défense dont le plus important est le *wootal* «qui se pratique sous un registre "magico-fétichiste" et consiste à "faire venir"...le membre resté trop longtemps éloigné de sa communauté». (SYLLA et MBAYE, 1991 : 354).

[15] Au préalable, ses parents s'entourent de pratiques magico-religieuses pour que leurs fils acceptent de revenir.

ses fils, même apparemment irrécupérable, a un coût social que peu de parents sont prêts, encore, à assumer.

1.1.1.1.3. Migrations de retour

Le «retour» dans la littérature sur la migration est un concept polysémique. Pour schématiser, il est possible de retenir plusieurs catégories de migrations de retour : «le banal-retour», le «retour-réémigration», le «retour-échec» et le «retour dit définitif».

Le «banal-retour» est le plus fréquent puisqu'il concerne la quasi-totalité des migrants. Souvent, il correspond au retour du migrant pour revoir ses parents, se marier, présenter des condoléances à la suite du décès d'un de ses parents, aux congés dits annuels (notamment ceux qui viennent d'Europe et qui exercent le *liggey tuubaako*, qui signifie en *pulaar* travail de blanc qui renvoie au salaire mensuel).

Le «retour-réémigration» concerne les migrants qui, rencontrant des difficultés dans leur pays d'immigration, rentrent au village pour bénéficier des «bénédictions»[16] accompagnées quelquefois d'un soutien financier de la part de leur famille afin de pouvoir engager une nouvelle aventure. Au début des années 1970, le migrant qui ne parvient pas à trouver une situation professionnelle stable avait plutôt tendance à penser que cela était dû à un manque de bénédictions de ses parents qui voulaient le punir parce qu'il ne leur

---

[16]Les migrants soutiennent que les bénédictions d'une mère notamment (qui signifie ici que les parents du migrant n'aient, par exemple, rien n'a lui reprocher au moment du départ de celui-ci) est préférable qu'un sac rempli de cous-cous qui constituait la provision de celui qui devait voyager.

envoyait pas régulièrement de l'argent. Dans certains cas, le migrant se considère comme victime du maraboutage (pratiques magico-religieuses qui consiste à jeter un mauvais sort) de la part d'une personne jalouse de sa réussite. Pour l'une ou l'autre raison, il rentre au village afin de bénéficier de l'assurance familiale ou maraboutique.

Cependant, il arrive que quelques migrants rentrés au village pour se marier ou pour présenter des condoléances y découvrent des opportunités professionnelles (facilité à ouvrir une boutique au village ou à Dakar, découverte d'un circuit de la vente de poisson en Casamance...) et n'envisagent plus alors de repartir. Ces cas concernent des migrants qui ont réussi à trouver des opportunités professionnelles au sein du village par exemple. Il en fut ainsi lors du conflit mauritano-sénégalais, en 1989, qui a occasionné le retour de quelques migrants qui ont récupéré des boutiques, stratégiquement rentables, désertées par leurs propriétaires. A cette occasion quelques migrants ont décidé de revenir pour s'installer sur place. Dans d'autres cas, ce sont les difficultés professionnelles que les migrants rencontrent qui les conduisent à envisager un retour et une réinstallation au village

Déçus par les conditions souvent déprimantes de la migration, d'autres se considèrent comme des migrants rentrés définitivement au village. Mais, généralement, au bout de quelques années d'activité, ils ont souvent fini par réengager une nouvelle migration. Cette "ré-émigration" est, très souvent, le résultat d'un double échec professionnel et social. Au plan professionnel, la ré-émigration peut être la conséquence d'une impossibilité de réussir la reconversion professionnelle ; le cas de certains *FrancenaaBe* est éloquent. Ouvriers chez Renault en France, après leur retraite, certains migrants se sont engagés dans le commerce de boutique au village sans grand succès. Le migrant de "retour" devenu boutiquier dans son village semble se situer devant une

alternative : refuser d'accorder du crédit et perdre la clientèle qui n'arrive pas à admettre qu'un parent du même village (au sens africain, large du terme), puisse se comporter pareillement envers lui, ou accepter de prêter de l'argent à des personnes dont il est sûr qu'elles ne rembourseront jamais. Dans l'entendement des villageois, il est possible de comprendre qu'un commerçant étranger refuse d'accorder un crédit mais qu'un originaire du village en fasse autant est souvent de nature à distendre les relations. On semble confondre ainsi le sentimentalisme (le sentiment d'appartenance à une même famille) au capitalisme (toute activité visant à fructifier le capital de départ). Cette combinaison des niveaux professionnel et social conduit à un nouveau départ. La fréquence de ces cas a été, cependant, plus observée dans le cadre des trajectoires des migrants au Sud dont les stratégies migratoires accordent une grande importance à l'opportunisme professionnel.

Dans les biographies migratoires que nous avons recueillies, certains retours prolongés —dont la durée peut s'étaler sur plusieurs années (trois ans) au village— avaient correspondu pour le migrant à des retours dits définitifs. Or, on s'aperçoit que la "retraite à la française", dans le sens d'un salarié, ne signifie pas pour autant retrait de la vie active une fois que le migrant est rentré au village. En réalité, ces retours ne peuvent systématiquement être qualifiés de définitifs que dans le cas de la mort du migrant. Dans les autres cas de figure, en dehors de quelques situations précises comme la vieillesse (plus de 60 ans) ou une maladie paralysant le migrant, une réémigration n'est pas exclue.

Cependant, l'étude des migrants ne peut être envisagée sans la prise en compte de la situation des personnes non-migrantes. En effet, la migration n'a de sens que dans la mesure où elle est envisagée dans l'optique de l'interaction avec la non migration. Ce qui entraîne qu'aujourd'hui, au départ de la vallée, la

véritable question est moins de savoir pourquoi les gens partent (ce qui est relativement connu) mais pourquoi les non migrants sont restés.

On distingue les non-migrants définitifs et les non-migrants provisoires. Les premiers sont souvent des femmes très âgées qui n'ont jamais migré et qui, compte tenu de leur âge —ou parce qu'elles ont de très nombreux enfants— ont une probabilité de migrer quasiment-nulle. Les seconds regroupent les non-migrants au moment de l'enquête seulement qui sont donc des migrants potentiels qui n'attendent souvent qu'une opportunité pour partir. Dans cette catégorie, on compte des jeunes qui, ne pouvant compter que sur eux-mêmes, cherchent l'argent nécessaire pour acheter le billet de transport jusqu'à un pays où ils peuvent s'appuyer sur des réseaux villageois. D'autres jeunes attendent qu'un parent ou un ami leur envoie l'argent du billet pour soit les rejoindre, soit s'orienter vers d'autres horizons migratoires. Dans ce groupe, on rencontre aussi les femmes qui attendent que le mari les autorise à les rejoindre mais également on y compte des femmes célibataires ou divorcées. Il s'agit là de comportements relativement nouveaux.

1.1.1.2. Phases migratoires

Une périodisation de la migration au départ de la moyenne vallée du fleuve Sénégal permet de caractériser cinq grandes phases correspondant à des formes migratoires précises. La première phase regroupe deux types de migrants : les acteurs des déplacements transsahariens et atlantiques d'une part et, d'autre part, les «tirailleurs sénégalais»[17].. Concernant les premiers déplacements, le

---

17 — La France, dans son œuvre d'expansion coloniale a créé, par un décret du 21 juillet 1857, le premier bataillon de tirailleurs sénégalais ; ceux-ci, composés d'éléments indigènes, avaient pour tâche d'assurer la domination française sur les territoires conquis ; originaires

Fuuta n'était pas directement impliqué dans les transactions commerciales; il se trouvait à l'écart des grandes pistes caravanières. La plupart des migrants engagés dans les mouvements transsahariens et ensuite atlantique sont de l'ethnie *Soninke* habitant la Haute Vallée du Fleuve Sénégal (BATHILY, 1989). Aussi parmi les «tirailleurs», on compte seulement quelques ressortissants de la moyenne vallée, l'essentiel du contingent est formé de *Soninke* et de *Wolof* qui, après leur démobilisation, se sont installés en Côte-d'Ivoire, au Cameroun et au Congo.

La deuxième phase est celle concernant des mouvements migratoires internes. Elle s'étale de 1920 au début de l'indépendance du Sénégal. Elle se caractérise par le mouvement de navétanat chez les *Soninke* ou par le travail de garçons, de vendeurs de journaux... dans les centres urbains sénégalais et notamment à Dakar (DIOP, 1965). Avec la récession économique des années 1930 qui a fortement perturbé les cours de l'arachide, certains *Soninke* se sont dirigés soit, comme les *Haalpulaaren*, à Dakar, soit vers la France ou les premiers laptôts ont réussi à s'installer notamment au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale.

La troisième phase va du milieu des années 1950 au début des années 1970. Elle est caractérisée par le déclin du système de navétanat. Cette situation a généré deux mouvements. Le premier est celui par lequel la «fièvre de l'arachide» dans le bassin arachidier s'est transformée en «fièvre du diamant» drainant de nombreuses populations vers les principaux sites diamantifères en

Afrique[18] (BREDELOUP, 1994) ; quant au second, il est celui de l'intensification de la migration vers la France qui aurait été principalement initié par d'anciens «esclaves». Pendant cette époque, la migration est apparue comme un phénomène engageant des acteurs individuels, isolés qui partaient essentiellement jeunes et célibataires pour résoudre des problèmes collectifs ponctuels. Plus tard, à l'instar des anciens «esclaves», un autre groupe socialement marginalisé, les jeunes, a participé à ces déplacements au départ de la vallée. Souvent, pour les mêmes raisons —échapper à un ordre social bâti sur leur exploitation— jeunes et «esclaves» ont eu le même combat. Les premiers vivaient sous la dépendance des adultes ; quant aux seconds, ils étaient socialement marginalisés et économiquement exploités et dépendaient de leurs maîtres. Pendant cette période, les migrants procédaient étape par étape. Têtes de pont d'une migration en constitution, leurs tâtonnements combinés à la réactivation des premiers réseaux initiés par les primo-migrants ont permis un élargissement des espaces migratoires.

La quatrième phase débute avec la sécheresse de 1968 et s'est prolongée jusqu'au milieu des années 1980. Cette période se caractérise par une généralisation de la migration au départ circonscrite à des populations (jeunes et «esclaves»). Elle est également caractérisée par une plus grande implication de toutes les autres composantes de la société de départ (vieux, femmes voire enfants). Il s'agit de la période du regroupement familial qui, bien qu'ayant débuté, dans sa forme actuelle d'accompagnement des femmes de leurs époux,

---

des quatre communes (Saint-Louis, Gorée, Rufisque, Dakar), les «tirailleurs» étaient des ressortissants de l'Afrique occidentale française que l'administration coloniale utilisait pour des misssions militaires et civiles.

[18]Des années 1950 au début des indépendances les principaux sites d'extraction de diamant en Afrique pour les Sénégalais se trouvaient en Sierra Leone, Guinée, et plus tard en Côte-d'Ivoire avant de se déplacer, au lendemain des indépendances, vers l'actuel Zaïre, en Zambie, en Angola, voire en Afrique du Sud.

en France en réaction de l'arrêt de l'immigration de travail dans ce pays, s'est élargie aux autres composantes de la société de départ. Ce qui permet de parler de migration en chaîne. En impliquant davantage de populations, la migration cesse d'être le seul apanage de groupes isolés, marginalisés. La généralisation de sa pratique a permis d'une part aux migrants rejoints par leurs épouses de reconstituer un cadre familial villageois ; d'autre part, elle a donné l'occasion à des groupes de jeunes ayant sensiblement le même âge —*fedde*, groupe d'entraide— de migrer ensemble et de pouvoir recréer, par le truchement du système de *suudu* (chambre) l'esprit de solidarité entre ressortissants d'un même village. La migration en chaîne permet de «décrire des situations dans lesquelles un individu qui a émigré demande à sa famille, à des parents ou à des membres de sa communauté de venir le rejoindre, combinant dès lors la migration individuelle et les migrations familiales dans une perspective temporelle» (OBERAI, 1989 : 23).

Commencée au début des années 1970, la migration en chaîne des ressortissants de la vallée a été facilitée par le regroupement des familles de migrants sur le lieu de migration. En Afrique, celui-ci résulte principalement de deux situations : les sécheresses de 1968 et de 1973 et le regroupement familial en France à partir de la fin de 1973[19].

La cinquième phase est celle des années de "crise" économique et de ses corollaires : dégradation des conditions de vie au Sénégal et durcissement des politiques migratoires dans les pays d'immigration. Face aux politiques migratoires, de plus en plus rigoureuses, les migrants semblent ériger —à l'image

---

19 Le regroupement familial en France est une disposition législative qui a pour objectif principal de diminuer la migration tournante ou système de «noria» auquel se livraient les immigrés en France. Celui-ci consistait pour l'aîné ou le père à se faire remplacer par un jeune frère ou un fils et de pouvoir ainsi rentrer au pays.

de leurs prédécesseurs diamantaires— la circulation en stratégie. Mais, en entraînant la "crise" des réseaux, la "crise" économique pourrait conduire à une remise en cause des identités, c'est-à-dire à l'introduction de nouvelles recompositions identitaires entre les migrants au détriment des stratégies macrosociales, fondées sur la vie communautaire.

Ces cinq phases correspondent à trois générations[20] de migrants : celle des primo-migrants, celle de l'éclosion migratoire et enfin celle de l'individualisme migratoire.

1.1.1.3. Migrations internes/internationales

La distinction entre les migrations internes et migrations internationales devient plus difficile à opérer quand il s'agit de caractériser les migrations transfrontalières. Cependant, si la distinction entre les deux formes de migration a le mérite d'être claire (la première regroupant tous les déplacements au sein d'un même espace national et la seconde concernant tous les mouvements s'inscrivant au-delà de ce cadre spatial), elle n'en pose pas moins d'autres types de problèmes. En effet, il est difficile d'opérer des distinctions pertinentes entre migrations interne et internationale sans une référence historique. Il importe pour ce faire de «tenir compte tant des effets de la délimitation des frontières nationales que de l'avènement, depuis le début des années soixante, de nombreux États-nations indépendants, et plus spécialement de la mise en place de réglementations nationales de l'immigration qui ont institué une distinction subtile entre migrations internes et migrations internationales, naguère confondues dans une même liberté de circulation à travers de vastes étendues

---

[20] Nous traiterons cet aspect dans la troisième partie consacrée aux relations générationnelles.

sur tout le continent»[21]. La difficulté de l'articulation entre migration interne et externe fait que «si la discontinuité de l'espace est établie, il n'est pas acquis pour autant qu'elle engendre mécaniquement des changements sociaux»[22]. Si on peut considérer que l'installation d'un habitant de Boghé (Mauritanie) à Demett, petit village situé de l'autre côté de la frontière sur la rive Sénégalaise (distant seulement de 500 m), relève de la migration internationale, elle n'induit pas nécessairement des changements dans le mode de vie quotidien, dans la structure familiale de ce "migrant" international dans la mesure où il s'agit souvent des mêmes familles qui sont installées le long du fleuve Sénégal et que seulement des aléas historiques ont arbitrairement[23] séparés. Donc quand le migrant ne fait que passer de l'autre côté du fleuve Sénégal dans un village situé en face du sien pour retrouver un parent, sa migration relève plutôt d'une pratique interne. Dans le cas où la migration le conduit jusqu'à Nouakchott (capitale mauritanienne), nous la qualifions d'internationale. Précisons toutefois que le fait de traverser une frontière nationale constitue un facteur nécessaire mais pas suffisante pour qualifier une migration d'internationale.

De manière plus générale, les coupures entre migrations rurale et urbaine, entre lieu de départ et lieu d'arrivée ne résistent plus aux redistributions actuelles des flux migratoires. Elles ne permettent pas de rendre compte de la réalité migratoire dans toutes ses dimensions. En effet, «la complexité des phénomènes migratoires ne permet plus de situer le migrant dans une simple alternative entre le rural et l'urbain ou entre le lieu de départ, le lieu de retour, le

---

21 A. Adepoju, "Les relations entre migrations internes et migrations internationales: le cas de l'Afrique", RISS, 101, 1991

22 Sylvie BREDELOUP, 1991 "Migrations internationales ouest-africaines" initiée au sein de l'ORSTOM. Voir "Insertion urbaine et migrations internationales en Afrique de l'Ouest", Séminaire Sally Portudal, Mai 1991.

23 Les frontitères héritées de la colonisation ont, dans le cas de la frontière entre la Mauritanie et le Sénégal, très peu tenu compte des installations des familles de part et d'autre du fleuve. Ainsi, quelquefois des familles entières se sont vues différencier dans des pays différents.

milieu d'origine, le milieu d'accueil. Son espace de vie est multiple» (BREDELOUP et ROBIN, 1991). Pour saisir l'importance des étapes migratoires autant que les fixations, une approche spatiale touchant un maximum de zones d'enquêtes est nécessaire. Pourtant, les migrations ont été étudiées trop souvent de manière fragmentée alors que «l'espace migratoire doit être pensé comme un continuum d'échelles». Le dualisme[24] traditionnel entre migrations traditionnelles et migrations modernes, entre migrations internes et internationales, ou entre migrations rurales et urbaines n'est plus pertinent. L'approche dualiste milieu d'origine/milieu d'accueil ne permet pas de rendre compte des étapes (chargées de significations) que le migrant a effectué tout au long de son parcours. Dans cette optique, la phrase de ROUCH est pertinente «il apparaît qu'il est impossible d'étudier un mouvement migratoire en l'observant seulement au point d'arrivée et au point de départ et qu'il est nécessaire de le suivre d'un bout à l'autre»[25] . Par exemple, sur la base de nos enquêtes, il apparaît que très peu de migrants ont eu à faire un parcours direct c'est-à-dire après avoir quitté la zone de départ atteindre directement et définitivement un espace que l'on pourrait qualifier de zone d'arrivée.

Mais, compte tenu des liens de parenté qui existent entre les habitants de part et d'autre du fleuve, la destination mauritanienne pourrait-elle être considérée comme appartenant à l'espace interne ou international ? Qu'est-ce qui va distinguer un migrant interne d'un migrant international ? Quels sont les rapports entre migration interne et international ? Est-ce l'activité économique ? Est-ce la distance géographique ? Est-ce la différence culturelle ?

---

[24] J.L.AMSELLE procède à une analyse critique de la notion de dualité pour caractériser les migrations. Pour lui, il importe d'éviter la dichotomie ainsi que l'approche binaire pour étudier la migration. (AMSELLE, 1976 : 12).

[25] ROUCH (J.), avril 1959, VII e congrès des africanistes de l'ouest, Accra.

Plutôt que de parler de migration internationale, nous préférons employer l'expression migration transnationale (BADIE, 1995 : 276). Nous entendons par migrations transnationales aussi bien les migrations inter-africaines (Sud-Sud) que les migrations des Sénégalais vers d'autres continents (essentiellement Sud-Nord). Ici, le Nord regroupe les continents européen et (de plus en plus) américain. Un accent particulier va être accordé aux migrations sur le continent africain qui, bien que peu étudiées, occupent une place très importante dans le dispositif migratoire global des Sénégalais. Rappelons que sur la base des recoupements des différents recensements nationaux les migrations inter-africaines représentent 80% des migrations internationales africaines.

1.1.1.4. Espaces géographiques ou champs migratoires

Schématiquement, dans l'espace de la vallée du Sénégal, il est possible de distinguer, à la suite de LERICOLLAIS (1974), trois grands ensembles géographiques qui correspondent à des pôles migratoires. Ainsi les ressortissants de la moyenne vallée aval (*Wolof* et *Haalpulaar*) migrent principalement vers Rosso, Saint-Louis (DELAUNAY, 1984) et quand ils vont à l'étranger, la destination mauritanienne est la plus prépondérante. Les ressortissants de la moyenne vallée amont (*Haalpulaar*) se dirigent essentiellement vers le continent africain : Côte-d'Ivoire, Cameroun, Congo, Gabon, Zambie, Angola. (MINVIELLE, 1985); on retrouve parmi les ressortissants de cette zone des migrants qui sont allés en France qui reste un espace majoritairement investi par les *Soninke* habitant la haute vallée [avec quelques *Haalpulaaren* de la moyenne vallée amont] qui constitue le troisième ensemble (WEIGEL, 1982). Cependant aujourd'hui, l'espace migratoire européen ne se résume plus exclusivement à la France mais comprend également l'Italie et l'Espagne. De plus, depuis le milieu des années 1980 et grâce au dynamisme des

adeptes de la confrérie *muride*, le continent américain est en passe de devenir l'Eldorado des Sénégalais.

Au-delà de ce découpage géographique, on retrouve une organisation ethnique correspondant à des champs migratoires précis. Mais aujourd'hui, l'architecture de la migration semble récuser cette sorte d'ethnicisation géographique des espaces migratoires. La nouvelle donne faite de «turbulences» dans les destinations classiques des Sénégalais prouve que les logiques migratoires de ceux-ci sont plutôt plurielles. Il ne s'agit pas d'espaces rigides dont l'utilisation exclusive serait du ressort des groupes ethniques fermés mais, de plus en plus, de cadre relativement ouvert ; ce qui en dit long sur l'organisation même des réseaux migratoires. Ceux-ci évoluent dans le sens de la complémentarité. Pour exemple, la compromission de la destination mauritanienne au lendemain du conflit mauritano-sénégalais de 1989, aurait conduit certains migrants qui avaient l'habitude de franchir simplement la frontière Nord, à s'engager dans des orientations les menant vers la Côte-d'Ivoire, le Cameroun, le Gabon voire l'Espagne. D'autre part, de plus en plus, les *Soninke* et les *Haalpulaaren* suivent des routes identiques les conduisant en Italie et aux États-Unis, pôles migratoires préalablement investis par les *Wolof* structurés au sein de la confrérie *muride*. Ces exemples montrent que, loin d'être des caractéristiques ethniques figées, les stratégies migratoires des *Soninke* et des *Haalpulaaren* sont les produits des expériences des uns et des autres donc non figés. Celles-ci déterminent les choix migratoires de chaque groupe ethnique. Donc l'homogénéisation ethnique n'a rien de pérenne et une fois les conditions ayant facilité leur émergence changées, les comportements ont tendance à se modifier et à s'adapter aux nouvelles conditions.

1.1.1.5. Réseaux migratoires

L'immigration dont une des caractéristiques est de mettre des individus en position de minorité, voire en situation de marginalité, permet à des groupes ayant les mêmes origines ethniques, religieuses, villageoises voire nationales de se constituer en communauté. Les réseaux sont des regroupements de personnes qui, partageant des objectifs communs, créent les conditions favorables à une vie communautaire basée souvent sur l'entraide. Ils constituent un ensemble de structures sociales qui servent à l'accueil et à l'insertion résidentielle et/ou socio-professionnelle des migrants. Deux principaux cadres permettent le fonctionnement des réseaux migratoires dont «les uns permanents et institutionnalisés, les autres fluides et laissés à l'initiative des acteurs» (Dictionnaire ethnologie et anthropologie, 726). Le premier repose «sur la solidarité agissante qui unit les membres d'un même groupe fondé sur le lien du sang et de la parenté, du voisinage, de l'ethnie et de la religion» (GILDAS, 1995 : 176). Il fait intervenir les ressources de la communauté d'origine (famille, village, ethnie). Le second s'appuie sur les réseaux pouvant être qualifiés d'«informels» puisque dépendant des opportunités que rencontre le migrant et qui ne nécessitent pas la mobilisation des réseaux appartenant à la communauté d'origine. La prolongation du séjour en migration, outre qu'elle peut ébranler les fondements des réseaux communautaires, peut entraîner «la multiplication des pôles d'intérêt relationnel du migrant» (FALL, 1995 : 250). En effet, la ville se présente comme un lieu où se déploie une multitude de réseaux les uns institutionnalisés et relativement permanents et les autres généralement fluides.

Le circuit migratoire qui détermine les parcours des migrants n'est pas nécessairement linéaire ; sa constitution dépend de plusieurs paramètres. Il peut résulter de l'importance des réseaux migratoires qui permettent à un migrant de passer d'un espace migratoire à un autre, sans se soucier quelquefois des

frontières traversées d'une part ; d'autre part, il peut aussi dépendre de l'activité professionnelle du migrant comme c'est le cas des diamantaires[26] qui passent pour écouler leurs diamants de manière régulière de la Zambie à Genève et vice versa. Ce dernier cas concerne aussi certains grands commerçants qui effectuent des voyages réguliers entre le Gabon et les États-Unis.

1.1.2. Solidarité

Au Sénégal, voire dans la plupart des pays africains, la solidarité, dont le principal cadre est la vie communautaire, est présentée comme une réalité "anhistorique" que les religions révélées ont fortifié et qui résisterait à tous les changements. Les sociétés humaines partagent la nécessité de vivre en groupe. Cependant l'évolution —dans le sens de parcours— de l'humanité, comme celle des sociétés occidentales modernes, vers un individualisme poussé quelquefois à l'extrême, a présenté le continent africain, à l'image de l'Asie, comme un havre de la vie communautaire. S'il est vrai que globalement les sociétés africaines vivent encore de manière plus solidaire que celles de l'Occident, il importe d'analyser de manière objective, l'évolution des sociétés africaines à la lumière des situations les mettant au contact avec de nouvelles réalités comme la migration, l'urbanisation, la scolarisation, les politiques étatiques... Car au contact de ces phénomènes, les sociétés africaines ne restent pas toujours insensibles, même si ce qu'ils donnent à voir n'est pas forcément ce à quoi ont abouti les sociétés occidentales : l'individualisme.

Cependant, deux motifs essentiels ont gêné la prise en compte dans les études de l'évolution de certains comportements. Le premier est que des chercheurs africains ont continué à magnifier la fameuse solidarité africaine qui

---

[26]Voir travaux BREDELOUP sur les diamantaires (1992-1996).

représente, pour eux, une valeur sûre, dans le cadre de l'affirmation de leur identité, à opposer à l'individualisme d'un certain Occident. Le second motif est celui défendu par des africanistes, souvent d'orientation marxiste, qui ont besoin de modèle de référence contre le monde capitaliste occidental et son corollaire la vie basée sur l'individu.

Si la vie communautaire est une réalité relativement importante dans certaines sociétés africaines (sénégalaises notamment), son impact sur les structures sociales doit être mieux connu et analysé à sa juste valeur. Au contact d'autres réalités culturelles, comment les sociétés dites traditionnelles vont-elles évoluer ? Comment la solidarité qui, jusque-là, a régi les relations dans le milieu africain va-t-elle évoluer ? Quelle forme vont prendre ces relations ? Existe-t-il une solidarité dépouillée de tout intérêt ? Le cadet qui se soumet à l'aîné le fait-il plutôt dans le but de bénéficier de l'expérience du second ? A l'inverse, l'aîné qui aide son jeune frère à migrer, par exemple, le fait-il seulement pour remplir un devoir social[27], pour que ce dernier aide à son tour les autres membres de la famille ? Certainement que l'intérêt est ici, contrairement à l'exigence actuelle du monde occidental, moins immédiat et sa formulation moins explicite.

Ce qui va intéresser notre étude c'est de voir dans quelle mesure les difficultés actuelles des migrants peuvent produire ou non une sorte de processus d'individualisation (MARIE et al. 1994) dans les rapports entre aînés et cadets en situation de migration internationale. Ensuite, comment ses relations seront-elles réinterprétées une fois que les migrants sont de retour au sein du village ? Cependant le procès d'individualisation dont il s'agira ici de rendre compte ne renvoie pas forcément à l'individualisme tel qu'il est observé souvent

---

[27]Le fait que l'«esclave» ou le casté acceptent l'autorité du noble ne peut-il pas être interprété comme une secrète attente que ceux-ci nourrissent à l'endroit de leur *dimo* (noble) ? Cet aspect ne sera cependant pas traité dans le présent travail. Nous espérons le faire ultérieurement.

en Occident. La tradition aristotélicienne semble faire situer l'Occidental entre deux termes d'un choix, par exemple entre le oui et le non ; alors que l'éducation que reçoit le Sénégalais le prépare à accepter plusieurs choix entre des possibilités pouvant être antagonistes.

Après cette tentative de définition des concepts, il importe d'interroger la littérature sur les questions de la migration par rapport à ces notions de solidarité et de vie communautaire. Ce qui suppose de passer en revue les différentes questions que les spécialistes de la migration ont privilégié dans leurs études pour en apprécier les forces mais aussi déceler les silences et les hésitations.

1.2. État de la question sur les migrations

La migration est un thème qui a depuis longtemps retenu l'attention des chercheurs en sciences sociales. Son intérêt réside dans le fait qu'elle implique des déplacements de nombreuses populations. Plusieurs thèmes ont polarisé la recherche sur les migrations. Suivant les aires géographiques dans lesquelles les recherches ont été menées, les préoccupations des décideurs et les motivations des chercheurs n'ont pas toujours été les mêmes. Tantôt l'accent a été mis sur les déterminants de la migration, tantôt il a porté sur les conditions d'insertion dans le milieu d'immigration voire sur les conséquences socio-économiques, culturelles, politiques que la migration permet d'observer. D'autre part, selon les différents niveaux susmentionnés, les recherches ont davantage été menées sur les pays d'accueil[28] que sur les pays de départ voire de transit. En effet, ces études, conduites au Nord, correspondent à une demande des pouvoirs

[28]Cependant, ici pays d'accueil correspond à l'Europe et principalement à la France. Les pays africains, en revanche, bien qu'accueillant au même titre voire plus de migrants que l'Europe a très peu retenu l'attention des chercheurs. Nous développerons cette idée dans la partie consacrée au rapport entre les migrations africaines et celles orientées vers l'Europe.

politiques. Elles sont donc liées à une commande qui n'existe pas, ou existe encore très peu sur les migrations interafricaines.

Deux types d'approche[29] s'affrontent dans le champ théorique de l'étude des migrations internationales. Dans le premier type d'approche de "perspective communautaire", « la tendance spontanée à l'agrégation des communautés immigrées devient l'objet sociologique et toute la recherche gravite autour de leur dynamique de fonctionnement communautaire, des mécanismes d'intégration, de socialisation ou d'exclusion des membres » (TIMÉRA, 1993 : 43). Certains partisans de cette orientation —souvent d'inspiration marxiste— abordent le phénomène migratoire selon une approche dynamique ; ils estiment que la migration et le développement relèvent d'un processus de transformation des sociétés traditionnelles (MEILLASSOUX, COPANs, AMSELLE, ADEPOJU). Cette approche macro-économique, fondée sur la domination et l'exploitation d'un groupe par un autre, pose le problème du centre (pays développés) et de la périphérie (pays en voie de développement) (AMIN, 1974 ; MEILLASSOUX, 1975 et 1982). Cependant, dans les migrations africaines cette approche macro-économique ne se révèle pas toujours pertinente. En effet, la migration des ressortissants de la vallée vers des pays africains notamment n'obéit pas nécessairement à cette exigence. Les phénomènes d'attraction / répulsion économique n'expliquent pas tous les choix migratoires en situation. Sinon, comment s'explique l'importante migration des ressortissants de Galoya vers la

---

29 Ces deux conceptions qui se situent en amont même du phénomène migratoire renvoient à «deux niveaux d'analyse : une approche micro-sociale (ou plutôt micro-économique) en termes individuels, et une approche macro-sociale en termes structurels» GUILMOTO et DUPONT, 1995). Ces chercheurs conseillent, pour une synthèse des approches et explication de la migration, de se reporter à CHAPPMAN et PROTHERO (1985), LE BRIS, PONTIE et QUESNEL (1986), SKELDON (1990) et sur les différents cadres théoriques de la migration et de leurs divergences, se reporter à MASSEY (1990).

Gambie, la Mauritanie, pays qui ne sont pas plus viables économiquement que leur voisin le Sénégal ?

D'autres chercheurs envisagent l'étude de la migration dans le sens de production de main-d'oeuvre. Cet aspect se rencontre plus dans le cadre des rapports entre pays d'immigration et pays d'émigration (sous-développés). Ces deux approches « constituent toutes les deux des approches macro-économiques dont l'enjeu est la compréhension du rapport entre les zones d'immigration (pays développés, du centre) et les zones d'émigration (pays sous-développés, de la périphérie) entre formations sociales » (TIMERA, 1993 : 44). Ce premier type se présente comme le résultat de contraintes communautaires qui s'inscrit au-delà de l'action individuelle.

Quant au second type d'approche il privilégie l'étude de l'individu, dans l'explication des situations migratoires, comme principal acteur au détriment de la communauté. Cette approche accorde plus d'importance à la réalité et à l'autonomie des sujets ; elle met en avant les choix individuels dans la perspective de tout détachement à l'emprise communautaire. Ainsi, contrairement à la théorie de la dépendance qui met l'accent sur la communauté, les modèles économistes néo-classiques accordent plus d'importance à l'individu. Or, le modèle micro-individualiste dont TODARO a expliqué le sens oublie qu'«en Afrique certains actes même individuels, sont souvent posés dans un contexte familial» (LUTUTALA, 1995 : 399). Cependant, au-delà des différences de perspective méthodologique, ces deux approches[30] ne sont pas antinomiques sur le terrain. Elles se complètent plus qu'elles ne s'excluent.

---

30 Pour une revue critique des approches et théories explicatives des migrations, voir GUILMOTO et DUPONT, 1995.

Pourtant, en dépit d'une nette tendance vers l'interdisciplinarité[31] en sciences sociales, certaines recherches n'en continuent pas moins aujourd'hui encore d'ignorer ou tout au moins de ne pas prendre en compte les méthodes d'une discipline voisine. Ce faisant, ces recherches s'emploient, d'un point de vue réducteur, à analyser un seul aspect du phénomène. C'est ainsi que des géographes[32] continuent d'étudier la migration dans son rapport strict avec le milieu naturel. Ils la considèrent principalement comme un déplacement dans l'espace physique. Pour leur part, certains démographes et certains économistes ont une vision plutôt "comptable" des migrations : les premiers analysent les flux de personnes et les seconds ceux des biens. Quant aux anthropologues et sociologues, ils continuent d'afficher des divergences souvent non nécessaires[33]. En effet, certains anthropologues continuent de voir d'un mauvais œil l'utilisation des statistiques dans leur approche de la migration ; ce qui semble être mieux toléré dans les différentes branches de la sociologie. Enfin, d'intéressantes études de psychologues et de psychosociologues[34] ont permis une plus grande compréhension du phénomène de la migration sans pour autant parvenir à remettre en cause certaines divergences d'écoles.

---

[31] Pour Bourdieu la pratique de l'interdisciplinarité correspond à la théorisation de la pratique.

[32] La flexibilité des frontières disciplinaires nous conduit à parler de certains géographes pour ne pas dire les géographes, ce qui est valable pour les autres domaines, puisque les territoires des disciplines sont aujourd'hui plus que jamais très fluctuants. Ce qui ne signifie pas nier l'existence des spécificités mais reconnaître que toute approche pour analyser les migrations qui ne prend en compte qu'une seule discipline risque de ne saisir la réalité qu'elle étudie que de manière fragmentaire. Voir l'introduction de E.LEBRIS, G.PONTIE et A.QUESNEL, pp 7-24 in Migrations togolaises, 1986 : 385.

[33] Bien que se situant dans une problématique qui n'est pas en rapport avec celle de la migration, l'importante contribution théorique de GOFFMAN, dans le but du rapprochement entre ces deux disciplines, permet de relativiser les différences entre l'anthropologie et la sociologie.

[34] La contribution de Déniel en Afrique est l'une des premières et des plus importantes dans ce cadre.

Mais, comment les cloisonnements disciplinaires constatés, dans le champ théorique de la migration, ont-ils affecté, d'une manière ou d'une autre, la recherche sur ce thème en Afrique et notamment au Sénégal ? Comment les recherches sur le continent ont-elles abordé les questions des migrations ? Qu'est-ce qu'elles ont privilégié ? Pourquoi ?

En Afrique, le Ghana, le Nigeria et notamment les pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc) ont retenu l'attention des spécialistes de la migration internationale ; le Ghana et la Côte-d'Ivoire pour leur rôle de pays d'immigration des planteurs de café et de cacao[35] provenant des autres pays africains. De très nombreuses études ont été conduites au Ghana, notamment par des chercheurs anglo-saxons particulièrement à la suite des expulsions du Ghana et du Nigeria.

Pour leur part, les pays du Maghreb sont les principaux exportateurs de main-d'oeuvre à bon marché pour alimenter les besoins des usines de l'hexagone en main-d'œuvre[36] . L'ancienneté et la profondeur des relations entre l'Algérie et la France, l'importance des flux migratoires, financiers et l'intense circulation

---

[35] Au lendemain des Indépendances, le rôle de pays d'immigration des ressortissants de l'Afrique de l'Ouest qui était préalablement dévolu au Ghana revient à la Côte-d'Ivoire (TOURÉ et FADAYOMI, 1993 : 334). Ce pays est devenu le principal pays d'accueil des resortissantsouest-africains. L'importance des études consacrées au Ghana et au Nigeria ne s'explique pas seulement par le rôle économique qu'ont joué ces pays, mais elle est à rechercher dans les politiques de recherche mises en place par la Grande Bretagne, leur ancien pays colonisateur.

[36] Selon l'exploitation par l'INSEE des données de recensement de 1990, les Algériens (614 000) et les Marocains (572 000) forment respectivement le deuxième et le troisième contingent le plus important parmi les immigrés en France après les Portugais (650 000) ; ils se placent ainsi loin devant les Italiens (253 000), les Espagnols (216 000) et les Turcs (198 000) (Sources OMI).

des migrants entre leurs pays d'origine et leurs pays d'immigration ont entraîné la réalisation d'importantes études sur ce thème[37].

Au Sénégal, bien que la migration soit non moins ancienne, elle n'est devenue un objet d'étude que dans les années 1970. Globalement les études sur les migrants qui sont souvent réalisées au Nord se sont plutôt préoccupées, sinon à s'interroger sur les conditions d'insertion des migrants, du moins à déterminer les raisons qui ont conduit ces populations à migrer. Elles restent cependant très dépendantes de la situation économique qui prévaut dans l'hexagone. L'arrêt officiel de l'immigration des travailleurs vers la France et son corollaire (le regroupement familial) ont rendu les migrants beaucoup plus visibles et semblent avoir été les leviers qui ont transformé la migration au départ tournante en une migration quelquefois définitive, ou tout au moins durable. Les grèves de la Sonacotra pour s'insurger contre les conditions très précaires de logement des émigrés dans les années 1960 semblent avoir constitué les principaux motifs de l'intérêt qu'a suscité la présence étrangère dans ce pays. Déjà, au départ des régions d'origine, la sécheresse de 1968 avait prédisposé de nombreuses populations à prendre le chemin de l'exil. L'arrivée des femmes (avec ou sans enfants) venues rejoindre leurs maris a largement contribué à la visibilité des migrants qui, en raison de la "crise" économique, sont souvent

---

[37]La recherche pour se faire doit être financée et les bailleurs de fonds ne soutiennent que les pouvoirs publics qui, dans le cadre de la migration, essaient de résoudre le "problème" lié aux déplacements des populations, car pour eux la migration constitue un réel problème (l'afflux d'étrangers sur leurs territoires). Mais, ce que ces travaux ne rendent pas suffisamment compte (et nous y reviendrons) c'est que les migrants qui sont au Nord proviennent souvent, de plus en plus, non seulement des pays du Sud mais y transitent après une première migration. Ici le Sud ne signifie pas seulement le pays de départ (le Sénégal) mais également concerne les différents pays de transit (Côte-d'Ivoire, Cameroun, Gabon, Congo, Zaïre...).

victimes de stigmatisation de plus en plus virulente de la part de certains groupes qui sont loin d'être marginaux[38].

La plupart des études sur les migrations au départ du Sénégal ont revêtu deux caractéristiques essentielles : interne et transnationale. La première se subdivise en deux niveaux : l'un, intrarural, et décrivant la migration saisonnière (ROCH, 1974 ; DAVID, 1981); l'autre, analysant et jetant les contours d'une migration interne[39] , avec une organisation en réseau, s'intéresse à expliquer les conditions socio-professionnelles des migrants dans une situation d'urbanisation (DIOP, 1965 ; LERICOLLAIS et VERNIÈRE, 1975). Quant aux études sur la migration transnationale, elles se sont d'abord préoccupées à présenter les raisons qui font que des individus, ou des familles, quittent leur terroir pour s'installer, provisoirement ou durablement, dans un autre milieu.

Plusieurs travaux sur les migrations[40] ont eu pour cadre d'étude la vallée du fleuve puisqu'il s'agit d'une des régions les plus touchées par ce phénomène. Des études sur des questions relatives à la migration, aux relations entre les migrations économiques et la culture arachidière (ROCH, 1974), ont été conduites en pays wolof notamment en milieu *muride*. Toutefois, au regard de l'importance de la littérature sur les migrations au départ de la vallée, notre

---

[38] Le front national représente actuellement près de 15% de l'électorat français.

[39] A distinguer des migrations de peuplement qui revêtent très vite souvent un caractère définitif ; il s'agit ici d'une migration courte dans la distance comme dans la durée et donc qui prévoit généralement un retour rapide.

[40] Pour une bibliographie sur les migrations au Sénégal de 1960 à 1991, voir GUILMOTO, 1992 : 13-18. Pour plus de détails sur les migrations internes au Sénégal, voir la thèse de GUÈYE en 1986 et son article en 1989 : 24-33. Son premier travail est une synthèse des migrations internes au Sénégal de 1960-1980. Pour le second, l'auteur procède à une analyse spatiale de la migration basée sur le découpage administratif du Sénégal à travers les recencements et enquêtes effectués par la direction de la Statistique de 1960 à 1988.

propos est moins de procéder à l'inventaire des travaux concernant cette région que de faire l'état de la question sur les migrations et les conséquences socio-économiques qu'elles engendrent.

1.2.1. Principaux déterminants de la migration

La plupart des études sur la migration au départ de la vallée se sont surtout intéressées à déterminer les raisons qui poussent les «gens du fleuve» à quitter leur terroir. Bénéficiant d'un phénomène de mode intellectuel[41] , des études (de) marxistes se sont penchées sur les phénomènes migratoires pour en déterminer les causes. Pour elles, la migration résulte des inégalités entre pays «développés» ou centre et pays «en voie de développement» ou périphérie (AMIN, 1974). S'inspirant profondément du phénomène de la «lutte des contraires», d'autres tenants de l'approche marxiste ont également mis l'accent sur la nécessaire opposition entre les différentes classes sociales qui composent la société (MEILLASSOUX, 1975 ; AMSELLE, 1976).

Les causes de la migration sont multiples et variées. Après LUTUTALA, nous retenons que certains chercheurs ont plutôt essayé d'inventorier les différentes caractéristiques et facteurs explicatifs de la migration. D'autres [42] ont procédé à une sorte de catégorisation disciplinaire et quelques-uns «encore ont distingué deux grands types de modèles : les modèles descriptifs (qui visent à décrire les niveaux et caractéristiques du phénomène) et les modèles

---

41 Jusqu'au début des années 1980, la théorie marxiste était incontournable, dans les milieux d'intellectuels africains ou africanistes, pour l'analyse des phénomènes sociaux en Afrique.

42 Voir LEBRIS (E.), PONTIE (G.) et QUESNEL (A.), 1993 – «Introduction», in Migrations togolaises, pp : 9-15.

explicatifs (qui expliquent ces caractéristiques)» (LUTUTALA, 1995 : 393). C'est ainsi que pour LUTUTALA, «en dépit de la diversité des approches, les modèles explicatifs se distinguent soit par le niveau d'analyse (individualiste ou agrégatif), soit par l'approche explicative (marxiste ou structuro-fonctionnaliste), soit enfin par le type de variables (économiques ou générales)»(LUTUTALA, 1995 : 394).

Cependant, dans le cadre africain, ces différents modèles explicatifs [43] ont été créés plutôt pour caractériser les migrations rurales-urbaines. Or, bien que ces modèles puissent être transposés dans le cadre de la migration internationale, il importe d'émettre des nuances dans la mesure où les deux réalités font intervenir quelquefois des situations différentes. Ainsi par exemple, la différence qui existe entre les migrations des ressortissants de la moyenne vallée du fleuve Sénégal vers Dakar et celles vers Yaoundé (au Cameroun) sont —outre la distance géographique— une distance sociale. En effet, le contrôle social est plus rigoureux dans la capitale sénégalaise —ne serait-ce que parce que le nombre de personnes pouvant exercer un contrôle social sur le migrant est plus important— qu'à l'étranger. Il est possible d'évoquer, dans certains cas l'usage d'une langue différente des langues du terroir auxquelles les migrants pouvaient être habitués.

---

[43] Pour une synthèse-critique des modèles explicatifs, voir le tableau de la catégorisation des modèles explicatifs des migrations africaines proposé par LUTUTALA (1995 : 395). Ce chercheur retient à partir d'une grille d'analyse qu'il a construite, quatre approches explicatives : les approches démographique, structuro-fonctionaliste, psychoculturaliste et matérialiste dialectique.

1.2.1.1. Les premiers motifs des déplacements des gens du fleuve

Les premiers motifs de déplacements des ressortissants de la vallée pourraient être qualifiés de causes traditionnelles ou anciennes dans la seule mesure où ils appartiennent essentiellement au passé : soit qu'ils n'existent plus ou soit qu'ils ont désormais moins d'impact sur les mouvements migratoires actuels.

Traditionnellement, les migrations étaient liées aux exigences du commerce transsaharien puis atlantique d'une part et, d'autre part. aux facteurs religieux. Selon de nombreux travaux historiques, si la relative prospérité économique que cette région a connu, par intermittence, a permis l'immigration de certaines populations venues s'y réfugier, des reflux importants vers d'autres horizons ont marqué, de manière décisive, l'histoire de la région.

1.2.1.1.1. Commerces transsaharien et atlantique

Le commerce transsaharien a concerné essentiellement l'ethnie *Soninke* (BATHILY, 1989). La moyenne vallée et le delta ont été moins touchés par le circuit des échanges qui avait lieu le long du fleuve Sénégal. Dès le XVIe siècle, le commerce atlantique —connu sous le nom de traite négrière [44]— en créant une importante hémorragie démographique dans la vallée a été à l'origine de la "crise" agricole de XVIIIe siècle (BATHILY, 1989). En cela, ces deux événements ont occasionné une importante désorganisation socio-politique et économique dans la région. Ce qui a conduit certaines populations sur les chemins de l'exode.

---

[44]La découverte et l'installation des premiers occupants dès le XVe siècle ont été à l'origine de la traite négrière. La première compagnie pour l'importation des Noirs est créée au Portugal en 1444 (Du XVe au début du XIXe siècle. La traite négrière. Paroxysme et recul, Paris, Hatier, 1967, sous la direction de A..M..MBow, J.Ki-Zerbo, J.Devisse, 255 p. (Hist.4 e)

1.2.1.1.2. Facteurs religieux

Le prosélytisme religieux (BOUTILLIER, CANTRELLE et al., 1962 ; DIOP, 1965 ; POLLET et WINTER, 1971 ; BATHILY, 1985 ; KANE, 1987) a été un facteur encore plus déterminant que l'activité commerciale dans les premiers déplacements des habitants de la vallée.

Elhadj Cheikh Oumar TALL, l'un des plus grands héros de «l'islam noir» (MONTEIL, 1964), a mené la guerre sainte (1850-1890). Son combat a dépassé le cadre de la vallée pour épouser les contours de l'Ex-Afrique Occidentale Française (A.O.F.) voire au-delà, jusqu'aux confins de l'Ex-Afrique Équatoriale Française (A.E.F.). Le *fergo* oumarien (départ du "commandeur de l'islam" sous la pression des autorités coloniales vers le Mali) a drainé l'exode de plusieurs milliers de personnes. Conscient du rapport inégal entre son armée et celle des colonisateurs, Cheikh Oumar TALL a autorisé ses fidèles à émigrer dans une région où ils pourraient vivre selon les prescriptions divines telles qu'elles sont contenues dans la religion islamique. Les auteurs ne s'accordent pas sur le nombre exact d'individus concernés. Les sources les plus concordantes parlent de près de 50 000 personnes qui ont suivi Elhadj Oumar Tall dans sa *jihad*. A la fin de la colonisation, on compte plusieurs familles, qui constituent le prolongement du fergo oumarien, installées un peu partout en Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest (Mali, Côte-d'Ivoire, Sierra Leone, Nigeria). Quelques-unes ont par la suite contribué à accueillir des migrants sénégalais qui sont arrivés au lendemain de l'Indépendance du Sénégal.

Les déplacements qui ont suivi le départ de Sérigne Ahmadou Bamba (dont les origines remontent au *Fuuta*) de Thieyène à Diourbel, bien que

numériquement moins importants que ceux issus du *fergo* oumarien, peuvent être considérés également comme un moment important dans le cadre des migrations de population. De plus, à son retour au Sénégal en 1902, après un exil de 7 ans passés au Gabon où l'administration coloniale l'avait placé, ce n'est pas seulement le «Saint» mais aussi le «martyr du colonialisme» que les populations sénégalaises, composées de disciples qui affluent de toutes parts, ont accueilli (COULON, 1981 : 75).

D'une ampleur moins importante numériquement parlant, tout au moins à ses débuts, l'installation de Elhadj Malick SY en 1895 à NDiarnde dans le Cayor, a entraîné le ralliement de plusieurs disciples. De nombreuses familles originaires de la vallée ont suivi la famille de leur marabout notamment après qu'il se soit fixé à Tivaouane en 1902.

Elhadj NIASS s'installe en 1910 à Kaolack avec de nombreux adeptes. Aujourd'hui, on retrouve d'importants groupes de disciples aux États-Unis, au Nigeria et au Cameroun depuis 1972[45].

De nombreux fidèles ont également suivi le marabout de Madina Gounass. Aujourd'hui encore de nombreuses populations, qui se réclament de *Gunasiyankoobe,* affluent vers ce lieu pour y effectuer un pèlerinage annuel.

Les migrations religieuses ont essentiellement eu lieu pendant la période coloniale. Cependant, certains déplacements apparemment religieux avaient

---

[45]Lors de notre mission au Cameroun, nous avons pu rencontrer celui qui a introduit cette autre variance de la confrérie tidiane dans ce pays. Voir dans la troisième partie sur le chapitre consacré à la contribution des Sénégalais à l'introduction de l'islam confrérique au Cameroun.

pour motifs non avoués les guerres fratricides pouvant concerner, dans certains cas, des parents très proches (frères de même père). Les phénomènes de maraboutage ont, dans une moindre mesure, eu comme conséquence le départ et l'installation d'une partie des familles victimes hors du milieu d'origine. Aujourd'hui encore, on retrouve quelques cas qui relèvent de cette situation. Mais, l'essentiel des mouvements migratoires, découlant des causes dites traditionnelles, relèvent des conséquences de la colonisation.

1.2.1.1.3. Colonisation

La période coloniale et les politiques économique et sociale menées alors ont été aussi très déterminantes dans les déplacements des gens de la vallée du fleuve Sénégal. Pour DELAUNAY les migrations des gens du fleuve étaient liées à la participation des paysans au mode de production capitaliste. Dès la moitié du XIXe siècle, la politique coloniale a mis l'accent sur la rentabilisation des pôles de croissance qui s'appuient essentiellement sur la culture de l'arachide au détriment des cultures vivrières. Vers 1860, le transfert du pôle économique de la vallée du fleuve Sénégal vers les campagnes du centre-ouest du pays, appelées «bassin arachidier» [46] consacre la volonté politique de l'administration coloniale qui a renoncé à s'investir dans le développement de la vallée. Le déclin économique de la vallée, comme cause et conséquence [47] de certains départs, a joué un rôle déterminant dans l'évolution des flux migratoires. De même, la

---

[46] Le bassin arachidier concerne trois grandes régions productrices de l'arachide : Sine-Saloum (Kaolack), Diourbel et Thiès ; dans une acception plus large, elle englobe aussi le département de Tambacounda au Sénégal oriental et une partie de la Casamance (ROCH, op.cit.).

[47] Ce déclin de l'économie régionale est principalement dû «à l'absence de plus en plus pesante de la force de travail à la suite de l'élargissement des flux migratoires, et à la désorganisation du système productif, à la suite de l'émancipation des esclaves, enfin à l'abandon de spéculations non concurrentielles (arachides et coton)». (WEIGEL, 1982 : 22)

construction des lignes du chemin de fer reliant Da*kar* à Saint-Louis en 1886, Thiès à Kayes en 1923 au profit de la voie fluviale acheva le délaissement économique de la haute vallée. Cette marginalisation économique n'a profondément touché le *Fuuta* qu'à partir des années 1940. La monétarisation de l'économie de cette région (l'introduction des produits manufacturiers) a transformé celle-ci en une véritable réserve destinée à alimenter le bassin arachidier en main-d'œuvre.

Incorporée désormais dans le système économique dit de marché, la vallée du fleuve savait que l'acquisition du monétaire devenu introuvable sur place nécessitait quelques déplacements. La monétarisation de l'économie l'a contrainte à l'exportation de ses forces actives pour maximiser ses chances sur le marché du travail. Le paysan de la vallée devenait conscient que le système économique dans lequel il évoluait l'obligeait, de plus en plus, à dépendre des dividendes de la migration. Pour ce faire, le chemin de la migration est devenu la seule alternative après l'introduction de l'impôt de capitation, pour acheter des vêtements et, éventuellement, afin de combler le déficit vivrier en période de soudure. Certains auteurs en situent là l'origine de la migration. Pour eux, «elle est à rechercher dans l'instauration, lors de l'époque coloniale, de l'impôt, qui provoqua artificiellement un déficit monétaire dans une économie non marchande. Les productions locales, écoulées par l'économie de traite, étaient insuffisantes pour générer les revenus nécessaires. Le caractère saisonnier du travail agricole et les fréquentes périodes de sous-emploi autorisaient des mouvements migratoires temporaires de main-d'œuvre hors du *Fuuta* ; du fait des "crises" récurrentes de l'économie agricole (mauvais hivernages, cures insuffisantes, ravages dus aux acridiens etc.), la main-d'œuvre pouvait également se libérer en cas d'échec des cultures». (BOIVIN et al., 1995 : 408-409). Pour d'autres «au moment où la culture de l'arachide créait la prospérité au Sénégal central atlantique, centre de gravité économique, les régions périphériques, pour

ne pas dire frontalières, perdaient de leur vitalité et plongeaient dans une profonde léthargie». (TOURÉ et FADAYOMI, 1993 : 123).

Cependant, la migration ne doit pas nécessairement être reliée aux conséquences du transfert du pôle économique de cette région. D'autres raisons semblent avoir été tout aussi déterminantes. En effet, si, suivant ces intérêts, la colonisation a pu orienter les mouvements migratoires vers des directions qu'elle a choisies (construction des voies ferrées, culture de l'arachide), la fin de la colonisation n'a pas signifié pour autant l'arrêt des migrations des gens de la vallée. Au contraire, les mouvements de populations à partir de la vallée se sont même développés.

1.2.1.2. Causes contemporaines

Dans la définition que nous donnons aux causes contemporaines, il y a l'idée de pérennité, c'est-à-dire que ces causes ont eu un impact déterminant dans la migration actuelle.

1.2.1.2.1. Facteurs économiques

Les causes économiques sont celles qui réalisent la plus grande unanimité entre les spécialistes des migrations. Quel que soit le niveau explicatif retenu, les chercheurs reconnaissent que la rationalité économique explique en grande partie les comportements des individus dans leur propension à migrer. Même les chercheurs mettant en avant les raisons psychologiques (ADEPOJU, 1986 ; DENIEL, 1985) ou climatiques occasionnées par la sécheresse (LERICOLLAIS, 1975), reconnaissent la grande importance des raisons économiques (DIOP, 1965; AMIN 1974 ; MEILLASSOUX 1975 ; AMSELLE, 1976 ; MINVIELLE 1976-

1985 ; WEIGEL 1982 ; DELAUNAY 1984...). Ils conviennent que les migrants sont des travailleurs qui tentent de monnayer leur force de travail en dehors de leur milieu d'origine. L'enquête de DIOP (1965) sur les *Toucouleur* à Dakar montre «que c'est essentiellement pour des motifs d'ordre économique que les *Toucouleur* sortent de leur pays : 94 % des hommes interrogés affirment qu'ils sont venus à Dakar pour chercher du travail». Dans cette logique on distingue deux modèles dominants privilégiant les déterminants économiques : les modèles macro-économiques et les modèles micro-économiques.

De manière globale, la migration est présentée comme une tentative de réponse face aux facteurs de répulsion dans les zones de départ ou «push factors» et d'attraction dans les régions d'arrivée ou «pull back factors». Cette explication est sous-tendue par la théorie de LEE (1966) qui —s'appuyant sur les lois de RAVENSTEIN — divise « les forces qui exercent une influence sur les perceptions des migrants en facteurs de répulsion et facteurs d'attraction ». (OBERAI, 1989 : 31). Il distingue quatre catégories qui, selon lui, poussent les individus à migrer : les facteurs de répulsion ou *push* (MITCHELL, 1970) et les facteurs d'attraction *Pull effect* , les obstacles qui interviennent et les facteurs personnels. Une telle orientation rejoint le modèle de migration rurale/urbaine construit par TODARO (1969, 1976). Ce modèle qui est une extension de celui de SJAASTARD, considère la décision de migrer comme une sorte d'évaluation qui dépend du potentiel des revenus escomptés par le migrant (OBERAI, 1989 : 85).

Dans la vallée du fleuve Sénégal, les causes économiques se sont manifestées par la dégradation des conditions climatiques. En effet, la "crise" écologique —résultat des sécheresses, 1968 et 1973, 1980— en entraînant une

dégradation sensible des ressources agricoles, a conduit les habitants de la région [48] à recourir, de manière régulière, à la migration.

1.2.1.2.2. Sécheresse

Plusieurs cycles de sécheresse [49] se sont succédés. Par leurs effets négatifs sur le cheptel (SANTOIR, 1983 : 185) et la grande "crise" climatique qu'elles ont engendrées, les sécheresses de 1968 et 1973 semblent être les plus sévères que le *Fuuta* n'ait jamais connu. La production agricole ne couvre plus les besoins essentiels de la famille et ne permet plus d'assurer la dot qui étaient constituée de quelques têtes de bœufs. Or, en décimant le cheptel, la sécheresse rend nécessaire la recherche du numéraire pour permettre aux jeunes de pouvoir se marier. La dégradation des écosystèmes et des systèmes de culture, le caractère aléatoire des récoltes sont quelques-uns des déterminants de la migration. De plus, en 1973 avec la grande "crise" climatique, les migrations ont redoublé d'intensité et se sont élargies à de nouvelles couches de population.

La dégradation de l'écosystème en précarisant la situation des paysans dont la vie dépendait systématiquement des cycles pluviométriques a prédestiné ceux-ci sur le chemin de l'exil. Une telle analyse rejoint les lois de la migration de RAVENSTEIN (1885, 1889) qui expliquent les migrations comme un déplacement spatial de régions économiquement pauvres vers celles où

---

[48] Dans le groupe des peul, LERICOLLAIS et SANTOIR soutiennent dans leurs travaux que c'est moins l'attrait des modes de vie sédentaires que la disparition du bétail qui a favorisé la fixation des peul en ville et le changement de leur mode de vie en devenant des cultivateurs.

[49] Avant la sécheresse de 1968, le *Fuuta* a connu de grandes famines consécutives aux guerres et particulièrement aux épidémies des années 1870. Déjà, en 1914 (hitande maroodji) et plus tard en 1935 (hitande thiolli c'est-à-dire année des mange-mils, en référence à la destruction par les oiseaux de toutes les récoltes), la région n'a trouvé son salut alimentaire que dans la distribution de riz assurée par les autorités coloniales.

l'opportunité d'exercer une activité professionnelle est réelle (OBERAI, 1989 : 85).

Cependant une des limites des modèles micro et macro est de ne pas envisager d'autres niveaux d'analyse, pouvant être aussi déterminants, qu'économiques c'est-à-dire que les migrants s'en vont uniquement parce que les conditions économiques sont défavorables.

1.2.1.2.3. Facteurs psycho-sociologiques

Des raisons non économiques conduisent également des gens à quitter provisoirement ou durablement leurs lieux d'origine. L'histoire et la géographie de peuplement de certains groupes ethniques peuvent constituer d'importants motifs de mobilités. A force d'envoyer ses ressortissants en migration, certaines sociétés ont transformé le phénomène de la migration en habitude. En effet, «des causes anciennes ont créé un contexte historique qui a transformé la migration en habitude et qui l'a très fortement orientée vers l'extérieur ; mais cela ne suffit pas à expliquer la permanence du phénomène, son accroissement sensible au fil des années... » (TROUVE et BESSAT, 1982, in *Gaude*, p 255). Parallèlement aux facteurs répulsifs, d'autres facteurs attirent les émigrés vers des (centres urbains) zones d'immigration. Les tenants d'une telle explication —dont certains se rattachent au courant des économistes néo-classiques— considèrent que « les migrants s'en vont puisque, à travers leurs contacts avec l'économie coloniale, ils ont acquis de "nouveaux besoins" de consommation (tissu, thé, savon, et produits manufacturés d'origine européenne en général) » (MANCHUELLE, 1993 : 2).

Ces facteurs psychosociologiques présentent la migration en terme de motivations. Certaines couches sociales défavorisées (cadets et «esclaves») trouvent dans la migration un moyen d'échapper à l'exploitation dont ils peuvent être victimes. Pour les cadets, la migration est une chance pour accéder plus rapidement à une autonomie vis-à-vis des aînés ; pour les anciens «esclaves», la possibilité d'échapper à leur condition servile.

L'opposition aîné/cadet (ROCHETEAU, 1973), homme/femme, scolarisé/non scolarisé permet d'expliquer des comportements migratoires qui relèvent de la volonté de certains migrants de se libérer de la communauté traditionnelle (ROUCH, 1960). Cette volonté de distanciation vis-à-vis de la société d'origine semble être très développée en milieu *haalpulaar* aussi bien chez les *Soninke*. Dans le cadre de l'organisation sociale traditionnelle de ces deux groupes ethniques, les pratiques ostentatoires et de thésaurisation sont plus fortement liées à une volonté des hommes, des nobles et des aînés de reproduire l'organisation sociale inégalitaire (WEIGEL, 1982).

Outre cette volonté des uns d'échapper au contrôle social et des autres de les maintenir, les zones d'arrivée exercent aussi une forte attraction sur les jeunes. Les migrants qui, à leur retour, racontent avec magnificence la vie qu'ils menaient en migration ont largement participé à créer le mythe du migrant. Dès lors ils deviennent des «modèles identificatoires», des personnes qui incarnent le mieux la modernisation. Cette apologie de la migration est résumée par Abdoulaye Bara DIOP (1965) qui cite certains originaires de la vallée :

«Nos parents sont de grands causeurs. Même ceux d'entre eux qui chôment pendant des années dans les villes et y mènent une vie misérable, une fois de retour, embellissent prodigieusement les choses et donnent à tous ceux qui les

écoutent le désir ardent de connaître ces villes lointaines. Et nos jeunes femmes en pilant le mil chantent avec nostalgie :

Mi yahat N'Dar tan,

ma N'Dakaru

Abidja woni leydi m'belndi

(J'irai certainement à Saint-Louis

Sinon à Dakar

Abidjan est le pays de cocagne.)».

Le silence sur les conditions résidentielles et professionnelles réelles des migrants renforce le désir des jeunes qui veulent découvrir la vie souvent présentée comme paradisiaque dans les lieux d'immigration. Pour maintenir le mystère qui entoure leur situation, les migrants revenus au village ne doivent jamais se plaindre. Au contraire, ils doivent raconter les avantages de la ville en évitant soigneusement de parler des difficultés endurées. L'essentiel étant de bien paraître même au prix d'une grande prodigalité [50] . La réussite du migrant —réelle ou simulée— n'engage pas que sa personne mais implique également la notoriété de toute sa famille.

Cette cause a, par le passé, retenu l'attention des chercheurs (ADEPOJU, 1986); mais, aujourd'hui, l'attrait de la ville semble de moins en moins déterminant. L'image du «migrant-démiurge» est de plus en plus, très

---

[50]Cette ostentation caractérise la relative nouvelle migration des Wolof en Italie et aux États-Unis (années 1980). Certaines filles de la région de Louga ne cachent pas, aujourd'hui, leur désir de se marier avec un émigré en Italie ou aux États-Unis. Cette situation rappelle celle observable au milieu des année 1970 —de manière moins forte— chez certains migrants de la vallée. Et c'est cette situation qui continue de prévaloir alors que la réalité a changé.

sérieusement, battue en brèche par deux raisons complémentaires : la généralisation de la migration et la "crise" migratoire dans les pays d'immigration traditionnels qui renvoient, de plus en plus, à l'image d'une migration en difficulté, dans les flux du Sud comme dans ceux du Nord. L'élargissement de la migration à toutes les couches sociales, la "crise" économique qui se traduit, de plus en plus, par des situations d'échec de certains émigrés et le changement de discours sur la réalité migratoire sont autant de raisons qui contribuent à modifier, tout au moins à relativiser, l'idée falsifiée que les non-migrants ont souvent de la migration. Cette évolution des mentalités n'a pas été brusque ; elle a connu un long processus de démystification. De plus, outre que la généralisation de la migration a produit une certaine banalisation des départs vers la Côte-d'Ivoire, le Congo, le Gabon, le Zaïre et la France, elle a contribué avec la participation des femmes à la démystification de la migration et à travers elle, les migrants. On ne va plus dans ces pays dans l'espoir d'accéder à une vie idyllique mais parce que l'on a pas le choix. Le seul espoir qui existe pour les migrants qui essaient de gagner d'autres pays est celui que "l'ailleurs" que l'on n'a pas vu est toujours plus supportable que la situation que l'on est en train de vivre dans son propre pays. En participant à la migration internationale, les femmes ont beaucoup contribué à objectiver les discours sur les conditions de vie des migrants. Si au départ de leur migration, les femmes, à l'image des premiers migrants, ont embelli l'étranger en racontant leur vie de là-bas à leurs "copines" qui n'y sont pas allées, de plus en plus, leur discours devient mitigé voire stigmatisant. D'un autre côté, connaissant exactement le travail de leurs maris pour y avoir été ou pour l'avoir appris auprès des copines déjà migrantes, les femmes, comme la plupart des non migrants savent que la migration n'est pas ce paradis tant recherché.

D'autres causes qui peuvent être qualifiées de secondaires —puisque non nécessaires, dans le sens de pouvant pas ne pas être— peuvent être retenues : la

scolarisation[51], l'effet de mode ; la réalisation de la route goudronnée entre Dakar et la Vallée (1972) qui, sans être une cause à part entière, a facilité certains déplacements.

Certains auteurs (LERICOLLAIS, depuis 1974) ont ajouté aux explications économiques et psychosociales des motifs d'ordre démographique. Ils ont expliqué la migration comme le résultat de la pression foncière liée aux déséquilibres écologiques. Ils présentent l'émigration dans la vallée comme une tentative de réponse face à la croissance démographique [52]. Pour les partisans de cette hypothèse, la pression démographique est responsable du déficit en terre en milieu rural qui, à son tour, détermine la migration. Pour eux, la grande sécheresse des années soixante dix, en entraînant la désertification, a contribué à renforcer les mouvements de population. Or, dans "l'État géomètre", SCHMITZ (1988) montre que la propriété foncière n'est pas le monopole exclusif des nobles et des *Peul*. Ce que soutient également Oumar KANE (1986) quand il note qu'il existe de nombreux *rimbe* qui sont moins [53] nantis que certains anciens captifs ou certains hommes de castes.

1.2.1.2.4. La migration entretient la migration

Il existe encore des causes qui sont plutôt liées à la complexité même du phénomène migratoire. En effet, dans certains cas, les causes peuvent devenir

---

[51] La migration coranique dure souvent moins longtemps et s'inscrit généralement dans un espace géographique plus circonscrit que la migration des jeunes scolarisés de l'école française qui s'effectue essentiellement dans les zones urbaines.

[52] Les mêmes causes ont été retenues par des chercheurs travaillant dans d'autres aires géographiques. Voir MARGUERAT, 1983 (Togo), FRANCQUEVILLE, 1979 (Cameroun).

[53] Des anciens captifs et des castés obtiennent leurs terres soit de leurs anciens maîtres soit sous le régime du *jeyngol* ou feu.

des conséquences et vice-versa. Pour exemple, une des causes essentielles souvent avancées dans l'étude des migrations est que c'est le déficit pluviométrique qui engendre le déficit alimentaire et du coup conduit les populations à s'exiler. Or, en ce qu'elle ponctionne dans la population active, on s'aperçoit que la migration diminue considérablement la main-d'œuvre agricole. Pour compenser leur absence, les migrants envoient de l'argent destiné à payer des gens qui vont travailler dans leurs champs. L'apparition d'une main-d'œuvre importée, maures dans la moyenne vallée (avant les événements mauritano-sénégalais de 1989) et Bambara dans la Haute Vallée, est une conséquence de l'absence des actifs engagés dans une migration de plus en plus lointaine. Toutefois, l'apparition de main-d'oeuvre salariée outre son caractère conjoncturel, constitue un indicateur important sur l'affaiblissement des liens de solidarité entre villageois. Celui-ci s'observe par la diminution du volume de travaux collectifs (MINVIELLE, 1977) qui désormais se monnayent. Mais, l'absence prolongée des migrants agit négativement sur les rendements et par conséquent occasionne de nouvelles migrations.

De plus, l'argent envoyé par les migrants sert aussi à financer la migration de ceux qui, au village, attendent leur tour. En permettant de recruter une main-d'oeuvre étrangère, elle permet à d'autres actifs de prendre le chemin de la migration. Cette imbrication des causes et des conséquences de la migration milite en faveur de l'examen du processus migratoire dans une perspective dynamique afin de mieux mettre en évidence l'imbrication des facteurs économiques, sociaux, culturels, et psychologiques qui conduisent des populations de la vallée à migrer.

Les objectifs que se fixent les migrants au départ évoluent dans le temps. Tout en réglant certains besoins (problèmes vivriers), la migration en crée de nouveaux voire renforce ceux déjà existant (ostentation). On n'a vu dans les

facteurs psycho-sociologiques que la migration crée de nouveaux besoins dont le règlement nécessite des moyens que seule la migration peut régler. C'est cette interrelation que résume Jacques GAUDE quand il écrit que «... les effets ne cessent de déborder les causes, de rétroagir sur elles et même de les produire ; on peut dire même que le résultat co-détermine et remanie ce qui le génère». (GAUDE, 1982 : 8-9). Il s'agit d'un cercle vicieux dont les motifs de départ se confondent quelquefois avec les conséquences qu'ils occasionnent.

1.2.2. Étude des effets de la migration, une orientation peu envisagée

Au Sénégal, rares sont les travaux qui se sont interrogés en même temps sur les causes et les conséquences de la migration (FINDLEY, 1982). Au départ de la vallée, les études sur les migrations internationales ont mis l'accent sur les conditions d'émergence du phénomène mais rarement se sont intéressées aux effets induits par les mouvements de population.

Jacques GAUDE pose deux questions essentielles pour examiner les effets de la migration. D'abord, la migration est-elle un facteur équilibrant ou déséquilibrant ? Ensuite, celle-ci représente-t-elle un coût ou un bénéfice pour la société? Pour l'auteur si l'absence prolongée du migrant du village peut entraîner une pénurie de main-d'œuvre les envois d'argent qu'il assurent peuvent compenser ce déficit.

On retrouve ces deux principales questions qui correspondent à deux types de migrations dans la plupart des travaux sur les effets. Le premier s'intéresse au développement économique : le second concerne celui du changement social. Le premier a plus retenu l'attention des spécialistes. Ceux-ci se sont engagés dans deux principales directions. La première est celle qui a

permis d'analyser l'impact de la migration au niveau des zones de départ. Elle a retenu les effets de l'absence du migrant sur l'organisation agricole et des envois d'argent notamment dans la transformation du bâtiment ou dans l'entretien des ménages. Elle met l'accent sur les relations très étroites entre les migrants et leur lieu d'origine (LERICOLLAIS et VERNIÈRE, 1975 ; FINDLEY, 1982 ; CONDÉ et PAP-SYR, 1986 ; LE BRIS, 1986, DOZON, 1986 ; DUPONT, 1986, GREGORY, 1986 : DUREAU, 1987, LOCOH, 1988 ; NUTTAL, 1989 ; FALL, 1991). Quelques études universitaires récentes se sont penchées sur les impacts des migrations internationales sur les régions d'origine. On peut citer entre autres travaux ceux de Rénald BLION (1990) sur la migration de retour des Burkinabe de Côte-d'Ivoire, de Sidi TRAORÉ (1992) sur l'impact économique de la migration sur la région de Guidimakha mauritanien ; de MBAIPOR DENISE Constance (1994) sur l'impact de l'émigration internationale dans le département de Matam. Quant à la seconde direction, elle a donné l'occasion aux chercheurs qui se sont intéressés aux effets de la migration de s'interroger sur l'insertion des familles sénégalaises dans les milieux d'accueil (essentiellement en France). Cependant, seuls quelques-uns —travaux du Centre de Développement de l'OCDE (1982), de QUIMINAL (1991), de LAVIGNE-DELVILLE (1991), de l'Université de Lille et ceux de l'Institut PANOS (1992)— ont pu se situer en amont et en aval de la migration. Après avoir analysé la situation des migrants dans les pays d'immigration, il serait important à présent de s'interroger [54] sur ce que deviennent les migrants quand ils affirment avoir atteint la «retraite». Cependant, jusque-là les travaux menés par des chercheurs installés au Nord sont souvent des tentatives d'éclairage d'une problématique initiée exclusivement à partir de la situation des émigrés en Europe ; or, il s'agit là plutôt

---

[54] La réactualisation, dans une dizaine d'années, des enquêtes faites par Lericollais et Santoir (1991) pourrait être intéressante dans cette perspective dans laquelle d'ailleurs nous tentons de nous inscrire.

d'une démarche fragmentée qui ne rend pas compte la dynamique migratoire dans sa globalité.

1.2.2.1. Conséquences de l'absence du migrant sur l'organisation agricole

Les migrants originaires de la vallée sont essentiellement des paysans. C'est pourquoi l'essentiel des premiers travaux dans la vallée (LY, 1958 ; RAVAULT, 1964 ; BOUTILLIER, CANTRELLE et al., 1962)[55], ont d'abord décrit l'organisation paysanne des habitants de cette région. Il faut attendre le début des années 1970, au lendemain de la sécheresse de 1968-74, pour que des études spécifiques s'intéressent à déterminer, de manière précise, les conséquences de la migration sur l'organisation agricole. Si la "crise" climatique a renforcé la migration, en retour, cette dernière a eu des répercussions sur l'organisation des activités agricoles de la région. Par son ampleur et ses effets, la migration touche toutes les activités productrices et entraîne d'importantes mutations dans l'organisation sociale de la société de départ.

LERICOLLAIS (1974) s'est beaucoup intéressé aux conséquences de l'émigration sur la production agricole. Avec KANE (1975), il relève trois principaux effets de la migration *Soninke* qui reste globalement valable pour les *Haalpulaar*en.

---

[55]Dans un autre contexte (le Mali), Ibrahima Cissé (1993) retient trois effets souvent induits par les migrations agricoles :

1- amoindrissement des pressions foncières

2- vieillissement de la population et effet sur la fécondité

3- affaiblissement des relations sociales traditionnelles et création de nouvelles structures de solidarité.

D'abord, le premier effet de la migration sur l'organisation de la société de départ est celui occasionné par l'afflux monétaire. L'argent que les migrants envoient sert à acheter les vivres de premières nécessités qui se substituent aux productions traditionnelles. Il servira également à améliorer l'habitat, de thésauriser, comme moyen de promotion, d'investir dans le commerce ou d'acheter des véhicules de transport, voire d'investir dans l'immobilier dans les quartiers de Dakar (VERNIÈRE, 1974 à propos de Fass-Delorme). Enfin, l'argent permet aussi de financer la migration.

Ensuite, le second effet est la régression et la désorganisation des activités productrices : outre son effet dépressif sur l'artisanat, la migration entraîne la diminution de la main-d'œuvre agricole. Pour LERICOLLAIS, les activités agricoles (cultures de saison sèche dans la vallée alluviale, cultures d'hivernage sur les bordures sahéliennes), qui constituent —avec l'élevage et la pêche— les principaux types d'activité dans la vallée, vont être profondément désorganisés du fait de la migration. Face à la persistance de la sécheresse, les premiers aménagements hydro-agricoles voient le jour. Ils vont faire naître un grand espoir auprès des populations de la vallée ; en témoigne l'augmentation rapide et importante des superficies aménagées et exploitées par les paysans qui sont passées d'environ 9 000 ha en 1975 à 35 000 ha en 1988 (SECK, 1991 : 18). Au milieu des années 1980, certaines études considèrent la migration comme un élément entraînant des transformations dans les systèmes de productions (MATHIEU, 1987). Avec l'irrigation, elle constitue les deux réponses opposées à la "crise" de production vivrière (LAVIGNE-DELVILLE, 1991 : 120).

Enfin, le troisième effet concerne les conséquences de l'émigration sur la stratification sociale. En situation migratoire, maîtres et serviteurs vont faire face aux mêmes problèmes inhérents à celui de leur statut de migrant. Donc, outre les

transformations qu'elle permet d'observer dans les systèmes de productions du milieu d'origine, la migration peut également produire une dynamique du changement social. En situation migratoire, le migrant aura à faire face, au moins, à trois types de réactions. Le premier se traduit par le maintien des valeurs et des comportements en vigueur dans la société d'origine. Pour ce faire, le migrant essaie de limiter, autant que possible, ses contacts avec le milieu d'accueil lequel, il est vrai, le rejette souvent. Le second type est fait de résistance au changement que va manifester le migrant face aux attirances vers de nouvelles valeurs diffusées par lieu d'immigration. Le troisième type est le fait que le migrant accepte les valeurs proposées dont certaines pourraient se substituer à ses propres valeurs.

La diffusion des comportements acquis à la suite des contacts avec l'extérieur, ou la simple migration d'une frange importante de la population sont de nature à modifier (soit en renforçant, soit en diminuant) les rapports sociaux. Selon LAVIGNE-DELVILLE, en déstructurant les systèmes de production agricoles, elle conduit donc les aînés à maintenir les femmes et les cadets sur les champs céréaliers au détriment de leur propres champs ; ce qui renforce le désir des cadets de partir en migration dès que possible. Dans le même ordre d'idée, QUIMINAL analyse le renversement de situation dans les rapports sociaux qui résulte des départs des cadets. Elle considère que le pouvoir des aînés ne s'exerce que grâce au consensus entre les différents acteurs sociaux. En effet, puisque les cadets espèrent un jour accéder au statut d'aîné, ils s'emploient à ne pas vider totalement ce statut de sa substance.

1.2.2.2. Impacts de l'absence du migrant au sein des pooye

L'analyse de MEILLASOUX (1977) apporte un éclairage intéressant sur le rôle —souvent peu considéré— que la femme joue dans le cadre de l'économie

domestique. En 1982, WEIGEL élargit son analyse aux autres niveaux de production domestique.

Pour certains démographes, une des conséquences de la migration est l'évolution de la taille des ménages. Ils s'inscrivent ainsi en faux contre ceux qui soutiennent que le modèle de la famille nucléaire serait en progrès. Pour preuve, ils soutiennent (LOCOH, 1988) que si l'on considère n'importe quels pays d'Afrique pour lesquels on dispose de deux observations dans le temps afin de pouvoir les comparer, la taille moyenne des ménages a partout augmenté.

D'autre part, la généralisation de la migration des hommes a produit soit le départ des femmes (FILLIOUD, 1975 ; FINDLEY, 1987), soit la prise en charge, par les femmes restées dans les villages, de la gestion de la famille (FIELOUX, 1985 ; SY, 1989 et 1991 ; SOW 1991). Dans *le pouvoir économique des femmes dans le département de Podor* (1991), la sociologue Fatou Sow démontre que les migrations masculines ont largement contribué à la prise en charge, par les femmes *Haalpulaaren*, de leur destin et de celui de leur communauté. Elle explique comment l'absence des hommes dans les villages a rendu plus que nécessaire la force de travail des femmes, non seulement au sein de la famille, mais aussi au-delà de la sphère domestique en contribuant à l'élargissement de leur champ de responsabilité. Ces nouveaux rôles sont susceptibles d'entraîner une renégociation du statut de la femme maintenue dans des rôles secondaires par un pouvoir masculin relativement discriminant.

1.2.2.3. Retour et investissement

Contrairement aux travaux menés dans le Maghreb où les études concernant les retours sont très nombreuses, au Sénégal seuls quelques recherches se sont intéressées à cette question. Plusieurs raisons, à notre sens, expliquent cette situation. Premièrement, la migration sénégalaise en masse est relativement récente comparée à celle des Maghrébins en Europe. Rappelons

qu'elle n'est devenue numériquement importante qu'au début des années 1970. Ensuite, elle est géographiquement plus dispersée sur les continents africain et européen.

D'autre part, les travaux sur les migrations internationales sénégalaises concernent des processus en cours de réalisation et comme on le précisait dans les définitions des concepts, l'incertitude qui entoure le concept de retour ne milite pas en faveur d'une clarté pour son étude. (BLION, 1990 : 146). Cependant, quelques travaux récents s'intéressent à l'analyse des impacts des migrations sur le milieu d'origine. Elles étudient les envois monétaires, les investissements immobiliers, politiques et matrimoniaux non seulement, exclusivement à propos des migrations du Nord mais elles tentent également d'élargir l'étude sur les conséquences des migrations africaines. Dans le premier cas, de récents travaux [56], comme celui de Serigne Mansour TALL, tentent de décrire les mécanismes utilisés par les migrants pour mettre en place des filières occultes de transfert d'argent (rôle de Kara International Exchange). Le travail de TALL s'inscrit, dans le cadre de la préparation d'une thèse sur les modalités d'investissements immobiliers des migrants dans certains quartiers de Dakar Son objectif est de voir si les migrants ont une spécificité dans la gestion de leurs investissements immobiliers. S'il existe une gestion particulière de la part des migrants, celle-ci relève-t-elle d'une volonté de sécurisation de leur capital financier par le biais d'un investissement symbolique dans la pierre ?

---

[56] Déjà en 1977, Marc VERNIÈRE avait travaillé sur les investissements immobiliers des migrants (internes) à Dagoudane-Pikine, «le double de Dakar».

Dans le même sillage, Jean-Pierre TISSEUR (1994) tente d'apprécier, dans le cadre d'un DEA, dans quelle mesure les émigrés sénégalais sont des acteurs de la dynamique urbaine de la Médina, quartier à Dakar. Ainsi, comme Tall, il étudie les différents modes de transfert de l'épargne utilisés par les migrants, les mécanismes mis en œuvre pour investir (circuits financiers, sociaux et/ou administratifs), les fonctions remplies par les investissements des émigrés et les différentes caractéristiques des logements achetés ou construits.

Mamadou KHOUMA, dans un travail de maîtrise (1995), s'intéresse aux investissements des migrants internationaux dans la capitale du rail (Thiès). Il s'est efforcé de montrer la corrélation qui existe entre les migrations internationales et les investissements immobiliers. Conscients de l'importance de leurs forces financières, les migrants essaient de contribuer de manière décisive, visible aux mutations des espaces de départ. L'interaction entre les logiques de constructions à des fins de spéculations immobilières [57] et pour loger la famille permet aux migrants tout en s'appuyant sur leurs réalités socio-culturelles d'être des acteurs incontournables dans la gestion urbaine.

A cheval entre les investissements immobiliers et politiques, les études de Sylvie BREDELOUP essaient de repérer à quoi pourraient ressembler les stratégies d'un groupe de commerçants anciens diamantaires. Elle montre comment ceux-ci parviennent avec leur logique de trafiquant de diamant à

---

[57] KHOUMA note que «les propriétaires de ces logements qui la plupart habitent ailleurs, confient la gestion de ce patrimoine à des agences immobilières. Ils essaient de se conformer aux servitudes urbanistiques visant à faire de cette zone "une vitrine de la ville de Thiès" et d'attirer une certaine clientèle tournée vers les quartiers résidentiels» (KHOUMA, 1995 : 75)

investir le politique aussi par l'accumulation du capital et à renverser les hiérarchies sociales.

1.2.2.4. Étude des migrants à partir des pays d'accueil

Pourtant, bien que la présence noire africaine en France date des années 1940, elle n'a cependant commencé à faire l'objet d'études scientifiques que vers la fin des années 1970. En dépit des luttes ouvrières auxquelles les migrants ont souvent participé, c'est seulement au seuil des années 1980 que des travaux y ont été consacrés.

L'intérêt manifesté par des chercheurs en sciences sociales correspond à une situation socio-politique particulière. En effet, «pendant longtemps, les pouvoirs publics français ont considéré l'immigration comme un phénomène conjoncturel, marginal qui ne pouvait en aucun cas contribuer à la production de la société française» (BREDELOUP, 1994). La fermeture des frontières françaises, et son corollaire l'autorisation au regroupement familial à partir de 1973 en France, les réalisations des migrants dans la vallée ont constitué les principales raisons de l'intérêt que les chercheurs ont accordé à ce phénomène. Mais, les premiers travaux ont d'abord qualifié l'étude des migrants dans une perspective d'assimilation ou de rejet. Il fallait envisager l'insertion du migrant à travers les différents niveaux de ses contacts avec la société française. Ce qui suppose d'étudier les travailleurs émigrés *Soninke* et *Haalpulaar* installés à Paris (DIARRA, 1965 ; DUBRESSON, 1975 ; QUIMINAL, 1991 ; TRAORÉ, 1992) ou au Havre (NICOLLET, 1992) dans leur rapport avec le travail, le logement, le voisinage, les associations. Cette dynamique de recherche s'est précisée à partir

du milieu des années 1980 [58]. Elle a contribué à une meilleure connaissance des migrants en s'inscrivant contre les stigmatisations, de plus en plus racistes, dont ils sont souvent victimes. Pour ce faire, ces recherches se sont attelées à démontrer que les relations entre les Français et les immigrés ne constituent qu'un cas de figure parmi d'autres. Ainsi en contribuant à mieux faire connaître les étrangers aux Français, ces études ont réussi à faire porter les interrogations davantage sur la société française elle-même en tant que «creuset interethnique. interculturel» que sur des groupes en situation de marginalité.

La seconde raison qui a conduit les chercheurs à s'intéresser aux émigrés noirs africains en France semble se situer autour de l'organisation dont ont fait montre, tout au moins au début des années 1970, les migrants pour contribuer à développer leur milieu d'origine. D'abord celle-ci relève des regroupements entre ressortissants du même village en vue de créer des mosquées. Par la suite, ces initiatives ont permis aux migrants, aidés par certaines ONG (GRDR, Institut PANOS) et ayant obtenu la confiance des communautés villageoises. de mettre sur pied des projets productifs dans leurs villages d'origine. QUIMINAL montre très bien cette progression et en précise les enjeux socio-économiques. Cette coopération entre migrants et ONG a permis la réalisation d'études de terrain fort intéressantes. D'importants travaux sont menés au Mali, au Sénégal et en Mauritanie. L'étude réalisée par l'OCDE (1986), par son ampleur et sa précision. a permis de camper les problèmes majeurs de la migration noire africaine en France.

---

58 Voir le dossier d'Espaces et Sociétés (1984) sur la cohabitation pluriethnique», Noiriel (1988) sur le creuset français. On peut aussi se reporter au colloque sur «les étrangers dans la ville ; le regard des sciences sociales en 1988, les travaux de M.Guillon, V. de Rudder et I.Taboada-Leonetti (1990), J.L.Toubon et K.Messamah, .

D'autres travaux, inspirés par ces organismes ou par des chercheurs rattachés à des centres de recherche s'intéressent à la problématique du migrant comme "acteur du développement". En 1990, GONIN coordonne un travail sur le rôle économique des maliens, sénégalais dans le but de contribuer au développement de leurs localités d'origine. En relation avec les travaux du GRDR, QUIMINAL s'intéresse, depuis 1991, aux initiatives des migrants originaires de la Mauritanie, du Mali et du Sénégal soucieux de participer au développement de leurs villages. Elle tente de décrypter à partir de la France les changements dans les sociétés d'origine des migrants.

En 1992, dans le cadre des activités de l'Institut PANOS, DAUM a coordonné une étude sur la dynamique associative a partir de la France. En collaboration avec les émigrés, cet institut a contribué à l'émergence ou à l'organisation des migrants en vue d'impulser un développement durable dans leurs villages d'origine. Cette étude a permis le recensement de quatre cent associations créées sous le régime de la loi 1901. Elle a en outre permis d'établir une meilleure connaissance des actions des émigrés dans leurs localités d'origine dans le but de générer un partenariat entre le Nord (ONG) et le Sud (communautés villageoises, pouvoirs publics) grâce aux migrants comme intermédiaires.

Une des limites de ces études est d'avoir ignoré —ou de n'avoir pas suffisamment pris en compte— l'importance, selon les villages, du pouvoir traditionnel et des autres migrants, africains et dakarois. Du coup, elles ont surestimé le pouvoir décisionnaire des migrants du Nord qui, il est vrai, tant qu'ils pouvaient «trouver» des projets et les offrir aux villageois sans grande contrepartie financière et sans prétendre remettre en cause la hiérarchisation sociale fondée sur la triple inégalité sexuelle, générationnelle et statutaire, pouvait être toléré. Or, au milieu des années 1980, quand tout le monde doit

contribuer à la réalisation des infrastructures nécessaires au village, le consensus social auquel les migrants du Nord et les autres membres des communautés villageoises avait pu parvenir a fini par céder. Cependant, nous ne disposons pas d'informations suffisantes à l'échelle de toute la vallée pour apprécier, à leur juste valeur, les relations qui existent entre les migrants installés, durablement, au Sud et ceux au Nord. La nuance est importante puisque après avoir dit que nous n'opérons pas de rupture entre les différents espaces migratoires, nous voulons préciser par là qu'il s'agit des migrants qui, pendant tout leur cycle migratoire, n'ont pas changé de destination. Car les va-et-vient entre les pays du Nord et ceux du Sud ou vice versa ne sont devenus importants qu'à la fin des années 1970, quand la migration est entrée dans la grande phase de «turbulence». Cependant, en dépit de l'importance que peut avoir la compréhension des phénomènes migratoires Sud-Sud, son étude a très peu retenu l'attention des chercheurs. Or, il est difficile de comprendre ce qui se passe au Nord sans un éclairage à partir de ce qui se passe au Sud (village, Dakar, les autres pays africains accueillant des Sénégalais).

1.2.3. Migrations africaines

La plupart des études concernant les migrations internationales dans la vallée, comme on le remarquait plus haut, se sont davantage préoccupées de rendre compte des déplacements des Sénégalais vers l'Europe et principalement vers la France. Rares [59] ont été les travaux menés sur les mouvements migratoires interafricains, c'est-à-dire conduisant les «gens de la vallée» dans d'autres pays africains.

---

[59]Dans certaines études, on trouve quelques références intéressantes sur les migrants africains; mais il s'agit plutôt d'allusions. DELAUNAY (1984)en fait quelques-unes.

1.2.3.1. Migrants africains, une majorité silencieuse ?

Sont considérés comme migrants africains, les migrants qui ont arrêté leur migration du fait de l'âge ou ceux qui pendant toute notre enquête sont restés sur le continent africain et ne sont jamais allés en Europe. Le premier groupe appartient essentiellement à la première ou deuxième génération. Quant aux autres, ils sont inscrits dans un système migratoire pluriel qui n'exclut pas des redéploiements géographiques tant qu'ils sont en migration-circulation.

Dans l'histoire migratoire de la plupart des villages de la moyenne vallée, la Côte-d'Ivoire et le Congo ont été les premières destinations internationales des populations. Dans une certaine mesure, ces deux pays ont joué le rôle de plaque-tournante dans l'alimentation des flux migratoires à destination de la France. Jusqu'à récemment, en dehors de la migration des femmes, la plupart des migrants sont entrés dans l'Hexagone après au moins un séjour africain. Cependant, le schéma migratoire souvent proposé pour caractériser les déplacements des gens du fleuve ne restitue pas toute l'ampleur et les orientations précoces des Sénégalais vers des pays africains. Ce que l'on ne dit pas très souvent c'est que déjà avant même, ou pendant, que le système de navétanat ne gagne certaines régions du pays voire au delà, des Sénégalais avaient déjà sillonné des pays africains aussi lointains que la France. En effet, dès 1890, le nouvel État libre du Congo, placé sous la souveraineté de Léopold II, avait sollicité la colonie sénégalaise pour la construction du chemin de fer Matadi-Kinshasa. Au lendemain de la seconde Guerre Mondiale, les "tirailleurs Sénégalais" avaient été envoyés par les autorités coloniales pour exécuter certains travaux (construction de chemin de fer, construction de port). Dans cette dynamique de nombreux Sénégalais se sont déplacés dans le continent africain où aujourd'hui certaines familles ont choisi de s'installer

quasi définitivement[60]. Or la migration des premiers laptôts vers la France n'aurait commencé qu'au lendemain de la Première Guerre Mondiale. Deuxièmement, la migration des Sénégalais sur le continent africain pourrait constituer le double des flux migratoires des Sénégalais vers l'Europe, toutes destinations confondues. A titre indicatif, les Sénégalais en Côte-d'Ivoire sont estimés à 150 000 (Direction des Sénégalais de l'Extérieur, novembre 1994) alors que pour la France, on parle seulement, selon les mêmes sources, de 60 000 Sénégalais[61]. La démonstration de l'antériorité et de l'importance numérique de l'immigration africaine milite plutôt en faveur des liens séculaires unissant les migrants partis d'abord au Sud et ceux installés au Nord.

Or, de par leur nombre et leur rôle spécifique dans le dispositif migratoire global, l'étude des comportements, des situations des migrants africains est nécessaire pour une meilleure compréhension des stratégies migratoires des Sénégalais. Car, se limiter dans les études sur la migration à la seule dimension française est doublement réductrice. D'abord, elle biaise sérieusement la compréhension du phénomène migratoire dans son ensemble. En effet, la non prise en compte des logiques que les migrants utilisent au Sud pour éclairer les stratégies mises en œuvre au Nord handicape la bonne approche du

---

60 Une mission que nous avons effectuée au Cameroun, en août 1994, dans le cadre de l'ORSTOM, nous a permis de rencontrer des Sénégalais dont les parents sont arrivés dans ce pays il ya plus de soixante ans. Par leurs investissements matrimoniaux (mariages avec des autochtones) et immobiliers, autant au Cameroun qu'au Sénégal, tout laisse croire qu'ils ont choisi de vivre dans leurs deux espaces de vie (le Sénégal et le Cameroun).

61 Il faut prendre ces chiffres avec beaucoup de réserves. Les mêmes migrants peuvent être enregistrés dans des pays différents. Les sources consulaires se basant sur le nombres de migrants immatriculés doivent être prises avec réserve. Les recensements nationaux, bien que constituant les sources les plus exhaustives pour comptabiliser les migrants posent d'autres types de problèmes. Rappelons que le RGPH de 1988 compte seulement 35 000 alors qu'il y a 10 ans, les Sénégalais en Côte-d'Ivoire seulement étaient plus nombreux que ceux qui sont sur tout le continent européen.

phénomène. Le découpage géographique des flux migratoires a pendant longtemps limité la saisie des processus étudiés. Il a empêché ainsi de voir que les migrations orientées vers le Sud et celles qui se dirigent vers le Nord participent à une même réalité migratoire. La migration vers la France n'est-elle pas qu'un maillon dans le système migratoire, un aspect d'une migration plurielle (Sénégal-Occident) ? D'autre part, la non prise en compte de la dimension africaine de la migration au départ de la vallée, ne limite-t-elle pas l'efficacité des projets de développement initiés à partir du Nord ? En ne prenant pas également en compte la migration dans les pays de transit (Côte-d'Ivoire, Cameroun, Gabon, Congo), toute mesure visant à réduire les migrations vers l'Europe seront limitées ?

Il s'agit là probablement de l'une des causes de l'insuccès des politiques migratoires menées pour le retour [62] et la "réinsertion" socio-professionnelle des migrants. En effet, une meilleure connaissance du système migratoire sénégalais aurait permis d'envisager la réinsertion des migrants du Nord en tenant compte de la situation au Sud qui constituent deux mouvements solidaires. Deux raisons nous semblent être pertinentes à avancer pour expliquer la non prise en compte, dans les études, de la dimension africaine de la migration au départ de la vallée du Sénégal. La première est à relier au fait qu'il est plus facile de mener une étude sur les migrants en Europe que sur le continent africain. La volonté de contrôler les flux migratoires qui se traduit par

---

[62] L'aide au retour est un dispositif pris, en 1977 par la France, qui vise le retour définitif des migrants dans leur pays d'origine contre un versement de 10 000 F. Ce dispositif, en dépit de l'intérêt qu'il a suscité auprès de certains pères de familles, a été un échec : «moins de 100 000 personnes, familles comprises, ont en quatre ans restitué leurs cartes de séjour. Parmi elles, 3% seulement d'Algériens» (GASPARD et SERVAN-SCHREIBER, 1985 : 36) pourtant principaux visés par cette mesure. Dans le village de Bokidiawe, au Sénégal, sur 8 migrants rentrés, seuls deux sont encore au village puisque très âgés et ne voulant plus repartir ; les autres sont repartis au Congo (4) et en France (2).

l'importance des moyens mis en œuvre pour l'application de la loi est naturellement plus réelle [63] en Occident. Mais, de manière générale, les mesures d'expulsion qui frappent les clandestins sont sans appel. Dans le souci d'arrêter le système de «noria» — qui consiste pour un père à se faire remplacer par son fils pour lui permettre de prendre sa retraite— des mesures ont été prises en juillet 1974 par M. Giscard d'ESTAING, alors Président de la République Française, pour fermer les frontières du pays à toute nouvelle immigration dans le souci de stopper l'immigration des travailleurs dans ce pays. Si les mesures ont diminué le mécanisme de noria, elles ont, en revanche, renforcé ou rendu possible l'immigration clandestine. Se jouant souvent des politiques migratoires édictées par les pays d'accueil, les migrants ont adapté leur logique au nouveau contexte en renforçant leur circulation, en créant de nouvelles zones de relais ; le maintien des mouvements clandestins malgré l'importance des moyens déployés témoigne que la fermeture des frontières — au Nord comme au Sud— n'est pas toujours la meilleure solution pour lutter contre la migration des «sans papiers». Au regard des ces échecs pour arrêter la migration, il semble établi qu'«il ne sera sans doute jamais possible de stopper complètement l'immigration clandestine des pays pauvres vers les pays riches tant que les causes d'émigration, qu'elles soient économiques ou politiques, se perpétueront dans les pays d'origine. ...Les hommes se déplacent sur la planète, et les difficultés économiques que connaît le monde développé ont pour ceux qui meurent de faim ou qui souffrent de persécutions un caractère très relatif». (GASPARD et SERVAN-SCHREIBER, 1985 : 35). Une coopération réelle, dont les effets iront directement aux populations concernées, pourrait être une solution. Il ne s'agit pas simplement d'envoyer de l'argent au pays, qu'il provienne de la coopération entre Nations ou de la part des émigrés, mais de s'assurer que cet argent sera

---

[63] Cependant, il y eut, notamment au début de la migration, de la complaisance de la part de certains organismes chargés de recruter de nouveaux travailleurs.

utilisé pour développer les localités bénéficiaires. Les jumelages entre régions, à l'orée de la régionalisation sont à renforcer et à soutenir.

Ensuite, contrairement à ce qui se passe en Afrique, où il n'existe pas de la part des pays d'accueil une volonté d'assimilation des étrangers, en Europe, les immigrants sont souvent au centre des débats politiques notamment à l'occasion des élections [64]. Les migrants du Nord ont très vite connu l'apprentissage des luttes syndicales. Leurs pratiques dans ces organisations ainsi que la sensibilité toujours croissante de la présence étrangère en France —ancien pays colonisateur du Sénégal— ont été des motifs suffisants pour constituer un objet d'étude pouvant attirer l'attention des chercheurs. La littérature sur les migrations des années 1980 s'est fait l'écho de l'image que les migrants donnent à voir dans leurs pays d'immigration. Les concepts d'insertion et d'exclusion traduisent la grande visibilité des «bougnoules» [65]. Dans le milieu de départ, les réalisations des migrants du Nord qui sont les premiers à construire de belles villas ont largement contribué à façonner le mythe des *Francenaabe* (terme *pulaar* désignant les migrants sénégalais en France). Pourtant, si ces derniers ont joué un rôle moteur dans la mise sur pied des infrastructures villageoises (mosquées, écoles, dispensaire, forage, P.I.V.), dans certains villages de la vallée, hormis les cas d'intervention des bailleurs de fonds étrangers, la contribution la plus substantielle, en valeur absolue, n'a-t-elle pas été assurée par les *Afriknaabe* (migrants sénégalais en Afrique) ? Mieux, ces derniers n'ont-ils pas été quelquefois les principaux bailleurs de fonds pour la constitution de la

---

[64] Depuis 1983, à l'occasion de chaque élection présidentielle en France, les principaux candidats sont tenus de se prononcer sur la question de l'immigration. De la Gauche au Front national, en passant par la politique volontairement double de la droite-nationaliste, la question immigrée est souvent au centre des débats politiques.

[65] Ce terme wolof (1890) est, selon la définition du Petit Robert, le nom que les Blancs du Sénégal donnent aux noirs. Il désigne également tout objet, toute chose qui est noire. Né dans le contexte colonial, ce mot sous-tend une injure raciste.

migration vers l'Hexagone à la fin des années 1960 ? Donc, l'invisibilité des migrants africains dans les études concernant les migrants de la vallée est seulement une limite des recherches menées jusqu'à présent dans la région. Car dans la réalité, les *afriknaaBe* (migrants sénégalais en Afrique) sont souvent économiquement plus riches (cas des diamantaires. voir travaux de Bredeloup de 1992-1996) et socialement plus respectés (souvent plus âgés) que les autres migrants. Dès lors, toute étude sur la migration au départ de la vallée qui ignore cette dimension risque d'être fragmentaire.

1.2.3.2. Au-delà des schémas, le Sud et le Nord participent d'un même système migratoire

La migration vers le Sud et celle vers le Nord concernent souvent les mêmes frères qui investissent stratégiquement des espaces migratoires différents. Dès lors, il est nécessaire de prendre en compte, dans les travaux comme dans les analyses des migrations internationales, le caractère systémique du phénomène. Il importe de ne pas opérer une dichotomie entre les migrations africaine, européenne et américaine : elles participent à un même mouvement d'ensemble. Les migrants considèrent d'ailleurs ces différents lieux comme les éléments d'une même chaîne migratoire dont chacun des segments assure une fonction précise mais complémentaire. La migration africaine est, au début des indépendances, à la migration internationale contemporaine ce que la migration interne était à la migration africaine, il y a 30 ans : une migration-étape pour atteindre des espaces migratoires plus lointains. Il importe de montrer comment les logiques migratoires et professionnelles des *Francenaabe* et des *Afriknaabe* loin de s'opposer —encore moins de s'exclure— participent à une même dynamique. Les mécanismes de fonctionnement des réseaux qui permettent aux migrants de passer de l'Afrique en Europe et vice versa sont identiques. Les réseaux de solidarité servent souvent de passerelles entre les différents espaces

migratoires. Ainsi, quand l'Europe verrouille ses frontières, les migrants se replient stratégiquement sur le Congo, la Côte-d'Ivoire, le Cameroun ; à l'inverse, quand le Gabon expulse, les immigrés [66] ceux-ci vont en Europe ou aux États-Unis. Pour les uns, la migration africaine prépare l'entrée en Europe. Chez les autres, après un licenciement dans une usine en France, on retrouve un "frère" installé au Congo pour devenir commerçant.

Cependant, ce cloisonnement des espaces migratoires par des réseaux (villageois, ethniques) solides est aujourd'hui fortement remis en cause. En effet, les réseaux migratoires assurent de plus en plus difficilement une reproduction de la migration à l'image du système de noria qui consistait pour un frère ou un autre parent à se faire remplacer par un des membres de sa famille afin de permettre au premier de rentrer au pays. Mais, De plus en plus, pris entre deux feux —"crise" économique et durcissement des politiques migratoires— les migrants hésitent entre un retour au pays et une nouvelle migration vers des horizons migratoires nouveaux. Si le retour du migrant consacre l'échec du projet migratoire socialement difficile à vivre, le redéploiement spatial suppose le renvoi des épouses et des enfants au pays afin de permettre au migrant de pouvoir repartir sur de nouvelles bases professionnelles ou migratoires (BA et BREDELOUP, à paraître).

Cependant, le fait que les migrations du Sud et celles du nord soient fortement imbriquées au niveau de l'utilisation des mêmes réseaux de solidarité

---

66 Contrairement à ce que soulignent certains médias occidentaux et même africains, ces migrants ne sont pas entrés en "clandestins". Ce terme signifie celui qui n'est pas en règle avec la loi du pays d'immigration. Le plus souvent, à leur arrivée ces migrants sont bel et bien en règle. Mais comme le passage du migrant en règle à la situation de clandestin n'est pas très net, certains hommes de loi (notamment dans certains pays africains) ont toute la latitude d'abuser de leur pouvoir pour expulser des migrants.

ne doit pas faire impasse sur les caractéristiques professionnelles des uns et des autres. Si les migrants du Nord étaient globalement ouvriers et ceux du Sud exerçant essentiellement les activités de commerce, il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui, cette spécialisation professionnelle semble épouser de nouveaux contours qui laissent beaucoup de place à l'opportunité professionnelle. Avant que ces schémas ne soient battus en brèche par la "crise" que traverse la migration internationale, l'organisation était sensiblement la suivante. En France, précisément, les ressortissants de la vallée (*Soninke* et *Haalpulaaren*) sont essentiellement des ouvriers, les originaires de la Casamance (Manjak) exercent l'activité de matelot dans la marine marchande ou des docker dans les ports (DIOP, 1981), quant aux migrants venus de la région de Louga (Wolof), ils sont souvent des commerçants ambulants (SALEM, 1981). Cette division n'est cependant plus opérationnelle[67]. Ce qui a contribué à relativiser le concept d'ethnie qui apparaît ainsi non comme une catégorie figée mais comme un concept dynamique (AMSELLE, MBOKOLO, 1985).

1.2.4. Relations de genre et migration

Une étude critique de la littérature traitant la question permet de relever que la plupart des travaux sur la migration écarte, quelquefois volontairement, de leur champ d'investigation la migration féminine[68] dite passive.

---

[67] Au début de la migration des Soninke en France, ceux-ci étaient d'abord des laptôts avant devenir des ouvriers après une installation relativement durable autour des années 1960. Quand on sait que bien avant la période coloniale, les *Soninke* ont d'abord été commerçants.

[68] Dans le cadre de la migration interafricaine ou dans celui de la migration interne, des femmes exerçant l'activité de la pêche, des agricultrices, des femmes de bijoutiers ont été très vite concernées par des déplacements de population. Ces mouvements sont plus anciens que ceux ayant concerné leurs consoeurs vers l'Europe.

Engagées dans le processus migratoire depuis le début des années 1970, les femmes en situation d'immigration ne sont devenues visibles que dans les années 1980. Dans sa recension de la littérature existante sur les femmes en France, en Italie et dans d'autres pays de langue anglaise, TARAVELLA, sur une période s'étalant entre 1965-1983, repérait seulement 512 références bibliographiques. Dans ce travail, les études qui concernent la migration des femmes africaines restent exceptionnelles, seulement 12 références (BA et BREDELOUP, à paraître). L'essentiel des travaux ont été menés par des chercheurs anglophones notamment nigérians. A quelques exceptions près (TABOADA LÉONETTI et LEVY, 1978 ; BA, 1978, DIOP, 1981 ; KANTE, 1983), des recherches n'ont été conduites sur les migrantes originaires du Sénégal, de la Mauritanie et du Mali que depuis les cinq dernières années. A l'image des études sur la migration masculine, les déplacements des femmes ont été étudiés, essentiellement à partir du pays d'accueil (France). Les questions d'identité et d'adaptation restent au centre des préoccupations des chercheurs.

TABOADA LÉONETTI et LEVY d'une part et d'autre part JEYDINAK se sont intéressés à l'insertion des femmes immigrées dans la région parisienne. Pour sa part, NICOLLET tente d'abord de décrire la condition de la femme noire dans le contexte d'une ville française, le Havre, avant de relater leurs processus d'insertion/intégration au sein du tissu urbain. Quant à TIMERA, il s'interroge sur l'évolution des relations de genre. Il montre que les femmes d'abord recluses à leur arrivée en France tentent, en accédant à la sphère professionnelle, de se regrouper entre elles afin de mieux se faire entendre. D'un autre côté, des femmes témoignent de leurs conditions de vie, de leurs parcours de migrantes et de leur négociation permanente pour une insertion durable —qui passe par l'obtention d'un travail salarié— en France. D'importantes histoires de vie et des études autobiographiques se multiplient (VIGOR, 1991 ; BONVISINY, 1992).

Plus rares sont encore les recherches qui se sont intéressées aux conséquences de la migration féminine sur le milieu d'origine et sur les femmes restées au village. Qu'elles migrent ou qu'elles restent. FINDLEY (1987) montre que les femmes ont le même éternel problème à savoir : comment elles vont parvenir à concilier les travaux domestiques tout en assurant une indépendance économique. Par ailleurs, elle reconnaît que, de plus en plus. dans certaines régions du Sénégal. les femmes sont davantage sinon plus nombreuses à migrer que les hommes.

Cependant, précisons qu'il ne s'agit pas d'envisager strictement l'étude des femmes en tant que groupe spécifique mais. de manière transversale, aborder également la question de l'homme. Car. l'analyse de genre ne se fait pas seulement sur le modèle des relations entre épouses et époux mais s'élargit à tous les autres rapports sociaux entre sexes. Sont entendues par relations de genre toutes les relations que les femmes (voire les filles), migrantes ou non. entretiennent non strictement avec leurs époux, mais aussi avec tous les hommes. et inversement. Il importe de ne pas tomber dans la «ghettoïsation» de la recherche sur les femmes qui —dans son versant féministe à outrance — exclut les hommes et envisage l'étude des femmes comme devant être indépendante de celle de l'homme. Or l'intérêt de l'étude de genre est d'envisager le rapport de sexes dans leur interaction positive c'est-à-dire dans une optique complémentaire mais qui n'exclut pas la dimension conflictuelle. Le genre se révèle être un objet d'analyse important pour une meilleure compréhension des changements sociaux autant dans la société de départ, de transit que dans celle d'immigration.

2. DEUXIÈME PARTIE : CADRE THÉORIQUE

2.1. Problématique et Hypothèses

En montrant les limites des travaux antérieurs, la revue critique de la littérature permet de poser la question essentielle : la migration internationale au départ de la moyenne vallée du fleuve Sénégal, eu égard à son ancienneté, à son importance numérique et à sa diversification, contribue-t-elle aux transformations des rapports sociaux entre les migrants d'une part et, d'autre part, entre ceux-ci et les non migrants ?

Toutefois, à supposer que nous repérions des changements, ceux-ci sont-ils nécessairement induits par les migrations internationales ? La superposition des causes des phénomènes observables dans le milieu de départ permet-elle d'isoler les éléments imputables, de manière exclusive, à la migration ? Ce qui change est-ce que ce sont les comportements des populations, les structures sociales ou s'agit-il de nos propres fantasmes que les instruments fabriquent et nous renvoient ? Est-ce que c'est la société qui change ou la manière de la regarder qui change ? Le changement est-il dans les conclusions du travail du sociologue dépouillé de toute subjectivité [69] ou dans le discours des populations enquêtées qui, d'un ton nostalgique, répètent à longueur d'entretien, que rien n'est plus comme avant ?

---

[69] Pour Haeringer (1972) il ne faut pas considérer dans le cadre d'un entretien que les éléments susceptibles de laisser s'exprimer la subjectivité de l'enquêté. Or, on sait que la neutralité de l'enquêté et l'objectivité du chercheur ne sont jamais parfaitement acquises. Voir à ce sujet les pages 23-24 de l'introduction de Javeau (1990).

En établissant «l'inachèvement essentiel à tout agencement social», notamment dans ses travaux sur l'Afrique [70], BALANDIER a montré la nécessité de prendre des précautions pour analyser les dynamiques sociales résultant ou non de la «situation coloniale». Toute démarche sur les changements sociaux doit s'inscrire dans la durée. Car, les changements sociaux ne signifient pas nécessairement une rupture avec un état antérieur mais aussi sont faits de permanences. C'est ce que rappelle BALANDIER quand il soutient que «la relation entre la tradition et la «modernité» n'est pas dichotomique mais dialectique». En effet, il n'existe pas de modèles culturels qui conçoivent les changements sociaux selon une progression linéaire de la société traditionnelle à la société moderne.

D'autre part, il existe un important problème pour interpréter des faits en termes de changement en l'absence d'études exhaustives. Or, notre étude se situant dans une perspective essentiellement qualitative, on peut se demander dans quelle mesure ce que nous repérons est-il représentatif des comportements des gens de la moyenne vallée du fleuve Sénégal ?

Pour s'interroger sur les transformations sociales constatées dans les sociétés de départ et voir dans quelle mesure elles sont imputables ou non à la dynamique migratoire, nous avons retenu plusieurs niveaux d'analyse. Le premier est celui qui considère que les migrations africaines seraient antérieures aux déplacements des Sénégalais vers les autres continents. Cependant, même si cette antériorité est prouvée, cela doit plutôt militer en faveur d'une interdépendance entre les différents flux qui sont solidaires puisque mobilisant les mêmes réseaux : mêmes confréries, mêmes parents. Cet aspect renvoie à la

---

[70] Georges BALANDIER a conduit plusieurs recherches auprès des pêcheurs du Sénégal (lébou), des villageois de la Guinée, des Ba-téké du Congo, des Fangs du Gabon...

systémicité du phénomène migratoire qui expliquerait une complémentarité entre les mouvements migratoires du Sud et du Nord.

Le second niveau concerne l'évolution des relations de genre au regard des migrations internationales. Il s'agit de se demander si en l'absence de leurs maris, les femmes de la moyenne vallée du fleuve, qui ont migré ou non, acquièrent de nouvelles responsabilités éducatives, professionnelles. L'absence des maris confère-t-elle aux épouses restées au village plus de liberté et d'autorité ? En accédant à de nouvelles responsabilités au sein du *fooyre*, la femme accède-t-elle à un meilleur statut social ? Ou au contraire, s'agit-il de nouvelles charges encore plus contraignantes ? D'autre part, en migrant elles-mêmes, les femmes aspirent-elles à plus de responsabilités parce qu'elles ont élargi leur espace de vie ? Comment les femmes réagissent-elles au contact avec d'autres réalités quand elles sont amenées à migrer avec leurs époux ? Dans quelles conditions les femmes parviennent-elles à bénéficier de leur expérience migratoire ? Comment l'acquisition d'un savoir-faire sera-t-elle réinterprétée pour être soit adaptée aux réalités sociales du milieu d'origine, soit servir de moyens de revendication d'une plus grande responsabilité dans la gestion de leur quotidien ? Qu'en sera-t-il de la liberté acquise en migration une fois que le couple revient au village ? Le mari sera-t-il contraint, par son entourage, à reconsidérer sa position ? Dans l'affirmative, jusqu'où ira l'acceptation de la femme — de jouer le jeu social— en acceptant de renoncer à sa liberté ? Quelles stratégies va adopter la femme pour ne pas aliéner sa liberté ?

Enfin, les non migrantes bénéficient-elles de moins de libertés que celles qui ont accompagné leurs maris ? Par rapport aux femmes qui n'ont jamais migré, quels statuts les femmes migrantes peuvent-elles avoir ? Assiste-t-on à une nouvelle division du travail, à un nouveau partage des tâches au sein du ménage, du village ou en migration ? Quelle est la nature et les modalités de la participation féminine dans le cadre du développement villageois ?

Le troisième niveau retenu pour l'analyse est celui des rapports entre jeunes et vieux autant dans les villages d'origine qu'en situation migratoire. Au regard des "turbulences" qui caractérisent la migration internationale actuelle, les différentes générations empruntent-elles les mêmes itinéraires migratoires ? Quels sont les impacts de ce que certains qualifient de "brouillage des flux migratoires" sur les relations jeunes/vieux ? La capacité d'organisation réticulaire des gens du fleuve peut-elle servir d'exutoire face au durcissement systématique des flux migratoires autant dans les pays du Sud que dans ceux du Nord ? Les différentes générations s'organisent-elles de la même manière ? Entretiennent-elles les mêmes réseaux de relation ? Si jeunesse rime souvent avec contestation de l'ordre établi, on peut aisément constater que les vieux d'aujourd'hui étaient pourtant les jeunes d'hier (au début de la migration) et que ceux d'aujourd'hui seront les vieux de demain. Ayant vécu la situation faite souvent de précarité (résidentielle et professionnelle), les anciens migrants pourraient être plus «compréhensifs» à l'égard des jeunes. Le renouvellement des notables du village et leur remplacement par les jeunes d'hier, qui ont déjà migré, milite-t-il en faveur d'un meilleur dialogue entre générations ? Aussi le fait d'avoir connu l'essentiel des difficultés que traversent les jeunes d'aujourd'hui est-il un argument en faveur des vieux qui, par leur expérience, sont mieux préparés que ne l'ont été leurs parents dans le passé pour déjouer [71] éventuellement les stratégies des plus jeunes afin de mieux garantir la pérennité sociale ? Peut-on lire dans les comportements des vieux qui tentent de reproduire l'ordre établi comme une volonté de figer les hiérarchies ?

---

[71] Tel un enseignant qui comprend certaines réactions et comportements de ses étudiants pour l'avoir vécu lui-même quand il avait le même statut.

Autant de questions et d'hypothèses dont la complexité nécessite, pour une meilleure compréhension des phénomènes, une pluralité d'échelles d'observation et une diversification d'angles d'approches. L'état de la question a montré que les études sur les migrations, au départ de la vallée notamment, ont considéré comme terrain d'étude tantôt le milieu de départ, tantôt le milieu d'accueil. Or partir des espaces géographiques a l'inconvénient de ne pas prendre suffisamment en compte les acteurs eux-mêmes ici les migrants. C'est pourquoi notre travail qui a pris comme entrée les lieux (deux villages, la ville de Dakar et le Cameroun) visait plutôt à travers ces lieux à saisir les acteurs sociaux de la migration. Pour nous le lieu n'était qu'un prétexte, un support plutôt qu'un objet d'étude, pour prendre contact avec ces derniers. D'où l'intérêt pour comprendre les systèmes migratoires de dépasser les zones géographiques strictes et de s'intéresser aux pratiques des gens dans les différents lieux qu'ils investissent.

2.2. Choix méthodologiques

Afin de mieux appréhender les différentes composantes des processus étudiés, le système d'investigation que nous proposons va prendre en compte une dispersion maximale de zones d'enquête pour appréhender l'importance des différentes étapes migratoires autant que les fixations. Car, la migration est un thème transversal. Moins qu'un objet de recherche à part entière, elle est un moyen pour accéder à d'autres phénomènes sociaux. Nous envisageons son étude à travers les effets qu'elle donne à observer notamment sur le plan des rapports sociaux. Par une prise en compte à la fois entre le rural et l'urbain, entre les migrations internes et les migrations internationales, entre les migrations Sud et Nord, entre les hommes et les femmes, entre les migrants et les non-migrants, entre les jeunes et les vieux, nous essayons d'analyser le plus finement possible, l'architecture des phénomènes migratoires dans le cadre de leur interaction avec

certaines dynamiques sociales. En dépit de ce découpage qui laisse entrevoir une sorte de dualité de la réalité sociale, que nous récusons d'ailleurs, nous inscrivons notre démarche dans un cadre systémique. Bien qu'évoluant lentement, les structures sociales *Haalpulaaren* connaissent des changements, dans certains cas, importants. Cependant, s'il est difficile de repérer ces changements, de les imputer exclusivement aux migrations, il est possible d'en déterminer les corrélations.

Ce qui justifie la nécessité de combiner plusieurs lieux et plusieurs niveaux d'observations regroupant des échelles macro-géographique (Vallée, Dakar, Cameroun) et micro-géographique (*fooyre*, marché, sous l'«arbre à palabre» dans les villages [72] . Conscient de la complexité des réalités sociales que nous tentons de saisir, nous avons inscrit notre démarche dans un espace migratoire pluriel c'est-à-dire regroupant plusieurs lieux différents mais complémentaires pour une meilleure compréhension des dynamiques migratoires au départ de la moyenne vallée du fleuve Sénégal. Au-delà des monographies villageoises, nous avons suivi les migrants aussi bien à Dakar qu'au Cameroun.

Plusieurs types d'enquêtes —ainsi que plusieurs niveaux d'observation— qualitatives et quantitatives sont nécessaires. Notre travail a combiné les enquêtes de terrain basées sur le descriptif empirique, l'observation directe et prolongée, la participation à la vie quotidienne, les entretiens [73] semi-directifs

---

[72]L'arbre à palabre ici est constitué par tous les endroits où les villageois se rencontrent pour discuter. Les regroupements s'opèrent sur la base de groupe de fraternité d'âge, de famille, de confrérie. Ils peuvent être permanents, tous les jours, comme c'est le cas le plus souvent ou simplement occasionnelle à l'occasion d'un évènement politique, religieux ou à l'occasion d'une réunion. Les lieux de rencontre peuvent être le devant de la mosquée, le marché, devant la boutique d'un des membres, au «garasse», déformation de garage, c'est-à-dire gare routière.

[73]Sur les différents types d'entretiens voir (Grawitz, 1993) à partir de la page 573.

par un recueil des biographies rétrospectives migratoires, familiales et professionnelles auprès des hommes migrants ou non-migrants, des femmes migrantes ou non, des femmes de migrants n'ayant jamais migré et des épouses de non-migrants n'ayant jamais migré ; elle s'intéresse globalement au collectif autant qu'aux individus.

2.2.1. Terrains d'études

Notre étude s'est déployée dans trois lieux géographiques différents mais remplissants chacun un rôle précis dans l'architecture migratoire des ressortissants de la moyenne vallée du fleuve Sénégal. Le premier terrain regroupe deux villages, Galoya et Bokidiawe situés respectivement dans les départements de Podor et de Matam, choisis sur la base des enquêtes conduites. en 1991, dans quarante quatre villages de la moyenne vallée par des chercheurs de l'ORSTOM, André LERICOLLAIS et Christian SANTOIR. Le choix des villages a été dicté par l'importance de l'émigration internationale. Le village de Galoya correspond à l'un des villages les plus touchés par les migrations interafricaines. Le village de Bokidiawe est non seulement pluriethnique (*Soninke* et *Haalpulaaren*) et polycasté. mais également la migration de ses ressortissants se partagent entre la France (principale destination européenne des gens de la vallée) et le Congo (l'un des premiers pays d'immigration sur le continent africain et qui a attiré le plus de migrants dans les années soixante et soixante-dix). De plus, dans le cadre de l'immigration sénégalaise, ce pays accueille les ressortissants de la plupart des villages pluriethniques de la moyenne vallée (Bokidiawe, Hamady Hounaré, Dembankane...). Ces villages ont souvent la caractéristique d'envoyer également le même nombre de migrants en France.

La conclusion de ces chercheurs sur l'importance de la migration au départ de ces deux villages se confirme avec nos résultats. Mieux, nous avons repéré plus de migrants qu'ils n'en ont recensés. La différence entre nos enquêtes se situe à trois niveaux. D'abord la migration ne constitue pas leur préoccupation première ; ce qui n'est pas notre cas. Ensuite, conséquence de la première raison, ils n'ont considéré comme migrant que les personnes encore en situation de migration. Leur enquête ne s'intéressait qu'aux personnes qui continuent aujourd'hui encore de migrer. Or pour nous, il est question de prendre en compte aussi bien les migrants en activité (les migrants de passage et ceux qui sont encore en migration au moment de l'enquête) que les migrants qui estiment être rentrés définitivement au village. Dans nos enquêtes, sur une période de quatre ans, nous nous sommes rendus compte combien il est parfois approximatif de parler de "migration définitive". Enfin, et c'est le plus important, la propension à migrer des ressortissants des villages étudiés s'affirme de manière nette. Elle a triplé en moins de quatre ans passant de deux migrants par *fooyre* selon leur enquête à 3,5 migrants par *fooyre*.

D'autre part, à l'échelle de la moyenne vallée, nos expériences de terrain [74] dans les autres villages ont souvent constitué un cadre de

---

[74]En 1994, dans le cadre d'un partenariat (Université de Lille-INRETS-ORSTOM) portant sur les relations entre les régions du Nord-Pas de Calais et de Saint-Louis du Sénégal et qui s'intéresse au rôle économique des migrants originaires du Mali, du Sénégal et de la Mauritanie concernant les associations de ressortissants, nous avons conduit des enquêtes dans les villages de Agnam, de Bokidiawe et de Orkadiere situés dans le département de Matam. Les résultats de cette enquête m'ont permis de collaborer avec S.Bredeloup pour écrire un article en 1994 sur «dynamiques migratoires et dynamiques associatives» (voir la Bibliographie).

Auparavant, en 1991, dans le cadre de l'étude organisée par l'Institut Panos sur les dynamiques associatives, nous avons eu l'occasion d'effectuer toutes les enquêtes de terrain dans les 20 villages mauritaniens concernés par cette étude, avec la coordination de Amadou Sall, enseignant-chercheur à l'Université de Nouakchott (Mauritanie).

comparaison avec ce que nous repérons à l'échelle des deux monographies villageoises. Si les migrants originaires de Galoya et de Bokidiawe ont quelquefois bénéficié des réseaux appartenant aux villages voisins, la discussion avec des non originaires de ces deux villages a permis de comprendre des réalités partagées comme celles de l'évolution des relations de genre dans un milieu très fortement touché par les migrations internationales.

Ensuite, l'agglomération dakaroise joue un rôle important dans le dispositif global de la migration des ressortissants de ces villages. Premièrement, elle accueille l'essentiel du contingent des migrants internes. En raison de la concentration de la plupart des services de l'administration sénégalaise, et donc des fonctionnaires de l'État, les migrants ayant réussi considèrent cette ville comme un espace d'investissements immobilier — gestion de leur patrimoine— et matrimonial. Pour les autres migrants, la ville de Dakar constitue une sorte de relais entre leur pays d'immigration et leur village d'origine. Ensuite, la capitale sénégalaise assure —pour de nombreux migrants— la fonction de ville de transit. Ce qui se traduit par la création des conditions pour l'accueil et la préparation des futurs migrants internationaux qui, soit essaient de profiter des opportunités professionnelles[75] existant, soit attendent de recevoir de l'argent

---

75 Selon les résultats de l'enquête IFAN/ORSTOM, co-dirigés par Abdoulaye Bara Diop et Philippe Antoine, les migrants à Dakar trouvent plus facilement du travail que les natifs de Dakar. Mais aujourd'hui, on peut se demander avec eux, si ces derniers ne sont pas en train, compte tenu de la persistance de la rareté de l'emploi, de s'intéresser aux boulots qu'ils considéraient comme dévalorisants ? La situation des maîtrisards-chômeurs, dont le nombre semble augmenter, et qui n'hésitent plus à exercer des activités qu'eux-mêmes qualifiaient de «petits boulots» il y a seulement quelques années, en est un exemple.

d'un parent migrant. Aujourd'hui, le rôle de la ville de Dakar comme lieu de transit et de redistribution des flux migratoire semble être clair[76].

Enfin, une mission au Cameroun, en août 1994, effectuée dans le cadre de l'ORSTOM, nous a permis d'élargir notre cadre d'étude au-delà des frontières nationales du Sénégal. Elle nous a donné l'occasion de rencontrer non seulement les migrants de la moyenne vallée du fleuve Sénégal mais aussi de nous intéresser à tous les migrants sénégalais ayant été ou se trouvant dans ce pays. Dans ce cadre, nous avons pu établir l'historique de l'immigration sénégalaise au Cameroun et resituer l'«étape» camerounaise dans les parcours migratoires actuels des Sénégalais sur le continent africain (BA, 1995) en général et des ressortissants de la moyenne vallée du fleuve Sénégal en particulier.

Au-delà de ces espaces géographiques, nous avons essayé de resituer l'ensemble du parcours migratoire des enquêtés. Par le truchement des questionnaires biographiques quantitatifs [77], complétés par des entretiens qualitatifs, nous nous sommes intéressés plus particulièrement à la situation des migrants, non seulement au Cameroun mais en Côte-d'Ivoire, au Congo, au Gabon et en France.

Après la délimitation spatiale de notre champ d'investigation, nous avons procédé au choix de l'unité d'observation —le *fooyre*— avant de procéder à

---

[76]L'exploitation de nos données quantitatives nous aurait permis de montrer qu'il s'agit là d'un résultat important de notre travail.

[77]Pour une meilleure compréhension de la sociologie quantitative, se reporter à Lazarsfeld, l'un des ténors de la sociologie quantitativiste américaine (Qu'est-ce que la sociologie ? , 1971). Sur les limites des questionnaires voir l'intéressante critique de Javeau, 1990.

l'administration des questionnaires qui constituent l'élément essentiel de notre approche quantitative.

2.2.2. Études quantitatives

Les recherches quantitatives que nous avons effectuées dans les villages de Bokidiawe et Galoya (moyenne vallée du fleuve Sénégal) se sont déroulées selon deux phases. La première phase, une pré-enquête a consisté en l'organisation de quelques entretiens pour mieux définir les questions pertinentes à poser lors des enquêtes ultérieures. La seconde phase comprend des enquêtes quantitatives à base de questionnaires *fooyre*. Le *fooyre*. correspond en milieu *haalpulaar* à la plus petite unité de consommation et parfois de production. Son choix comme unité d'analyse résulte du rôle important qu'il joue dans les dynamiques migratoires actuelles. Il correspond également, de plus en plus, à la réalité sociale la plus pertinente en milieu rural *futankais*. En raison de la dispersion géographique qu'entraîne la migration, elle se présente comme l'unité sociale la plus mobilisatrice dans la mesure ou les populations souhaitent d'abord et, de plus en plus, se définir par rapport à leur *fooyre*.

De nombreuses études quantitatives constituent des sources de données importantes pour la caractérisation des migrations au départ de la vallée. D'abord deux recensements[78] de population effectués en 1976 et 1988 informant à plus de dix ans d'intervalles sur les caractéristiques démographiques des populations immigrantes et émigrantes du pays. Ensuite, des grosses

---

78 Pour une critique des données des recensements du Sénégal voir Guilmoto. Voir également LALOU et al., 1996 : 24 p. Précisons que les systèmes de collectes de données ne sont souvent pas conçus pour appréhender la migration.

enquêtes nationale, régionale voire locale (monographies villageoises) avec passages répétés ou non ont été effectuées. Concernant les enquêtes nationales, elles sont deux et concernent l'enquête démographique nationale (EDN) de 1970-71, qui est une enquête à passages répétés concernant un échantillon de 150 000 personnes visant à cerner les flux internationaux au départ du Sénégal et l'enquête Migrations et Urbanisation au Sénégal (EMUS) qui s'est déroulée en 1993 qui constitue la première enquête menée après les Indépendances, tout au moins, qui s'intéresse de manière spécifique aux migrations internes et internationales.

Pour les enquêtes concernant la rive gauche de la vallée du fleuve Sénégal, on dénombre entre autre l'enquête LERICOLLAIS et SANTOIR, l'enquête «démographie et développement» réalisée par GUILMOTO et DIOUF entre 1992 et 1993 qui a permis un suivi démo-économique d'un échantillon de plus de 8 000 habitants répartis en 12 localités. Cette dernière enquête n'avait pas pour objectif d'étudier la migration (elle partage en cela l'enquête Lericollais-Santoir) mais de donner un panorama représentatif et quantitatif de l'état des ressources économiques dans la moyenne vallée, en s'appuyant avant tout sur sur les pratiques économiques et démographiques de la population enquêtée.

D'autres enquêtes ont dépassé le cadre régional. Parmi elles, on compte les enquêtes REMUAO (période 1988-92) qui avait pour objectifs de permettre par «la simultanéité des opérations de collecte de mesurer l'ampleur des flux internationaux entre les pays du Réseau de manière fiable»[79], MISOES (1957-1958 qui visait une meilleure connaissance socio-économique de la vallée du fleuve Sénégal et dont les principaux résultats sont interprétés dans BOUTILLIER et al., 1962), l'EMVFS (entre 1982-1983 qui a concerné une

[79]BOCQUIER et TRAORÉ, 1996, p.2.

population totale de 12 500 personnes réparties entre 1 028 ménages). Cette enquête concerne 4 000 Sénégalais, les autres personnes de l'échantillon sont originaires du Mali et de la Mauritanie[80]. Elle avait entre autre objectif une meilleure compréhension de l'insertion socio-économique des migrants des zones étudiées dans le tissus urbain français. Enfin, des monographies villageoises comme celles qui ont été produites par DELAUNAY (département de Dagana, 1984), MINVIELLE (départements de Podor et Matam, 1985), WEIGEL (Semmé en pays soninke, 1982), SCHMITZ (1988) qui a suivi un groupe de pêcheur, SANTOIR (1990) qui s'est intéressé à un groupe de pasteur peul dans la vallée et le *ferlo*... Rappelons que nos enquêtes s'inscrivent en partie dans cette perspective. Elles se sont intéressées à deux villages (1993-1996) et visent une meilleure compréhension de l'importance de la migration africaine dans le dispositif migratoire au départ de la moyenne vallée. Quelques-uns de nos résultats font l'objet de la présente thèse.

Dans le village de Galoya, nous avons recensé l'ensemble des *poyye* (pl. de *fooyre* qui correspond à la plus petite unité de consommation et parfois de production) existant (soit 261 *poyye*). Dans le village de Bokidiawe, nous en avons repéré 234 *pooye* soit un total de 495 *pooye* dans les deux villages. Globalement, la population enquêtée dans les deux villages s'élève à 6466 personnes.

Tableau : Nombre d'enquêtes (questionnaires/entretiens) en fonction des années, des lieux, des sexes

	Année			Lieux			Sexe	
	1993	1994	1995	Vallée	Dakar	Cameroun	Hommes	Femmes
Questionnaires	170	150	175	260	164	71	438	57
Entretiens	30	40	26	40	31	25	72	24

[80]Pour plus d'informations critiques concernant cette enquête, on peut se reporter à la thèse de TRAORÉ (1992, pp : 58-65).

Pour y parvenir, nous avons utilisé deux questionnaires : un questionnaire *fooyre*, un questionnaire migrant. Ce dernier concerne deux volets qui correspondent à deux types de migrants : absent et présent (migrant de "retour"). Ces questionnaires ont pour but de recenser et de mieux connaître les caractéristiques de la population migrante au regard de la population villageoise.

Une première réunion a été l'occasion de rencontrer le chef de village, le chef du CR, les notables, les émigrés de retour, quelques techniciens du développement rural, des jeunes lettrés et d'expliciter nos objectifs. Ayant résidé et travaillé à plusieurs reprises dans ces villages tout au long des trois années (avec alternance à Dakar), nous avons pu renouveler ces réunions[81] et réexpliquer le but de notre travail aux différentes populations.

L'enquête village concerne les villages de Galoya et de Bokidiawe. Elle contient plusieurs niveaux et porte essentiellement sur l'histoire des villages notamment en rapport avec les migrations, les motifs des premiers mouvements de populations et ceux des déplacements actuels, la composition socio-économique des villages.

Le questionnaire *fooyre* permet le recensement de tous les membres du *fooyre*. Le questionnaire *fooyre* s'adresse souvent au chef de cette unité sociale

---

[81] Précisons qu'il n'a jamais été question pendant ces réunions d'inviter les femmes à y assister. Elles ont souvent été rencontrées dans d'autres cadres comme les groupements féminins.

et vise à recenser tous les membres (absents comme présents). Les filles du *fooyre*, qui sont mariées, ne sont pas comptabilisées parmi les membres du *fooyre* de leur père ; elles sont recensées dans les *pooye* de leurs maris sauf dans quelques cas où elles sont revenues vivre avec leurs parents. A la fin du remplissage du questionnaire *fooyre*, nous établissons une liste des personnes, ayant migré au moins une fois dans leur vie, à rencontrer. S'il est relativement facile d'obtenir des informations sur les anciens migrants présents, il en va autrement avec les absents.

L'interprétation du questionnaire migrant absent s'avère délicate[82] puisque l'information s'obtient par l'intermédiaire d'une tierce personne. Cette dernière doit être celle qui connaît le mieux la biographie migratoire de l'absent. Dans certains cas, il nous a fallu rencontrer plusieurs personnes pour obtenir une information plus ou moins précise. Si certaines questions (mode de financement de la migration, envois monétaires) sont relativement faciles [83] à recueillir, d'autres nécessitent parfois le recours à la femme du migrant (qui, à une période précise, l'avait rejoint), à un migrant de retour (qui l'avait par exemple accueilli dans une de ses étapes) pour obtenir des informations sur les activités du migrant absent.

C'est donc une information de "seconde main". Elle correspond à la représentation que se font les autres de l'absent, de son itinéraire. Toutefois, le fait pour nous d'avoir rencontré des "absents" en migration nous a permis de

---

[82]Étudier les migrants à partir de leurs villages d'origine a l'inconvénient que celui-ci a de forte chance de ne pas être présent.

[83]Ces questions posent d'autres types de problèmes. Sur le mode de financement de la migration, le chef de fooyre a souvent trop trop tendance à se définir comme celui qui a financé la migration de son fils, neuveu...Or, certaines confrontations avec des migrants rentrés deux ans après invitent à penser le contraire. D'autre part, la difficulté d'obtenir exactement le montant des envois monétaires est de notoriété publique.

compléter le questionnaire et de comparer les réponses. Il révèle quelquefois qu'il existe un gap important entre les informations recueillies en l'absence du migrant et la réalité vécue par celui-ci. Avec le recul, il apparaît que si les villageois sont régulièrement informés du lieu où se trouve le migrant, ils ne le sont que vaguement de l'activité précise de celui-ci. Généralement, ils peuvent dire que le migrant est commerçant. Or, il existe toute une gamme de commerce : du vendeur ambulant au grand commerçant effectuant des navettes entre Hong-Kong, New-York... et son pays d'immigration. De plus, à partir du village, on connaît souvent très peu des itinéraires migratoires et de l'ascension professionnelle du migrant.

Le deuxième volet du questionnaire migrant concerne celui de "retour". Il constitue le questionnaire le plus approfondi, de par les questions posées que de par la qualité de l'information recueillie. Outre l'établissement des biographies migratoires, professionnelles et matrimoniales, ce "questionnaire" ou plutôt ce guide d'entretien semi-directif reste ouvert ce qui explique l'analyse qualitative que nous en avons faite. Il est demandé au migrant de se raconter, de parler de ses investissements, de ses projets, de ses espoirs mais également de ses inquiétudes.

Cependant, les questionnaires migrants absents ou présents étaient essentiellement adressés aux hommes. Rappelons que dans ce milieu encore, la migration féminine est une migration d'accompagnement. Les femmes accompagnent ou rejoignent leurs maris. Pour comprendre les relations de genre à travers la migration, nous avons utilisé les guides d'entretiens[84].

---

[84]Nous développerons cet aspect dans le chapitre sur les récits de vie.

L'approche utilisée pour entrer en contact avec des non-migrants a varié selon le rôle que jouent ces derniers au sein du village. Ainsi, selon qu'il est responsable associatif, notable ou simple habitant du village, nous avons souvent cherché à l'approcher en fonction de ce qu'il représente. Mais quelquefois, c'est à la fin du remplissage d'un questionnaire *fooyre*, suite à une discussion informelle que l'intérêt de transformer une causerie en un entretien se précise.

2.2.2.1. *Fooyre*, unité pertinente pour l'observation des changements sociaux villageois

Le *fooyre* désigne sociologiquement parlant l'unité de consommation et parfois de production. Pour une plus grande compréhension de sa signification, il importe de la distinguer du ménage et de la concession, deux termes qui lui sont très proches. Il constitue le médium entre le ménage [85] au sens occidental du terme — qui se réduit souvent au couple et à ses enfants— et le *galle* ou concession dans son acception rurale africaine. Le *galle* regroupe non seulement les membres d'une unité de résidence mais peut également concerner à la fois l'ensemble du segment patrilinéaire (famille étendue c'est-à-dire ceux qui se reconnaissent un ancêtre commun), l'unité de production et de consommation. Ainsi définie, la famille, qui correspond à une concession, est une excroissance du *fooyre* ou plutôt celui-ci est la famille en miniature.

---

[85] Souvent dans les enquêtes nationales, les termes *fooyre* et *galle* ont été confondus. En effet, «d'anciennes enquêtes (MISOES etc...) oscillent entre la concession (galle ou "carré") et des ménages mal définis, mais les travaux plus récents (OMVS, Minvielle etc...) ont adopté le *fooyre* comme unité de référence». (BOIVIN et al., 1995 : 410). Pour une critique des insuffisances de l'approche qui se limite aux ménages, voir DASGUPTA 1993 —*An Inquiry into Well-Being and Destitution, Oxford University Press, Oxford*— cité par GUILMOTO, 1995.

Au Sénégal, lors des recensements de la population (1976 et de 1988), le ménage était défini comme un ensemble de personnes, apparentées ou non, qui, vivent dans la même concession, partagent en commun leurs repas quotidiens et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne appelée chef de ménage. Le ménage peut être constitué soit d'un ou de plusieurs noyaux familiaux, soit d'une personne seule ou de plusieurs personnes n'ayant aucune relation de parenté entre elles. (DIOP, DIOP, 1991). Cette définition du ménage recoupe celle du *fooyre* avec cependant quelques nuances.

2.2.2.1.1. La migration, un motif de fragmentation des *pooye*

En milieu rural, le *fooyre* correspond à une volonté de regroupement d'individus sur la base de la même appartenance familiale. Cependant, tout en s'appropriant certaines caractéristiques du *galle* ou concession, sa multiplication correspond —notamment quand elle s'accompagne du phénomène de déménagement ou *sinthiane*— à une volonté de démarcation vis-à-vis de la famille d'origine. Dans certains cas, ce phénomène prend parfois plus l'allure d'une dislocation que la forme d'une délocalisation (extension de la maison familiale). Cependant, globalement, le départ de la maison originelle dont le *galle* est l'incarnation ne se fait pas de manière brusque. Il s'entoure de toutes les précautions pour ne pas apparaître comme une remise en cause d'un certain ordre. Il s'agit d'une volonté d'échapper à une certaine emprise sociale qui n'est souvent ouvertement orientée contre les parents directs (père, mère, frères et sœurs de même père et même mère) que dans deux cas. Le premier sanctionne une opposition des parents du migrant qui ne voulaient pas que ce dernier épouse la fille qu'il avait librement choisie mais qui n'appartient pas à sa famille directe. Dans ce milieu, les mariages consacrent encore moins le contrat entre deux individus que souvent le renforcement par l'union des liens de parenté

entre deux familles. En outrepassant la volonté de ses parents de marier sa cousine, le migrant en prévision de la réaction de ses parents décident de quitter la maison familiale pour éviter à son épouse, notamment pendant son absence, à faire face directement à l'hostilité de ses parents. Quant au second cas, il découle d'une incompatibilité d'humeur entre les parents du migrant et son épouse qui persiste après un mariage auquel les premiers avaient pourtant donné leur aval. Ainsi, des motifs liés à des problèmes d'espace vont être évoqués pour expliquer le départ du couple. Cependant, quand les parents savent que le départ de leur fils de la maison familiale pourrait signifier une diminution de la contribution dans le fonctionnement du ménage, ils font tout leur possible pour que leur fils nouvellement marié ne déménage pas. A défaut, ils tenteront d'obtenir des garanties suffisantes pour que leur fils accepte de continuer à prendre en charge la famille.

Dans d'autre cas, le déménagement peut résulter de la désorganisation des ménages polygamiques à la suite du décès du père de famille. On assiste à une fragmentation de la maison familiale originelle en différents *pooye* (pl. de *fooyre*) autonomes dont le schéma le plus usité est celui du déménagement par groupe de frères et sœurs avec leur mère. La maison tout en restant la propriété commune de tous va être habitée par des fils du père défunt qui n'ont pas les moyens de déménager, ou par celles de ses épouses qui n'ont pas d'enfants capables de les loger ailleurs.

Cette fragmentation de l'espace physique (problème de place pour une nouvelle construction) ou social (conflits entre parents et enfants) réduit le *galle* en des *pooye* géographiquement dispersés. Peut-on interpréter cette dispersion comme une volonté d'autonomie de certains jeunes ? Cette situation est plus fréquente en milieu *Haalpulaar* qu'en milieu *Soninke*. Une enquête récente sur 898 ménages essentiellement *Haalpulaaren*, dans le département de

Podor, révèle que la taille moyenne d'un ménage est de 9 personnes. (GUILMOTO, DIOUF, 1994). En milieu *Soninke*, la taille moyenne par ménage peut atteindre dans certaines grandes familles «esclaves» ou du chef de village, une trentaine environ. Cependant, si la tendance à l'individualisation des ménages paraît plus nette chez les *Haalpulaaren*, d'autres raisons expliquent le nombre plus élevé de *pooye* chez ces derniers ; une autre différence trouve son explication dans le fait qu'en milieu *Soninke*, il existe une confusion sémantique entre les termes *fooyre* et *ka*.

2.2.2.1.2. La migration, un moyen d'acquisition de nouvelles responsabilités ?

L'organisation familiale patrilinéaire et virilocale fait que la gestion du ménage est souvent assurée par la personne la plus âgée (l'aîné généalogique) ou *kagumme* chez les *Soninke* et *mawdo galle* en milieu *Haalpulaar*. Compte tenu de l'organisation très inégalitaire qui structure les deux sociétés, les femmes et les cadets ne pouvaient prétendre à cette fonction. Aujourd'hui, la migration et son corollaire l'éclatement de la maison familiale originelle en plusieurs *pooye* plus ou moins indépendants, favorisent une plus grande responsabilité de femmes et des enfants dans le cadre de la gestion familiale.

En relation avec ces phénomènes, de nouveaux comportements apparaissent alors qu'ils étaient inimaginables il y a quelques années seulement. Le fait aussi que les maisons originelles soient denses (elles regroupaient plusieurs générations de frères, d'oncles...) limite l'accès de la femme au statut de chef même à la suite du décès de son mari qui constituait jusqu'à récemment la seule occasion pour une femme de devenir chef de fooyre. Cette fonction, la femme la remplissait de manière provisoire en attendant qu'elle retrouve sa place sociale dans le cadre d'un remariage ou qu'un de ses enfants marié ne

redevienne chef. De plus en plus, on rencontre des femmes chefs de ménage et quelquefois des cadets assumant cette fonction en l'absence respectivement des époux et des aînés migrants.

2.2.2.2. Problèmes de l'utilisation des instruments quantitatifs

Le questionnaire a été le principal instrument quantitatif que nous avons utilisé. Or, pendant le recueil des informations comme au moment de l'analyse d'importants problèmes se sont posés. Si l'essentiel des problèmes rencontrés étaient liés à notre manque de formation démo-économique, quelques difficultés sont cependant inhérentes aux instruments utilisés.

Ces limites nous ont conduit à un véritable "casse-tête informatique" pour l'analyse de nos données. Celui-ci a duré près d'un an. Nous avons utilisé plusieurs logiciels (Claris work, 4 ème dimension, Data desk, Stata) pour aboutir à une impasse : l'évidence est que le traitement statistique des biographies migratoires, professionnelles et matrimoniales n'est pas totalement acquis. Bien que la thèse de Philippe BOCQUIER ait constitué une avancée importante dans l'analyse quantitative des biographies, il reste que son utilisation n'est pas encore à la portée des non démographes ou staticiens. En effet, il est difficile de reconstituer de manière quantitative des itinéraires migratoires. Ceux-ci supposent l'établissement d'une typologie que l'outil informatique utilisé et la manière dont nos données ont été saisies ne pouvaient mettre en place. Enfin, ces difficultés relèvent également de celles de mettre en relation les itinéraires professionnels, familiaux et migratoires.

Nous n'avions pas la prétention de résoudre ces problèmes qui relèvent du ressort des staticiens-démographes. D'ailleurs le détour par le quantitatif était

simplement envisagé dans l'optique de nous permettre d'obtenir un cadrage statisque. Nous nous sommes aperçu (un peu tard, il est vrai) que ce que nous voulions démontrer l'analyse quantitative n'était pas l'outil le plus pertinent pour le faire. Ce qui a expliqué notre renoncement à un large traitement de nos données quantitatives.

2.2.3. Études qualitatives

Avant de développer les principaux instruments qualitatifs utilisés, il importe de passer en revue les démarches qui sous-tendent généralement l'étude des migrations.

2.2.3.1. La prise en compte du facteur temps dans les recherches sur les migrations

L'observation des processus migratoires doit intégrer la durée pour mieux appréhender le phénomène. Car, «non seulement les effets ne sont pas toujours perceptibles rapidement compte tenu de l'inertie des structures sociales des mentalités, mais ils peuvent également être transitoires, artificiels, épisodiques. Ils peuvent correspondre à des ajustements à l'environnement, à des compromis, à des anticipations en réaction à des phénomènes conjoncturels (politiques d'immigration, soutien temporaire d'associations d'immigrés, conflit militaires...)» (ROBIN, BREDELOUP, 1992). La prise en compte du temps permet de restituer la continuité des cheminements migratoires et l'unité des trajectoires individuelles. Un parcours individuel est un maillon d'une chaîne de déplacements collectifs que seule une biographie migratoire, aussi complète que possible, semble pouvoir restituer dans toute sa profondeur.

En effet, le recueil des biographies migratoires, familiales et professionnelles se doit de s'inscrire dans la durée. Aussi, il doit s'intéresser aux projets des migrants. Dès lors, les chercheurs se doivent de se donner les moyens par des observations ou par des enquêtes à passages répétés, de vérifier comment les itinéraires ont évolué avec les années. Autrement, il risque de considérer comme des lieux d'installations les lieux dans lesquels se trouvent les migrants au moment de l'enquête. Or, quelquefois, il ne s'agit pour le migrant que de lieux de transit, des étapes. Celles-ci peuvent cependant se présenter comme du provisoire qui dure. Dans ce cas, seul le migrant pourrait informer sur son intention de rester ou de continuer encore que dans certains cas, lui-même ignore ce qui pourrait se passer après, quelle sera sa prochaine destination. Sa situation pourrait dépendre autant de la réussite de son travail (commerce le plus souvent) que d'éventuelles expulsions de la part des pays hôtes.

2.2.3.2. Récits de vie

2.2.3.2.1. Bref aperçu sur les récits de vie

Il est possible de distinguer deux phases importantes dans l'histoire des récits de vie. « Après la grande époque des *life histories* ou des *life stories* aux États-Unis, une certaine désaffection a suivi puis dans le courant des années cinquante, en Europe, s'est développé un mouvement d'une très grande et profonde ampleur en faveur du recueil direct ou indirect de témoignages « vécus » - cela dans tous les domaines : historique, ethnologique, psychologique, sociologique et littéraire. » (POIRIER et al., 1983 : 22)

Comme l'a résumé Georges BALANDIER dans la préface du livre de Franco FERRAROTI [86], les anthropologues ont été les premiers à donner à la méthode des histoires de vie un statut scientifique. C'est en 1925 [87] qu'en publiant l'autobiographie d'un Indien, Crashing Thunder, P. RADIN révèle de l'intérieur, du point de vue du sujet, comment s'établit le rapport à la société et à la culture. L'anthropologie américaine ouvre la voie notamment entre les deux guerres (1926-1946). L'École de Chicago domine la scène scientifique ; elle produit une sociologie de l'enquête directe, participante par la multiplication des moyens de l'observation sociale. Les travaux de W.I. THOMAS sur les paysans polonais migrants au États-Unis ont permis à la méthode des récits de vie d'apparaître comme une technique d'observation et d'analyse de la réalité sociale.

Au début des années soixante, «avec le récit mondialement connu des Enfants de Sanchez, famille prolétaire de Mexico, que LEWIS (1961) a fait vivre par le jeu de biographies croisées, les héros des biographies se sont diversifiés. En plus des «mémoires» du temps passé, vécues ou transmises par la tradition orale, les déshérités des villes, les marginaux, les hommes ordinaires, les «oubliés de l'histoire» laissent entrevoir des moments qui seraient autrement méconnus ou ignorés par la société».(BONTE et IZARD, 1991 : 755)

Pourtant, les ouvrages de MILLS (1967) et de LEWIS (1961) n'ont pas réussi à empêcher les récits de vie de sombrer dans une longue léthargie. C'est seulement vers la fin des années 1970 que Daniel BERTAUX opère une rupture par la réintroduction de la méthode des récits de vie comme technique essentielle pour la compréhension des processus sociologiques. De manière

---

[86] Franco Ferraroti, 1983. *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales* (voir bibliographie).

[87] Daniel BERTAUX souligne pour sa part que c'est en 1926 que « Paul Radin publie le récit de vie d'un vieil Indien » (Bertaux, 1986 : 29).

informelle d'abord, D. BERTAUX, E. De DAMPIERRE, J. POIRIER et S. CLAPIER-VALLADON réussissent à faire du recueil de récits de vie autant une méthodologie d'enquête qu'une «nouvelle approche sociologique». Cependant, il est paradoxal qu'en dépit de l'engouement dans les cercles de sociologues, de psychologues, d'historiens, de formateurs sociaux, « il n'existe actuellement aucun travail qui se soit placé dans l'optique du chercheur ou de l'étudiant désireux d'interpréter les matériaux qu'il a réunis » (POIRIER et al., 1983 : 8). Cette absence de synthèse destinée aux pratiquants de terrain et aux utilisateurs de cette méthode est certainement liée autant à la nature de cet instrument qu'à la multitude de situations en jeu. Tout entretien est une double situation singulière tant est vrai qu'il dépend du questionneur que de l'interviewer. Il est le résultat de l'interaction entre celui qui produit le matériau (l'enquêté) et celui qui favorise l'accès à l'information (l'enquêteur). Ce rapport s'inscrit dans une double logique : conflictuelle ou emphatique. Cependant cette vérité bien que produite par celui-là même qui l'a vécu peut être sujet à interrogation. En ce sens qu'il dépend aussi de celui (ou de ceux) à qui l'information peut être destinée ; ce qui pourrait en limiter la portée objective (POIRIER et al.. 1983).

2.2.3.2.2. Limites des récits de vie

Une des principales limites des récits est celle relevée par C. LEVI-STRAUSS, à savoir que «les biographies ne parlent pas toutes seules». En effet, elles supposent un travail d'analyse aussi important que le travail de recueil ; or, résume-t-il, «les choix opérés par le chercheur qui écoute, retranscrit, découpe, recompose le document ne peuvent manquer de peser sur la spontanéité et l'ordonnancement du récit, donc sur son authenticité ; en outre le passage de l'oral à l'écrit et la traduction dans une langue autre que celle du locuteur posent problème».

Le passage du français au *pulaar* (langue dans laquelle l'essentiel des entretiens ont été effectués) pose un certain nombre de difficultés. L'un des plus importants est celui de la traduction fidèle du concept de migration. Dans la langue *pulaar*, il renvoie à deux acceptions : *dannaade* qui signifie voyager et *ferde* qui renvoie à l'idée d'exil dans son sens oumarien (guerre sainte de Elhadj Oumar Tall) et donc politico-religieux. Or, celles-ci ne correspondent pas à sa signification en français.

De plus, quand les femmes parlant de l'irrégularité des envois monétaires de leurs époux disent *alla ene yetta*, qui se traduit par Dieu merci. Mais, cette traduction ne correspond pas au sens que l'auteur de cette assertion donne à son propos. Au-delà de la simplicité de cette phrase, se profile un fatalisme qui sous-tend la résignation de la femme; son mari ayant montré les limites de sa contribution financière pour la prise en charge économique régulière du ménage. C'est-à-dire que par son travail, elle parvient à se passer du mandat de son mari...

Ces insuffisances liées aux problèmes d'interprétation pour appréhender les questions de la migration dans ce milieu doivent être impérativement complétées par des observations in situ.

De plus, sur les limites des biographies, rappelons qu'au milieu des années 1980, Pierre BOURDIEU n'a pas hésité à parler de "l'illusion biographique" [88]. Il tempère ainsi les ardeurs qui ont suivi le retour en force des récits de vie

---

[88] Jean-Claude PASSERON parlera d'«utopie biographique», car pour lui le «récit biographique fasciné par ses propres pouvoirs de suggestion, c'est une visée utopique d'exhaustivité qui fonde son impression de compréhension dans l'illusion d'immédiateté». Ce qui entraîne «l'évanouissement du problème théorique des traits pertinents de la description». (PASSERON, 1989 : 5).

comme technique de recueil des biographies c'est-à-dire comme un instrument pour accéder au vécu social et psychologique des enquêtés. Selon BOURDIEU « plutôt que de concentrer l'attention directement sur l'information factuelle, [il] se propose donc de soumettre un corpus constitué de formes très diverses de témoignages à une analyse sociologique préalable. Une telle analyse [...] porte donc indissociablement sur les faits relatés, sur la position du narrateur et ses liens avec les destinataires, ainsi que sur les formes choisies pour rendre compte de l'expérience. ». (BOURDIEU, 1986 : 3) Il souligne ainsi que les récits de vie comme tout autre instrument recèle en son sein ses propres limites et qu'il importe d'opérer une "objectivation" de la réalité sociale en procédant à une épistémologie de celle-ci. Bien que la situation ainsi décrite s'applique d'abord à l'expérience concentrationnaire, l'auteur a une vision synoptique sur les limites de tout entretien. En effet, une source unique est souvent de nature à limiter l'éclatement de la vérité.

La fiabilité des informations collectées est limitée par les défaillances de mémoire. Celles-ci ont été observées à l'occasion de l'enquête «3 Bis» conduite conjointement par l'INED et l'Institut de Démographie de Louvain. (POULAIN, 1988). Si pour certains il s'agit d'un «mensonge passif», puisque l'oubli est involontaire, en revanche pour d'autres, le mensonge est actif. Il s'agit purement et simplement d'une mauvaise foi. Cette situation aussi grave que la première dans la mesure où l'enquêté décide, souvent de manière délibérée, de ne pas dire la vérité sur sa vie. Il en est souvent ainsi quand l'enquêté se demande qu'est-ce qu'il peut recevoir en contrepartie pour accepter de raconter sa vie.

Pour parer à cette éventualité, il importe d'avoir recours à l'entretien auprès des groupes de personnes ayant vécu la même expérience migratoire. Cette confrontation de plusieurs situations interactives favorise souvent l'éclatement de la vérité. La meilleure dissuasion pour limiter la mauvaise foi lors

d'un entretien non-directif est d'éviter d'apparaître comme totalement naïf aux yeux de l'enquêté tout en gardant à l'esprit les questions que l'on retrouve souvent dans le cadre thérapeutique : comment dialoguer sans influencer ? Comment écouter sans communiquer un jugement ? (MORIN, 1988 : 4).

Enfin, les récits de vie ne couvrent souvent que l'existence partielle d'une personne souvent en activité.

En dépit de ces quelques limites, les récits biographiques constituent un important instrument pour une meilleure compréhension des phénomènes migratoires.

2.2.3.3. Méthodes retenues

L'approche que nous avons retenue est éclectique, moins dans une perspective interdisciplinaire que par une démarche intradisciplinaire. Sans récuser l'importance de la prise en compte des instruments mis au point par les autres disciplines (géographie, démographie et économie), nous inscrivons notre démarche dans le sens de l'utilisation complémentaire de méthodes socio-anthropologiques.

L'anthropologie de l'immigration oscille entre plusieurs constructions théoriques. Certains chercheurs —notamment anglo-saxons— mettent l'accent sur une anthropologie culturelle ; d'autres parlent d'une anthropologie urbaine et d'autres encore privilégient ce qu'ils appellent une anthropologie du travail. Cependant, sur le terrain, la plupart de ces clivages disciplinaires cessent d'être opératoires. Pour éviter la segmentation de la réalité sociale, nous avons eu recours aux différents niveaux d'analyse pour appréhender la migration comme

un fait social total dans le sens durkheimien. Inscrivant notre démarche dans une perspective éclectique, le choix de fédérer plusieurs approches pourraient revêtir un intérêt méthodologique. C'est ce qui explique notre utilisation aussi bien de l'anthropologie culturelle (stratégies identitaires), de l'anthropologie urbaine (espace de vie) que de l'anthropologie du travail (espace professionnel). Toutefois, cela ne signifie pas qu'avec une seule approche, on ne peut pas parvenir aux résultats escomptés mais la multiplication des angles d'approches permet de minimiser les risques de non prise en compte de certains aspects de la migration.

Cette complexité de l'objet de notre étude —caractérisée par un enchevêtrement de différentes interactions individuelles et collectives— autorise la combinaison de plusieurs approches voire la variation des échelles d'observation. C'est pourquoi à l'enquête extensive, nous avons choisi de porter notre attention sur un champ restreint par la combinaison des descriptions empiriques et des études approfondies sur la situation des migrants et des non-migrants. En effet, si nous partons des individus, c'est pour mieux les resituer par rapport au collectif mais non pour les considérer comme une entité coupée de leur milieu naturel, ici la famille. Pour ce faire, en décrivant par exemple quels étaient les itinéraires des premiers migrants dans un village et en les comparant aux itinéraires actuels, il est possible de dire si ceux-ci ont changé ou non. De plus, la comparaison entre les discours des gens et leurs pratiques quotidiennes nous semble être l'une des meilleure façon d'apprécier les changements.

Notre objectif qui est l'explication des mécanismes de fonctionnement de la société *haalpulaar* pour voir s'il y a ou non des transformations sociales en relation avec la migration suppose aussi de considérer le niveau d'analyse (de l'individu à la famille en sens inverse). A savoir si pour comprendre le comportement d'un individu, il faut le rattacher au groupe, pour appréhender le

fonctionnement d'un groupe, il est nécessaire de pouvoir décrire, dans une première phase, les comportements des différents individus qui le structurent. C'est pourquoi, nous ne nous sommes pas limités exclusivement au *fooyre* comme unité d'observation qui, même s'il est un référent de base pour comprendre les mécanismes de fonctionnement de ces sociétés, n'est qu'un aspect du système familial global.

2.2.3.3.1. Entretien

Après avoir administré le protocole d'enquête à l'ensemble des membres du *fooyre*, nous engageons la phase d'entretien. Elle vise à approfondir les questions soulevées par le questionnaire *fooyre* et notamment celles relatives aux rapports entre hommes et femmes (pour cerner, par exemple, les statuts de la femme rurale, son implication dans les activités économiques villageoises) jeunes/vieux. Pour les étapes qualitatives, nous avons conduit des entretiens auprès des personnes-ressources dont les expériences à la lumière des enquêtes nous ont paru très intéressantes à approfondir. La notion de personnes-ressources ne signifie pas strictement les personnalités politiques. religieuses, sociales, mais englobe aussi toutes les personnes dont les parcours migratoires nous ont paru particulièrement pertinents pour l'élucidation de nos interrogations.

Dans ce cadre, nous avons pu rencontrer les premiers migrants internationaux (figures importantes) qui sont, aujourd'hui, au village ou à Dakar afin de voir s'ils jouent ou non un rôle dans la migration actuelle des jeunes. De plus, ce recours nous a permis, notamment en milieu urbain, de mener des entretiens auprès des responsables d'associations, d'anciens migrants redevenus

des personnalités politiques installées dans la capitale sénégalaise pour mieux définir les modalités de leurs réinvestissements.

Le recours à des enquêtes rétrospectives permet une prise en compte du passé pour éclairer et mieux expliquer les situations actuelles. A cet égard, la méthode des biographies présente un intérêt certain. Elle permet la reconstitution d'événements considérés comme importants soit par l'enquêté soit par l'enquêteur. A partir du moment où l'enquêteur impose une chronologie, aucune information ne pourra être donnée sur les "événements" de la vie quotidienne autre que le mariage, le décès, la naissance, le travail. Grâce au recueil des récits de vie des migrants, nous avons pu reconstituer les événements importants de leur vie et les mettre en relation. Cette méthode d'observation est particulièrement apte à restituer la continuité des cheminements migratoires et l'unité de trajectoires individuelles.

2.2.3.3.2. Observation

L'observation recouvre trois grandes modalités [89] : directe, libre ou participante. L'observation directe est la phase pendant laquelle le chercheur entre en contact avec la société étudiée. Il se situe à l'extérieur de ce qu'il observe ; ce qui minimise considérablement son intervention sans l'effacer. Cette technique permet d'étudier les phénomènes en interaction auprès des groupes étudiés. Car, le plus souvent étranger à son terrain —même s'il y est originaire, voir les problèmes liés à l'implication— le chercheur passe rarement inaperçu, tout au moins à ses débuts. D'où l'intérêt pour nous d'avoir commencé par une description des faits sociaux observés pour atteindre le niveau de banalisation

---

[89] Voir A.B.Diop, 1962 – «Sociologie africaine et méthodes de recherche», Dakar, IFAN, Notes Africaines, 96, pp : 114-116.

de la présence du chercheur, condition nécessaire à toute observation directe. Tous les efforts du chercheur doivent consister à atteindre un stade où les gens oublient que tu les regardes quand tu les regardes. Le principal problème du chercheur qui tente de mener des entretiens approfondis est celui du poids que représente sa présence. Les efforts du chercheur doivent concourir à banaliser sa présence. En effet, il importe d'attendre que sa présence cesse d'être objet de curiosité pour que le chercheur engage toute étude en profondeur. Pour une meilleure observation, il faut que sa présence soit la plus naturelle possible ; autrement, les comportements et les réactions des individus risquent de n'être que des tentatives pour correspondre à ses attentes. Le rapport chercheur-enquêté doit être le résultat d'une confiance réciproque dont une présence prolongée du premier, sans être la seule[90], constitue une condition importante.

Eu égard aux stratégies des migrants qui sont des stratégies globales, nous avons choisi d'adopter un système d'observation. La nature dynamique des processus à étudier rend nécessaire la combinaison de l'approche directe (questionnaire) et celle dite indirecte qui débute avec la prise de notes avant l'enregistrement intégral. C'est seulement ensuite que nous privilégions l'observation participante. En nous familiarisant davantage avec le terrain, l'observation directe et prolongée nous a permis d'accéder à l'observation participante. De par notre insertion sociale —nous sommes originaires de la vallée— le problème d'intégration ne s'est pas posé. En revanche, cette appartenance a été source de limite parfois sérieuse pour accéder à l'information vraie qui est souvent différente de la première qu'on recueille.

---

[90]La confiance n'empêche pas l'enquêté d'avoir une représentation de l'enquêteur et de se baser sur celle-ci pour répondre aux questionss qui lui sont posées.

Pour recueillir des données fiables [91] sur les migrations et sur les transformations qu'elles ont engendrées, le travail ne doit pas se limiter à des moments. Le chercheur doit à tout moment et là où il se trouve, regarder, poser des questions à tous ceux qui sont susceptibles d'apporter des éclairages, et et confronter des réponses à ces questions. Cela peut être rendu possible par la facilité qui existe à "causer" [92] avec les villageois de la vallée. Poser constamment des questions revêt un avantage important de pouvoir croiser les informations. La "fiche du soir" permet de récapituler toutes les informations ainsi collectées.

La méthode de l'observation des photos a aussi été explorée[93]. Rappelons que les femmes africaines possèdent très souvent des album photos de famille. A ce titre, il nous a semblé important d'essayer de les faire parler au fur et à mesure que nous regardons avec elles leurs photos. Par exemple, à partir de l'observation des photos, il est possible quelquefois d'apprécier le degré de liberté de sortie de la femme pour assister à des mariages et à des baptêmes ; ce qui permet de mesurer relativement la marge de liberté que son mari lui a accordé dans un temps déterminé. Mieux, en discutant avec elle, elle se raconte en parlant de ses sorties, de ses amis, de ses relations avec son époux, des motifs de certains refus éventuels. Aussi, en présence des photos anciennes, il est possible de la faire parler de son passé de lui rappeler d'autres événements qui l'avaient

---

[91] Nos entrevues en profondeur durent au moins deux heures ; ce qui demande beaucoup de temps et de patience.

[92] Le "causer" chez les villageois rappelle l'arbre à palabre sous lequel les personnes âgées passaient presque tout leur temps à discuter. Le garage, les marchés et les abords immédiats de la mosquée sont des lieux privilégiés de production et de diffusion de l'information. Dans certains cas, les regroupements s'opèrent sur une base générationnelle des personnes qui ont partagé des expériences communes.

[93] Cf travail en cours de l'anthropologue Jean-François Werner en Côte-d'Ivoire.

marqué et dont elle n'aurait pas parler sans la stimulation que peut produire les photos.

La méthode de "projection", qui consiste à faire parler une femme en lui demandant de réagir à la place des autres, nous a permis de faire simuler certaines situations. Ainsi, pendant les entretiens semi-directifs nous avons fait jouer à plusieurs femmes, seules ou en groupe, des rôles différents. En les installant dans des situations différentes, en déplaçant leur vécu quotidien, elles ont, dans certains cas, révélé des choses, parfois d'un anti-conformiste insoupçonné (par exemple : "j'accepte la polygamie par devoir et par conformisme mais si j'étais Congolaise j'aurai refusé").

Lors de notre mission au Cameroun, nous avons pu suivre cinq femmes, de manière assez régulière, pendant une dizaine de jours. Les emplois du temps des émigrées au Cameroun ont pu être reconstitués grâce donc à l'observation tantôt directe, tantôt participante. Pour les femmes ayant migré au Congo, en Côte-d'Ivoire aujourd'hui rentrées au pays, nous les avons interrogés par des enquêtes (biographies rétrospectives, entretiens semi-directifs).

De même, la combinaison des enquêtes dans le milieu d'origine (Vallée) des migrants et celles dans leurs lieux d'immigration (Dakar; Yaoundé, Douala) nous a permis d'observer des situations différentes. Ce qui nous conduit à relativiser les situations observées auprès des mêmes personnes dans des milieux différents. La confrontation de certaines informations recueillies ici et là-bas nous a permis de faire la part des choses et de comprendre des choses que le migrant nous aurait difficilement expliqué à partir de son village d'origine.

2.2.3.4. Procès de l'implication [94] du chercheur

Les anthropologues en situation de terrain sont confrontés à deux principaux écueils qui visent à les éloigner de l'accès à la vérité. Le premier contrôle exercé sur lui est celui du regard de ceux qu'il étudie. Dans l'interaction chercheur-enquêté se cache souvent une interrogation discrète sur ce que servira réellement —en dernière analyse—les enquêtes du premier. Il est possible d'entendre un vieux poser une question, après quelques familiarités avec le chercheur, qui est loin d'être innocente : «vous n'arrêtez pas de nous interroger et on ne voit rien, à quoi servent vos enquêtes» ?

La seconde manière de contrôler l'enquête «qui, pour paraître confortable, n'en est pas moins redoutable que la précédente ; elle consiste non pas à tenir l'intrus à distance, mais au contraire à trop bien lui ménager une place, à laquelle on entend bien évidemment qu'il se tienne» (IZARD, 1991 : 474). En lui ôtant ainsi toute liberté de questionnement, le chercheur est réduit à observer seulement ce que ses interlocuteurs veulent qu'il regarde. Cette situation est celle que rencontre le plus le chercheur qui étudie sa propre société. Travaillant dans son propre milieu, il a une place sociale qu'il se doit de respecter pour assurer l'objectivation de la réalité dont le non respect risque de

---

[94] René LOURAU est le premier en France à prôner une thérie de l'implication du sociologue (cf.Le journal de recherche. Matériaux d'une théorie de l'implication, Paris, Méridiens, Klincksieck, 270 p). Selon lui, dans *le gai savoir des sociologues*, 1977 pp.48-49 «l'implication n'est plus une vague écume à la surface de la scientificité, mais l'instrument privilégié de leur [sociologues. socioanalystes et psycho-sociologue] réflexion, même s'ils utilisent par ailleurs des techniques classiques». De plus en plus, grâce à la publication des journaux de bord de terrain, on réussit à accéder à «la cuisine de la science», étant entendu, comme l'a souligné, avec raison, Pierre Bourdieu, ce qui circule entre les chercheurs et les non spécialistes ce sont, au meilleur des cas les opérations mais jamais les opérations qui ont permis d'obtenir ces résultats (BOURDIEU, Questions de Sociologie).

produire une situation de non entretien. Notre exemple dans le village de Galoya, d'où quelques-uns de nos grands parents sont originaires, peut-être révélateur du rapport quelquefois problématique qu'un enquêteur peut entretenir avec les enquêtés. En effet, nous avons rencontré, notamment au début de notre travail, d'anciens captifs qui nous ont conseillé parfois d'aller chercher les informations sur leur histoire migratoire auprès de leurs anciens maîtres qui se trouvent être nos grands-parents. Étant déjà préparé à cela avant de travailler dans ces villages, nous avons pu la plupart du temps, expliquer, rassurer, voire contourner certains obstacles pour que la relation avec les enquêtés ne puisse en souffrir.

Au centre des enjeux sociaux traversant son propre milieu, le chercheur doit être conscient de l'impact que sa présence peut avoir sur la réalité qu'il veut comprendre et expliquer. En effet, son appartenance à son milieu d'étude pose nécessairement un problème dont la non résolution compromet les résultats auxquels il aboutirait. Ce que rappelle Pierre BOURDIEU qui soutient qu'un sociologue doit nécessairement soumettre «ses propres interrogations à l'interrogation sociologique», sinon, il « ne saurait faire une analyse sociologique vraiment neutre des réponses qu'elles suscitent » (BOURDIEU, 1988 : 357). Ce qui est encore plus vrai pour un sociologue qui s'interroge sur l'évolution de sa propre société.

Si notre appartenance au milieu (la vallée) que nous étudions nous a permis une "insertion sociale tranquille" [95] , sur certains aspects, elle a constitué des obstacles pour l'accès à certaines informations. Ayant fréquenté l'«école des blancs» la société nous assigne une place particulière et constitue,

---

95 Nous sommes originaires de la vallée du fleuve Sénégal et notre connaissance des "langues du terroir" nous a facilité le contact avec les populations à étudier.

par la simple représentation que les autres ont de nous, un «obstacle épistémologique» à intégrer d'abord dans notre démarche mais à dépasser.

Au tout début, notre appartenance au milieu de notre étude nous a posé plus de problèmes qu'elle n'en a facilité l'accès à l'information vraie. Si à l'endroit d'un collègue étranger qui enfreint une norme sociale on dira qu'il a agi par ignorance, pour quelqu'un appartenant au milieu, cela peut devenir inadmissible. Incompréhensibles pour les populations seront aussi certaines questions souvent considérées par les interlocuteurs comme banales. Pourtant pour le sociologue, au regard de la complexité des relations sociales, ce que les enquêtés considèrent comme banal est souvent loin d'être inintéressant.

Dans certains cas, certaines personnes avaient des difficultés à comprendre qu'un ressortissant du *Fuuta* puisse demander, par exemple. à un vieux «pourquoi, par exemple, un «esclave», même très compétent (selon les critères modernes de la compétence), ne puisse pas se porter candidat à la présidence d'une association villageoise», ou bien demander à une femme de raconter sa journée de travail. Dans leur entendement, de pareilles questions relèvent d'un occidentalisme poussé à outrance (imitation totale par un africain des faits et gestes des occidentaux). Certaines personnes disaient être convaincues que nous détenions les réponses à toutes les questions que nous leur posions. Ainsi, pendant les premières missions sur le terrain, notre travail consista à nous faire accepter comme un «semi-étranger» dont la naïveté sur le fonctionnement de l'organisation sociale pouvait être tolérée. Quelquefois, nous étions conscient de n'être pas pris au sérieux. Il a fallu une grande patience pour faire comprendre aux enquêtés que ce dont nous avons connaissance relève des généralités et, comme telles ne nous intéressent pas, que leurs histoires personnelles, concrètes nous intéressent particulièrement. C'est souvent à ce prix que la mise en confiance nécessaire à tout entretien a pu être obtenue.

Étudier le rôle des femmes dans la migration quand on est homme présente de nombreux écueils. D'abord vis-à-vis de certains féministes, quelque puisse être notre objectivité scientifique, on est souvent a priori étiqueté, rangé, soupçonné de s'intéresser aux femmes par calcul pour obtenir des financements en raison de la grande côte que connaît ces dernières années la recherche sur ce thème. Ensuite, compte tenu des rapports particuliers qu'entretiennent les deux sexes dans les sociétés étudiées, on est parfois confronté à des lourdeurs sociologiques comme par exemple celles, injustifiées, du mari qui souhaite répondre à toutes les questions concernant son épouse. Et plus grave, celles du même mari qui n'a pas confiance à ce qu'un homme puisse discuter avec sa femme de manière libre. Ce qui pose le problème du manque de confiance entre maris et femmes. Dans l'esprit des premiers, les femmes n'auraient aucun esprit critique et, comme l'affiche l'idéologie masculine, que la femme a nécessairement besoin de son mari pour tenir un dialogue avec un étranger. Ne s'agit-il pas simplement d'une volonté de contrôle que plus rien ne semble justifier, les femmes ayant montré dans le cadre associatif notamment un dynamisme, et une capacité d'innovation que très peu d'hommes ne pouvaient soupçonner ?

Concernant le second aspect, compte tenu des difficultés encore réelles de discuter directement avec les femmes sans autorisation de leur mari, nous avons interrogé d'abord les hommes avant de solliciter la rencontre avec les femmes [96]. Nous avons pris la précaution de n'étudier la migration des femmes

---

[96] Il s'agit-là des femmes qui vivent encore directement sous la tutelle de leurs maris ou beaux-parents. En revanche, les femmes devenues chefs de ménage sont relativement plus faciles à rencontrer. Les interroger pose d'autres types de problèmes. Elles préfèrent, notamment quand elles vivent seules, que l'enquêteur-homme les rencontre chez certaines de leurs amies vivant avec leurs maris puisque la société a trop tendance à les confondre à des femmes assez libres avec toute la connotation négative que ce terme peut sous-tendre pour une femme en milieu traditionnel.

qu'après avoir avancé dans l'étude sur les hommes pour éviter de heurter la sensibilité de certains hommes (parents ou amis du mari) pouvant être préjudiciable au déroulement de l'enquête. C'est dire qu'une enquête menée par un homme qui, de surcroît, appartient à ce milieu, doit s'entourer de beaucoup de précautions pour ne pas heurter les sensibilités masculines très fortes. Pour ce faire, la meilleure entrée, notamment pour les femmes mariées vivant en milieu rural, se situe dans le capital de confiance que l'enquêteur doit chercher auprès de l'époux ou des beaux parents de la femme en l'absence de l'époux migrant. Cette représentation négative des hommes sur les femmes expliquent la nécessité pour un homme qui travaillent dans ce milieu de se prémunir de beaucoup de précautions. Tous les motifs sont valables pour empêcher l'enquêteur d'interroger les femmes. Ce qui a supposé plusieurs aller-retour, permettant au mari de juger et de jauger la bonne intention du chercheur. Mais aussi, écouter et réécouter le discours pour voir s'il n'y a rien à censurer. C'est seulement après plusieurs discussions que le chercheur se voit autoriser à entrer en contact avec les épouses. Cet obstacle a souvent pu être contourné chaque fois qu'une tierce personne, déjà acceptée par «le» responsable de la femme (mari, beaux-parents...) a pu arranger un rendez-vous.

Un autre problème que pose tout travail sur les femmes en milieu rural est celui des réactions des femmes elles-mêmes. Elle découle souvent du manque d'habitude des femmes à s'exprimer sur leurs conditions de vie. Pourtant, quelquefois, ce sont les femmes elles-mêmes qui se méfient des hommes voire qui s'auto-censurent ne voulant pas toujours répondre aux questions d'un enquêteur homme. Elles n'ont pas l'habitude d'être sollicitées, interrogées sur ce qu'elles pensent des hommes, de leurs situations. Leur éducation qui s'est beaucoup appesantie sur leur devoir envers la société a souvent présenté leur situation d'enfermement comme, à la limite, naturelle. Car si nous avons remarqué que, compte tenu de certains comportements qui datent du début des années

1980, les femmes ont pris l'habitude, en rapport avec les ONG, à se réunir entre elles, il n'en reste pas moins que l'individu-femme est exceptionnellement sollicité. Du coup, la mise en confiance et l'apprentissage de témoigner sur leur vie de femme deviennent plus longs et délicats qu'avec les hommes.

La présentation des outils qui nous ont permis de mener le présent travail tout en montrant les différentes démarches suivies renseigne sur les limites de notre travail : difficultés d'apprécier les changements sociaux dans une courte durée mais également, problèmes de la quantification des données qualitatives.

Mais avant de discuter des principales transformations générées par les migrations internationales dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, il importe de faire un bref aperçu de l'organisation de la société *Haalpulaar* pour mieux en apprécier les changements et/ou les permanences. Précisons toutefois que cette présentation brièvement faite en introduction se fera au fur et à mesure que nous présenterons les résultats.

3. TROIXIÈME PARTIE : L'ÉVOLUTION DES RELATIONS DE GENRE AU TRAVERS DE LA MIGRATION

Rappelons que la vallée du fleuve est la région sénégalaise la plus concernée par les migrations internationales. Schématiquement, trois espaces migratoires peuvent y être repérés (LERICOLLAIS, 1975 ; DELAUNAY, 1984). De Saint-Louis à Bakel la migration est d'abord interne, puis orientée vers les pays limitrophes et enfin africaine lointaine ou européenne. Au départ du département de Dagana, les mouvements migratoires s'orientent habituellement vers les villes de Saint-Louis et Dakar ou vers la Mauritanie. Quant aux originaires du département de Podor, ils se dirigent essentiellement vers l'Afrique l'Ouest (Gambie, Côte-d'Ivoire). Les pays de l'Afrique Centrale comme le Cameroun, le Gabon et le Congo accueillent une partie des ressortissants du département de Matam. L'Europe[97] reste une destination privilégiée des habitants de Bakel et une partie de ceux de Matam.

Nous faisons l'hypothèse que la généralisation de la migration internationale, l'absence prolongée des migrants de leurs villages et l'irrégularité, de plus en plus nette, de leurs envois monétaires peuvent modifier les relations entre ceux qui restent et ceux qui sont partis. Plus précisément, l'absence d'une importante partie de la population masculine dans les villages génère-t-elle des changements dans les relations entre les hommes et les femmes ? Y a-t-il un accroissement de la responsabilité des femmes restées au village ? Si tel est le cas, s'accompagnent-il d'une plus grande liberté de décision ? Ou au contraire, s'agit-il de nouvelles charges encore plus contraignantes ? Les non migrantes

---

[97] Rappelons qu'aujourd'hui, l'espace migratoire européen ne se résume plus exclusivement à la France mais comprend également l'Italie et l'Espagne. De plus, depuis le milieu des années 1980 et grâce au dynamisme des adeptes de la confrérie *muride*, le continent américain est en passe de devenir l'Eldorado des Sénégalais.

bénéficient-elles de moins de libertés d'expression, de travail et de sorties que celles qui ont accompagné leurs maris ?

D'autre part, comment les femmes réagissent-elles au contact avec de nouvelles réalités quand elles sont amenées à migrer avec leurs époux ? Dans quelles conditions parviennent-elles à bénéficier de leur expérience migratoire ? En élargissant leur espace de vie, les migrantes accèdent-elles nécessairement à une plus grande autonomie ?

Dans un premier temps, il s'agira de voir comment les relations entre les femmes et les hommes se structurent à mesure que la migration prend des formes nouvelles en liaison avec les politiques ou l'absence de politiques migratoires des pays d'accueil comme du Sénégal. Ensuite, rappelons qu'il s'agit d'une étude conduite, tant au Sénégal qu'au Cameroun, auprès de *Haalpulaaren*, de *Soninke* et de *Wolof,* originaires pour l'essentiel de Bokidiawe et de Galoya mais aussi d'autres villages de la vallée, d'autres régions sénégalaises.

3.1. De l'inégalité des relations hommes/femmes, l'exemple des *Haalpulaaren*

Les *Haalpulaaren*(*Toucouleur* et *Peul*) constituent le groupe ethnique majoritaire dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal (départements de Matam et de Podor). De tous les groupes ethniques du pays, ils sont considérés comme l'un des plus conservateurs (DIOP, 1965 ; WANE, 1966). Leur organisation sociale est très inégalitaire, leurs structures sociales sont rigides. Il ne s'agit pas d'une caractéristique propre à la région mais d'une donnée qu'ils partagent avec d'autres sociétés de l'espace soudano-sahélien. Les inégalités sont particulièrement fortes au sein des relations jeunes/vieux, nobles/castés/esclaves

et dans les relations hommes/femmes. Ces dernières sont d'autant plus complexes que les textes islamiques —dans certains passages et suivant les interprétations— semblent en cautionner les inégalités.

3.1.1. L'impact de l'islam

L'avènement de l'islam dans cette région —la plus anciennement islamisée du Sénégal — a contribué suivant certaines interprétations à la production ou tout au moins à la justification des inégalités entre les sexes. Ainsi dans la Sourate 38 du coran, la suprématie de l'homme sur la femme est clairement exprimée [98].:

Les hommes sont supérieurs aux femmes, parce que Dieu leur a donné la prééminence sur elles et qu'ils les dotent de leurs biens. Les femmes doivent être obéissantes et garder les secrets de leurs époux puisque le ciel les a confiées à leur garde. Les maris qui ont à souffrir de leur désobéissance peuvent les punir, les laisser seules dans leur lit et même les frapper.

Satisfaire toutes les demandes, y compris les caprices du mari, demeure le seul moyen pour échapper à d'éventuelles brimades. Donc, seule la soumission peut mettre les femmes à l'abri de mauvais traitements. D'autres versets également soulignent cette suprématie :

Vos femmes sont votre champ. Cultivez-le toutes les fois qu'il vous plaira. Prémunissez vos cœurs. Craignez le Seigneur et songez que vous retournerez à lui.

Verset 223 de la Sourate La Vache

---

[98]La subordination de la femme à son mari et aux hommes en général est encore plus explicite dans le verset 38 de la Sourate «Les femmes».

Dans d'autres passages, le texte coranique pose des garde-fous afin d'éviter toute dérive autoritaire masculine. Cependant, voulant jouir de leurs prérogatives, des hommes essaient de limiter l'accès des femmes à l'éducation en général et à l'éducation coranique en particulier. Premiers à être en contact avec les textes religieux, les hommes n'en ont souvent retenu que les interprétations qui favorisent leur supériorité sociale sur les femmes. La confiscation par les hommes de l'accès à l'éducation —pour limiter l'instruction des femmes— a eu pour conséquence principale l'idée fausse que la femme a juste besoin des notions élémentaires pour faire la prière ; pour d'autres questions, en revanche, elle doit s'adresser aux hommes. Or, si la souillure peut être un motif d'éloignement momentané des femmes du coran, limiter le libre accès des femmes à l'éducation, avec les mêmes chances que les hommes, rend certains religieux —volontairement ou involontairement— complices des thèses du patriarcat[99]. Le fonctionnement du patriarcat est tel que le temps d'apprentissage alloué aux femmes pour leur éducation est infime. Il n'est pas rare de voir une fille au retour de l'école être obligée d'aider sa mère à faire la cuisine pendant que son frère révise ses leçons ou joue avec ses camarades.

La construction sociale réduit au maximum les activités non ménagères des femmes. Pour fonctionner, ce système a même intégré des mécanismes de contrôle dont les femmes assurent —quelquefois sans s'en rendre compte— la pérennité. La manipulation dont elles sont l'objet est réelle à tous les niveaux de la société. Pour exemple, l'excision ou l'infibulation, tant décriées, ne sont-elles pas effectuées par les femmes elles-mêmes ?

---

[99]Le patriarcat est une politique (idéologique) qui confère à l'homme —chef de famille— un pouvoir absolu sur la femme, sur les animaux voire sur tous les biens appartenant à la famille. Il peut les battre, les donner, donc user et abuser d'eux comme il l'entend.

La jeune fille qui veut accéder aux mêmes droits que le garçon n'est-elle pas vite rappeler à l'ordre sociétal ? Les femmes apparaissent souvent comme des jouets d'un système de patriarcat très puissant dont les chaînes invisibles les maintiennent encore dans des statuts secondaires.

Pourtant, contrairement aux thèses sociobiologistes —qui soutiennent que les comportements des hommes et des femmes sont largement fondés sur le biologique— la véritable nature humaine, n'est-elle pas que la personne humaine n'a pas de nature ? Comprendre que les différences sexuelles relèvent plutôt d'un construit social et culturel que d'une réalité biologique peut contribuer à relativiser les comportements assez figés qui sont généralement assignés aux individus sur la seule base de leur appartenance sexuelle. Or, comme le soutient Simone de BEAUVOIR, «on ne naît pas femme on le devient». Ce qui ne signifie pas qu'on ne naît pas dans le corps d'un homme ou d'une femme, mais plutôt que c'est la socialisation qui fabrique les différents rôles. Dès l'enfance, on apprend au garçon à toujours contrôler ses sentiments quelle que soit la situation alors qu'on inculque à la fille qu'elle a le droit voire le devoir de pleurer ou de rire librement.

Globalement, certains hommes ne créditent pas les femmes, en général et leurs épouses en particulier, d'une grande confiance. Cette attitude, souvent dictée par l'ignorance, frise parfois même le dédain. En effet, «la société masculine ne cache pas le mépris dans lequel elle tient les femmes. Sur ce point, la tendance aristocratique et la tendance maraboutique s'accordent pleinement. L'opinion publique les dit ignorantes, querelleuses, futiles, dépensières, faibles de caractère, et il est certain que la coutume, en leur déniant tout rôle dans le domaine politique et religieux, et en les soumettant à l'autorité contraignante du

père, puis du mari, ne leur permet pas de s'affirmer socialement, psychologiquement et intellectuellement comme les égales de l'homme» soutiennent POLLET et WINTER (1972 : 428 - 429), à propos des *Soninke*.

Vu sous cet angle, la situation des femmes *Soninke* est identique à celle que l'on retrouve en milieu *Haalpulaar*. D'ailleurs, pour dire que la femme ne garde pas le secret, on la symbolise par la chèvre, animal domestique qui passe tout le temps à chevroter (à "gueuler", bêler). Le commun des hommes dans ces sociétés justifie une telle appréciation négative sur les femmes par le fait qu'elles soient de véritables cancanières. D'autres sociétés les auraient appelé de "vraies concierges".

La valorisation de l'homme s'accompagne de l'appauvrissement du rôle de la femme. L'activité de cette dernière est ainsi réduite à sa seule dimension de reproduction. La femme doit être procréatrice et s'occuper exclusivement des tâches dites de reproduction (entretien du foyer, cuisine, maternité, éducation familiale des enfants, soins apportés aux personnes malades). Seule la sphère domestique relève de sa compétence, encore qu'en présence de l'homme elle doive se soumettre. Pour sa part, celui-ci gère le domaine valorisant de l'espace public. Selon la division sexuelle établie, c'est à l'homme d'aller chercher la nourriture et à la femme de la préparer. Or, si cette division correspondait à une organisation dans laquelle, l'homme seul —en réalité souvent avec ses épouses et ses enfants— assurait la production suffisante pour nourrir la famille, aujourd'hui les choses semblent s'inscrire dans une nouvelle dynamique. Non seulement l'homme à lui seul devient, quelquefois, incapable d'assurer la survie économique de son ménage, mais, dans le cas où le mari est réduit au chômage ou que sa migration a été un échec, c'est la femme qui supporte souvent toutes les charges familiales. Ces nouvelles responsabilités de la femme au sein de la famille tient pour beaucoup à l'environnement national et international.

3.1.2. Politique de l'État sénégalais et promotion féminine

Les principaux programmes définis par l'État sénégalais pour la promotion féminine ont concerné trois secteurs : l'animation, la promotion humaine et le développement social. L'animation avait pour principal objectif une plus grande responsabilité des femmes dans la prise en charge de l'effectivité de leur propre développement. Cependant pour «susciter la participation volontaire des communautés de base à la mise en œuvre de toutes les phases du développement», une reconversion des mentalités est le préalable. Déjà, dès 1960, le premier centre d'Animation féminine avait vu le jour dans la vallée du fleuve Sénégal, à Thilogne (département de Matam).

«L'action de l'encadrement était complétée, sur le terrain, par une organisation politique, le Mouvement national des femmes de l'Union progressiste sénégalaise qui, interlocuteur privilégié du pouvoir, fit instituer la première journée de la femme sénégalaise, le 25 mars 1972».

(Femmes sénégalaises à l'horizon 2015, 1993 : 16)

Plusieurs actions ont été initiées, ou plutôt animées, par l'État sénégalais en faveur de ce qu'il est convenu d'appeler une politique d'une meilleure reconnaissance des droits de la femme. Ainsi :

- en 1978 création du Secrétariat d'État à la Condition féminine
- en 1983 création du Ministère du Développement social au sein duquel la promotion féminine devenait une direction

- en 1990 création d'un Ministère délégué auprès du Président de la République chargé de la Condition de la Femme et de l'Enfant qui, à partir de 1991, devient un Ministère plein, chargé de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille.

Cependant, «le constat, aujourd'hui, est celui de l'ampleur et de la difficulté de la tâche pour améliorer la situation des femmes qui, malgré les discours et une meilleure reconnaissance de leurs rôles, restent marginalisées sur le plan économique et politique» notent les auteurs de *Femmes sénégalaises à l'horizon 2015*.(1993 : 14).

L'inefficience de ces politiques relève de trois raisons fondamentales. La première raison est l'accentuation de la "crise" économique à partir des années 1980 et son corollaire la multiplication des politiques d'Ajustement structurel (PAS) dont les restrictions budgétaires constituent la conséquence immédiate. La seconde raison résulte du «fait que les politiques élaborées n'ont jamais pris en compte l'inégalité des rapports sociaux entre les sexes et l'importance toujours actuelle des mécanismes de subordination des femmes au sein de la société. Les politiques pour la promotion des femmes reposent, pour la plupart, sur des approches conceptuelles qui n'ont éliminé ni les égalités structurelles, ni les préjugés socioculturels envers elles» *Femmes sénégalaises à l'horizon 2015*.(1993 : 14). L'exclusion de la femme (et de jeunes notamment) dans la prise de parole au sein des assemblées villageoises consacre leur marginalité sociale qui n'est que le reflet des inégalités sociales qui assigne à la femme une place particulière dont la non prise en compte dans son rapport avec l'homme risque de biaiser toute démarche en ce sens. La troisième est que les femmes ne forment pas une catégorie sociale homogène. En effet, les réalités socio-économiques, politiques, culturelles voire ethniques différentielles n'ont pas souvent été appréciées à leur juste valeur. Rien qu'entre les femmes paysannes

et les intellectuelles (professeur, médecins, avocates...) n'ont souvent ni les mêmes préoccupations, ni ne se reconnaissent dans les mêmes orientations. Or, les politiques mises en œuvre n'ont pas suffisamment pris en compte la variable différentielle entre les femmes vivant dans le milieu rural et celle en situation urbaine. Du coup les politiques semblent avoir abouti à une sorte de paradoxes. Ainsi, si l'attention dans la mise en place des projets de développement a été portée sur le monde rural, en retour, les politiques visant la promotion féminine semblent être inspirées par la situation des femmes du monde urbain (d'où sont installées les intellectuelles). Dès lors, il ne s'agit pas de reconnaître ces préalables fondamentaux mais aussi de les prendre en compte dans le cadre de leur interaction avant d'enclencher toute politique en faveur des femmes qui doit nécessairement prendre en charge l'impact sur l'homme particulièrement en milieu rural.

Globalement, les politiques de l'État sénégalais en matière de promotion féminine a très souvent été influencée voire est restée dépendante de celles instituées sur le plan international. Cependant, bien qu'à partir de 1975 les Nations Unies aient institué l'Année internationale de la femme—suivie d'une déclaration de la décennie de la femme—, la situation de la femme n'a pas fondamentalement changé du fait que les interactions entre les rôles dits productifs et ceux reproductifs n'ont pas toujours étaient clairement positivés. Cette décennie a permis cependant aux femmes d'approfondir la réflexion sur les conditions socioculturelles et économiques de leurs consoeurs ; ce qui a permis de sortir la recherche féministe des ornières dans lesquelles l'a installé l'idéologie masculine.

Les auteurs de *Femmes sénégalaises à l'horizon 2015*.(1993 : 21) imputent les difficultés constatées par le fait que «l'approche officielle a consisté à confier la gestion de leurs problèmes à un certain type d'administration :

Promotion Humaine, Développement Social, Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. Or, cette démarche révèle que les femmes ont été souvent considérées comme des assistées ayant besoin d'une protection spéciale, plutôt que comme des agents actifs du développement. Les actions «d'appui aux activités génératrices de revenus se heurtent à l'absentéisme des femmes, dû notamment aux maternités trop rapprochées qui entravent leur nécessaire mobilité pour réaliser des actions hors des foyers» (*Femmes sénégalaises à l'horizon 2015.*, 1993 : 32). La plupart du temps les projets sont sans rentabilité économique. Ils concernent essentiellement l'hygiène, la santé, la nutrition, couture, crochet, tricot, jardinage.

La plupart des politiques mises en place par l'État sénégalais ont été sous-tendues par des stratégies définies par des institutions internationales[100] tout en essayant de l'adapter dans les réalités socioculturelles. L'une de ces stratégies retenues par la Conférence de Mexico (1975) vise l'intégration des femmes dans le processus de développement économique et social (IFD). Celle-ci tente de permettre aux femmes de participer à des activités génératrices de revenus qui passe par l'allégement des travaux ménagers afin de consacrer le temps ainsi dégagé à la formation via l'alphabétisation. Une autre perspective Genre et Développement (GED) a émergé. Cependant, les conflits entre les catégories de

---

[100]Quatre grandes conférences ont été organisées par les Nations-Unies sur les femmes

- 1 ère conférence : Mexico 1975
- 2 ère conférence : Copenhague 1980
- 3 ère conférence : Nairobi 1985
- 4 ère conférence : Beijing du 4 au 15 Septembre 1995.

Outre la ferme volonté des femmes d'éliminer tous les obstacles à leur participation et dans tous les domaines de la vie privée et publique, ces conférences —notamment la quatrième— reconnaîssent que l'égalité entre les genres dans le processus décisionnel à l'émancipation de la femme est aujourd'hui une nécessité.

sexes sont rarement manifeste ce qui aurait permis de les résoudre. Bien que rarement visibilisé pour des raisons idéologiques, ils se déploient dans l'arène sociale dans toutes ses dimensions.

Mais, sur le plan du droit coutumier, celui qui est considéré comme traditionnel en opposition à celui qui est dit moderne, héritage de la colonisation d'une part et d'autre part des réformes qui ont suivi l'indépendance du Sénégal, le rôle de la femme est d'être au foyer. Les femmes sont cantonnées dans des activités traditionnelle domestiques (santé, puériculture, artisanat domestique) ; ce qui limite considérablement leur promotion en tant qu'agent social et économique. Souvent donc le rôle domestique est mis en avant (cuisine, couture, crochet, teinture). Cependant, l'allégement du temps de travail des femmes n'a pas toujours permis de positiver le temps ainsi dégagé. Certaines s'adonnent plutôt à des activités d'oisiveté. L'influence urbaine de certaines les conduit à organiser des tours de thé, à se rencontrer tous les jours chez l'une d'elle pour écouter de la musique, à danser.

Pour apprécier l'évolution des statuts et rôles de la femme dans la société *Haalpulaar*, il importe de l'envisager sous l'angle de l'analyse rétrospective afin d'identifier les constances mais aussi les déterminants des dynamiques aussi bien endogènes qu'exogènes. Cependant, la situation sociale et matrimoniale de la femme reste «largement influencée, dans le jeu social, par l'appartenance ou non aux groupes dirigeants et/ou aisés. Ces facteurs influent considérablement sur le statut de la femme et sur ces activités économiques, sociales et politiques. Ils affectent, malgré la persistance des préjugés, la rigidité formelle de la distribution sociale, en termes d'inégalités» (*Femmes sénégalaises à l'horizon 2015.*, 1993 : 2). Dans notre cas, il va s'agir d'étudier la situation de la femme à la lumière de sa migration ou non ou bien parce que son époux est migrant ou non.

Au regard de ces nouvelles dynamiques, la recherche scientifique a-t-elle mis en place des outils capables de rendre intelligibles les processus en cours ? Dans le cas contraire, n'est-il pas temps de repenser les techniques de recueil de données selon une perspective de genre ? Les nouvelles procédures méthodologiques pour qu'elles soient efficientes doivent nécessairement s'accompagner d'un débat scientifique qui exclut tout parti pris sexiste. Il faut noter qu'en Afrique plus encore qu'ailleurs, seules les chercheuses s'intéressent aux femmes. La réticence voire l'hostilité de certains hommes (même parmi les chercheurs) voire leurs craintes à ce que le débat scientifique ne se substitue aux positions idéologiques derrière lesquelles ils se terrent n'est pas de nature à lever les suspicions entre chercheurs de sexes différents pour l'éclosion du genre comme concept scientifique.

3.2. Analyse de genre[101], un outil nécessaire pour la compréhension des dynamiques sociales

Il ne s'agit pas ici de passer en revue les différentes phases qui ont contribué à l'émergence de l'analyse de genre[102] , mais seulement de rappeler quelques moments de sa genèse. L'actualisation du terme genre en tant que catégorie analytique des relations entre les sexes ne procède pas du hasard mais découle plutôt d'un long processus encore inachevé.

---

[101]Cette partie est rédigée sur la base de notre participation à l'Institut sur le Genre organisé par CODESRIA du 17 juin au 31 juillet 1996 à Dakar, sous la direction de Fatou SOW.

[102]Bien que conscient de la contribution première et majeure que les travaux anglosaxones ont apporté dans l'émergence de l'analyse de genre, l'essentiel de nos références seront tirées des textes écrits (ou traduits) en français du fait de notre pratique encore trop limitée de la langue anglaise.

L'apport des féministes dans le débat sur les questions de genre a été décisif. En dépit de la virulence de certains de ses propos[103], le féminisme a été à l'avant-garde du combat aboutissant à l'émergence de l'analyse de genre. Ce mouvement s'est insurgé contre la construction de l'homme comme élément de référence sociale. Il vise à démonter les mécanismes d'oppression des femmes. Pour ce faire, les féministes ont largement critiqué les théories freudiennes visant à justifier, sur le plan scientifique, le pouvoir masculin et la soumission de la femme. Pour Freud, l'évolution de la féminité de la fille fait remarquer une absence de pénis comme symbole du pouvoir masculin. La fille se sent castrée. Le désir du pénis se traduit par celui d'avoir un enfant de préférence de sexe masculin. Reproduire l'enfant masculin pour les femmes, c'est réaliser leur ambition. Cette vision psychologisante a été l'objet d'importantes critiques de la part des féministes. Pour elles, Freud fait référence à la société occidentale du XIXe siècle et sa théorie n'est pas forcément généralisable à d'autres réalités sociales et culturelles. De même, celui-ci travaillait sur un échantillon limité à des femmes atteintes d'hystérie. C'est pourquoi les féministes estiment qu'il faut relativiser les différences entre les sexes et leur donner une explication sociale et culturelle.

Les féministes se sont également beaucoup inspirées de la théorie marxiste. Celle-ci reconnaît l'oppression des femmes, elle l'inscrit cependant dans une forme spécifique rattachée à la lutte des classes. Du point de vue marxiste, le

---

[103]Certains groupes féministes ne cachent pas leur volonté d'exclure tous les hommes dans le combat pour l'avènement des sociétés égalitaires, sur le plan des droits, et non discriminatoires. Or, à l'instar des femmes qui ne se sentent pas concernées par les discriminations dont elles sont l'objet, il existe des hommes qui récusent le patriarcat dans toutes ses formes.

problème des femmes est un problème marginal qui trouvera sa solution avec la révolution.

Depuis ces vingt-dernières années, le contexte international a été plus favorable, notamment [104] sur le continent africain, à la reconnaissance des droits de la femme en tant qu'agent social et économique au même titre que l'homme. De Mexico (1975) à Beijing (1995) de nombreuses voix féminines —mais aussi masculines— se sont élevées pour dénoncer les discriminations économiques, politiques et sociales que les femmes vivent au quotidien. En imposant une plus grande prise en compte des relations de genre dans les projets de développement, dans les politiques gouvernementales, les bailleurs de fonds occidentaux ont largement contribué à une intégration de l'analyse de genre.

Profitant du contexte international favorable, l'environnement scientifique a suivi. Plus modérées que les féministes des années 1960-70, leurs consœurs des années 1990 semblent être plus ouvertes au dialogue scientifique, privilégiant l'analyse objective des relations entre hommes et femmes. C'est grâce à ce contexte que l'étude des relations de genre a pu être engagée. Les femmes ne sont plus seulement des cas spécifiques qu'on étudie dans des monographies classiques qui décrivent exclusivement les statuts matrimoniaux, mais des groupes qu'on doit analyser également dans leurs activités politiques et sociales. Il ne s'agit plus d'envisager l'étude des femmes dans un système où l'homme domine, mais plutôt dans le cadre de leur contribution au développement économique et notamment dans la reconnaissance du rôle des

---

[104] Cependant, en Europe par exemple on semble remettre en question des acquis —comme le droit à l'avortement— du combat des féministes dans les années 1970. Voir à ce sujet, l'excellente contribution de FALUDI,1993 : 746 p.

deux sexes dans l'agriculture (BOSERUP, 1970). Pour BOSERUP, l'Afrique occidentale est une région d'agriculture féminine.

Ces différentes contributions[105] et les nouveaux rôles que jouent les femmes ont permis —et continuent de permettre— une plus grande prise en compte de l'analyse de genre dans les Sciences Sociales. Le genre est une construction sociale de rôles, d'idéologies, de comportements qui fait référence à une notion biologique de sexe, d'attribut assigné sur la base de l'appartenance sexuelle. En anglais, la différence entre genre et sexe est claire. Cependant, en français la distinction est moins nette. Le genre renvoie au masculin et au féminin mais n'introduit pas de caractère social. Le genre correspond à l'ensemble des analyses scientifiques ayant pour objectifs de déconstruire toutes les thèses inspirées du patriarcat.

Cependant, il reste beaucoup de choses à faire pour que le genre —en tant qu'analyseur scientifique— ne soit pas simplement un phénomène de mode vite rangé dans les «oubliettes de l'histoire». Un état de la question sur la contribution des femmes au développement social, économique et culturel met en exergue, aujourd'hui encore, deux niveaux :

1) Invisibilisation des activités des femmes (leur absence dans les statistiques nationales), la dévalorisation des statuts des femmes dans le cadre de l'économie de rente qui reste le domaine réservé des hommes alors que la production des femmes est entièrement destinée à l'autoconsommation.

---

[105]Des institutions de recherches comme le CODESRIA avec notamment son Institut du genre organisé annuellement depuis 1994, ont favorisé les échanges et les discussions entre chercheurs ayant en commun la volonté de décoloniser la recherche du joug masculin. La création de ces cadres a contribué à la consolidation et à la diffusion du genre comme instrument de recherche incontournable.

2) Nécessité d'une plus grande prise en compte des femmes dans la recherche et dans le cadre des projets de développement.

Cette situation devient plus visible sous l'angle de la migration internationale des gens de la vallée du fleuve Sénégal.

3.3. Migration internationale au départ de la vallée

Dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, la migration est l'expression de stratégies familiales plutôt que le résultat d'initiatives individuelles. Elle ne peut être comprise que replacée dans l'organisation sociale du milieu d'origine qui relègue la femme à un niveau secondaire. Ainsi, jusqu'au milieu des années 1970, la migration a été exclusivement masculine. Les hommes partaient seuls à la recherche de numéraire et confiaient femmes et enfants aux parents.

3.4. Une migration encore numériquement dominée par les hommes

Aujourd'hui, la migration touche donc majoritairement les hommes ; il s'agit particulièrement des actifs. La présentation des âges des personnes présentes au villages au moment de l'enquête est révélatrice de l'importance numérique des départs des hommes actifs. En ce sens à partir de 15 ans le rapport de masculinité est négatif comme il l'est après 60 ans.

Tableau 1 : Population présente dans les villages de Galoya et de Bokidiawe en 1995

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Rap. masculinité
0-4 ans	287	271	105,9
5-9	353	327	108.0
10-14	343	308	111.4
15-19	207	262	79.0
20-24	139	206	67.5
25-29	96	146	65.8
30-34	61	144	42.3
35-39	48	111	43.2
40-44	35	98	35.7
45-49	46	77	59.4
50-54	20	68	29.4
55-59	53	68	77.9
60 et +	190	143	132.9

La masculinité de la migration est encore une réalité au départ des villages de la moyenne vallée. Les cas des villages de Bokidiawe et de Galoya l'expriment clairement. Que l'on se situe à une échelle globale des personnes ayant fait au moins une migration, le rapport de masculinité est net.

Tableau 2 : Migration (personnes ayant migré au moins une fois dans leur vie) en fonction du sexe

Village	Homme	femme	Fréquence
Bokidiawe Son.	68,3 %	31,7 %	653
Bokidiawe haalp.	62,3 %	37,7 %	867
Galoya	51,1 %	48,9 %	2017
Total	57 %	43 %	3537

Le rapport de masculinité passe du simple au double.

Tableau 3 : Rapport de masculinité des migrants et non-migrants

Village	RM absents	RM présents
Bokidiawe *Soninke*	4,0	0,87
Bokidiawe *Haalpulaar*	2,4	0,86
Galoya	1,7	0,80

Globalement les femmes migrent peu et elles migrent moins si elles sont *Soninke*. Ce qui permet de penser que les *Soninke* de manière générale sont encore moins enclins à laisser partir les femmes que leur voisins *Haalpulaar*.

Sur l'ensemble des personnes ayant réalisé au moins une étape migratoire à l'étranger, toutes ethnies confondues, il y a 2,5 fois plus d'hommes que de femmes. L'étranger est encore une destination masculine. Sur l'ensemble de *Soninke* ayant au moins fait une fois une migration, il y a 3,7 fois plus d'hommes

que de femmes. Chez les *Haalpulaar*en, on compte 2,2 fois plus d'hommes que de femmes.

Cependant que si les femmes *haalpulaaren* (notamment originaires de Galoya) sont nombreuses à migrer, c'est parce que souvent leurs maris qui effectuent une migration interne ont plus de facilité à faire venir leurs épouses au regard de la société. La société de départ est plus réticente quand il s'agit pour une femme de rejoindre son mari à l'étranger que si la migration s'effectue à l'intérieur du territoire.

Tableau 4 : Migration des personnes ayant fait au moins une étape migratoire selon le sexe

Village	Homme	femme	Fréquence
Bokidiawe *Son.*	68,6 %	31,4%	465
Bokidiawe*Haalp.*	57,6 %	42,4%	593
Galoya	50 %	50 %	1858
Total	54,5 %	45,5 %	2916

Tableau 5 : Migration internationale des personnes ayant fait au moins une étape migratoire selon le sexe

Village	Homme	femme	Fréquence
Bokidiawe *Son.*	77,6 %	22,4%	375
Bokidiawe *haalp.*	71,3 %	38,7%	409
Galoya	67,5 %	32,5 %	419
Total	71,9 %	28,1 %	1203

Le poids des femmes est encore plus faible quand il s'agit de migration internationale.

Si globalement la migration des femmes reste numériquement moins importante à l'échelle de la vallée, on note ces dernières années une nette augmentation du nombre de femmes migrantes. Selon les villages d'origine, les destinations et la période, elle peut être davantage importante que celle des hommes.

3.5. Les femmes aussi partent

Depuis quelques-années, les femmes aussi partent. Paradoxalement, leur départ est une des conséquences de la migration des hommes. Avec la politique du regroupement familial développée en France à partir de 1974, la participation des femmes à la migration a été facilitée sous certaines conditions. Il s'agit des conditions de logement et de ressources exigées par un décret du 29/04/76 modifié le 2/12/84

- «le chef de famille doit disposer de ressources stables et suffisantes, c'est-à-dire au moins égales au S.M.I.C. (salaire minimum interprofessionnel de croissance)»

- «Le logement destiné à la famille doit être adapté en surface et en confort, à la taille de la famille, c'est-à-dire correspondre aux normes minimales fixées pour obtenir le bénéfice de l'allocation-logement». Concernant au début les migrants de l'Hexagone, par ricochet cette pratique s'est élargie aux autres émigrés notamment ceux du continent africain. En France, l'existence d'une politique migratoire claire depuis plusieurs années, l'intérêt que les femmes font susciter dans les milieux des ONG (féministes, caritatives), des travailleurs sociaux les a souvent placé au centre de certains débats : polygamie, problèmes d'excision.... En revanche, en Afrique l'absence de politique intégrationniste génère des relations de genre différentes de celles pouvant être observées en France. (TIMERA, 1993 : 449)

Aujourd'hui encore, les familles restées au village continuent d'être réticentes au départ des femmes, départ correspondant pour elles, dans certains cas, à l'arrêt des envois monétaires. Mais, devant l'argument religieux érigé en obligation qui stipule qu'un mari ne doit pas vivre loin de sa femme pendant plusieurs mois, les parents acceptent que la femme rejoigne son époux. Cependant, cet argument n'est utilisé par l'époux que dans la mesure où ce dernier souhaite la venue de sa femme. Autrement, les problèmes économiques sont avancés pour justifier le maintien de la femme au village. La forte participation de la femme aux activités agricoles et les hésitations des parents à la laisser partir ont retardé son départ. C'est en effet seulement près de vingt ans après le début des migrations internationales masculines organisées que les femmes ont été autorisées à suivre leurs époux (BA et BREDELOUP, à paraître).

La réticence de la société de départ à laisser partir les femmes rejoindre leurs maris se transforme en hostilité dès qu'il s'agit de migration de femmes seules. Bien que ces cas soient rares dans la vallée, il serait intéressant d'entreprendre leur étude pour comprendre notamment les relations qu'elles entretiennent avec leurs compatriotes mariés, de sexe masculin comme féminin.

3.5.1. Migrations féminines individuelles

La migration solitaire des femmes demeure un phénomène marginal dans la vallée du fleuve Sénégal. Dans sa composante interne, elle concerne essentiellement des filles qui poursuivent des études secondaires ou des femmes divorcées à la recherche d'un mari ou d'un emploi rémunérateur. Si les premières sont souvent placées sous la tutelle d'un parent, les secondes — plus expérimentées— bénéficient d'une plus grande liberté de mouvements.

A l'échelle nationale, cette pratique demeure cependant assez courante. En effet, de nombreuses migrantes d'origine casamançaise (*joola, manjak, balant, manding*) et *sereer* sillonnent les centres urbains —notamment la région du Cap vert— à la recherche d'une activité rémunératrice. Comme l'ont souligné les auteurs de "*Femmes sénégalaises à l'horizon 2015* : 57" «leur zone de départ est, généralement, la Basse et Moyenne Casamance, dans les départements de Bignona et Oussouye. Puis viennent les *Sereer* originaires pour la plupart, des régions administratives de Thiès, Fatick, Kaolack et Diourbel. Quant aux femmes *Wolof* qui viennent, en troisième position, leur migration est plutôt familiale. On les retrouve, dans les quartiers de *Rebës* et de la Médina, comme lingères, pileuses de mil ou restauratrices pour les plus âgées qui migrent avec leurs familles. Les *Pël, Haal Pulaaren* et *Soninke* sont les plus sédentaires. Elles n'émigrent généralement que dans le cadre du mariage».

En migration internationale principalement africaine, les "femmes solitaires" appartiennent souvent à l'ethnie *Wolof*. On y rencontre également des *Haalpulaaren* urbanisées. Parfois mariées, ces femmes bénéficient d'une relative tolérance (liée probablement à une plus grande ouverture d'esprit des *Wolof* ?). Elles sont commerçantes et plus rarement prostituées. Ces femmes utilisent la restauration parce qu'elle permet mieux que toute autre activité de nouer des contacts prostituants. Mais le fait que certaines utilisent ce métier pour exercer leur activité ne jette en rien du discrédit sur ce travail qui reste très prisé par des femmes vivant et partageant la même passion professionnelle que leur mari. Pour exemple, l'une des sénégalaises au Cameroun dont l'activité professionnelle a le plus prospéré est une restauratrice (nous y reviendrons plus loin). Pour les premières, l'autorisation à voyager seules suppose que certaines conditions soient remplies : une parente à l'accueil, le voyage doit être relativement court dans le temps et dans l'espace. Quelques-unes commencent à effectuer des voyages lointains en Afrique Centrale, en Europe, aux États-Unis. Auparavant, ce sont les femmes griottes, effectuant la "filature" des migrants, qui voyagent seules et aussi loin.

Quant aux secondes, elles sont généralement prostituées occasionnelles ou professionnelles en transit pour le Gabon, le Congo voire l'Europe. Ces femmes représentent un groupe marginal. Au Cameroun, sur les 300 sénégalaises recensées en 1994, 12 seulement se livrent à la prostitution. Pendant ma mission au Cameroun (août 1994), sur les 12 prostituées d'installation récente (3 ans), je n'ai pu interroger que deux dont l'une a fait le "tour des îles" avec un touriste.

Cependant, il s'agit d'une activité très discrète. Celles qui s'y livrent le font rarement de gaieté de cœur (BA, 1991). Du coup, elles multiplient les précautions en exerçant par exemple des activités parallèles comme la restauration. Dans la migration féminine vers les États-Unis, les femmes solitaires sont nombreuses. Mais, selon le travail en cours de Victoria EBIN, si les migrantes sont essentiellement des femmes divorcées, cela ne veut pas dire qu'elles s'adonnent à la prostitution. Il s'agit probablement de cas spécifiques au Cameroun et au Gabon notamment. Il faut préciser que nous n'avons pas considéré comme femmes solitaires celles qui, sans vivre avec un mari, sont accueillies par un parent proche (sœur mariée, frère vivant avec sa femme). Une étude de la migration des prostituées reste à faire. Souvent divorcées, ces femmes appartiennent de surcroît aux groupes statutaires des castés ou d'anciens esclaves à l'endroit desquels la société est souvent moins exigeante. Cependant, aujourd'hui, en raison de la généralisation de la "crise" économique, on rencontre également des femmes d'origine noble parmi ces migrantes.

Dans l'entendement général, la migration solitaire reste stigmatisée. La société de départ tout autant que ses membres émigrés (femmes et hommes) en ont souvent une perception négative. Les femmes originaires de la vallée sont catégoriques :

La migration solitaire d'une femme est une hérésie. Celle qui s'y livre est une prostituée. Une femme peut aller seule acheter de la marchandise dans un pays étranger, mais s'y installer, en célibataire, comme les hommes c'est ni plus ni moins que s'adonner à la prostitution.

La migration de femmes seules sort des normes structurelles de la société d'origine laquelle considère que toute migration féminine doit s'inscrire dans le

cadre du regroupement familial. Pourtant, «il n'y a aucun argument solide pour disqualifier l'émigration des femmes sinon la force de l'habitude, le poids de la tradition». (DRAMÉ, 1993 : 12)

3.5.2. Migrations matrimoniales sur le continent africain

Les migrations féminines présentent plusieurs caractéristiques. BISILLIAT [106] en note trois types : Selon elle, ou bien il s'agit des filles qui partent jeunes (15 ans), ou bien ce sont des chefs de famille qui quittent leur milieu d'origine faute de terres ou d'emplois rémunérateurs, ou bien, enfin, des femmes mariées qui accompagnent (ou suivent leurs maris en migration). La migration d'accompagnement —appelée aussi regroupement familial— structure l'essentiel des migrations féminines au départ de la moyenne vallée du fleuve Sénégal. Mais quelle que soit ses caractéristiques (actives ou dites passives), elle dépend en amont de la volonté du mari et quelquefois de celles des parents de celui-ci.

Donc conformément aux exigences de la société de départ, la plupart des migrantes sont des femmes ayant rejoint leurs époux en Côte-d'Ivoire, au Cameroun, au Gabon, au Congo, etc. La plupart d'entre elles appartiennent à l'ethnie *Wolof*. Leurs époux artisans (bijoutiers, tailleurs) sont souvent en règle avec la législation du pays d'accueil et ne prennent aucun risque en faisant venir leurs épouses. En revanche, les *Haalpulaaren*, dont les maris travaillent souvent dan le secteur commercial ne remplissent pas toujours les conditions —situation professionnelle stable, désir d'installation durable en migration— pour faire venir leurs épouses. Cependant, entre le milieu des années 1970 et celui des années

---

[106] Jeane BISILLIAT, Le travail de la femme et ses conséquences sur la famille, Séminaire sur «Alimentation du jeune enfant et urbanisation rapide dans les pays en voie de développement», Paris, 1er-4 mars 1983.

1980, sur la base de nos enquêtes à Bokidiawe et à Galoya, la migration matrimoniale au départ de la vallée s'est accrue. Dans certains villages, elle est même devenue numériquement plus importante que celle des hommes mariés. Pour exemple, en 1992, on dénombrait davantage de femmes (117) que d'hommes mariés (110) originaires du village de Bokidiawe installés à Pointe Noire au Congo. La participation des femmes dans le mouvement migratoire a favorisé la reproduction du cadre villageois. Ainsi, avant le début des années 1980, on assiste de la part des ressortissant des villages de Bokidiawe —notamment *Soninke*— à une véritable reproduction du «double villageois» dans la ville de Pointe Noire au Congo.

La généralisation de la migration a entraîné deux situations : d'abord, elle a permis à de nombreuses femmes de participer aux mouvements migratoires jusque là dévolus aux seuls hommes et, ensuite, elle a accru l'importance du rôle de la femme. Du coup, aborder les effets induits par la migration internationale dans les relations de genre suppose d'analyser d'une part les impacts de l'absence du mari sur le rôle et le statut de la femme et, d'autre part, la situation de la femme en situation de migration. Comment la migration façonne-t-elle la femme dans ses rapports avec les hommes ? Souvent d'origine rurale, parvient-elle à s'approprier la ville, ses codes ? Comment la présence de la femme pourra-t-elle changer l'environnement social, professionnel de l'homme ?

L'ancienneté de la constitution de certains réseaux migratoires, la polygamie, la situation professionnelle plus stable [107] des migrants peuvent

---

[107] Notons qu'entre 1977 (expulsion du Congo) et 1985 (Nigeria), les Sénégalais ont relativement été à l'abri des expulsions. Or, entre 1985 et 1996, presque chaque année les migrants ont connu des expulsions/rapatriements qui ont atteint un paroxysme en 1989 lors du conflit entre le Sénégal et la Mauritanie qui aurait concerné 360 000 personnes dont 240 000 Mauritaniens rapatriés du Sénégal ; 80 000 Sénégalais et 60 000 déportés

constituer les raisons explicatives de cette importance. Dans le groupe de ces femmes, on repère deux catégories : les migrations passives et les migrations actives.

3.5.2.1. Les migrations passives

Les migrations passives sont celles dont la migration contribue à maintenir, voire à augmenter leur dépendance vis-à-vis de leurs maris. Elles ne profitent pas de leur migration pour remettre en cause les relations de genre telles qu'elles sont érigées par la société d'origine. Dans ce milieu, la place de la femme et le rôle qu'elle doit jouer se trouvent au sein du foyer. A travers le même prisme, le mari entend souvent contraindre la femme à ce rôle. Elle doit s'occuper de l'entretien de la maison et contribuer à la stabilisation et à l'équilibre du mari tant sur le plan professionnel que sentimental. D'autre part, à une échelle collective, elle participe au renforcement de la cohésion sociale par la socialisation des migrants nouvellement arrivés. On ne lui reconnaît qu'un seul rôle, celui d'assurer la stabilité sociétale. Son arrivée permet aux hommes de mieux s'organiser pour assurer la "popote". Celle-ci signifie le fait de se regrouper pour assurer ensemble la nourriture par un système de cotisation appelé *tuuse* auquel tous les participants qui exercent une activité sont tenus de participer. Souvent seuls les nouveaux arrivants sont dispensés de cotiser pendant les 3 premiers mois suivants leur installation. Le regroupement ne se constitue pas exclusivement en raison de la parenté de ses membres mais plutôt sur la base de l'amitié et de la proximité géographique (voisinage). Les femmes ne gèrent pas la "popote" ; leur rôle se limite à préparer le repas pour le groupe.

---

mauritaniens renvoyés de la Mauritanie (Presse). Sur les expulsions des ressortissants ouest-africains au sein du continent (1954-1995) voir BREDELOUP, 1995. Par ailleurs, pour la seule année 1996, plusieurs centaines de Sénégalais ont été expulsés d'Afrique du Sud, de Zambie, de France, d'Angola, d'Espagne.

Globalement, la volonté du mari de confiner son épouse à «sa» place est sans équivoque. Il réussit souvent à exercer un contrôle systématique de ses mouvements. Il installe la femme dans une situation matériellement confortable dont le but est souvent de l'«enfermer» plus qu'elle ne l'était encore au village. L'argent de la migration sert pour partie à "combler" la femme migrante et à la réduire au silence. Accédant à tous ses besoins au sein du ménage (manger, boire, s'habiller), le mari attend souvent de sa femme qu'elle reste au foyer. Certaines migrantes cautionnent même ce fait *K.B.* soutient que «quand ton mari te nourrit et t'habilles, tu n'as plus de raison de chercher à travailler d'autant plus que les époux n'aiment pas souvent tout ce qui conduit leurs épouses à aller à l'extérieur de la maison». Là-bas, si la place de la femme est également au foyer, elle n'est cependant jamais seule. Or, en situation migratoire, l'ambiance villageoise faite de chaleur humaine semble lui faire défaut. Souvent, ignorant totalement les pratiques urbaines, puisque la migration a eu lieu sans étape préalable, la femme, isolée, enfermée, vit quelquefois dans un état quasi-dépressif.

Son environnement est construit pour partie d'éléments totalement étrangers. Deux ou trois "boys" (domestiques, natifs du pays d'accueil et de sexe masculin) assurent l'essentiel du travail domestique. Ils auraient pu permettre aux femmes d'être en contact avec l'extérieur. Or, le handicap de la langue limite la communication entre la femme et ses boys à sa plus simple expression. Connaissant de manière précise les tâches pour lesquelles ils sont employés (blanchisserie, ménage, vaisselle, courses au marché), les employés n'ont pas besoin de directives particulières pour travailler. Ensuite, la télévision et la vidéo —qui auraient pu constituer les seconds supports de communication entre la femme et le monde extérieur— l'aident juste à "tuer le temps", en attendant le retour du mari. Ne comprenant souvent pas la langue officielle du

pays d'accueil, à longueur de journée, elle fixe des images sans toujours pouvoir en saisir le sens. Seuls les films hindous ou de musique la divertissent. Là encore, le choix des films demeurent du ressort du mari qui préfère les films de série américaines aux émissions locales qui auraient pu permettre un éveil culturel autre. Enfin, dans quelques familles aisées, le téléphone aurait pu permettre d'être en contact avec l'extérieur mais, le plus souvent, avant de partir au travail, le mari bloque l'appareil pour que la femme n'en "abuse" pendant son absence...

La description de la journée d'une femme en migration permet d'avoir une idée plus précise de leur vie de là-bas.

> *Je me réveille à 8h. Je prépare le déjeuner. Je lave mes enfants. Si je suis en forme, je pars au marché, sinon j'envoie mon boy. Je commence à préparer le repas à partir de 11h pour finir à 13h30. On attend mon mari quelquefois jusqu'à 14h. S'il ne vient pas, il nous a autorisé de manger en lui gardant sa part. Après le manger, je fais le thé. Ensuite, je prends mon bain, prie à 14h30 et fait ma sieste jusqu'à 16h30, l'heure de la prière de l'après-midi. Après, je me lave, fait ma toilette, ma crème et je regarde des films.*
>
> *Quand je ne suis pas de tour, je dors jusqu'à 10h. A mon réveil, je trouve que mon boy a chauffé l'eau, a acheté du pain. Après mon déjeuner, je fait le linge de quelques habits ou je tricote en attendant que ma co-épouse serve le repas. Après je fais ma sieste jusqu'à parfois 17h. L'après-midi, je regarde la télé ou un film jusqu'à 20h si je ne reçois mes copines sénégalaises. Je compte deux amies camerounaises dont l'une est un médecin. Je l'ai connu à l'hôpital. Après quand j'ai accouché, elle est venue chez moi et m'a apporté des cadeaux. Plus tard, je suis allée la rendre visite avec mon mari, depuis lors de temps en temps, elle vient me*

rendre visite ou je demande exceptionnellement l'autorisation à mon mari pour aller chez elle. Parfois aussi mes deux copines wolof viennent me rendre visite ou je pars avec mon fils les voir et je reste jusqu'à 19h, l'heure de préparer le dîner. Mon mari rentre autour de 20h et je sers le dîner vers 21h.

Chaque Samedi, à partir de 16h jusqu'à 18h, avec quatre autres sénégalaises nous faisons ce que l'on appelle "le tour de thé". La femme qui assure le tour achète de la viande, de la boisson et on se met à causer ou à danser. Nos causeries tournent autour des nouvelles du pays. On se raconte les événements sociaux (mariage, décès). On oublie même nos problèmes. Car dans certaines situations, tu ne penses même pas à tes ennemis à plus forte raison à tes amis.

Souvent sans activité, en dehors de la cuisine qui leur prend deux heures environ par jour, la femme est réduite à l'oisiveté. Quand elle est séparée de ces enfants, elle peut être amenée à développer des comportements nouveaux qui pourraient s'inscrire dans un processus d'individualisation (MARIE et al., 1994 : 400) Elle se mettra à faire des siestes prolongées. La reconstitution d'une journée de la vie quotidienne à partir d'entretiens et d'observations montre que 2 à 3 heures en moyenne sont passées à faire la sieste. Du fait de l'éloignement de ses compatriotes, les seuls moments de retrouvailles vont être ceux qu'autorisent les cérémonies familiales (mariage, baptême, décès), encore que l'autorisation maritale en détermine sa participation physique.

Quelquefois le refus du mari d'accepter que son épouse participe à ses propres activités peut être lié à la nature même du travail de celui-ci. Travaillant en «société» —c'est-à-dire en collaboration— avec ses frères ou ses amis, le mari ne peut associer sa femme à ses activités. Dans d'autres cas, la polygamie du mari

réduit les chances des femmes de participer à ses activités. Ce dernier peut craindre que la concurrence entre les épouses ne transforme son travail en un lieu de querelle ; du coup, le mari leur en empêche l'accès.

Cette réclusion est présentée par quelques-unes comme chantage non explicite mais réel. En effet, toute femme qui se rebelle contre son mari peut être renvoyée au village, se faire remplacer par une co-épouse moins exigeante, voire connaître le divorce. Elles s'en remettent à Dieu. Ce fatalisme est souvent inspiré par la peur de l'exclusion. On préfère la norme même si cela n'est pas du goût de la femme plutôt que la marginalité autrement plus dure à assumer pour une femme sénégalaise, musulmane, rurale.

> Comme tous les hommes sont pareils se disent-elles— mieux vaut supporter son mari que de multiplier les liaisons, encore moins de vivre éternellement en célibataire.

Cependant, un petit groupe de femmes migrantes parviennent à se libérer. progressivement, et à s'ouvrir sur l'extérieur par l'exercice d'une activité extra-ménagère.

3.5.2.2. Les migrations actives des épouses d'émigrés

Les épouses dites actives connaissent un sort moins contraignant par la ruse. Elles réussissent, sinon à exercer une activité professionnelle en dehors de la maison, du moins à participer aux activités de leur mari. Le second cas est utilisé autant par le mari, pour instrumentaliser sa femme en la faisant travailler gratuitement, que par la femme qui tente ainsi de rompre l'assignation domiciliaire dont elle est l'objet.

Dans le premier cas, les hommes permettent à leurs femmes d'exercer des activités rémunératrices mais avec des conditions telles que le travail se déroule à domicile (teinture) ou non loin du magasin du mari. L'activité des teinturières va se limiter à travailler à la maison et à commercialiser leurs pagnes teintés au marché par l'intermédiaire d'une autre femme[108] ; à vendre de la crème glacée à la porte de sa maison voire à vendre dans une boutique du mari. La femme va remplacer quelquefois le mari pendant ses voyages d'affaire, sans recevoir de contrepartie financière. En retour, le mari lui concède de l'argent à l'occasion des cérémonies familiales. Selon le discours du mari, ses biens appartiennent aussi à sa femme. Or, dans les faits, la dépendance de la femme à son mari est totale. Toutefois, en acceptant de travailler pour le mari, certaines réussissent à accéder à une plus grande autonomie. Aussi, elles peuvent profiter de l'accès à la boutique du mari par exemple pour écouler leurs propres articles (cosmétiques, pagnes) achetés grâce à l'argent obtenu lors de l'organisation des cérémonies[109]. Le plus souvent, l'argent gagné est confié au mari qui joue souvent le rôle de banquier ; il peut l'utiliser sans se sentir obligé de le rembourser quand sa femme en exprime le besoin. La femme devient ainsi l'objet

---

[108]Il s'agit souvent d'une autre femme allochtone parlant souvent la même langue qu'elle (Soninke) mais qui est déjà vendeuse sur le marché. Généralement, ces dernières sont plus anciennement installées que la sénégalaise.

[109]L'argent qu'une femme reçoit quand elle organise une cérémonie familiale (baptême, mariage...) provient indirectement du mari. Il s'agit souvent du remboursement des cotisations ou *piyye* (*pulaar*) qu'elle avait données grâce au mari à l'occasion de l'organisation des cérémonies par ses consœurs. Ce cas concerne exclusivement les femmes qui n'exercent aucune activité rémunératrice. En effet, organiser une cérémonie est une occasion pour une femme de gagner de l'argent qui sert, entre autre, à développer ses propres activités. En dehors des prêts qu'elle peut consentir à son mari, l'argent que la femme gagne lors de ces cérémonies est souvent envoyé aux parents restés au village, y compris aux parents ; le reste est destiné généralement à acheter des habits pour les enfants ou de l'or pour ses filles non mariées ou pour elle-même .

d'une double manipulation en travaillant pour le mari et en accédant pas à son argent quand elle le souhaite ; ce qui renseigne sur sa forte dépendance vis-à-vis de son mari.

Tout en ayant pas signé un contrat avec leurs maris, certaines femmes parviennent à obtenir certaines faveurs financières. C'est le cas de *D.M.* originaire de Horkadiere :

Il y a des femmes qui font des contrats avec leurs maris, ce n'est pas mon cas. Sans qu'il n'y ait un contrat explicite entre nous, à l'occasion de chaque fête ou des cérémonies (mariage, baptême), il me donne quelquefois jusqu'à 25 000F CFA. Car, si c'est ton amie qui organise la cérémonie (khew), on cotise entre 5 et 10 000F CFA. Ensuite, nous les copines de l'organisatrice de la cérémonie on fait de petites cotisations pour donner aux troubadours (coolo).

D'autre part, si j'ai envie d'envoyer de l'argent à mes parents, je lui en parle et il me dit d'attendre une période qu'il choisira pour me remettre l'argent nécessaire.

De plus, à l'occasion de chaque retour au village ou de chaque arrivée au Gabon (3 fois déjà), je reçois beaucoup d'argent et de pagnes de la part de nos compatriotes qui vivent avec nous. A la suite de mon second séjour dans ce pays, j'ai envoyé à mes parents 400 000F CFA. J'ai envoyé tout à mon père en lui disant de me garder la moitié, la moitié de ce qui reste c'est pour lui et le restant d'acheter des habits à mon fils qui vit avec lui et de distribuer entre les autres membres de la famille (tantes, oncles), ma mère étant décédée.

Cependant, celles qui, à l'instar de leur mari, se lancent dans le commerce ne parviennent qu'exceptionnellement à poursuivre leur activité rémunératrice.

Souvent, elles se retrouvent très vite en concurrence avec leurs conjoints. Les femmes restauratrices réussissent quelquefois à faire prospérer leurs activités mieux que celles de leur mari. L'accumulation progressive de capital économique peut contribuer à faire évoluer les rapports avec le mari. En faisant fructifier ses biens, la femme peut devenir une partenaire avec laquelle le mari pourra désormais compter quand il rencontre des difficultés financières. Mais l'individualisation des gains peut-elle générer une autonomie de la femme vis-à-vis de son mari voire de sa famille ?

Cependant, de plus en plus, face aux difficultés économiques actuelles dans les pays d'immigration, la première réaction des époux est de renvoyer leurs femmes au village. Ainsi, ils n'auront plus à nourrir deux familles. De retour au village, les femmes qui avaient commencé à travailler vont essayer de valoriser leur expérience. C'est d'ailleurs souvent parmi elles que l'on rencontre les femmes les plus actives dans les groupements féminins villageois. Mais, rentrées seules au village, les femmes vont devoir faire face aux conséquences de l'absence de leurs maris.

3.6. Impacts de l'absence de l'homme sur la situation de la femme

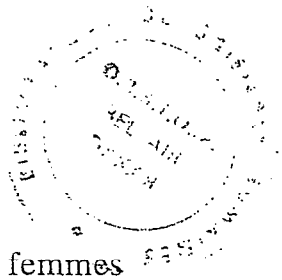

L'absence des hommes génère plusieurs situations pour les femmes restées au village. Elle entraîne soit une féminisation plus accrue de la pauvreté (économique et sexuelle), soit le départ des femmes (FILLIOUD, 1975 ; FINDLEY, 1987), soit la prise en charge par celles qui sont restées dans les villages de la gestion de la famille (FIELOUX, 1985 ; SY, 1989 et 1991 ; SOW, 1991).

Jusqu'au milieu des années 1970, le départ des hommes ne semblait induire aucun changement dans l'organisation sociale villageoise. La présence

des frères et des parents du mari faisait que la femme était placée sous la tutelle de ces derniers. De fait, l'absence de l'époux ne conférait aucune nouvelle responsabilité à la femme. Au contraire, elle réduisait son champ de négociation en maintenant la femme plus soumise car gênée de demander une quelconque faveur à ses beaux-parents.

Cependant, avec la généralisation des difficultés économiques dans le milieu de départ (sécheresse, "crise" économique internationale), la société d'origine n'opère plus de sélection en amont. La migration de trois hommes pouvait entretenir cinq hommes mariés et permettre à ceux qui restaient de s'occuper de l'organisation sociale et économique (cultiver les champs agricoles, gérer les femmes et les enfants). Aujourd'hui, non seulement tous les hommes actifs partent, mais certaines femmes aussi prennent le chemin de l'émigration. Cette situation contribue à réduire fortement la main-d'oeuvre agricole qui est de plus en plus supportée par les femmes (lesquelles ne peuvent plus compter sur leurs co-épouses pour alléger leurs tâches), les enfants et les personnes âgées.

3.6.1. Des jeunes femmes délaissées

En réduisant les productions agricoles, principales sources de subsistance des paysans, les sécheresses de 1968 et 1973 ont entièrement fait dépendre les villageois du mandat des émigrés (*argent envoyé pour l'entretien de la famille*). Tant que les maris envoyaient régulièrement de l'argent, les femmes parvenaient à supporter les problèmes liés à leur absence. Or, les difficultés actuelles [110] font

---

[110] Ces difficultés, souvent d'origine économiques se caractérisent par la fermeture des frontières, par le rétrécissement des espaces migratoires, par l'essoufflement des réseaux de solidarité entre migrants.

que la migration internationale ne parvient plus à elle seule à assurer l'entretien des familles restées au village. L'irrégularité et l'insuffisance des envois financiers contraignent les femmes à maximiser [111] leur production pour compenser le déficit de l'argent de l'émigration. Cette surcharge de travail est susceptible de les exposer à des problèmes de santé. Elles sont davantage exploitées pour assurer la survie économique des ménages. Selon LAVIGNE-DELVILLE, en déstructurant[112] les systèmes de production agricole, la migration conduit les aînés à maintenir les femmes et les cadets sur les champs céréaliers au détriment de leurs propres champs.

Le souci d'assurer la survie de leurs enfants et la forte soumission au mari expliquent le fait que les femmes supportent la surcharge de travail tant sur les plans de production que sur celui de reproduction. Cette situation est résumée par les propos de *D.M.* :

> *Mon mari n'a pas envoyé d'argent depuis quatre mois. Si j'étais seule, j'aurai rejoint ma propre famille. Mais, je ne peux pas me permettre d'amener mes enfants chez moi et d'abandonner la maison de leur père ; ce serait une honte. Or, il est encore moins question d'abandonner mes enfants ; donc je reste en comptant sur Dieu.*

---

[111] L'analyse de MEILLASSOUX (1977) apporte un éclairage intéressant sur le rôle que la femme joue dans le cadre de l'économie domestique.

[112] Cependant, selon l'auteur la subversité de la migration n'est qu'un aspect, car il considère que le rôle de la migration est ambivalent. Mais, «si l'aspect conservateur apparaît encore dominant, c'est que, pour tous [hommes et femmes, aînés et cadets, nobles et captifs], la logique économique «traditionnelle» reste encore dominante et qu'il y a consensus sur l'utilisation non productive des revenus migratoires» (LAVIGNE-DELVILLE, 1991 : 121)

Outre l'accroissement des charges féminines, l'absence des époux peut conduire les femmes à envisager des solutions plus radicales ; le divorce étant la solution extrême. Les femmes, notamment les plus jeunes, peuvent chercher à satisfaire les éventuelles carences affectives et sexuelles qu'entraîne la longue séparation. Pourtant, face à l'absence prolongée de l'époux, le code de la famille —promulguée par la loi 72-61 du 12 juin 1972— reconnaît à la femme le droit de demander le divorce si elle reste trois ans sans obtenir de nouvelles de la part de son mari. Mais, la pression familiale empêche encore cette disposition juridique d'être appliquée dans toute son effectivité. Les maris s'engagent souvent dans une migration lointaine et restent parfois plusieurs années (6 ans parfois) sans revenir au village. Cette situation installe les jeunes femmes dans une «misère affective et sexuelle»[113] et peut les conduire à développer des relations extra-conjugales. Sexuellement délaissée[114], la femme peut être tentée de chercher un amant[115]. Or, dans un milieu où les instruments de planification familiale ne sont pas toujours profondément entrés dans les habitudes sexuelles, ce recours occasionnel —qualifié d'acte d'infidélité— peut conduire à une grossesse non désirée. La question qui mérite ici d'être posée est celle de savoir : est-ce de l'infidélité quand une femme éloignée de son mari pendant près de six

---

113 La misère sexuelle que les femmes restées au village sont tenues de supporter en attendant le retour du mari est également le lot des migrants eux-mêmes. C'est cette misère affective et sexuelle des émigrés nord-africains que Tahar Ben Jelloun décrit dans son ouvrage *La plus haute des solitudes* paru en 1977 aux éditions du Seuil, 179 p.

114Les jeunes migrants ne se gênent pas pour «courtiser» (vivre en concubinage souple) des filles autochtones, de préférence écolières, alors qu'ils exigent de leurs femmes restées au village de les attendre par la fidélité et l'abstinence.

115Cependant, quelquefois, la recherche par la femme d'un amant est moins une envie passagère qu'une volonté d'afficher sa préférence amoureuse. En effet, dans certains cas, le mariage de la femme avec un émigré s'est effectué sous la contrainte familiale. L'argent du migrant peut détourner la famille de la fille du premier prétendant. D'autre part, le fait que le prétendant ne soit pas de la même origine statutaire est aussi avancée par la famille pour refuser le mariage de sa fille.

ans accepte des faveurs sexuelles de la part d'un homme ? Dans le milieu d'origine des migrants, si l'infidélité est tolérée pour les hommes (alors qu'ils peuvent déjà par le biais de la polygamie bénéficier d'une vie affective et sexuelle plus large (riche) que leurs femmes), elle est décriée pour les femmes. Cette inégalité de traitement en dit long sur le statut secondaire de la femme dans ce milieu.

Cependant, si les jeunes femmes parviennent difficilement à négocier socialement l'absence de leur mari, les plus âgées semblent mieux s'y adapter. Ont-elles appris à se passer des absents ? Ou sont-elles plus méfiantes, plus gênées à exposer leurs difficultés, à un jeune enquêteur ou encore plus expérimenter à tenir un discours masquant la réalité ?

3.6.2. Des mères de familles travailleuses

L'observation de la réalité rurale permet de constater aujourd'hui que les activités des femmes ne se limitent plus exclusivement à la sphère domestique. De plus en plus, elles investissent l'espace public. Au premier plan, elles participent à la survie économique des ménages. Chef de ménage par nécessité et de façon conjoncturelle, les femmes sont en train de devenir des chefs de familles à part entière. De plus en plus[116], dans les villages de la vallée du fleuve Sénégal, on rencontre de femmes avec des responsabilités familiales (SOW, 1991). Sur l'ensemble des chefs de *fooyre* (455) que nous avons enquêté, on en compte 8% de femmes dont 90 % appartiennent à l'ethnie *Haalpulaaren*.

---

[116]Précisons que l'histoire récente (de la colonisation au début des années 1970) de ces sociétés retient que le phénomène des femmes chefs de ménage était quasi-inexistante. Le personnage de la grande royale qu'a dressé Cheikh Hamidou KANE, dans l'aventure ambiguë, est une exception qui confirme la règle.

Le fruit de leur travail n'est plus simplement considéré comme un additif, mais constitue, dans certains cas, l'essentiel des sources de revenu. Les responsabilités économiques de ces femmes, dans une société foncièrement patriarcale (SOW, 1991), s'accroissent de plus en plus. Dans *le pouvoir économique des femmes dans le département de Podor* (1991), Fatou SOW démontre que les migrations masculines ont largement contribué à la prise en charge, par les femmes *Haalpulaaren*, de leur destin et de celui de leur communauté. C'est pourquoi la vision traditionnaliste de l'homme chef de famille, parce que seul à nourrir les membres, semble de plus en plus dépassée.

Les femmes parviennent parfois à négocier sans intermédiation masculine avec des ONG ou structures d'appui au développement, même si souvent leurs interlocuteurs étrangers sont des hommes. Cette confiance acquise par des femmes auprès des ONG explique l'intérêt que ces structures nourrissent envers elles. Après que la plupart des organisations masculines ont montré leurs limites (échec des projets, détournement, querelles entre membres de tendances politiques différentes), les groupements féminins, encore à l'abri des ces remous, constituent les nouvelles forces productives. Grâce aux moyens mis à leur disposition par les organisations nationales (Projet intégré de Podor ou PIP, Fédération des Associations du *Fuuta* pour le Développement ou FAFD...) ou internationales (Fonds Européen pour le Développement ou FED...), elles ont réussi à développer des activités telles que la couture, l'artisanat, le maraîchage, le commerce.

Le dynamisme actuel des femmes est particulièrement visible au niveau du fort mouvement associatif qu'elles ont su créer dans les zones rurales et

urbaines[117]. Les femmes «sont parvenues. à travers des associations, à s'aménager des espaces à l'intérieur desquels elles ont essayé d'améliorer leurs conditions de vie, et faire prévaloir leurs droits». (*Femmes Horizon 2015*, p.144). Les *pelle* des femmes, à l'image de ceux des jeunes, par l'esprit de solidarité et d'organisation qu'ils permettent à ses membres d'acquérir ont constitué un véritable cadre de mobilisation des femmes pour mener des actions communes. La capacité mobilisatrice dont les femmes urbaines font montre lors des cérémonies religieuses (*Gammu*, fête musulmane), politiques (élections), sociales (mariages, baptême) constituent des atouts certains pour exiger une meilleure considération sociale. Or, généralement, elles semblent plutôt faire de la figuration si elles ne sont pas instrumentalisées par certains responsables politiques. Quelques-unes néanmoins commencent à comprendre les manipulations dont elles peuvent être l'objet et à demander plus de postes de responsabilité politique. Ces responsabilités ne permettent pas encore aux femmes de participer activement à la gestion de leur ville.

Cependant, en dépit de l'ampleur des tâches effectuées, plusieurs obstacles demeurent. Ceux-ci sont de plusieurs ordres. Quelques-uns se recoupent avec ceux des hommes : conflits liés à l'appartenance à des tendances politiques différentes, à l'origine statutaire. Pour les autres, en revanche, elles ne les partagent qu'avec certaines catégories situées au bas de l'échelle sociale : les esclaves et, dans une certaine mesure, les castés ; il s'agit du problème lié à l'accès à la terre. De manière plus spécifique encore, les femmes connaissent des difficultés d'accès au crédit.

---

[117]L'action de Enda Graf a montré qu'il est possible de s'appuyer sur les femmes en milieu urbain pour développer des actions collaboratives intéressantes. Voir l'ouvrage de Emmanuel NDIONE, 1993 : 212 p.

Mais, le travail des femmes peut être utilisé contre elles, c'est-à-dire servir de prétexte pour une plus grande manipulation dont elles peuvent être l'objet. Se disant que les activités de leurs épouses peuvent entretenir le ménage, les migrants ont tendance à considérer que les activités des femmes sont suffisantes et qu'ils n'ont plus besoin d'envoyer des mandats. Dès lors, même si leur situation économique change, ils préfèrent apparemment multiplier les épouses que de reprendre en charge l'entretien du ménage. Pour exemple d'un paradoxe qui est loin d'être exceptionnel, expulsés du Congo (1977), du Nigeria (1985), de la Zambie (1992), des migrants ont pu compter sur le dynamisme économique de leurs épouses et surtout sur leur compréhension avant d'envisager toute réémigration. Or, dès qu'ils ont recommencé à travailler, leur première initiative a correspondu plutôt à chercher une autre épouse.

Le principal problème des femmes, migrantes comme non migrantes, demeure celui de la prise de décision effective concernant des problèmes de société. En effet, aujourd'hui encore, quel que soit l'apport des femmes, on continue à les traiter comme des éternelles enfants, qui ont toujours besoin de protection. Au nom de cette pseudo-protection, on empêche l'accès de la femme à une plus grande autonomie même quand le mari est consentant. Il y aura toujours des personnes qui trouveront à redire. Si ce ne sont pas les parents du mari, ses amis, certaines femmes par «hypocrisie souriante» tenteront de s'immiscer dans les affaires du couple pour perturber son équilibre. Les femmes —principalement celles qui habitent en milieu rural— n'ont pas encore toujours conscience des discriminations dont elles peuvent être l'objet. A force d'intérioriser leur soumission, elles en sont devenues fatalistes. Elles érigent ainsi en règle naturelle ce qui n'est que le fruit d'une socialisation. Certaines considèrent comme allant de soi le fait pour une femme qui souhaite sortir de la maison de demander systématiquement l'autorisation à son mari alors que la réciprocité n'est pas exigée.

L'inégalité des relations entre les sexes restent encore une réalité d'autant plus qu'elle est ancrée dans le substrat culturel des gens du fleuve. Cet ancrage a des fondements religieux ce qui en explique la profondeur. En dépit des efforts de l'État sénégalais dictés par l'environnement international globalement favorable à une meilleure prise en compte de la dimension féminine du développement, la politique de la promotion féminine n'a pas atteint tous les résultats escomptés.

Cependant, sur le plan scientifique, l'acceptation de l'analyse de genre comme outil nécessaire pour la bonne compréhension des dynamiques sociales est partagée entre les différents sexes notamment dans le milieu intellectuel. Toutefois, son utilisation n'échappe pas à la volonté de récupération de ce concept par certains groupements (dans des milieux masculins comme féminins). S'il est vrai que l'émergence du concept de genre est principalement due aux apports des féministes, aujourd'hui cette catégorie a dépassé son cadre originel.

L'analyse de genre appliquée aux migrations internationales au départ de la vallée permet de se rendre compte que c'est moins les femmes qui ont accompagné leurs époux sur le continent africain qui accèdent a plus de responsabilités que celles n'ayant pas ou ayant peu émigré. En effet, c'est parmi les premières que l'on retrouve celles qui reproduisent le plus l'inégalité entre les sexes. Souvent confinées davantage que leurs consœurs restées au village, elles peuvent même perdre les réflexes communautaires et développer des comportements individualistes sans l'avoir réellement voulu. Avec les jeunes, les femmes constituent un groupe marginalisé par un système qui contrôle les moyens et du coup tentent de les reléguer au second plan social.

Dans les années 1970-1980, plus qu'une alternative, la rente migratoire assurait l'organisation économique dans la vallée. Mais, aujourd'hui, la migration internationale au départ de la vallée du fleuve Sénégal connaît une "crise". Face aux difficultés économiques —qui se sont souvent traduites par l'irrégularité des envois monétaires voire son arrêt— les comportements des femmes travailleuses semblent constituer une alternative. Les stratégies de survie qu'elles ont mises en œuvre pour supporter les ménages en attendant que le mari envoie de l'argent sont en train de devenir une composante structurelle de l'organisation économique. Les femmes sont aujourd'hui dans la vallée ce que les migrants des années 1970 étaient dans cette région, l'espoir de nombreuses familles.

Mais, si pour les travaux agricoles les rôles des femmes deviennent déterminants, pour les actions économiques autres ou politiques, elles demeurent encore très peu présentes dans une société qui demeure patriarcale. Aujourd'hui encore l'initiative migratoire reste masculine. Les seules femmes qui migrent en dehors du regroupement familial sont souvent des divorcées ou des veuves.

N'étant plus dans les dispositions que leurs mères ou leurs pères avaient connues dans leur temps, aujourd'hui les femmes semblent être moins enclines à respecter à la lettre les ordres de leurs maris. Ce qui pourrait justifier l'extrême vigilance dont ces derniers font de plus en plus montre. Ils utilisent autant que possible les moyens dont ils disposent pour empêcher toute forme de résistance à se développer. Ils essaient ainsi d'anticiper sur des comportements éventuels que les situations migratoires actuelles risquent de rendre difficilement maîtrisables. Ainsi, le mari qui ne parvient pas à satisfaire les exigences matérielles et les nécessités alimentaires de son épouse a souvent tendance à confiner davantage la femme au foyer. Pour lui dès que la femme sort de la maison, cette liberté pourrait être utilisée par cette dernière pour chercher à combler le manque qu'elle ressent. Cette suspicion rend les hommes encore plus

exigeants envers leurs épouses. S'agit-il d'un dernier espoir pour s'agripper à une situation qui est en train de changer ? A défaut d'arrêter l'évolution, certains hommes, à l'image de quelques vieux à l'endroit des jeunes, semblent avoir choisi d'en retarder les manifestations.

4. QUATRIÈME PARTIE : IMPACTS DES MIGRATIONS INTERNATIONALES SUR LES RELATIONS JEUNES/VIEUX

Dans les études concernant la société *Haalpulaar*, il existe souvent une confusion dans la détermination des conflits entre aînés/cadets. Ce rapport est plus conflictuel chez les *Soninke* qu'en milieu *Haalpulaar* où il ne correspond pas à une réalité économique précise. Cependant, le droit d'aînesse bien qu'apparemment plus respecté chez les premiers[118] reste également en vigueur chez les seconds. Les études de la société *Soninke* semblent avoir beaucoup influencé à ce niveau les grilles d'analyse de la société *Haalpulaar*. La compréhension des relations générationnelles passe par la prise en compte d'une double situation qui se manifeste tant du point de vue de la migration que du point de vue du milieu d'accueil. Cependant la spécificité de la réalité sociale observée nous conduit plutôt à utiliser le rapport jeunes/vieux en milieu rural que celui d'aînés/cadets qui sera employé en milieu urbain. Une telle distinction est motivée ici par la spécificité des rapports sociaux selon qu'ils s'exercent dans les milieux rural ou urbain.

---

[118] Il s'agit là d'une extrapolation faite à partir d'une rapide comparaison entre les sociétés haalpulaaren et soninke du village de Bokidiawe. Pourtant, si les Soninke sont devenus majoritaires à Bokidiawe (52 % de la population totale du village), ils ne constituent qu'un groupe minoritaire au sein de la moyenne vallée. Ils représentent, selon le RGPH de 1988, seulement 7 % de la population pour 88 % de *Pulaar* . Conscients de leur minorité numérique dans la sous-région, les Soninke semblent avoir érigé le respect de leur organisation traditionnelle comme principe contre tout risque de se fondre dans les autres groupes ethniques du pays (*Haalpulaaren*, *Wolof*).

Une des principales questions que nous nous posons est celle de savoir, quelles formes vont prendre les relations entre les différentes générations au regard de la migration. Comment le relâchement des mécanismes de contrôle en migration peut entraîner une distanciation entre les vieux et les jeunes, une fois que ces derniers reviennent au village. Les normes qui ont présidé jusque-là à l'organisation de la migration correspondent-elles toujours aux aspirations des jeunes ?

Pour mieux comprendre l'évolution des rapports entre jeunes et vieux, nous avons choisi de les étudier dans le cadre des réseaux. Ceux des migrants offrent un terrain favorable pour observer autant les permanences que les ruptures. L'inscription de la migration sénégalaise dans le cadre des réseaux a permis l'organisation des déplacements des migrants d'amont en aval. La structuration en réseaux est une des caractéristiques de la migration des Sénégalais notamment celle au départ de la vallée du fleuve Sénégal. En dehors de celle des primo-immigrants (tirailleurs, ou contrat entre États) qui procédaient autrement, celle-ci s'est toujours inscrite dans le cadre des réseaux de solidarité entre tous les membres. La vie communautaire traditionnelle et la pratique ancienne de l'islam [119] , dans la région du fleuve ont largement facilité la constitution des réseaux de solidarités familiale, ethnique, villageoise, nationale ou confrérique. Sans pour autant leur être spécifique [120] , leur «exportation» a favorisé la pérennité de la migration. Outre qu'elle permet l'accès au logement,

---

[119] La vallée du fleuve Sénégal est l'une des régions les plus anciennement (XI ème siècle) islamisées du Sénégal. Elle a été le théâtre de plusieurs mouvements messianiques. Les Haalpulaaren (population majoritaire), dès leur conversion se « sentent porteurs d'une civilisation sinon d'une mission. Ils vont propager leur religion à travers les populations païennes, voisines et lointaines » (DIOP, 1965 : 15)

[120] Dans la plupart des migrations traditionnelles, on retrouve des communautés immigrées (Chinois aux États-Unis d'Amérique, Maghrébins en France) dont l'organisation reste similaire à celle des Sénégalais en situation migratoire.

l'organisation d'une diaspora des «gens de la vallée» assure également l'accès à la sphère professionnelle. Essentiellement commerçants sur le continent africain et grâce à la dynamique de leurs réseaux; les Sénégalais ont réussi à infiltrer le commerce camerounais pourtant verrouillé par les *Bamileke*, d'une part et. d'autre part, à se positionner parmi les plus grands commerçants au Gabon, en Côte-d'Ivoire et, dans un passé récent, au Congo.

Cependant, de plus en plus, compte tenu de la "crise" [121] économique dans les pays d'immigration—plans d'ajustement structurel répétés, dévaluation du franc CFA [122] — les migrants sont de plus en plus désignés comme des «boucs émissaires» et les États durcissent leurs politiques migratoires ; si les expulsions qui constituent la forme la plus spectaculaire et la plus achevée sont connues, les formes silencieuses d'oppression restent souvent ignorées [123] . La "crise" économique semble avoir, d'une part, révélé que les réseaux sénégalais qui reposent sur une base inégalitaire peuvent être remis en cause aux contacts de nouvelles réalités sociales et, d'autre part entraîné en situation migratoire une "crise" morale c'est-à-dire une remise en cause de certaines valeurs cardinales (relations entre aînés et cadets par exemple).

---

121 Le terme crise —pouvant signifier phase, moment —est pris ici dans le sens de perturbation du mécanisme de fonctionnement d'un système.

122 Changement de parité du franc CFA intervenu en janvier 1994 à Dakar et qui concerne tous les pays africains de la zone franc (P.A.Z.F.).

123 Tortures, intimidations au Nigéria et au Gabon et secondairement au Cameroun sont constantes dans ces pays. Au nom de la raison d'État, même quand certains cas de tortures sont portés à la connaissance des autorités consulaires du Sénégal dans cette partie de l'Afrique, ils sont étouffés et ne font l'objet d'aucune vérification pour ne pas "gêner" les relations diplomatiques. Des cas de tortures sont souvent signalés, par les migrants, et concernent des Sénégalais qui voulaient gagner le Cameroun par le Nigéria. (BA, 1994)

Dans cette partie, avant d'analyser les conséquences de la migration sur les relations générationnelles, nous allons étudier les formes que peuvent revêtir ces relations dans un pays de l'Afrique Centrale. Le Cameroun est choisi en raison du caractère particulier qu'il joue dans le dispositif migratoire des Sénégalais. D'un lieu de transit, ce pays pourrait devenir, avec le relâchement de la solidarité entre migrants, un bon révélateur des dysfonctionnements des rapports sociaux. Ce qui conduira à étudier les impacts de la "crise" économique —durcissement des politiques migratoires —sur le système d'organisation notamment celui concernant les rapports entre les différentes générations migrant au Cameroun et au Gabon. On pourrait se demander comment la "crise" remet-elle en cause la «fonctionnalité des solidarités communautaires» (MARIE, 1994 : 265) dont les jeunes migrants pouvaient bénéficier jusqu'à présent. Dans quelle mesure le durcissement des politiques influe sur les logiques des migrants ? Assiste-t-on à une individualisation (absence de stratégie collective) ou non ? Dans un premier temps, les conditions qui ont facilité l'émergence des réseaux migratoires des Sénégalais sont présentées. Nous nous interrogerons ensuite sur les causes profondes et les conséquences de cette "crise" tant sur le plan collectif que sur le plan individuel.

D'autre part, si l'une des conséquences de la "crise" des réseaux semble être le relâchement de la solidarité entre aînés et cadets, quid des relations entre jeunes et vieux une fois que les migrants sont rentrés dans leurs villages d'origine ? Dans quelle mesure les conflits découlant des interactions entre jeunes/vieux peuvent constituer un facteur important de mobilité sociale ? Mais, avant de répondre à ces différentes questions, nous présentons un bref aperçu sur les relations qu'entretiennent les jeunes et les vieux en milieu *Haalpulaar* de la moyenne vallée du fleuve Sénégal.

4.1. Relations jeunes/vieux dans la société d'origine : Quelques rappels

Depuis les années 1950, d'importants travaux[124] portant sur l'âge ont été menés sur le continent africain. Ceux-ci ont souvent été conduits «dans deux directions différentes : l'étude des systèmes de classes d'âge et de classes générationnelles d'une part, et l'étude de l'aînesse sociale d'autre part. »(ABÉLÈS et COLLARD, 1985 : 7). On distingue ainsi deux modes de constitution des classes d'âge : l'un, initiatique et l'autre, générationnelle.

L'âge a une signification sociale. Comme le sexe et le rang statutaire, il a valeur de paramètre discriminant dans le cadre de la détermination de la place que tout individu doit occuper dans une société donnée. La référence à l'âge donc «permet de situer l'individu dans le déroulement de son existence particulière ; elle sert de base à la définition de groupes d'individus généralement de même sexe, institutionnels (classes d'âge, associations d'âge, etc.) ou non (générations). » (BONTE et IZARD, 1991 : 31). La préséance de l'aîné sur le cadet, du vieux sur le jeune est l'une des principales caractéristiques de la société *Haalpulaar*.

L'anthropologie de la parenté permet d'observer que, dans ce milieu, les classes d'âge ou *fedde* constituent de «véritables microcosmes de la société globale» (WANE, 1966 : 43). Dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, «ce principe a plus d'incidences pratiques que dans le reste du Sénégal septentrional

---

[124]«Les ouvrages de synthèse les plus marquants sur le sujet étant ceux de S.N. Eisenstad, *From Generation to Generation* (1956), D.Paulme, *Classes et associations d'âge en Afrique de l'Ouest* (1971), F.H. Stewart, *Fundamentals of Age-Group Systems* (1977), et en ce qui concerne la compilation et la critique des travaux sur les classes générationnelles, l'introduction de P.T.W. Baxter et U. Almagor à *Age, generation and time* (1978)». (ABÉLÈS et COLLARD, 1985 : 7).

—où il se ramène en général au respect des anciens— parce qu'il s'applique à la gestion des terres inondables, ressource rare et très convoitée. [...] La dotation de l'individu en terres est graduelle et augmente avec l'âge car les individus sont pourvus en terres suivant leurs obligations et celles-ci augmentent avec l'âge.» (BOIVIN et al., 1990 : 133). Dans ce milieu, le patrilignage (dirigé par le *mawdo galle*, aîné généalogique masculin du segment de lignage) gère la production et la consommation du *galle* (concession). Le *galle* rassemble sous la tutelle du doyen, tous les descendants vivants et se réclamant d'un ancêtre commun par filiation paternelle. Un lignage peut s'étaler sur plusieurs villages. sur plusieurs régions voire s'éparpiller dans différents pays (Mauritanie et Sénégal). La segmentation des lignages relève de plusieurs motifs d'ordre conflictuel sous-tendus par des raisons économiques, politiques et sociologiques.

Une classe d'âge[125] est une association de personnes ayant sensiblement le même âge. C'«est, tout d'abord, un groupe de jeux, où se retrouvent, naturellement, tous les enfants d'un même voisinage (quartier), ayant même sexe, et d'âge relativement proche, une différence de l'ordre de 3 ans, voire davantage restant toujours tolérable. C'est seulement quand ses membres ont atteint l'âge de 10-12 ans, que le groupe de jeux se transforme solennellement en classe distincte, à l'instigation des parents. Désormais, et pour le restant de ses jours, l'individu appartient à telle classe d'âge du village, à moins qu'il ne rejette cette appartenance, on n'en soit rejeté par le groupe, à la suite d'une faute grave. Auquel cas, il est souvent mis durablement à l'index par ses camarades solidaires, qui cessent de le fréquenter, et de s'intéresser à son existence. Mais, le temps finit toujours par arranger ce genre de conflits internes, les parents aidant, ainsi que les aînés des classes antérieures.» (Wane, 1966 : 44).

---

[125]Les classes d'âge regroupent l'ensemble des générations, appartenant à un même sexe, d'un même quartier de village. Ainsi, chaque classe d'âge masculine (*fedde worde*) a son correspondant dans la classe d'âge féminine (*fedde rewre*).

Cependant, la hiérarchie de la classe d'âge est nominative plutôt que réelle. Elle est davantage classificatoire qu'effective à partir d'un certain âge. En effet, dès que les membres deviennent pères de famille, l'organisation en *fedde* perd souvent sa substance. Elle ne s'exerce désormais que par intervalles lors notamment d'événements sociaux (mariage, baptême, deuil).

Mais, la migration semble avoir joué un important rôle dans la déstructuration du système de fedde. En dispersant géographiquement les membres d'un même fedde, la migration diminue les contacts réguliers. De plus, en intervenant tôt, elle empêche le groupe de réaliser un long parcours commun qui après l'initiation permet aux membres de partager des moments intenses de leur jeunesse.

Dans certains cas, les rapports aînés/cadets sont réduits aux relations pères/fils donc aux relations jeunes/vieux. Précisons que ces distinctions sont relatives. En effet, outre qu'on peut être un grand-père mais occuper la place du cadet, on peut être très jeunes et pourtant occuper le rôle que confère le statut lié à ce rang. Enfin, le mariage du cadet ne confère pas immédiatement le statut d'aîné tant qu'on est le plus jeune de ses frères et/ou sœurs, on reste cadet et ce parfois jusqu'à la vieillesse. Ce qui donne au rapport jeunes/vieux plus de lisibilité sociologique[126].

Mais, comment la migration produit-elle des situations différentielles selon que l'on appartienne à une génération plutôt qu'à une autre ?

---

[126]Précisons que selon le RGPH de 1988, au Sénégal, les jeunes de la tranche d'âge de 15 à 35 ans représentent plus de 57 % de la population active.

4.2. D'une génération migratoire à l'autre

Dans la migration au départ de la vallée, il est possible de repérer trois générations de migrants. La première génération, celle des *primo-migrants*, regroupe les première et deuxième phases migratoires (cf. phases migratoires, Première Partie). Il s'agit des premiers migrants dont les premiers déplacements remontent en 1890 au Congo (MANCHUELLE, 1987), à la même période en Côte-d'Ivoire (BREDELOUP et BLION, 1994), dix ans après au Cameroun (BA, 1995). Certaines personnes ont préféré rester sur place organisant ou facilitant la migration contemporaine qui débute à la fin des années 1950. Ce groupe est composé de migrants numériquement peu nombreux et dont la plupart sont décédés ou, tout au moins, ne participent plus activement à la migration actuelle. Ils se sont faits remplacer par leurs fils qui, dans certains cas, ont des mères autochtones. C'est dans ce groupe de jeunes que l'on retrouve les aventuriers que les difficultés économiques ont conduit à prendre le chemin de l'exil et que la rumeur a aidé à orienter les mouvements migratoires. Ces derniers sont essentiellement des diamantaires qui ont essaimé dans les principaux sites diamantifères de l'Afrique à la veille des Indépendances.

Au lendemain de la Première Guerre Mondiale jusqu'au début des années 1960, la migration était l'affaire des jeunes. La monétarisation de l'économie de la région suite à l'introduction de l'impôt de capitation d'une part et, d'autre part, le transfert du pôle économique vers le Bassin arachidier ont conduit les habitants de la vallée à s'organiser pour envoyer quelques-uns de ses membres à la recherche du numéraire. Le rôle secondaire que remplissent les jeunes et les esclaves dans la société de départ, (payement de l'impôt, achat des habits) puisque la nourriture était assurée sur place, pourrait expliquer que cette mission leur soit confiée. Le voyage durait plusieurs jours et s'effectuait souvent à pied. Les migrants s'employaient comme navétanes (DAVID, 1981) et plus tard comme

manœuvres ou boys (notamment au départ des villages de Galoya et de Ourosogui). Ils partaient chaque année et revenaient au bout de quelques mois pour les besoins des cultures. Le surplus de l'argent gagné servait à acheter des cadeaux. Au bout de plusieurs va-et-vient et en relation avec la péjoration climatique, la migration des jeunes est devenue un moyen pour eux d'obtenir la dot. Précisons que la plupart des migrants étaient célibataires au moment de leurs premières migrations.

Au lendemain des Indépendances non seulement les migrations internationales se développent mais les migrants restent également plus longtemps en moyenne 6 ans (BA, 1993). Selon que le migrant est le premier à partir dans sa famille, sa première réalisation sera la construction d'un bâtiment. Dans le cas où l'un d'entre ses frères a déjà construit, son premier retour au village, ou *dikkuru* (en *pulaar*), est souvent consacré au mariage. Les autres retours se partagent entre la construction et le mariage d'une deuxième, troisième ou quatrième (l'islam en autorise jusqu'à quatre) voire à des remariages s'il a divorcé d'avec l'une de ses femmes.

Mais tant que les revenus tirés de la migration ne modifient pas le système de production économique, la migration contribue plutôt à maintenir l'ordre sociétal. Ainsi, dans un premier temps, la migration conserve plus qu'elle ne transforme. En effet, «la migration tournante des cadets permet ainsi une stabilité économique et sociale apparente dans un contexte largement perturbé, en satisfaisant tour à tour les intérêts des cadets, tout en assurant des ressources continues à l'unité de production. » (LAVIGNE-DELVILLE, 1991 : 119).

La seconde génération, que l'on pourrait qualifier de génération de "la migration solidaire", regroupe la troisième et quatrième période. Elle commence

avec le groupe de diamantaires qui, en partie, avaient réussi à réactiver les réseaux migratoires initiés un demi siècle plus tôt par les primo-migrants. Elle a fini par concerner tous les migrants qui se sont engagés dans la dynamique migratoire au lendemain des indépendances et notamment de la sécheresse de 1968 alors qu'ils avaient entre vingt et trente ans. Aînés et cadets font ensembles partie de ces nouveaux contingents de migrants. Au lendemain des sécheresses de 1968 et 1973, au regard des premiers effets de la migration et compte tenu des difficultés qu'entraînent la péjoration climatique, les aînés se sont engagés sur le chemin de la migration internationale. Étant (avec les vieux) à la base des choix des futurs migrants, ces derniers ont réussi à très vite prendre le contrôle des mouvements migratoires. L'arrivée des aînés permet aux vieux restés aux villages d'être représentés dans la surveillance des jeunes pour le respect des normes sociales en vigueur dans la société de départ et préserver ainsi les jeunes contre la subversivité de la migration.

C'est souvent parmi ces migrants que l'on rencontre les ressortissants de la vallée ayant le plus réussi à investir au pays notamment après la grande expulsion par le Congo en 1977 des ressortissants ouest-africains. Cette génération de migrants est celle qui a vécu, et quelquefois initié, la période de l'éclosion migratoire. La relative facilité de trouver du travail dans les pays d'accueil (la non saturation du marché de l'emploi, la demande de travail était en deçà de opportunités professionnelles existantes) avait permis aux migrants de développer des réseaux de solidarité très structurés qui servaient de relais entre le pays d'accueil et les pays d'immigration. Les futurs migrants étaient inscrits dans des circuits migratoires d'amont en aval.

Ce sont également parmi eux que l'on rencontre ceux qui estiment, aujourd'hui, avoir fini avec la migration même si certains, notamment diamantaires, continueraient à collaborer avec des personnes qui travailleraient

encore dans le diamant dans d'autres pays comme la Zambie, l'Angola, l'Afrique du Sud voire Genève). Les spécificités de cette génération sont autant le regroupement familial en France qui a précédé celui ayant lieu sur le continent africain que la constitution des réseaux de solidarité permettant à la migration de se développer et de s'auto-entretenir.

La troisième génération, correspondant à la cinquième période, est celle de "l'individualisme migratoire". Si les deux premières générations sont souvent caractérisées par une sorte de mi-parcours et quelquefois de finition de parcours, la dernière génération est difficile à repérer en tant que groupe social homogène, étant donné qu'elle est encore en circulation-migration donc n'ayant pas des caractéristiques fixes. Si le profil du migrant au départ de la vallée renvoyait au paysan souvent analphabète, aujourd'hui, outre les jeunes qui ne sont pas allés à l'école, on rencontre ceux que le chômage (après l'obtention de diplôme dans les centres urbains) a contraint de prendre le chemin de l'exil. Cette génération est constituée par des migrants des années de "crise" (1980). Compte tenu de la généralisation de la "crise", ce groupe affiche des situations analogues à ceux des diamantaires dont les logiques particulières ont conduit quelquefois à afficher des comportements individualistes. Une autre analogie avec ce groupe est le recours à des réseaux multiples et diversifiés. En effet, la migration par étapes n'est pas que l'apanage des seuls primo-migrants ; aujourd'hui encore, les jeunes —notamment *Haalpulaaren*— procèdent de la même manière. Cette situation correspond à l'essoufflement des réseaux migratoires qui est une des conséquences aussi bien de la sursollicitation des réseaux par de nouveaux migrants que des politiques migratoires de plus en plus restrictives dans les pays d'immigration. Il s'agit là d'une caractéristique de la migration contemporaine qui, à l'image de toute les périodes migratoires, correspond à la migration de jeunes hommes et femmes.

4.2.1. Itinéraires des Sénégalais migrants en Afrique Centrale[127]

Sur la base de nos enquêtes, à l'image des migrants de la seconde génération (années 1960), aujourd'hui encore rares sont les ressortissants de la vallée du fleuve Sénégal à recourir dès leur première migration à la voie aérienne pour se rendre en Afrique Centrale. Seuls les *Wolof* déjà bien installés ou les femmes rejoignant leurs maris quittent l'aéroport de Dakar-Yoff pour gagner directement Douala, Brazzaville ou Libreville. La majorité des migrants continue d'emprunter la voie terrestre - *laawol leydi*, en *pulaar* - après avoir abandonné la voie maritime (Première génération).

---

[127]Cette partie reprend l'essentiel des éléments que nous avions développés dans un article intitulé "Un exemple d'essoufflement del'immigration sénégalaise : Les Sénégalais au Cameroun", paru dans Mondes en Développement, 1995, n°91, tome 23.

STRATEGIES DE CONTOURNEMENT DES PAYS ANGLOPHONES

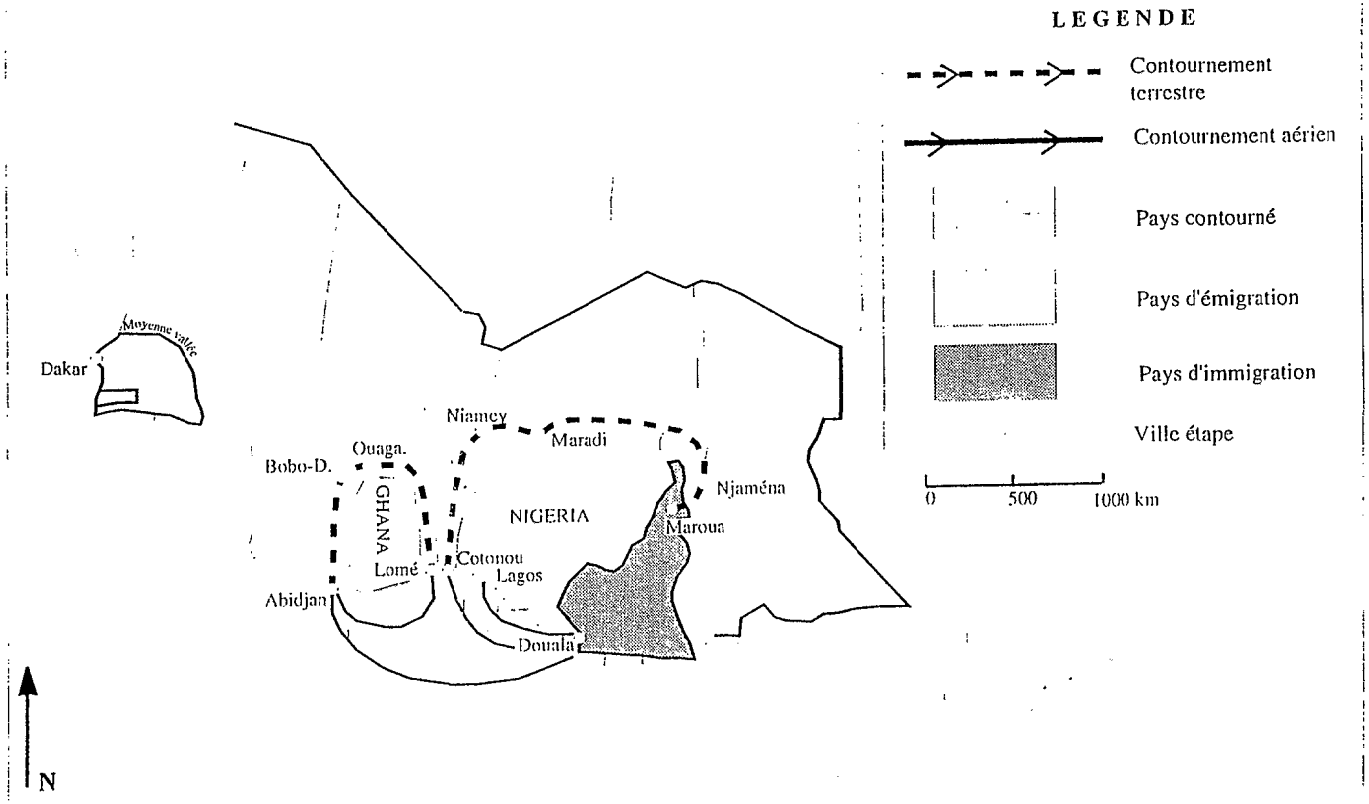

Conception : Cheikh Oumar BA
Dessin : A.T.SENE ORSTOM 1996

Au départ du Sénégal, deux grands itinéraires peuvent être repérés. Il s'agit de l'itinéraire Sud ou côtier alternant les modes terrestre, maritime et accessoirement aérien et de l'itinéraire Nord ou sahélien combinant les modes routier et ferroviaire. L'itinéraire Sud concerne les Sénégalais ayant préalablement effectué une migration à l'intérieur de la Sénégambie dans le cadre du navétanat. Leur périple commence à Dakar ou Banjul puis s'internationalise en intégrant des arrêts plus ou moins longs dans les ports de Guinée Bissau, de Guinée, de Sierra Leone, du Liberia et de Côte-d'Ivoire où certaines familles sénégalaises arrivées avant les indépendances les accueillent.

Mais, cet itinéraire est de plus en plus délaissé au profit de la voie Nord. Celle-là a été d'abord empruntée par les convoyeurs de bétail ou *coggal*. Originaires du fleuve Sénégal, ils s'installent au Mali, au Burkina, au Niger ou en Côte-d'Ivoire le temps nécessaire pour écouler leurs marchandises. Ces déplacements s'effectuent souvent à pied ou à dos de cheval, parfois en train. Aujourd'hui encore, certains utilisent le même parcours en transport collectif rejoignant la frontière malienne —Kidira— pour prendre le train Dakar-Bamako. Les autres quittent la capitale sénégalaise en empruntant l'express Dakar-Bamako dès le début de la ligne. A Bamako, les migrants ayant choisi l'itinéraire sahélien évitent l'extrême Nord du pays ainsi que le Niger en raison de l'insécurité qui y règne. Dans la région, des conflits opposent les *Touareg* aux autorités. Après un passage par Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, les Sénégalais transitent par Niamey et Maradi pour parvenir à Kano, ville située au Nord du Nigeria. A partir de là, les migrants rejoignent Garoua d'où ils pourront emprunter le train pour Yaoundé. Après un séjour de quelques jours dans la capitale camerounaise, certains migrants parviennent à s'y installer ; d'autres poursuivent leur migration vers le Congo et d'autres encore se dirigent de plus en plus vers le Gabon.

Toutefois, le fait que les itinéraires Sud et Nord aboutissent à l'entrée de l'Afrique Centrale à des destinations différentes —Douala et Yaoundé au Cameroun— n'exclut pas qu'ils puissent se croiser et même permuter. Du Nord, on repart au Sud. Ce changement d'itinéraire peut concerner aussi bien le migrant "désargenté" que le migrant "aisé" et pressé d'arriver à destination. Dès le Mali, certains s'introduisent en Côte-d'Ivoire ; du Burkina, d'autres traversent le Togo pour prendre l'avion à Lomé et se gardent ainsi d'entrer au Nigeria. Les partisans de l'itinéraire Sud recourent également à cette pratique pour des raisons financières. Il s'agit de prendre l'avion le plus tard possible juste avant le Nigeria pour économiser son épargne au maximum. Enfin, à partir du Niger, quelques-uns rejoignent le Nigeria où ils reprennent l'itinéraire Sud en profitant des bateaux affrétés par des grossistes sénégalais venus se ravitailler à Lagos. Du Sud, on peut aussi regagner le Nord. Des contrôles drastiques au Ghana et au Nigeria conduisent souvent les migrants à contourner ces pays. A partir de Lagos, quelques-uns rattrapent la voie Nord jusqu'à Kano pour ne pas traverser la partie anglophone du Nigeria. Mais quelle que soit la voie empruntée, les migrants ont généralement recours à des intermédiaires pour faciliter leurs déplacements entre les différents pays.

3.3.1.1. Le recours aux *coxers*[128]

C'est à partir de Bamako que les migrants entrent en contact avec les

---

[128] Au Sénégal, les *coxers* sont des intermédiaires entre les voyageurs et les transporteurs. En migration, on en repère deux catégories. Les *coxers* - appelés aussi passeur - aident les migrants à traverser les frontières et trafiquent des devises. On les rencontre essentiellement aux frontières : Bénin-Nigéria, Nigéria-Cameroun et Cameroun-Gabon. Ils jouent le rôle d'éclaireurs pour permettre aux migrants d'échapper aux contrôles de routine des gardes-frontières. Les quelques passeurs Sénégalais opèrent principalement à Garoua et à Yaoundé. Mais ce métier reste dominé par les Nigérians et les Camerounais.

premiers *coxers* sénégalais. Au Sénégal, les *coxers* sont des intermédiaires entre les voyageurs et les transporteurs. En migration, on en repère deux catégories. Les *coxers* - appelés aussi passeur - aident les migrants à traverser les frontières et trafiquent des devises. On les rencontre essentiellement aux frontières : Bénin-Nigeria, Nigeria-Cameroun et Cameroun-Gabon. Ils jouent le rôle d'éclaireurs pour permettre aux migrants d'échapper aux contrôles de routine des gardes-frontières. Les quelques passeurs Sénégalais opèrent principalement à Garoua et à Yaoundé. Mais ce métier reste dominé par les Nigerians et les Camerounais.

L'autre catégorie de *coxers* - ou *merlangue* c'est-à-dire maître de la langue - regroupe des hommes chargés de trouver des clients aux transporteurs, aux agences de voyage. Ils se recrutent essentiellement parmi les Sénégalais. Depuis longtemps, ils sont installés avec leurs familles dans plusieurs villes du continent. Pour mieux retenir la clientèle, ils jouent en même temps le rôle de logeurs ou *njaatige*. Ils accueillent les migrants et les aident à poursuivre leur chemin moyennant des commissions. Leur longue pratique des rouages administratifs des pays, dans lesquels ils sont installés, font d'eux des médiateurs entre les migrants en situation irrégulière ou simplement novices et l'État. Habitués aux arcanes de l'administration du pays d'accueil, ils assurent à leurs clients l'obtention de faux visas, de billets d'avion, de passeport ou interviennent pour libérer un migrant arrêté à un poste de contrôle.

3.3.1.2. Le passage par le Mali

Originaire de la moyenne vallée, Mamadou L. est l'un des plus anciens *coxers* de Bamako. Entre 1970 et 1990, son travail a consisté à accueillir à la gare ferroviaire des émigrés en provenance de Dakar. Après les avoir installé, il

s'informe de leurs destinations respectives. Une fois la confiance instaurée, il récupère l'argent des titres de transport de tous ceux qui veulent continuer leur route en leur proposant la location d'une « *voiture rapide et en très bon état* ». Pour les migrants disposant d'une carte d'identité, d'un passeport et d'une carte de vaccination, il négocie effectivement une voiture après avoir reçu ses commissions ; à l'endroit des "sans papiers", il joue sur deux fronts pour doubler ses gains. Profitant de leur situation irrégulière, il réussit à leur soutirer de l'argent afin de « *corrompre ceux qui sont chargés de les contrôler* ». Or, certains réalisent plus tard, seulement après lui avoir remis de l'argent qu'ils n'ont pu échapper à payer lors des contrôles au cours du voyage. D'autre part, en s'éclipsant quelques jours, il espère que les plus pressés partiront sans récupérer leur argent. Quelques-uns se mettent à sa poursuite et réussissent, plusieurs jours après, à se faire rembourser la moitié voire la totalité de leur pécule ou à trouver une voiture pour les conduire à destination. Coupés du groupe, ceux qu'il a trompés se débrouillent pour reprendre leur "bâton de pèlerin" en empruntant individuellement des voitures. Si les migrants continuent à recourir aux services de Mamadou L., c'est afin de pouvoir voyager en groupe et d'éviter de se faire escroquer encore davantage par des inconnus. Conscient du bruit que son comportement a fait courir dans les milieux des migrants et soucieux de garder des clients, Mamadou L. intercède régulièrement - depuis le début des années 1980 - en faveur des migrants en "situation irrégulière" auprès des autorités ou s'efforce de leur trouver des voitures dans un délai raisonnable. Sa métamorphose explique la double représentation de "truand-sauveur" qu'il renvoie à ses compatriotes en transit selon qu'ils soient passés avant ou après 1980. Après cette première expérience, certains migrants n'ont pu s'en sortir qu'en effectuant une incursion en Côte-d'Ivoire où ils ont réussi à reconstituer leur capital.

3.3.1.3. L'arrêt en Côte-d'Ivoire

Les migrants ayant observé un arrêt prolongé en Côte-d'Ivoire ne voient pas la nécessité de recourir aux services des *coxers*. Ceux-là ne recrutent leur clientèle qu'auprès des gens pressés. A Abidjan, les Sénégalais sont nombreux. Cette présence sénégalaise atténue la solitude du migrant voulant prendre l'avion qui peut ainsi se renseigner avant de solliciter les services d'un *coxer*. Globalement, trois types de migrants voulant gagner l'Afrique Centrale se rencontrent en Côte-d'Ivoire.

Le premier est constitué de migrants nourrissant l'espoir de trouver une aide en Côte-d'Ivoire. Les uns ont connu des difficultés lors de leur étape malienne ; les autres sont mus par le désir de "faire comme les autres", en partant en migration mais ne disposent pas de moyens financiers suffisants avant d'engager le voyage. N'ayant pas un parent ou un ami très proches pouvant financer au moins les frais du transport, ils parviennent tout de même à atteindre la Côte-d'Ivoire où ils comptent sur les solidarités au sens large du terme. Leur séjour peut durer plusieurs mois à quelques années pendant lesquels ils sont vendeurs ambulants. Mais, à force d'être sollicitées, les solidarités entre émigrés semblent avoir montré leurs limites. A titre indicatif, sur une population de 50 personnes —originaires de Bokidiawe et de Galoya— ayant migré au Cameroun avant 1989, 37 - soit plus des deux tiers - sont passées par la Côte-d'Ivoire. Or depuis 1990, sur 31 personnes ayant gagné le Cameroun, 10 migrants seulement - soit le tiers - ont transité par la Côte-d'Ivoire ; les deux tiers restant s'y étant rendus directement.

La deuxième catégorie de migrants rassemble ceux qui sont venus en Côte-d'Ivoire pour recevoir d'un proche un billet d'avion ou le complément d'un billet afin de poursuivre leur route. Au lieu de faire parvenir au village l'argent

du titre de transport à un frère désireux de partir directement, des Sénégalais installés en Afrique Orientale préfèrent envoyer l'argent à Dakar ou à Abidjan. Ce comportement renseigne sur la stratégie des aînés déjà installés. Ces derniers considèrent qu'au village, l'argent envoyé pourrait être facilement utilisé à d'autres fins. De plus, le fait que le cadet se soit mis en route signifie qu'il a la volonté de migrer. Se débrouiller jusqu'à Abidjan sans l'intervention d'une tierce personne a valeur d'apprentissage. Ainsi, contre toute apparence, même les migrants ayant des parents assez riches ne sont pas épargnés par cette initiation. Quelquefois, celle-ci découle d'une précaution prise par les aînés. Pour ces derniers, une fois que les cadets reçoivent l'argent destiné à financer leur voyage, ils risquent de le dilapider.

Pour le troisième groupe, la Côte-d'Ivoire représente un pays d'immigration à part entière. Rencontrant des difficultés économiques au bout de quelques années d'activité dans ce pays, ils décident de partir à la découverte de l'Afrique Centrale. C'est d'ailleurs parmi eux que l'on retrouve les rares Sénégalais à traverser les pays anglophones. Travaillant dans l'est ivoirien, à Bouaké ou Abengourou —villes proches du Ghana— ils n'hésitent pas à traverser ce pays jusqu'au Bénin puis à emprunter la partie anglophone du Nigeria. En règle générale, les migrants ayant réussi à obtenir suffisamment d'argent pour acheter un billet d'avion préfèrent survoler ces pays.

3.3.1.4. Le Ghana et le Nigeria : des obstacles à contourner ?

Outre le confort matériel et la rapidité qu'il procure, le changement de mode de transport à partir d'Abidjan instruit sur la stratégie du migrant. Seule sa volonté de contourner le Ghana et le Nigeria expliquerait que le "migrant-débutant" achetât un billet d'avion au moment où il a effectué la plus grande

partie de son chemin. Moins que la recherche du confort matériel et financier, il s'agit donc de se dérober à la peur obsessionnelle que suscite la traversée de ces deux pays. A partir de la Côte-d'Ivoire, pour échapper aux barrières linguistiques, les migrants voulant gagner Lomé font un long détour par le Burkina et le Niger au lieu de traverser le Ghana (*carte 2*).

Carte 2 CROISEMENTS D' ITINERAIRES SAHELIEN ET CÔTIER

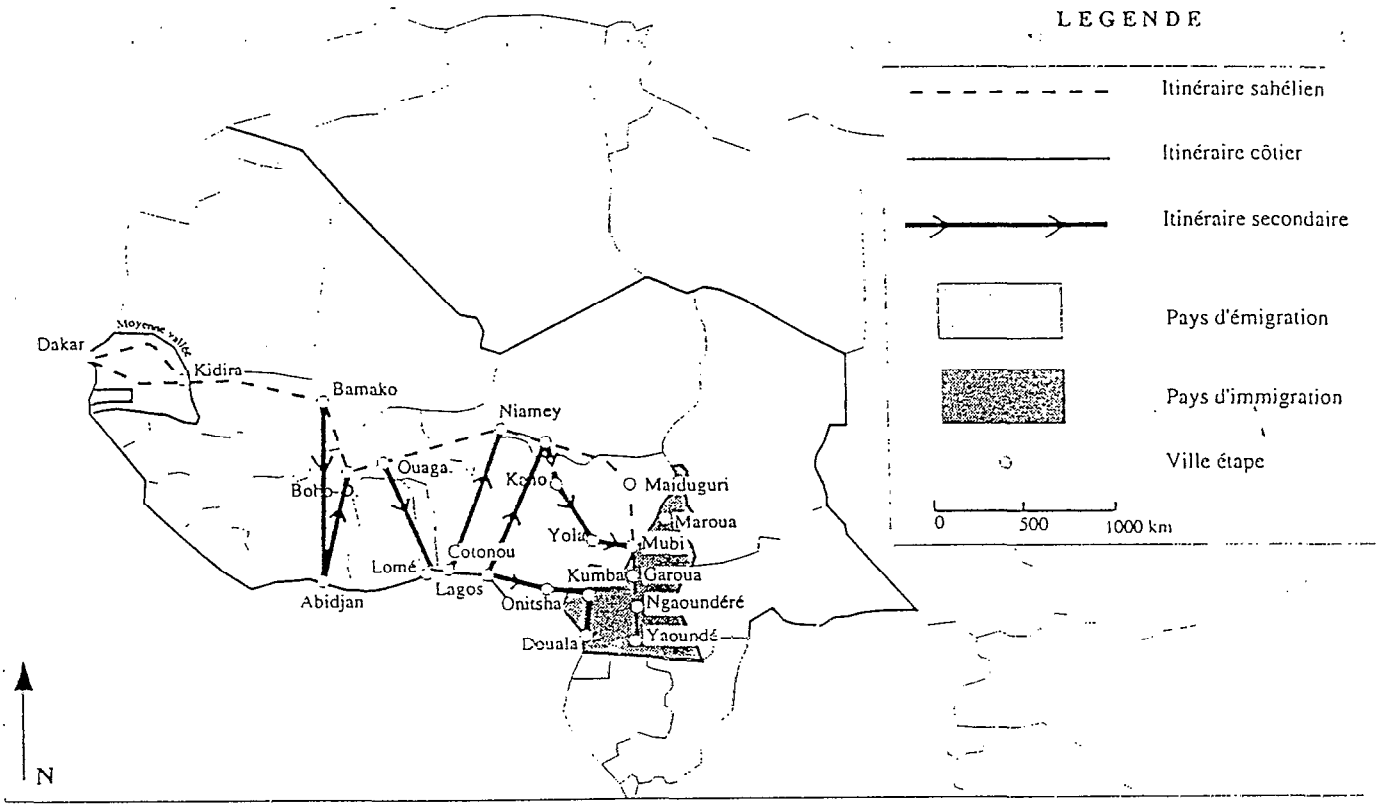

Conception : Cheikh Oumar BA
Dessin : A.T. SENE
ORSTOM, 1996

Les pays évités appartiennent à la zone anglophone. Outre l'absence de communication liée au fait que les migrants ne parlent pas l'Anglais, le contour quasi systématique du Nigeria s'explique par la peur viscérale de subir des brimades pouvant aller quelquefois jusqu'à la torture. Le plus difficile pour eux est d'entrer dans ce pays à partir de la frontière béninoise.

> « Le Nigeria c'est comme les États-Unis d'Amérique. Il est extrêmement difficile d'y entrer ou d'en sortir surtout quand on n'est pas en règle : mais une fois que tu y es entré, il n'y a plus de contrôle comme cela s'observe en Afrique Centrale notamment. Le seul problème reste celui du handicap de la langue » (A.K. originaire de Diomandu ancien migrant au Cameroun, installé aux États-Unis depuis 1993).

Pour prévenir les difficultés rencontrées au Nigeria, à partir de Cotonou, certains migrants font un large détour par le Niger. Ils traversent le Bénin du Sud au Nord et sillonnent toute la bordure Nord du Nigeria pour n'y pénétrer qu'à partir de Kano. Dans des cas extrêmes, ils évitent totalement le Nigeria en passant par le Tchad. Cette option est envisagée par les migrants ayant déjà connu l'expérience d'une expulsion.

> « A la frontière du Nigeria et du Bénin, j'ai vu des choses que je n'ai jamais vu de mes propres yeux. Ne nous comprenant pas avec les forces de l'ordre sur la somme d'argent à leur donner, ils nous ont déshabillés, torturés et récupéré tout notre argent. Ils nous ont même arrosés de gaz. J'étais évanoui et je crois que c'est en ce moment qu'ils ont récupéré tout mon argent. Le lendemain, ils nous ont expulsés sur le Niger. Je suis revenu au Burkina où j'ai travaillé pendant deux mois. Mais, pour rien au monde, je

ne voulais retourner au Sénégal. Je suis donc reparti jusqu'au Niger. J'ai évité le Nigeria et je suis passé par le Tchad. Au bout de trois jours de voyage, je suis entré au Cameroun par Khoussery avant de rejoindre Garoua. Le premier enseignement que j'ai tiré de mon voyage c'est que les Occidentaux ne sont pas des racistes . Les vrais racistes sont les Africains qui humilient leurs propres frères et qui, dès lors que tu ne parles pas leurs langues (*Haussa* ou Anglais), te considèrent comme quelqu'un qu'il faut exterminer » (D.L., ressortissant de Galoya, de passage au Cameroun pour le Gabon en 1994).

3.3.1.5. Les refoulés du Nigeria

A la suite d'une tentative avortée d'entrer au Nigeria, certains migrants ne trouvent pas la force de contourner ce pays et restent bloqués au Bénin.

« A partir de la ville de Cotonou, j'ai trouvé des Sénégalais qui étaient sous un arbre à côté d'autres qui échangeaient des devises, ils m'ont dit qu'ils vivent là et qu'ils sont tous des expulsés du Nigeria . Pour me dissuader de ne pas passer par le Nigeria ils m'ont montré à côté un jeune totalement infirme . On m'a expliqué que quand il partait il était très bien portant mais qu'il a subi des tortures de la part des policiers nigérians » (M. K., originaire de Golleré, ancien migrant au Cameroun, installé aujourd'hui à Dakar.)

S'il est difficile de vérifier ces allégations, les migrants rencontrés reconnaissent unanimement que « *traverser le Nigeria sans être dépouillé de tous ses biens ou sans subir la torture relève de l'extraordinaire* ». Pour éviter tout risque, les Sénégalais repoussent autant que possible l'entrée au Nigeria. Ils

Carte 3 STRATEGIES DE CONTOURNEMENT DES PAYS ANGLOPHONES

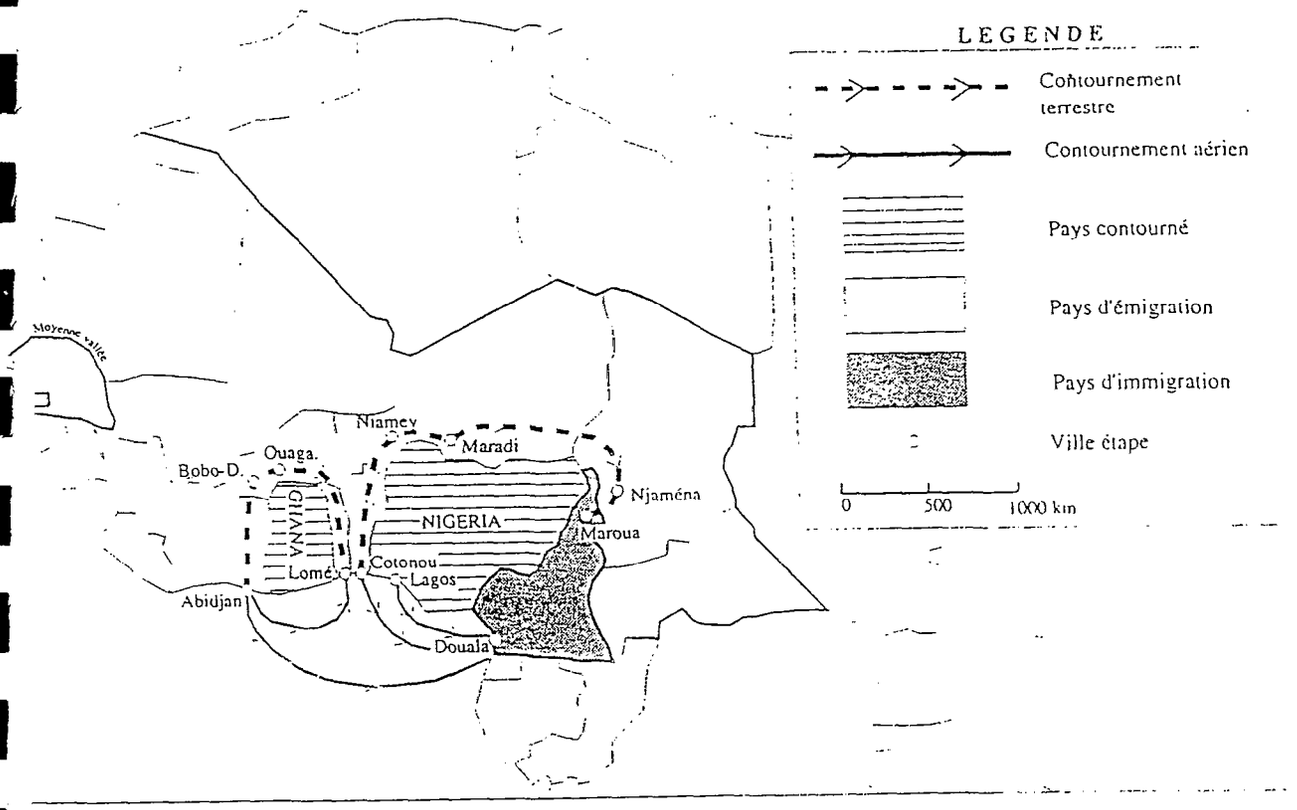

Conception : Cheikh Oumar BA
Dessin : A.T. SENE
ORSTOM, 1996

s'entourent ainsi de toutes les précautions avant de se décider de s'engouffrer dans l'immense territoire nigérian. Une fois entré dans ce pays, les migrants essaient de le traverser le moins longtemps possible.

3.3.1.6. Une traversée limitée du Nigeria *(carte 3)*

Les efforts des migrants vont consister à rester à la périphérie du Nigeria. L'entrée la plus usitée se situe au Nord à Kano, et accessoirement à. Lagos. Ancienne capitale d'un royaume *haousa* . la ville de Kano appartient à l'un des principaux royaumes islamisés. La proximité religieuse des Sénégalais avec les *Haousa* donnent confiance aux premiers. Pour écarter tout risque. les Sénégalais allient le passage par la partie *haousa* et l'évitement des zones inconnues. Ainsi. à partir de Kano, certains traversent Maïdugouri et rejoignent Mubi avant d'atteindre Garoua ; d'autre mettent le cap sur Yola avant d'atteindre Mubi puis Garoua.

Mais, de manière générale, les migrants qui atteignent la capitale nigériane sont essentiellement ceux qui veulent acheter des billets d'avion qui coûtent moins chers dans cette ville qu'ailleurs.

> « N'ayant plus d'autre choix que d'acheter un billet d'avion à Lagos après une tentative infructueuse à Lomé, je suis allé au Nigeria où j'ai rencontré El Hadj le Gambien qui m'a demandé 35 000 F. CFA, alors qu'on m'avait demandé 90 000 F. CFA à Lomé. Une semaine après, mon billet d'avion et mon visa pour Douala étaient prêts » (A. K., ressortissant de Bokidiawe, arrivé au Cameroun en 1985).

A partir de Lagos, quelques-uns qui sont en règle prennent un taxi jusqu'à la frontière du Cameroun par Mamfe d'où ils repartent vers Kumba avant de prendre le train jusqu'à Douala. Quant aux "sans papiers", ils prennent des pirogues pour contourner les postes de contrôle nigérians avant de s'orienter vers Mamfe.

El Hadj —d'origine gambienne— est l'un des seuls *coxers* non-sénégalais auquel les migrants ont recours. Étant anglophone dans un pays où l'anglais est la langue officielle, il s'impose dans le groupe des Sénégalais comme un élément incontournable. Des *coxers* sénégalais - tout en le critiquant - s'approvisionnent parfois auprès de lui en visas d'entrée au Nigeria ou au Cameroun pour les revendre aux migrants en transit au Togo par exemple. Mais aujourd'hui, le Sénégalais *O.D.* installé au Cameroun est devenu son principal concurrent. En effet, depuis le début de 1990, il est très sollicité par les migrants qui ont choisi le Cameroun comme un lieu de transit. Il est en contact avec des passeurs pour permettre aux migrants de passer les frontières du Gabon, d'obtenir des

passeports, des visas pour l'Italie ou encore des billets d'avion réduits à partir du Cameroun.

4.2.1.1. L'entrée en Afrique Centrale

Pour les migrants qui ont emprunté la "voie terrestre", la principale entrée en Afrique Centrale est la partie Nord du Cameroun (Garoua, Ngaoundéré). La position géostratégique de ces villes —frontière avec le Nigeria et proximité culturelle entre les *Haalpulaaren* et les habitants de ces villes— joue un rôle essentiel dans les stratégies migratoires des Sénégalais. Mais, si les migrants sont contents de retrouver des francophones avec lesquels ils peuvent communiquer, après avoir traversé le Nigeria et quelquefois le Ghana, deux pays anglophones, l'entrée au Cameroun annonce le début d'une autre série de difficultés. En raison des multiples détours et des tracasseries policières subies, les migrants arrivent généralement sans ressources financières. A partir de Garoua, leurs itinéraires divergent. Accueillis par un Sénégalais *waloi*, les uns vendent les gâteaux préparés par leur hôte [129]- afin de gagner un peu d'argent ; les autres retrouvent un parent sur place ou encore empruntent le train jusqu'à Yaoundé. De là, il y a ceux qui s'installent dans la capitale camerounaise, et ceux pour lesquels Yaoundé n'est qu'une étape pour bénéficier des réseaux de passeurs et entrer au Gabon ou au Congo, principales destinations des Sénégalais en Afrique Centrale.

---

[129] P. G. est un vieux Sénégalais installé à Garoua depuis plusieurs années. Il est boulanger et emploie les Sénégalais voulant trouver un peu d'argent en vendant des gâteaux pour son compte, d'où son nom de papa-gâteau que les migrants lui ont fraternellement attribué.

Carte 4 PRINCIPALES VILLES D'ACCUEIL DES SENEGALAIS AU CAMEROUN

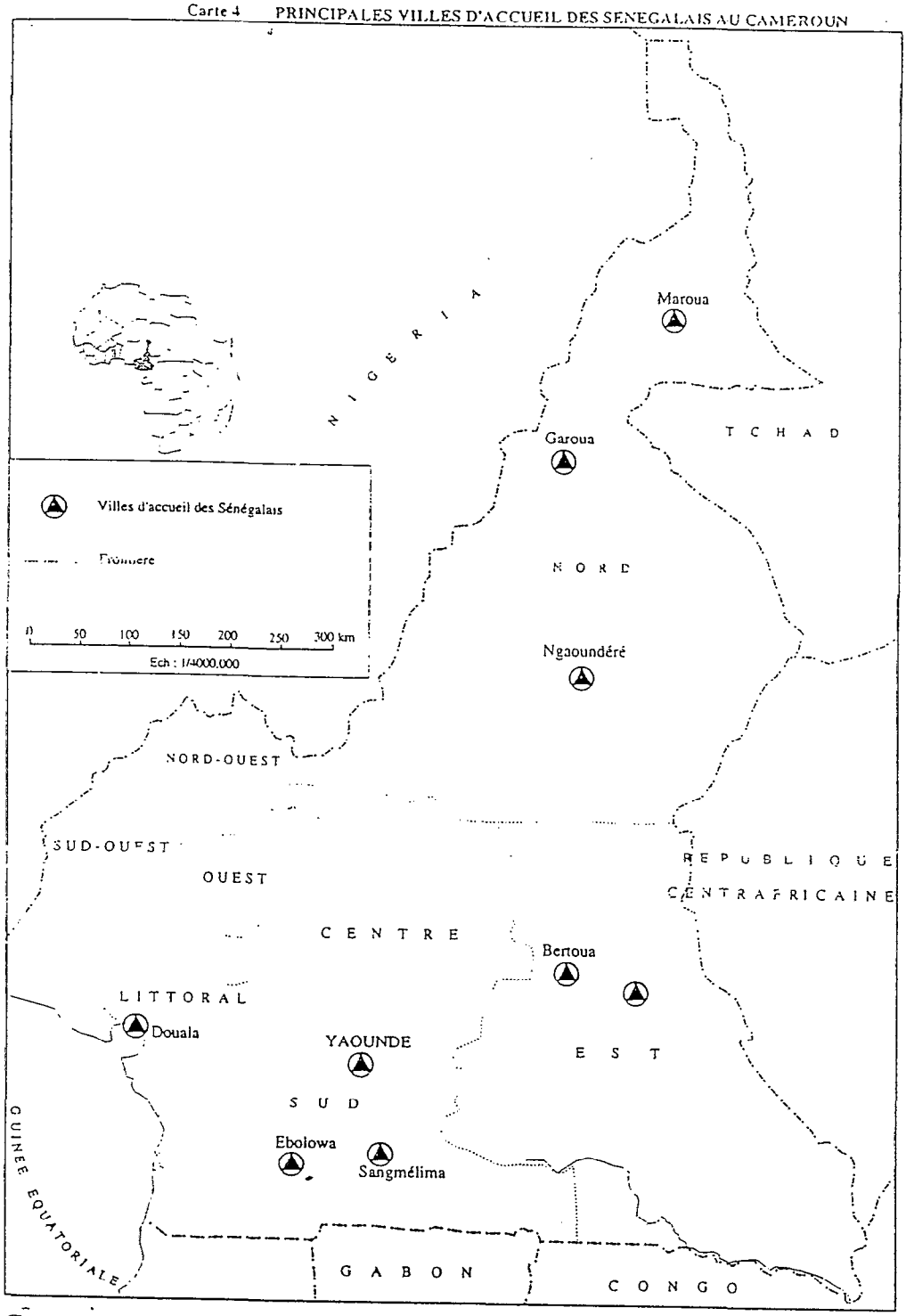

Conception : Cheikh Oumar BA
Dessin : A.T. SENE
ORSTOM, 1996

4.2.1.2. Le Congo, une destination ancienne

A l'image de la Côte-d'Ivoire, le Congo est l'un des premiers pays d'immigration des Sénégalais sur le continent africain. La migration sénégalaise vers ce pays a commencé dès 1890 (MANCHUELLE, 1987). Elle s'inscrivait dans le cadre du recrutement pour la construction du chemin de fer Matadi-Kinshasa. reliant le fleuve Congo à l'Océan Atlantique. Après leur démobilisation, de nombreux Sénégalais appartenant à l'ethnie *Soninke* et quelques *subalbe Haalpulaaren*, originaires de la vallée du fleuve Sénégal. se sont installés pour devenir des commerçants. Mais, comme dans la plupart des pays du continent. les flux migratoires les plus importants numériquement se sont développés au lendemain des indépendances et ont. essentiellement, été initiés par les diamantaires (Voir travaux de Bredeloup sur les diamantaires ouest-africains). Ces migrations se sont poursuivies et renforcées atteignant plusieurs milliers jusqu'aux expulsions opérées par ce pays en 1977 et qui a concerné près de 3000 Sénégalais (Le "Soleil" du 17-18 septembre 1977).

Aujourd'hui, le Congo apparaît dans les trajectoires des Sénégalais plutôt comme un tremplin pour atteindre d'autres destinations qu'un lieu de fixation envisageable sur le long terme. Malgré l'ancienneté de l'installation sénégalaise dans ce pays, le rétrécissement du marché (l'activité de commerce) semble avoir contraint les migrants à chercher à faire fortune sous d'autres cieux. Les jeunes nouvellement arrivés viennent plutôt pour bénéficier de moyens financiers avant d'engager une migration vers la Zambie, l'Angola, l'Afrique du Sud pour ceux qui veulent se lancer dans le commerce du diamant ou le Gabon voire la France ou les États-Unis d'Amérique. Mais, c'est seulement à partir des années 1980 que le Congo a commencé a joué un rôle de tremplin jusque là dévolu au Cameroun.

4.2.1.3. Le Cameroun, d'un lieu d'installation à un pays de transit

L'immigration sénégalaise au Cameroun est ancienne. Dès le début de la Première Guerre Mondiale, des "Sénégalais" [130] s'installent dans ce pays. Elhadj Ibou Badiane, d'origine *Léboue*, est l'un des premiers. Fonctionnaire dans la marine française, après un passage en Europe, il est "affecté au Cameroun en 1919" [131]. Il occupe un poste de contre-maître contractuel avant de devenir une autorité religieuse et commerciale incontestée au sein de la communauté sénégalaise. Alors que le Cameroun est placé sous mandat français, le Commissaire de la République Française des territoires occupés sollicite auprès du Gouverneur Général de Dakar

> *"des ouvriers maçons disponibles qui accepteraient de travailler au Cameroun. (...)Vingt maçons et deux chefs ouvriers indigènes pourraient ainsi nous être adressés avant le 1er janvier 1920 "* [132].

Envoyés dans le cadre de la colonisation, les "Sénégalais" sont présents dans l'administration et les services (port, chemins de fer).

---

130 Ce terme recouvre dans son acception historique les ressortissants du Sénégal, du Mali, de la Mauritanie, de la Côte-d'Ivoire, du Bénin voire les Haoussa du Niger. Dans ce texte, chaque fois que nous utilisons "Sénégalais" avec des guillemets, nous désignons indistinctement tous les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest.

131 Né en 1890 à Bathurst (Gambie) de parents sénégalais. Entretien A. Badiane, fils de I. Badiane, 27-08-94, Douala.

132 Archives Nationales du Sénégal (ANS). 16 G/13 1919.

"*Ce sont eux qui ont conduit les premiers wagons entre Douala et Yaoundé. Il y avait parmi eux des gens travaillant au port, un peu partout y compris dans l'administration coloniale. Les premiers cheminots étaient des Sénégalais. Ce sont eux qui ont initié les Camerounais pour leur futur remplacement.*" [133]

Hassane DIOP et Yanda DIOP sont respectivement chef de conditionnement des produits de base et contrôleur du cacao pour l'exportation à Douala. Le second est devenu Président de la communauté sénégalaise de Douala. A la fin de leurs contrats, certains sont restés au Cameroun pour se mettre à leur compte. C'est le cas de I. Badiane qui a ouvert :

"la plus grande boulangerie dans le pays employant près de quarante ouvriers majoritairement autochtones A l'époque, il y avait seulement deux boulangeries dans la ville de Douala: "Boulangerie Badiane" et "Boulangerie Emane", un Français aussi. Mon père ravitaillait tous les Européens ainsi que toutes les coopératives de la place " [134].

D'autres créent des sociétés privées en association avec des Libanais ou Français comme le fils de I. Badiane. Avec ses associés libanais, il achemine des colis express à Yaoundé ou dans les villes de l'intérieur. Au lendemain de l'indépendance, d'autres encore sont recrutés directement du Sénégal par des sociétés de Travaux Publics comme la SATOM (Société Anonyme des Travaux d'Outre-Mer). Plus tard, certains rentrent au pays ; quelques-uns quittent ces entreprises pour se mettre à leur compte au Cameroun et diversifier leurs

---

[133] Entretien A. Badiane.

[134] Entretien A. Badiane.

activités. Citons pour exemple M. Fall à la tête d'une société de goudronnage et A. Dièye, propriétaire d'un des plus prestigieux hôtels de Yaoundé.

Mais les "Sénégalais" ne sont pas nombreux au Cameroun. En 1939, sur une population de 580 "étrangers" vivant à Yaoundé, ils représentent à peine trente personnes [135]. A Douala, en 1960, la communauté Sénégalaise se résume à une dizaine de personnes regroupées dans trois familles [136].Son implantation est exclusivement urbaine. En 1919, les "Sénégalais" ont d'abord habité dans le quartier résidentiel Akwa avant que les autorités coloniales ne leur affectent un nouvel espace qu'ils ont dénommé "quartier sénégalais". Ils commencent à s'installer à Yaoundé dans les années quarante. Ils résident dans une partie du quartier [137] Mokolo *«construite en 1936 pour accueillir les "étrangers", c'est-à-dire ceux qui venaient d'au-delà de la Sanaga (fleuve)»*[138] . Pourtant, en dépit de leur poids numérique très faible, les Sénégalais ont joué un rôle relativement important dans la propagation de l'islam au Cameroun. Dès 1923, ils érigent la première mosquée [139] de Douala ; I. Badiane en est le premier imam. La "mosquée sénégalaise" de Yaoundé est construite après 1960 par Alioune Lô dit Sérigne Lô [140] qui sera l'imam jusqu'à son retour au Sénégal en 1994. Pour la réalisation de l'édifice, ce dernier a "bénéficié du soutien financier

---

135 Estimations rapportées par Franqueville , 1979 : 323.

136 Entretien A. Badiane.

137 Ressortissant du Sénégal, Samba Modi est le premier chef du quartier "sénégalais"de Yaoundé. Il est remplacé par son compatriote Sy. Le troisième Sékou Fofana, d'origine malienne, est remplacé par Baba Dafé de Tombouctou (Mali). Le cinquième Ahmed Cherif est décédé en mars 1994. (Entretien Mamadou Dabo, d'origine malienne, arrivé au Cameroun en 1960 et chef de quartier à partir de 1994.

138 Communication personnelle, Franqueville, 11/07/94.

139 Entretien A. Badiane.

140 Aujourd'hui, la mosquée est dirigée par un Peul du Cameroun, Malmadio. Son premier adjoint Malam Mouhamadou est Camerounais ; le deuxième Ibrahima Diaby est Guinéen.

de Harouna Njoya, grand politicien camerounais" [141]. En retour, ce dernier a pu compter sur l'aide politique de la communauté sénégalaise et musulmane toute entière.

Fervents musulmans et employés de l'administration coloniale. les "Sénégalais" ont une position ambiguë. Adeptes de l'islam confrérique, ils sont à l'origine de la création en 1955 de l'"Amicale des Musulmans du Cameroun". N'Diaye Abdoulaye ainsi que Niasse Doudou. à la fois Inspecteur de Police et frère d'El Hadj Ibrahima Niasse [142] de Kaolack, sont deux de ses principaux fondateurs. Niasse devient conseiller technique et N'Diaye est élu président du bureau territorial de l'Amicale. Forts de leur expérience religieuse [143], de leur autorité hiérarchique et en même temps voulant ménager l'administration coloniale, les Sénégalais se sont posés comme médiateurs incontournables dans le conflit qui a opposé deux leaders *Haussa* [144]. Ils ont joué un rôle important

---

141 Entretien M. Dabo, Ibid. . Voir aussi J. F. Bayart (1985) sur le rôle joué par Harouna Njoya dans la consolidation du pouvoir de Ahijo. En 1960. H. Njoya est nommé ministre de l'intérieur, p. 56.

142 Elhadj Ibrahima NIASS, appelé Cheikh Al islam, est l'initiateur de la secte des Niassènes communément appelée "Allah-Allah" qui est une des variantes de la confrérie Tidiane. Sa spécificité première réside en l'évocation permanente du nom de Dieu, Allah ou "zikr". Aujourd'hui, les Niassènes dont le siège se trouve à Kaolack(Sénégal), bénéficient d'une importante audience dépassant les frontières sénégalaises: La secte a été introduite au Cameroun par I. Awal en 1972 après un séjour de deux ans à Kaolack.

143 En 1949, on dénombrait près de 600 Tidianistes à Brazzaville, entre 4 à 500 à Léopoldville et quelques centaines à Pointe Noire. "*Ce sont presque tous des immigrants Sénégalais. Il existe cependant un faible pourcentage d'islamisés de fraîche date (20% environ) recrutés parmi la clientèle de ces Sénégalais* ". Archives Nationales du Cameroun (ANS). Affaires Musulmanes, à propos du voyage du Cheikh Tidianiste Si Ben Amor en Afrique Equatoriale Française du 2 au 29 Mai 1949.

144 Le conflit qui a opposé le vieux Malam Ibrahima et Ali Mama peut s'expliquer par deux raisons. Il signifie la confrontation de deux confréries : la *Tidianya* et la *Qadirya* sur fonds d'opposition jeunes/vieux. De plus, la communauté Haoussa ne pouvait accepter que

pour réconcilier le président de la section de Yaoundé, le *Haousa* El Hadj Ali Mama avec le vieux Malam Ibrahim, chef *Haoüsa* de la communauté musulmane de Yaoundé. Voulant empêcher que les jeunes *Haousa* proches de Ali Mama ne soient acquis aux thèses indépendantistes soutenues par l'UPC - Union des Populations du Cameroun- et ne développent une animosité à l'encontre de la colonie, alors les autorités coloniales se sont mises à soutenir les proches de Ali Mama, s'appuyant donc sur les Sénégalais.

Dès le début des années 1960, l'immigration sénégalaise au Cameroun s'est diversifiée. Les commerçants dominent parmi les nouveaux migrants. Venus de Côte-d'Ivoire ou directement du pays, de nombreux migrants sénégalais, notamment au début des années 1980, arrivent au Cameroun. D'autres conçoivent le Cameroun comme un lieu de passage pour le Congo, le Zaïre ou le Gabon quand ils ne s'y installent pas durablement n'ayant pu mobiliser des moyens suffisants pour continuer leur route. Expulsés du Zaïre (1971) ou du Congo (1977), d'autres enfin s'y replient.

Eu égard de sa position géographique entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale (et de sa politique migratoire relativement souple)[145], à

Elh. Ali, considéré par certains comme étranger, soit le chef de la communauté musulmane. Cette contradiction s'exprima assez violemment à l'occasion de l'édification de la première mosquée à Yaoundé.

[145]Le Cameroun est l'un des rares pays de l'Afrique centrale notamment à n'avoir jamais expulsé de Sénégalais. Outre la volonté des chefs d'État des deux pays Ahmadou AHIDJO et les présidents Léopold Sédar SENGHOR et son successeur Abdou DIOUF d'entretenir de très bons rapports, les peuples particulièrement dans leur composante intellectuelle se vouent des respects réciproques. Précisons que le rapatriement de 230 Sénégalais du Cameroun en 1994 ne découle pas d'une expulsion mais plutôt d'une démarche engagée en commun accordd entre le gouvernement sénégalais et ses ressortissants dans ce pays (BA, 1995 : 31).

l'image de la Côte-d'Ivoire, ce pays a joué un rôle important rôle (antichambre) dans le dispositif migratoire global des Sénégalais. En effet, non seulement du Cameroun on partait au Congo et de plus en plus au Gabon, mais également après l'expulsion du Congo en 1977 et les reconduites aux frontières à partir du Gabon, les migrants se replient, quelquefois, dans ce pays. La multiplication des mesures de contrôle conduit les migrants qui, souvent, ne remplissent pas souvent toutes les conditions d'entrée dans ce pays, à séjourner au Cameroun, auparavant simple lieu de passage [146] ; ils essaient d'y reconstituer leur capital —souvent totalement grevé par le passage au Bénin, au Nigeria —et ils s'informent des possibilités de traverser la frontière du Gabon, ultime destination à partir du Cameroun ; le migrant doit alors être initié aux réseaux de passeurs camerounais ou maliens [147] .

Ces dix dernières années, à partir du Cameroun, on assiste à une accélération des mouvements vers le Gabon. D'après l'Ambassadeur du Sénégal au Cameroun, en 1993, plus d'une centaine de Sénégalais de passage dans ce pays avaient obtenu des visas de sortie pour le Gabon. La même année, plus de 67 Sénégalais se sont noyés alors qu'ils tentaient d'atteindre le Gabon clandestinement par la voie maritime. Pour preuve de transit accru, sur 43 ressortissants du village de Bokidiawe arrivés au Cameroun entre 1982 et 1994, seuls 8 y sont encore. Avant 1992, du Cameroun, ils repartaient autant au Congo qu'au Gabon et parfois même en Italie après un séjour d'1 à 4 ans dans le

---

146 Cette situation ne s'applique cependant pas à la migration des ressortissants de Bokidiawe caractérisée par un transit accru entre le Cameroun et le Congo et, de plus en plus, vers le Gabon, du fait de l'installation des réseaux familiaux (frères de même père et même mère).

147 Les passeurs participent à un groupe plus large appelé *coxer* leur travail consiste à accueillir des émigrés en transit et à les aider à poursuivre leur voyage moyennant rétribution. (BA, 1995).

pays. Sur dix migrants entrés au Cameroun entre janvier 1993 et janvier 1994, un seul s'y trouvait en août 1994 ; les 9 autres ayant déjà rejoint le Gabon.

La perméabilité des frontières entre le Cameroun et le Gabon a permis la multiplication des réseaux de passeurs et peut expliquer, pour partie, la rapidité extrême de ces séjours camerounais. La plupart des Sénégalais actuellement installés au Cameroun avaient généralement prévu dans leur projet migratoire de départ d'atteindre le Gabon.

4.2.1.4. Le Gabon, un nouvel eldorado ?

Bien que les premiers départs vers le Gabon datent de l'exil de Sérigne Cheikh Ahmadou Bamba (1895), ils ne sont devenus importants qu'au début des années 1970. A l'image de la migration dans les autres pays de l'Afrique Centrale, au Gabon aussi l'arrivée des migrants au lendemain des indépendances de la plupart des pays africains (1961 s'inscrit dans le cadre des contrats entre États. Ainsi, une centaine d'ouvriers sénégalais du bâtiment ont été recrutés en 1972 inaugurant la nouvelle orientation que le Gabon et le Sénégal entendaient donner à leurs relations dans le cadre de l'O.C.A.M. Un deuxième contingent de 240 ouvriers partaient pour Libreville et Port-Gentil l'année suivante (accords de main-d'oeuvre avec la société Gabonaise de construction de bâtiment). D'autres contrats furent passés avec le Gabon pour une assistance technique.(construction du transgabonais).

Parallèlement à la migration officielle établie sur la base contractuelle entre États, à partir des années 1980, une importante migration souterraine s'est

développée. Sans être des «sans papiers»[148], ces migrants développent des réseaux migratoires à la limite de la légalité. S'ils n'étaient pas en règle à leur arrivée, leur situation est souvent régularisée par des compatriotes regroupés dans des associations d'originaire.

La richesse du Gabon et la prodigalité des premiers migrants sénégalais dans ce pays font de ce pays un lieu idéal de migration de jeunes. Dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, où les principales réalisations (constructions de belles maisons) l'ont souvent été du fait des *Gabonaabe* (en *pulaar*, migrants sénégalais au Gabon), il existe un véritable engouement de la part des jeunes à aller au Gabon. Tout migrant de ce pays est considéré comme riche même si dans la réalité il se passe autrement.

Aujourd'hui encore en dépit des tracasseries quasi-permanentes dont sont l'objet les migrants, le Gabon n'en reste pas moins un pays de cocagne pour les Sénégalais. L'image positive de la destination gabonaise demeure encore de mise en dépit de la politique de gabonisation en vigueur depuis 1985 dont la principale conséquence est de limiter l'accès des étrangers sur le sol national pour réserver les opportunités d'emplois prioritairement aux autochtones. D'autres destinations sur le continent commencent à le concurrencer. Au début des années 1980, la fin de l'apartheid et l'arrivée du Président MANDELA au pouvoir en Afrique du Sud avaient constitué un espoir pour les migrants sénégalais. Celui-ci s'est vite transformé en une désillusion. Le rapatriement volontaire en 1995 des Sénégalais en détresse, deuxième en son genre dans l'histoire migratoire sénégalaise après le Cameroun, représente une illustration.

---

[148]Termes consacrés pour désigner les migrants en situation irrégulière avec les législations des pays d'accueil en matière d'immigration. Cependant, l'inverse de ce qui se passe sur le continent, les migrants qui arrivent en Europe notamment en France sont rarement en situation irrégulière.

D'autre part bien que les perspectives en Zambie et en Angola soit économiquement intéressantes pour le travail du diamant, l'insécurité y régnante compromet les possibilités d'aller en masse dans ces pays. Donc, aujourd'hui encore, au départ de la vallée du fleuve Sénégal, en dépit des tracasseries et des expulsions dont les migrants viennent d'être l'objet au début de 1996, le Gabon reste le pays d'immigration le plus en vue sur le continent africain. La migration vers le Gabon représente pour les habitants de la vallée du fleuve Sénégal ce que la Côte-d'Ivoire signifiait pour les Sénégalais au début des années 1970. Mais, à l'image de la Côte-d'Ivoire[149], le miracle gabonais n'est-il pas en train de se transformer en mirage pour les milliers de Sénégalais qui ont choisi actuellement ce pays comme lieu d'installation ? Les situations actuelles que vivent les Sénégalais dans la plupart de leurs pays d'immigration renseignent sur les difficultés globales de la migration sénégalaise dont les conséquences pourraient transformer l'organisation sociale traditionnelle basée sur la solidarité entre les différents membres et le droit d'aînesse.

4.2.2. De l'essoufflement des réseaux migratoires au processus d'individualisation

4.2.2.1. L'origine des réseaux

L'organisation des *Haalpulaaren* en réseaux trouvent son origine dans l'organisation sociale du *Fuuta*. La vie communautaire traditionnelle et la pratique ancienne de l'islam dans cette région ont constitué les deux principaux motifs qui ont favorisé la constitution des réseaux de solidarité. Un réseau de

---

149 Apparemment après la dévaluation, les migrants commencent à considérer ce pays comme un lieu intéressant sur le plan migratoire c'est-à-dire que les opportunités professionnelles deviennent plus importantes.

solidarité est un regroupement de personnes qui, partageant des objectifs communs, crée les conditions favorables à une vie communautaire basée sur l'entraide mutuelle[150]. Au Sénégal, voire en Afrique en général, la communauté — groupe social dont les membres vivent ensemble — apparaît comme la première valeur cardinale de la vie en société.

Cependant, il semble important de nuancer de telles généralités. En effet, outre la très forte inégalité sociale — entre les jeunes et les vieux et entre les hommes et les femmes (voire entre les nobles, les castés et les esclaves)— , il existe des familles au sein d'un même village qui n'ont jamais pu vivre en communauté. L'histoire politique et sociale de la vallée caractérisée par des guerres fratricides, dont les guerres de tendance au sein du Parti Socialiste Sénégalais en constitue un micro-exemple, montre les limites objectives de la vie communautaire dans cette région. Les guerres entre les différentes tendances confrériques (BARRY, 1971) qui minent souvent l'entente villageoise constituent une autre raison militant contre l'existence d'une «solidarité mécanique» entre tous les *Haalpulaaren*, et qui serait transposable en situation migratoire.

En migration, un réseau est une structure sociale qui sert à l'accueil et à l'insertion résidentielle et/ou socioprofessionnelle des migrants. Deux principaux cadres permettent le fonctionnement des réseaux migratoires : celui qui fait intervenir les ressources de la communauté d'origine (famille, village, ethnie) et

---

[150]Le réseau assure «à l'individu, même au plus démuni sur le plan culturel et professionnel, une grande sécurité matérielle et psychologique qui lui permet de vivre et de travailler dans un univers urbain et technique fondamentalement étranger. Il permet à l'ensemble du groupe une certaine maîtrise de l'espace d'une grande ville, mais il détermine aussi un repliement des communautés du Sud sur elles-mêmes, qui freine les contacts avec la population locale» (SIMON, 1995 : 277).

celui qui s'appuie sur les réseaux pouvant être qualifiés d'«informels». Il s'agit des réseaux qui sont liés aux opportunités sur place.

Plusieurs objectifs ont présidé à la mise sur pied des structures communautaires d'accueil et d'insertion des migrants. Le premier objectif vise à atténuer les difficultés qu'imposent la situation d'étranger. Il provient d'une volonté des migrants de se sécuriser par un regroupement selon l'appartenance à une même aire géographique d'origine villageoise, régionale et nationale. Cette tentative de repli sur soi dès l'arrivée découle souvent de la peur primaire de l'Ego face à l'altérité. La vie en communauté devient une soupape de sûreté contre une vie économique déprimante par une reproduction de la vie au village en migration et contre la solitude. Le second objectif de la constitution des réseaux semble résulter de la volonté des aînés et des nobles de surveiller respectivement la migration des cadets et des esclaves. Il vise donc la pérennisation de l'inégalité sociale par le maintien d'une solidarité contrôlée. D'abord, les migrants «semblent subir l'influence urbaine de manière pour ainsi dire superficielle, car il est de fait qu'ils sont organisés sur une base par dessus tout ethnique, liés par un commun domicile et des distractions identiques, sans compter la communauté d'isolat qui crée et pérennise la parenté biologique». (WANE, 1970 : 890).

Cependant, au regard des exigences de la vie urbaine prolongée, de nouvelles réalités semblent apparaître. En effet, la solidarité entre *Haalpulaaren* —fondée sur un rapport d'inégalité —risque de connaître des dysfonctionnements une fois que les membres de cette communauté entrent en contact avec d'autres communautés. La prolongation du séjour en migration, outre qu'elle peut ébranler les fondements des réseaux communautaires, peut entraîner «la multiplication des pôles d'intérêt relationnel du migrant». (FALL, 1995 : 250).

Globalement, selon les situations migratoires, nous pouvons retenir deux périodes dans la constitution des réseaux sénégalais au Cameroun et au Gabon : l'une commence de la période coloniale et se poursuit jusqu'au début des indépendances ; l'autre débute au lendemain de la grande sécheresse des années soixante-dix et se prolonge jusqu'au début des années quatre-vingt.

4.2.2.1.1. Le système de *suudu*

Il a été institué pendant la période coloniale et s'est poursuivi jusqu'au début des indépendances. Cette période correspond à celle des tirailleurs et, plus tard, celle des diamantaires ; elle s'est constituée selon l'appartenance religieuse [151] pour les premiers et ethnique pour les seconds. Elle a commencé avec l'immigration sénégalaise et s'est poursuivie jusqu'au début des indépendances. Les tirailleurs, envoyés dans le cadre de la colonisation, trouvaient les structures d'accueil de l'administration coloniale ; les diamantaires, au contraire, procèdent par tâtonnements ; têtes de pont d'une migration en constitution, ils ont réactivé le système de *njaatigue* et exporté celui de *suudu*.

Parallèlement au système de *njaatigue*, les migrants ont mis en place un système résidentiel qui avait permis aux premiers migrants à Dakar de reproduire leur mode de vie. Le *suudu* est un cadre structurant de la vie en migration ; sa fonction dépasse son champ traditionnel ; au-delà d'un simple dortoir, ces «chambrées» sont de véritables lieux de rencontre et de contact avec le village

---

[151] L'organisation religieuse —animée par des «tirailleurs» démobilisés et quelques commerçants, regroupés autour des édifices religieux qu'ils ont élevés —a permis, de manière décisive, à la constitution des premiers réseaux sénégalais en migration.

d'origine : elles permettent à des ressortissants d'un même village de vivre ensemble en facilitant le fonctionnement de la solidarité villageoise.

À son origine, le *suudu* est caractérisé par une installation temporaire : les migrants pouvaient alors se satisfaire des conditions de vie souvent très précaires de ces «chambrées». Le projet migratoire ne s'inscrivait pas dans la durée. Pour les saisonniers, après chaque hivernage, il vont rentrer dans leur région d'origine pour cultiver leurs champs du *jeeri* et du *waalo*.

L'organisation des migrants en suudu notamment au début de sa manifestation est une transposition de la situation telle qu'elle existe dans le milieu d'origine des migrants. Aboulaye Bara Diop en donne une description fine. Sur la base de ces enquêtes dans l'agglomération dakaroise au début de 1960, il repère que «pour un même village, il y a quelquefois le *suudu* des aînés et celui des jeunes, mais formant une même communauté. Le respect et l'obéissance, ici comme au *Fuuta*, sont toujours dus aux aînés. Une contrainte sociale diffuse règne au niveau de la communauté et oblige ses membres à bien se comporter, à observer les traditions de solidarité, d'entraide, de respect envers les aînés...Les jeunes et les adolescents qui vivent dans les *suudu*, sont tenus par la communauté, sans que celle-ci exerce une surveillance systématique sur eux ; la délinquance juvénile et le vagabondage, loin d'être courants, sont même exceptionnels chez ces migrants. ». (DIOP, 1965 : 157)

Pour Diop la réduction des effectifs du *suudu* est un signe de sédentarisation de ses membres. Aujourd'hui, outre cette sédentarisation qui prend de plus en plus la forme d'une installation durable pour ne pas la qualifier de définitive, la disparition du phénomène de *suudu* est aussi liée à deux nouveaux phénomènes. Le *suudu* a évolué avec la migration : il ne regroupe plus forcément les ressortissants d'un même village et deuxièmement il ne semble

plus jouer le même rôle d'accueil de migrants nouvellement arrivés qu'auparavant.

Aujourd'hui l'établissement du *suudu* résulte moins de la part des migrants d'une volonté de mener une vie communautaire que du manque de moyens qui empêchent chaque migrant de vivre seul dans sa propre chambre. Dès lors, il s'agit plutôt d'une solution adaptée (moindre frais) à un problème conjoncturel (migration provisoire). Pour preuve que la promiscuité entre migrants de générations différentes n'était pas voulue, il n'existait pas de système de *suudu* dans le milieu d'origine. C'est pourquoi, dès que le migrant dispose de suffisamment de moyens pour prendre en location une chambre, il n'hésite pas à se démarquer de la vie communautaire ; le mariage ou l'arrivée de l'épouse sont les occasions propices pour un départ qui ne soit pas qualifié de traîtrise envers la communauté.

4.2.2.1.2. L'émergence des réseaux familiaux

La constitution des réseaux familiaux semble avoir commencé dans le cadre de la migration internationale sénégalaise au lendemain de la grande sécheresse des années soixante dix : elle s'est prolongée jusqu'au début des années quatre-vingt. Ces réseaux regroupent les membres de la parenté élargie que ceux relevant de la même communauté villageoise.

Une fois la migration élargie à toutes les couches sociales, la société de départ n'opérait plus de choix discriminants à l'égard de ceux qui devaient partir ; les réseaux familiaux [152] ont pu se constituer ; les relations de la famille

---

[152] En milieu *Soninke* de Bokidiawe, les réseaux familiaux sont réduits à leur plus petite expression. Ils se limitent aux frères de même père et mère seulement ; même les fils sont

(restreinte ou élargie) sont alors mises à contribution les premières par les migrants. La migration est alors devenue «par son volume sociologique et la dispersion géographique illimitée des ses effectifs, une véritable institution sociale *toucouleur* et *soninke*[...]. La migration, par la force même des choses, s'est pratiquement institutionnalisée en milieu *Soninke* et *toucouleur*, avec des rites propres, des itinéraires précis et un rythme saisonnier invariant [...]. L'exode *toucouleur* affecte tous les villages, tous les sexes, âges et castes, parce qu'il est la conséquence irréfragable de cette pauvreté générale dont chaque citoyen du pays réel connaît les affres à divers degrés». (WANE, 1970: 889).

L'évolution du système *njaatigue* en système de *tuuse* est caractéristique de cette deuxième période. Le *tuuse* est une organisation qui regroupe des migrants qui, souvent se sont connus en migration, qui se cotisent en vue de la préparation commune de leur repas. Apparu avec la migration sénégalaise en Côte-d'Ivoire, le système de *tuuse* a pu être exporté vers le Congo et le Gabon. Au Cameroun, il semble qu'il n'ait jamais été réellement exploré. Le caractère passager de la migration sénégalaise dans ce pays

—l'absence d'un nombre important de femmes [153] —a conduit les migrants à vivre individuellement en préparant eux-mêmes leurs repas.

La fin de cette deuxième période est marquée par la réactivation du phénomène religieux. Après une longue absence, du fait de la multiplication des réseaux, le phénomène religieux [154] est redevenu —dans le milieu des années 1980 —une des structures les mieux indiquées pour l'insertion sociale des migrants. Cette réapparition n'est-elle pas un indicateur de l'échec des réseaux familiaux, villageois et ethniques dans la prise en charge des migrants nouvellement arrivés ?

---

exclus puisque ils doivent se regrouper entre eux et ne peuvent donc pas intégrer celui de leurs parents qui, cependant, peuvent les aider à s'organiser financièrement dans un premier temps. L'esprit capitaliste (dans le sens de la capacité du migrant à fructifier ses gains) est plus développé chez ces derniers que chez leurs voisins *haalpulaaren*. Jusqu'à récemment (années 1980), la famille élargie paraît avoir plus de contenu chez les *Haalpulaaren* qu'en milieu soninke où la parenté biologique (parents directs) semble bénéficier prioritairement (et quelquefois exclusivement) de la solidarité familiale. Dans quelques-uns de nos entretiens, il apparaît souvent qu'un *Haalpulaar* peut refuser quelque chose (aide financière par exemple) à son frère qu'il accorde à un ami ou à un cousin. Or, pour les Soninke du village de Bokidiawe, la priorité semble être accordée aux parents directs.

153 La migration sénégalaise féminine au Cameroun est relativement faible. En 1994, nous l'estimions à une centaine de personnes réparties entre Douala avec une cinquantaine de migrants et presque autant à Yaoundé.

154 La création des dahira tidiane du Cameroun (1982) et du Gabon (1976) est récente par rapport à l'immigration sénégalaise dans ces pays. Le dahira muride dont l'idée de création est apparue en 1971, ne joue pas le même rôle que celui des tidaines. Si pour le premier, l'inscription du migrant dans le dahira débute avec la migration, en revanche pour le second, l'implication du dahira pour l'insertion du migrant est plutôt dictée par des problèmes conjoncturels.

4.2.2.2. Des réseaux en "crise"

La migration en chaîne au départ de la moyenne vallée était organisée sur la base du système de "noria" à l'africaine. Le jeune ne remplace pas un aîné qui rentre définitivement au pays comme cela se passait, par exemple en France, mais le rejoint pour travailler avec lui. L'arrivée du jeune migrant correspond souvent à l'existence d'une opportunité professionnelle. Ou bien, comme chez les *Soninke*, l'aîné a pu trouver une autre boutique pour céder la gestion de la première au migrant nouvellement arrivé ; ou bien, à l'image de ce qui se passe en milieu *haalpulaar*, le migrant déjà installé a trouvé l'argent nécessaire pour lui permettre de se lancer dans l'exercice d'une autre activité. D'ailleurs, c'est quand ces conditions sont souvent remplies que le jeune migrant est autorisé à rejoindre ses frères. A son tour, il aidera un autre jeune de la famille et ainsi de suite.

Mais depuis quelques années, la reproduction semble connaître quelques défaillances qui font que la génération intermédiaire n'a pas "passé le témoin". Elle estime que le système n'est plus efficace puisque pour eux la "crise" économique actuelle présente les jeunes comme des concurrents potentiels sur un marché de plus en plus saturés. Cette situation installe les réseaux sénégalais dans une "crise". Celle-ci est, cependant, en passe de devenir structurelle. Elle a commencé au début des années 1980 et touche à présent la plupart des cadres de manifestation de la solidarité entre migrants. Elle constitue un moment de bouleversement, de rupture avec des comportements habituels, anciens. Elle peut cependant être faite de permanences. Mais généralement, au sortir d'une "crise", une société est rarement ce qu'elle était auparavant, ou bien elle connaît un dépassement dans la permanence ou elle rompt avec la situation antérieure.

Les indicateurs de la "crise" des réseaux sont entre autres le relâchement des solidarités traditionnelles qui permettait aux membres de la communauté de s'entraider. L'observance des règles qui précisaient les droits des aînés et fixaient les devoirs des cadets assurait la pérennité de cette pratique essentielle dans l'organisation sociale régissant les rapports entre les deux catégories. Mais, si le propre de la "crise" est d'être brève, celle dans laquelle semble s'installer la société haalpulaar —et au-delà des sociétés sénégalaises de manière générale— nous interroge sur la pertinence de ce concept. Peut-on continuer à nommer "crise" une situation qui semble s'inscrire dans la durée ? Toutefois dans ce travail, nous continuerons à user de ce concept dans la perspective d'un changement positif de la situation.

Conséquence des effets de la "crise" économique des années 1980, la "crise" de réseaux migratoires sous-tend une "crise" plus profonde qui est celle de la désorganisation sociale, de la remise en cause des institutions sociales notamment celle concernant les rapports jeunes/vieux. En incitant les gens de la vallée à partir massivement et sur le long terme en dehors de leur terroir, la migration est susceptible de produire de nouveaux rapports sociaux. Par le renoncement à une certaine solidarité, la "crise" des réseaux migratoires compromet ainsi les conditions de reproduction sociale et, du coup, expose la société de départ à une plus grande vulnérabilité face aux "érosions sociales". Dans quelle mesure cette nouvelle situation va-t-elle perturber ou non l'organisation et le fonctionnement de la société *Haalpulaar* ?

4.2.2.3. Causes de la "crise"

La "crise" des réseaux migratoires résulte de deux principaux motifs. Le premier est inhérent à la structuration de la société *Haalpulaar* ; la forte

hiérarchisation de la société de départ rend les regroupements assez vulnérables au contact avec un milieu étranger qui pourrait édicter de nouvelles règles du jeu des rapports sociaux. Pour un rappel de l'organisation sociale traditionnelle, on peut se reporter à la partie introductive. Cette inégalité dans les traitements, ou plutôt cette faveur accordée aux aînés sur les cadets en vigueur dans le milieu d'origine ne semble se maintenir en migration que par la seule volonté des uns et des autres de parvenir à un consensus social[155]. Les bases de celui-ci reposent sur le fait que les jeunes espérant un jour accéder au statut d'aîné ne souhaitent pas vider systématiquement ce rôle de toute sa substance. Tant que le fondement de la solidarité qui est la réciprocité était assurée, il n'existait pas de possibilité de remise en cause du modèle communautaire. Or, de plus en plus, les rapports entre les aînés et les cadets semblent s'inscrire dans une nouvelle dynamique faite souvent de contestation (même si celle-ci n'est pas toujours explicite) de l'ordre établi. La "crise" économique n'est dès lors qu'un révélateur d'une situation qui prend racine dans la structuration de la société de départ.

Quant au second motif, il découle de la "crise" économique et son corollaire immédiat les politiques migratoires édictées par les pays d'accueil. Il s'agit de l'effet le plus subversif de la "crise" des réseaux. Les politiques migratoires du Cameroun et du Gabon correspondent à deux phases dans l'immigration sénégalaise. La première, pouvant être qualifiée de favorable,

---

[155]La principale critique de Claude MEILLASSOUX (1975 et 1977) à propos de la domination des aînés sur les cadets est que la prédominance des premiers sur les seconds est passager dans la mesure où ces derniers sont susceptibles de devenir aussi aînés. Cet argument, on le retrouve chez Quiminal (1991) pour qui, le maintien du respect des cadets migrants en France à leurs aînés restés au village découle de la volonté des premiers de ne pas vider le statut d'aîné de toute sa substance. Espérant un jour, à leur tour, devenir des aînés, les cadets d'aujourd'hui montrent le bon exemple pour qu'au moment venu, ils puissent bénéficier du respect dû à leur rang.

correspond à un appel de main-d'œuvre étrangère ; quant à la seconde. ou période de rejet, elle traduit un durcissement des politiques migratoires.

4.2.2.3.1. Évolution des politiques migratoires

Les politiques migratoires de la plupart des pays d'accueil ont évolué avec le temps passant souvent d'un appel à une main-d'œuvre à la fermeture des frontières. Dans certains pays (France), cette évolution a correspondu à l'émergence des partis politiques xénophobes.

En France, les besoins des industries de ce pays et la guerre contre l'Algérie ont été les principaux motifs de l'appel à une main-d'œuvre noire africaine. Bien qu'ayant commencé au début du siècle, elle n'est devenue importante qu'au lendemain de l'indépendance du Sénégal. Déjà après la Première Guerre Mondiale, la levée des restrictions qui empêchaient les marins sénégalais de dépasser le Banc-d'Arguin (sur la côte mauritanienne) a permis à ces derniers d'atteindre les ports de l'Hexagone dont l'accès leur était jusque-là interdit. Jusqu'en 1964, les Sénégalais pouvaient se rendre en France sans aucune formalité particulière en dehors de celle liée au contrôle sanitaire. Mais, dix ans plus tard, ces facilités ont été supprimées à l'image de toute migration de travail dans ce pays. L'arrêt officiel de recrutement de main-d'œuvre étrangère s'est traduit par la fermeture des frontières nationales. N'étant pas en mesure de remplir toutes les conditions de séjour en France, tantôt bénéficiant de la complicité de certains grandes usines françaises, tantôt de l'aide des réseaux de leurs compatriotes légalement installés dans ce pays, de nombreux Sénégalais ont développé une migration clandestine.

En Afrique de l'Ouest, au lendemain des indépendances de la plupart des pays africains (1960), les «Sénégalais» originaires des quatre communes (Rufisque, Gorée, Dakar, Saint-Louis) «deviennent juridiquement des "étrangers" par le code ivoirien de la nationalité. Cinq ans plus tard, les tentatives d'Houphët-Boigny visant à instaurer le principe de la double nationalité entre la Côte-d'Ivoire et les pays du Conseil de l'Entente (Côte-d'Ivoire, Dahomey [l'actuel Bénin], Haute-Volta [ou Burkina Faso] et Niger) sont contestées par le parlement ivoirien». (Blion, Bredeloup, 1994 : 25)

Ailleurs en Afrique, après avoir sollicité une main-d'œuvre officielle (contrat entre États) ou officieuse (l'arrivée des autres migrants avait permis dans certains cas d'assurer certaines activités jugées dégradantes pour les autochtones : vente en détail, boys), les États ont durci leur politiques migratoires.

4.2.2.3.1.1. Appel à une main-d'œuvre étrangère au Gabon

Au Gabon et au Cameroun, l'administration coloniale s'attelle prioritairement à la construction des chemins de fer pour mieux exporter les matières premières ; elle fait venir des ouvriers spécialisés et des fonctionnaires formés en Afrique occidentale française ; le recrutement des «Sénégalais» pour la construction du chemin de fer entre Douala et Yaoundé entrait dans cette logique colonialiste [156] ; à la fin de leur contrat, certains restent pour s'installer à leur compte. Au lendemain des indépendances de la plupart des pays africains. les nouveaux États camerounais et gabonais signent plusieurs accords avec le

---

156 Dans le même cadre, les «Sénégalais» sont envoyés en 1890 au Congo pour la construction du chemin de fer entre Kinshasa et Matadi au Congo)

Sénégal. Des ouvriers sont directement engagés à partir du Sénégal, par des sociétés de travaux publics (SATOM), pour travailler au Cameroun.

4.2.2.3.1.2. Arrivée des commerçants

Au début des années soixante-dix, l'arrivée des commerçants donne une nouvelle architecture à l'immigration sénégalaise. Venus de Côte-d'Ivoire ou directement de leur village d'origine, les *Haalpulaaren* sont nombreux à tenter l'émigration vers l'Afrique Centrale. A l'instar de la plupart des migrants sénégalais sur le continent africain (*Haalpulaar*en et *Soninke*, notamment)[157], les migrants qui sont allés dans ce pays exercent essentiellement l'activité de commerce.

Il existe une spécificité dans l'activité professionnelle selon que l'on est migrant sur le continent africain ou sur le continent européen. En Afrique, la spécificité se joue à l'intérieur d'une même activité, ici le commerce. En revanche, en Europe, l'exercice de l'activité obéit à une grande diversification professionnelle : les migrants exercent les "métiers" de mécaniciens, d'électriciens, de plombiers, de soudeurs. On les retrouve dans le nettoyage industriel (hommes et femmes de ménage) mais également dans la restauration.

Cependant, cette différence n'est pas tranchée ; en effet, on retrouve des migrants installés dans des pays africains et qui n'exercent pas nécessairement l'activité commerciale. Dans les pays de l'Afrique Centrale, ils développent des activités de gardiennage, garçons de café, de boys dans les hôtels. A l'inverse,

---

[157]Les activité des *Wolof* sont plus diversifiées. Tout en exerçant l'activité de commerce, les *Wolof* sont nombreux à travailler dans la bijouterie (anciens bijoutiers), dans la couture et également dans la restauration.

avec l'apparition de nouveaux pôles migratoires comme l'Italie et les États-Unis, on rencontre des migrants sénégalais qui sont des commerçants (vendeurs d'objets d'art sur les plages, vendeurs ambulants à Brooklyn City, à Full street[158]).

Le terme générique de commerçant recouvre des réalités différentes. Ainsi, il est possible de dresser une typologie de commerçants qui va du vendeur ambulant sillonnant les principales rues des villes africaines (ou les principales plages européennes, voire africaines, pour proposer aux touristes des objets d'art) au directeur d'une société import/export installé au Congo ou au Gabon et voyageant entre Taiwan, Hong-Kong, Djeddah, New York. Les différents statuts professionnels du migrant (aide commerçant, gérant une activité personnelle ou familiale) et le lieu où il exerce son activité vont déterminer son appellation.

3.3.3.3.1.2.1. Les grands commerçants

Le groupe de grands commerçants ou grossistes correspond à celui des migrants anciennement installés. Il s'agit généralement des aînés qu'une patiente ascension professionnelle a souvent permis d'atteindre. Ils effectuent des voyages au long cours qui relient d'un bout à l'autre du monde (Hong-Kong, Rome, New-York, Paris). Souvent munis de plusieurs passeports internationaux, ils ravitaillent les demi-grossistes.

---

158 Les quelques *Haalpulaaren* qui sont installés dans ce lieu l'appelle *Fuuta* Street. Rappelons que là où les Toucouleur ou Peul s'installent ils l'appellent Fuuta (voir glossaire des mots) ; il en a été ainsi pour Fuuta Tooro (au Sénégal dans les départements de Podor et de Matam) qui serait leur berceau, Fuuta Bundu (Sénégal), Fuuta Kingui (Mali), Fuuta Djallon (Guinée).

3.3.3.3.1.2.2. Les demi-grossistes

On distingue deux catégories de demi-grossistes : les demi-grossistes voyageurs et les demi-grossistes sur place. Les premiers voyagent souvent à l'intérieur du continent (Lagos, Lomé, Cotonou, Douala, Pointe Noire). Cette option est devenue plus affirmée au lendemain de la dévaluation du franc CFA en janvier 1994. Pour ces commerçants, il leur est devenu quasi-impossible de s'approvisionner dans les pays occidentaux. Pour contourner cette limitation, quelques-uns se cotisent pour permettre à l'un d'entre eux d'acheter un billet d'avion. Outre cette cotisation, chaque migrant va verser au voyageur plusieurs millions de francs pour acheter des marchandises (tissus, lunettes, ceintures, électroménager). Quant aux seconds, ils s'approvisionnent auprès des voyageurs et les revendent à la troisième catégorie : les détaillants.

3.3.3.3.1.2.3. Les détaillants

On distingue deux catégories de détaillants : les détaillants sur place et les détaillants ambulants.

Les vendeurs sur place sont souvent des jeunes qui effectuent ce que l'on pourrait appeler des «stages professionnels» rémunérés[159] auprès de certains de leurs compatriotes.

---

[159] Le mode de rémunération dépend du contrat tacite qui existe entre le jeune migrant et son employeur. Celui-ci peut être son aîné qui l'initie en l'utilisant ainsi pendant quelques années avant de lui donner les moyens de gérer ses propres activités ou de lui confier la même boutique qu'il gérait pour en ouvrir une autre ou repartir dans un autre pays. Dans certains cas, l'arrivée du cadet correspond à une volonté de l'aîné de prendre sa "retraite" et de se retirer au village. Cependant, dans le cas où pendant l'apprentissage, il n'a pas eu

- Les boutiquiers de l'alimentation générale. souvent au coin de la rue de certains quartiers.

- Les boutiquiers de tissus dans les marchés qui, outre qu'ils vendent à la population, approvisionnent les commerçants ambulants

3.3.3.3.1.2.3. Les vendeurs ambulants

Essentiellement constitués de jeunes commerçants débutants, les vendeurs ambulants exercent l'activité de *bethiek jurom* : il s'agit d'une vente à crédits de pagnes ou de bassines. Cette activité observable à Dakar a été transposée dans les rues des principales villes africaines qui accueillent les *Haalpulaaren* de la vallée.

Le commerce de *Boutique MBagga* (littéralement signifie une boutique transportée sur l'épaule) est une activité très développée parmi les jeunes migrants. Le terme *Mbagga* provient de *wakkaade* qui signifie porter sur l'épaule. Contrairement au commerce de *bethiek* cette activité ne fonctionne pas à crédit.

Ces différentes activités entretiennent dans la pratique une sorte d'interdépendance dans la mesure où un grand commerçant peut ouvrir plusieurs boutiques qui elles-mêmes approvisionnent "les petits commerçants" qui peuvent être ses propres neveux. Ce qui permettait à l'aîné qui employait les jeunes de garder une ascendance sur eux. Mais, ces derniers trouvent de plus en plus des difficultés à se faire "embaucher" par leurs aînés en migration.

---

confiance en son jeune frère, il lui arrive de remettre à plus tard son retour et de décider de ne plus travailler avec lui.

Mais comme le disent les migrants, «en commerce, tout est question de chance ou *welde tiinde*» (en *pulaar*). L'activité de commerce est comme un château de cartes, il se détruit facilement. Ainsi, certains migrants devenus riches ont vu leurs affaires péricliter. D'autre part, précisons que la réussite professionnelle du migrant ne dépend pas nécessairement de l'ancienneté de son installation. Des jeunes nouvellement arrivés peuvent aussi faire fortune vite. D'autre part, un migrant peut connaître une ascension professionnelle qui le conduit de vendeur ambulant au directeur import/export[160].

La grande capacité intégrative des migrants, en ces temps de "crise", constitue un moyen d'élargissement de leur espace professionnel. Outre ces activités, les Sénégalais de l'extérieur exercent d'autres activités de commerces plus ou moins licites : ils sont aussi des trafiquants de pierres précieuses, de visas, directeur de société d'import-export au Nigeria et au Gabon.

Au début des années 1980. la transformation du «miracle ivoirien» en mirage a rendu la destination ivoirienne moins attrayante notamment pour les migrants qui y envisageaient une installation durable. L'installation en grand

---

[160]Le cas du Mauritanien S.M.installé au Congo qui est devenu si riche qu'au moment de sa gloire, à Brazzaville, la banque nationale ne fermait jamais sans qu'il ne vienne verser ses recettes journalières, est éloquent. Au moment de sa gloire au début des années 1980, tout émigré du fleuve, qu'il soit mauritanien ou sénégalais, devait aller chez lui dès le lendemain de son arrivée au Congo. Même pour le migrant qui retrouvait son frère de même père et mère, suivant en cela les conseils de ce dernier, il devait rester chez S.M. au moins trois jours. Après avoir réussi à obtenir une audience avec lui, le migrant pouvait après avoir reçu de sa part, sous forme de prêt, les moyens nécessaires pour commencer son activité rejoindre la maison de son frère. Le frère du jeune migrant servait de garant auprès du grand commerçant, après avoir assisté et pris l'engagement que ce dernier remboursera dès que possible.

nombre des Africains de l'Ouest et la "crise" économique que connaît la Côte-d'Ivoire (principale destination des Sénégalais) entraînent des redéploiements spatiaux vers le Gabon ; le rôle du Cameroun comme pays de transit s'accroît. Ces importants mouvements de population sont aussi le fait de la sécheresse devenue cyclique au départ de la vallée notamment [161].

A l'opposé des deux premiers groupes, les nouveaux migrants sont venus de leur propre chef pour faire fortune. Tant que la migration s'inscrivait dans le cadre des relations entre États, les politiques migratoires étaient relativement souples. Cependant, travaillant dans les rues et sur les marchés, la présence sénégalaise cesse d'être discrète avec l'arrivée des commerçants qui, de surcroît, sont souvent en situation irrégulière. Les politiques migratoires du Cameroun, qui sont globalement caractérisées par une certaine souplesse, connaissent à présent un certain durcissement. L'instauration en 1993 du visa de séjour obligatoire pour tous les étrangers est un indicateur des mesures de contrôle [162] des migrants. Toutefois, l'impact de ces récentes mesures sur les réseaux des sénégalais ne peut être analysé que sur le long terme. En revanche, bien que les politiques migratoires du Gabon ne soient devenues officiellement restrictives qu'au milieu des années quatre-vingt, elles ont toujours été jalonnées par ce que les migrants qualifient de «tracasseries policières permanentes».

---

161 —La sécheresse entraîne une profonde crise de l'agriculture, principale activité dans la vallée ; en décimant le cheptel, en créant un déficit pluviométrique important, la sécheresse de 1968 accentue considérablement les migrations au départ de la vallée ; les conditions de vie sont alors si difficiles que la migration, d'un phénomène conjoncturel au départ, devient une composante structurelle.

162 Vérifications des pièces d'identité par la police ; souvent, elles sont suivies d'emprisonnement ou d'expulsion pour les migrants qui n'ont pas tous les papiers exigés, par le pays hôte, à tous les étrangers.

4.2.2.3.2. Durcissement des politiques migratoires du Gabon

Comparés à l'importance de la présence nigériane au Cameroun ou équato-guinéenne au Gabon, le nombre de Sénégalais dans ces deux pays est relativement peu élevé. Les sources officielles sénégalaises de 1993 varient entre 4 000 migrants pour le Cameroun [163] et 15 000 [164] pour le Gabon. Si les Sénégalais ne sont pas les principaux ressortissants étrangers visés par les politiques migratoires, ils n'en subissent pas moins les effets. Pour les mettre en pratique, on commence par contraindre les étrangers.

Alors que les flux migratoires se renforcent au Gabon, la "crise" économique se généralise dans ce pays. Les autorités administratives rendent les migrants responsables de la "crise". Les mesures des autorités consistent à mettre la pression sur les étrangers pour décourager les moins déterminés afin qu'ils quittent le pays. Elles visent à se débarrasser des migrants, par des expulsions déguisées, des menaces à peine voilées.

Très souvent analphabètes, les commerçants, qui remplissent rarement les conditions d'entrée et de séjour, sont les plus vulnérables face aux rafles policières. Ils opposent alors aux stratégies de l'État des logiques individuelles, efficaces, en monnayant la «compréhension» des policiers. La "crise"

---

163 —Sources : Ambassade du Sénégal au Cameroun. Recensement à la veille des élections présidentielles et législatives de 1993. Ces sources sont à prendre avec beaucoup de réserves. En effet, certaines représentations diplomatiques, souvent proches du parti au pouvoir, peuvent être tentées de surestimer le nombre de Sénégalais présents dans un pays en vue d'une éventuelle manipulation des voix à l'occasion des élections. A l'inverse, le nombre de migrants vivant en situation irrégulière est parfois si important que ces chiffres peuvent être sous-estimés. En fait, il s'agit là de toute la difficulté à cerner le nombre exact de Sénégalais dans ces pays, à partir des chiffres officiels.

164 Sources de la direction des Sénégalais de l'Extérieur. Novembre 1994 ; cette même source nous avait été communiquée en 1992.

économique, en devenant plus aiguë, généralise ces pratiques. Les migrants qui refusent de «coopérer» s'attirent le mécontentement des policiers qui, de provocation en provocation, peuvent les contraindre à quitter le pays. À la longue, l'émigré, ignorant des recours possibles ou incapables de les exercer, sinon auprès de sa communauté, doit partir ou payer.

Depuis 1985, la «gabonisation» de l'emploi développe les tracasseries policières. Cette mesure est souvent interprétée par les migrants, en particulier par les Sénégalais, comme destinée à multiplier les entraves administratives envers les étrangers. En 1992, la nationalisation de l'emploi atteint son paroxysme avec la création du commissariat à la «gabonisation». Alors que la "crise" économique s'aggrave, les migrants en situation irrégulière sont renvoyés dans leurs pays d'origine.

Ensuite, de plus en plus, on expulse les migrants notamment les «sans-papiers». Appelés aussi clandestins ou irréguliers, ces derniers ne disposent pas de moyens suffisants pour se munir de tous les papiers nécessaires ; au Gabon, le ministre de l'intérieur [165] estime leur nombre à plus de 20 000 ; la législation gabonaise leur donne un mois pour régulariser leur situation (carte de séjour de résident étranger) ; passé ce délai, ils sont passibles d'un refoulement dans les conditions prévues par décret (article 35 de la législation du Gabon en matière de migration).

---

165 Le ministre gabonais de l'intérieur, Louis Gaston MAYILA, souligne que près de 200 000 « Africains qui vivent ici [au Gabon] ne sont même pas tous connus de leurs ambassades. Certains sont partis mais personne ne sait précisément leur nombre aujourd'hui ». JAE, 13 février 1995, n° 190, p.17

Si l'expulsion des «sans papiers» est une constante [166] dans l'immigration au Gabon, elle ne concerne les Sénégalais, de manière relativement importante, que depuis 1993 ; cette année-là, sur 6146 «sans-papiers» rapatriés du Gabon, 1276 sont de nationalité sénégalaise (BREDELOUP 1995) ; entre janvier et février 1994, le Gabon contraint 721 Africains en situation irrégulière, dont 81 Sénégalais, à quitter *manu militari* son territoire ; en février 1995, une dernière mesure restrictive [167] exige la régularisation de la situation des étrangers clandestins ; elle entraîne le départ de quelque 55 000 Africains dont près d'un millier de Sénégalais douze mois après son entrée en vigueur.

Contrairement aux expulsions massives et spectaculaires du Ghana (1969) et du Nigeria (1983 et 1985), le Gabon opte pour des expulsions silencieuses mais constantes ; elles vont de la reconduite aux frontières des clandestins aux expulsions des migrants en situation irrégulière, préalablement emprisonnés et renvoyés par petits groupes pour ne pas attirer l'attention de l'opinion publique internationale.

La tactique la plus usitée par les autorités gabonaises reste cependant le renforcement des contrôles aux frontières [168] , où les autorités militaires et policières se livrent à une véritable guerre contre les clandestins ; dans certains

---

166 De manière générale l'expulsion des étrangers est une "vieille habitude en Afrique". Anne Boher en recense une vingtaine de cas dont la plus massive est celle du Ghana, en 1969, qui a concerné entre 500 000 et 1 million de personnes, dont plus de 300 000 immigrés illégaux, originaires de Haute-Volta, du Nigéria, du Togo et du Liberia. JAE - 13 FÉVRIER 1995 - 190, P.16. Dans sa recension des expulsions des ressortissants ouest-africains au sein du continent africain (1954-1995), Sylvie Bredeloup en compte une cinquantaine de cas.

167 Cette mesure a entraîné le départ de quelques 55 000 africains.

168 —Avec la Guinée Équatoriale, le Cameroun et, dans une certaine mesure, avec le Congo

cas, la police des frontières n'hésite pas à tirer sur des migrants au nom de la sécurité nationale.

De l'autre côté de la frontière du Cameroun, les «sans-papiers» sont souvent reconduits jusqu'à Garoua où ils sont tenus de cultiver le coton. Les plus chanceux perçoivent 500 F CFA/jour ou sont simplement renvoyés à l'intérieur du territoire tchadien ou nigérian. Cette situation est le résultat de l'importance accrue que joue le Cameroun dans les stratégies migratoires des Sénégalais.

4.2.2.4. Conséquences de la "crise"

La "crise" des réseaux est une conséquence autant de la "crise" économique que de la "crise" d'une certaine solidarité entre migrants. Elle se manifeste d'amont en aval de la migration. Dans la vallée, les échecs de certains migrants ont conduit les chefs de famille à une plus grande sélectivité dans les départs. Au cours de la migration, comme à l'arrivée, les réseaux d'accueil et d'insertion, à force d'être sollicités, s'essoufflent en tant que structure d'accueil et d'encadrement des migrants.

La morale sociale —on ne vole pas, on ne se prostitue pas —est remise en cause. Les migrants se permettent des choses qu'ils n'auraient pas imaginé faire s'ils n'étaient pas victimes d'exclusion de la part de leur communauté. Le regard des aînés perd d'intensité et n'est plus forcément assimilé à un rappel à l'ordre. Dès lors, la mise à mal des réseaux entraîne pour le migrant trois situations : redéploiements spatiaux, recours à des réseaux extracommunautaires et enfin inscription dans un long processus d'individualisation. Cette dernière option se manifeste de la part des cadets notamment par une mobilité résidentielle. Le

jeune Sénégalais sort ainsi du cadre territorial (quartier sénégalais à Yaoundé, quartier de la mosquée à Douala ou à Pointe Noire) dans lequel sa communauté a toujours vécu. En habitant dans un quartier où les membres de leur communauté ne sont pas nombreux, les cadets échappent désormais au contrôle des aînés. Cependant, chacun des deux groupes trouvent son compte dans cette situation. En effet, en se "débarrassant" des premiers, les aînés vivant en célibataire parviennent à préserver leur intimité en recevant par exemple "leurs" copines. De leur côté, les cadets trouvent là une occasion de devenir responsables, de gérer leur vie quotidienne comme le souhaitent. Mais, avec la liberté ainsi acquise, les migrants peuvent découvrir de nouveaux réseaux et avoir l'opportunité d'atteindre de nouvelles destinations.

4.2.2.4.1. Redéploiements spatiaux

La migration internationale des «gens du fleuve» sur le continent africain principalement connaît d'importantes «turbulences» liées entre autre à la "crise" économique internationale[169]. Celle-ci s'est traduite par l'accroissement du chômage des jeunes[170] notamment dans les pays du Tiers-Monde, mais de

---

[169]L'exemple du Cameroun est, à cet effet, éloquent. Après avoir bénéficié durant plusieurs années de la hausse des cours du café, du cacao, du pétrole, et du bois - pourvoyeurs de ses principales recettes d'exportation —l'État camerounais a dû faire face, à partir du milieu des années 1980, à un tarissement brutal de ses ressources. En août 1993, les salaires des fonctionnaires ont été amputés de 80 %, après une première baisse de 30 % dix mois plus tôt.

[170]On retrouve la même dynamique migratoire en train d'être développée par des jeunes mourides. En effet, «aujourd'hui, les jeunes "Baol-Baol" suivent la trace de leurs grands-frères et tracent de nouveaux chemins de l'émigration en investissant les marchés Européens et Américains. Ils sont les purs produits du système de structuration urbaine et les autres villes visitées seraient le prolongement du Sénégal». (SANÉ, 1993 : 17)

manière générale, cette situation n'épargne aucun pays y compris ceux dits développés comme les États-Unis et la France.

Sur le plan de la migration, cette "crise" s'est manifestée par d'importants redéploiements spatiaux des migrants sénégalais à partir de leurs pays d'immigration. Les difficultés rencontrées par les migrants pour entrer au Gabon les conduisent, de plus en plus, après une attente relativement longue (1 an), alors que leurs aînés restaient seulement quelques semaines au Cameroun, à de nouveaux redéploiements spatiaux.

A l'image des précurseurs de la migration sénégalaise, quelques migrants découvrent sans mobiliser un réseau précis, de nouvelles filières migratoires. Ainsi, on compte [171] cinq ressortissants de la vallée au Japon, où ils travaillent essentiellement dans l'hôtellerie. Quatre parmi eux ont gagné le pays il y a cinq ans. Tous ont été, à un moment donné de leur parcours migratoire, au Cameroun. On peut se demander, dans quelle mesure ces départs —numériquement peu importants —vers le Japon pourraient constituer le début des mouvements de population sénégalaise vers ce pays ?

D'autres migrants, à force d'attendre au Cameroun, découvrent des réseaux *murides* qui leur ont permis d'aller aux États-Unis, en Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas. De 1987 à 1994, une cinquantaine de migrants, originaires de la moyenne vallée sont entrés aux États-Unis dont une trentaine en l'espace de 5 ans, entre 1990 et 1994. Cependant, près de la moitié d'entre eux sont entrés aux États-Unis après un retour en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Burkina, ou Côte-d'Ivoire) où l'obtention du visa était relativement plus facile.

---

[171] Lettre d'un migrant, entré au Japon en 1992, à son ami resté au Cameroun. Mission BA, financée par l'ORSTOM, au Cameroun en août 1994.

Aujourd'hui, la plupart des jeunes qui s'inscrivent dans le créneau migratoire relativement nouveau vers les États-Unis étaient souvent hier en Côte-d'Ivoire, au Cameroun, au Congo, en France. Le prix élevé du titre de transport et des charges liées au voyage conduisent encore certains jeunes à s'engager dans la migration sur le continent non pour s'y installer mais juste pour obtenir des moyens leur permettant d'atteindre l'Eldorado que constitue la destination américaine. Dans quelle mesure la migration sur le continent africain devient-elle à la migration internationale actuelle au départ de la vallée ce que la migration vers Dakar représentait pour les originaires de cette région il y a 30 ans ?

Cependant, dans la plupart des pays qui accueillaient traditionnellement les migrants sénégalais, de plus en plus conscients de la dureté des politiques migratoires édictées par les pays d'immigration, les migrants évitent de plus en plus de concentrer tous les membres de leurs familles dans un même espace migratoire. Dans certains cas, des jeunes sont à l'origine, sans l'avoir toujours voulu, de la découverte de nouvelles perspectives migratoires. Partis d'eux-mêmes, quelquefois à l'aventure à la découverte des États-Unis, de l'Afrique du Sud, des jeunes sont en train d'impulser de nouvelles dynamiques migratoires qui ne s'inscrivent pas nécessairement dans les schémas traditionnels. Il y a 20 ans, un ressortissant de la vallée devait repérer au moins un réseau avant de se lancer dans la migration internationale. Non seulement les jeunes migrants, à force d'attendre par exemple, découvrent de nouvelles filières migratoires par rapport à celles qu'avaient l'habitude de mobiliser les membres de sa communauté d'origine, mais ils essaient de créer leurs propres réseaux (Association Sportive et Culturelle, ASC). Mais, une des caractéristiques de cette migration est qu'elle ne concerne plus exclusivement des paysans analphabètes, mais intègrent également de jeunes alphabétisés, quelquefois

diplômés qui, souvent bénéficiant d'une pratique urbaine plus longue négocient autrement leur insertion socio-professionnelle. Leur originalité réside en cela que tout en mobilisant les réseaux sociaux de leur communauté d'origine, ils participent à la création d'autres parallèlement à ceux de leurs aînés.

La dispersion géographique des membres d'une même famille constitue une façon de se prémunir contre les expulsions voire des difficultés professionnelles. Dans certains cas, cette dispersion assure une circulation-migration, c'est-à-dire des migrants en circulation, ce qui permet aux éléments d'une même famille d'appartenir, en même temps, à plusieurs espaces migratoires. Cette double voire triple inscription dans des territoires migratoires différents permet au migrant d'atténuer voire de contourner les mesures restrictives à l'immigration. Mais, la participation du migrant à plusieurs espaces migratoires dépend autant de son inscription dans des réseaux familiaux que de sa grande capacité de mobilisation de ses diverses relations.

4.2.2.4.2. Émergence des réseaux «informels»

Le terme «informels» renvoie ici à officieux c'est-à-dire que les réseaux auxquels les *Haalpulaaren* ont recours ne respectent plus les formes traditionnellement requises, à savoir qu'ils ne mobilisent plus exclusivement les ressources des communautés d'origine (familiale, villageoise, ethnique, confrérique, nationale). Chaque fois qu'un *Haalpulaar* s'appuie sur un autre réseau, il est considéré par ses pairs comme se situant dans des réseaux «extracommunautaires» bien qu'ils fassent appel à des communautés qui ne soient pas celles d'originaires. Ce sont ces réseaux que nous qualifions ici d'«informels».

Pour une meilleure intelligibilité de ce que nous entendons par «réseaux informels», il importe d'opérer une distinction entre «réseaux informels positifs» et «réseaux informels négatifs». Les premiers dépendent de la capacité du migrant à transformer ses relations en réseaux utiles, c'est-à-dire pouvant générer une augmentation de ses chances de réussites professionnelles. Le migrant va être amené à capitaliser ses relations sociales de circonstances en les adaptant à sa situation. Ce rapport entre les réseaux d'origine et ceux résultant d'un construit social de circonstance est ce que BOURDIEU appelle les « réseaux de liaisons ». Celui-ci n'est pas un donné naturel, ni même un «donné social» constitué une fois pour toutes[...], mais un produit du travail d'instauration et d'entretien qui est nécessaire pour produire et reproduire des liaisons durables et utiles, propres à procurer des profits matériels et symboliques ».Ces réseaux sont apparus au milieu des années 1980. Ils caractérisent l'évolution des réseaux d'originaire à des réseaux plus spécifiquement urbains. Cette nouvelle donne, observée dans la constitution des réseaux urbains dans l'agglomération dakaroise (FALL, 1995 : 280), est aussi une caractéristique actuelle de la migration internationale sénégalaise.

Quant aux «réseaux informels négatifs», ils sont souvent le dernier recours pour les migrants qui, soit ont échoué une intégration auprès de leur communauté d'origine, soit n'ont pas pu y accéder ; ce qui crée une marginalité par rapport au reste de la communauté. Souvent l'absence d'un travail professionnel stable conduit le migrant dans des réseaux de trafiquants. Il est possible de distinguer deux groupes de trafiquants : celui de la haute classe —qui regroupe les trafiquants de passeport, de billet d'avion, de visa, de téléphone [172] —et celui de la petite classe constituée de passeurs entre

[172] En 1992, un réseau de «trafic du téléphone», constitué de quatre Sénégalais, en association avec quelques Maliens et couvert par certains responsables de télécommunications camerounaises, a été démantelé et ses responsables mis aux arrêts. Dénommé «conférence à trois», le trafic consistait à faire passer des communications dans le monde entier, et notamment dans le milieu des émigrés, avec des tarifs moins chers. Cette

frontières terrestres, revendeurs d'objets volés entre les villes camerounaises et gabonaises par exemple.

Mais, de plus en plus, les migrants, même nouveaux, choisissent une option plutôt individualiste pour leur insertion professionnelle. Ainsi, au Cameroun, le jeune *Haalpulaar* qui vient d'arriver ne s'inscrit pas forcément dans le réseau de son frère pour faire du commerce mais tentera d'approcher les réseaux professionnels des tailleurs plus rentables. Il s'engage ainsi comme apprenti-tailleur auprès de ses compatriotes *wolof*. Une telle recomposition professionnelle le conduira à s'appuyer plus tard sur les réseaux *modou-modou* pour aller en Italie ou aux États-Unis. Les filières d'accès au travail se diversifient. L'absence de réseaux traditionnels conduit certains migrants à afficher des comportements nouveaux. Dans cette optique, l'apparition au milieu des années 1980 du phénomène de boys de nationalité sénégalaise, employés auprès des ressortissants de leur propre milieu d'origine traduit la capacité de surpassement des migrants. Au pays, il est qualifié de dégradant qu'un *Haalpulaar* —de surcroît noble —accepte de travailler comme boy chez un autre *Haalpulaar*. Il s'agit là d'un des comportements résultant de la "crise" que seule l'absence de solidarité entre migrants sénégalais a rendu possible. Si les migrants nouvellement arrivés agissent ainsi c'est souvent pour pouvoir trouver les moyens financiers nécessaires afin de débuter une activité professionnelle.

Cependant, le recours à des réseaux extracommunautaires renvoie d'une sorte de réajustement des solidarités traditionnelles dont les dimensions actuelles dépassent rarement le contour de la famille nucléaire. Ce qui permet aujourd'hui de douter de l'efficience de la fameuse solidarité africaine tant vantée par les

---

activité permettait à ses initiateurs des entrées financières journalières entre 150 000 et 200 000F CFA.

premiers ethnologues européens comme allant de soi. Originaires des milieux où la solidarité a quasiment été remplacée par une forme d'organisation interindividuelle si ce n'est par l'esprit capitaliste, au contact des sociétés africaines, les premiers chercheurs semblent avoir surestimé l'importance de la solidarité africaine. On se rend compte de plus en plus que l'image figée de l'Afrique solidaire, communautaire relève plutôt d'une idéologie que d'une réalité profonde.

4.2.2.4.3. Processus d'individualisation

Le processus de remise en cause du modèle communautaire globalisant semble s'opérer lentement. Un dysfonctionnement des réseaux migratoire est, en effet, perceptible d'amont en aval de la migration.

4.2.2.4.3.1. En migration

Les contrecoups de la "crise" économique conduisent les migrants à être moins solidaires ; les structures d'accueil se relâchent à l'image du glissement sémantique qui conduit les migrants anciennement installés à ne plus parler de *suudu wuro* ou «chambre de ressortissants d'un même village» mais plutôt de *suudu hobbe* c'est-à-dire «chambre exclusivement réservée aux étrangers» (BA, 1994). Des migrants anciennement installés préfèrent vivre seuls. Mais, pour éviter le qu'en-dira-t-on et respecter un tant soit peu le devoir social, ils parviennent à se cotiser pour entretenir une chambre destinée à accueillir des migrants nouvellement arrivés. Or, il s'agit souvent plutôt d'un accueil de façade ; on fait semblant d'héberger les migrants sans leur donner les moyens. Le système résidentiel destiné à accueillir les migrants nouvellement arrivés se trouvent souvent dans un délabrement total : il n'y a plus de literie, plus de

ration alimentaire ; ces «chambrées de fortune» conduisent les migrants à renoncer à une installation durable et, sinon à poursuivre leur migration, du moins à ne pas intégrer la communauté. Cette exclusion sociale dont le jeunes migrants sont de plus en plus victimes caractérise la perte d'une valeur essentielle à l'organisation sociale des Haalpulaaren (la vie communautaire). Dans cette société, «l'honnête homme (le vrai homme) doit être doit être un homme sociable...l'homme véritable est l'homme "social". L'essence de l'homme, c'est de vivre en société.» rappelle Boubacar LY (1967 : 285).

Pour certains nouveaux migrants, n'ayant pas toujours les moyens de quitter, ils supportent la situation tout en regrettant leur vie précaire. Ils en veulent même quelquefois leur hôte. A Abidjan, on retrouve le même scénario mais qui ne concerne pas ici les migrants internationaux. Généralement «l'hébergé supporte très mal cette situation, où le cloue son dénuement; humilié et exaspéré, il endure en silence car il n'a pas le choix (que faire d'autre ? où aller ?) et il en veut à son hôte de ne rien faire apparemment pour l'aider à trouver ce travail qui le libérerait d'une tutelle amoindrissante; alors, il se met à soupçonner celui-ci d'entretenir à dessein cette tutelle, par goût de le dominer, il peut même en arriver à penser qu'il fait délibérément obstacle à sa recherche d'emploi (par exemple en ne lui transmettant pas les informations nécessaires)...» (MARIE et al., 1994 : 315).

Le relâchement de la fonctionnalité du système de *suudu* , l'un des baromètres de la solidarité entre migrants, est révélateur de la "crise" des réseaux. La raison principale est que les anciens migrants ne veulent plus héberger les nouveaux arrivants. Pour ce faire, il justifie leurs comportements par la non rentabilité de leur activité professionnelle liée à la "crise" économique. Celle-ci devient une soupape de sûreté pour les aînés qui ne veulent pas accueillir certains jeunes. Pour les anciens migrants, le fait d'entretenir sur place

des structures d'accueil équivaudrait à favoriser l'installation durable des migrants.

D'autres migrants n'ont même pas accès à ces structures. Cette exclusion de fait entraîne une démarcation sociale de l'individu vis-à-vis de son groupe social d'appartenance qui cesse de lui apparaître comme un repère ; une telle distanciation sociale aboutit souvent à une marginalisation de l'individu, qui peut renforcer le processus d'individualisation. En effet, « les processus objectifs d'individualisation tendancielle de la personne par la modernité (marchande, urbaine, étatique, scolaire...), jusqu'à présent contenus et contrariés par la fonctionnalité des solidarités communautaires (et des solidarités socio-politique de type clientéliste au sens que confère BLUNDO à ce terme) dès lors que ces fonctionnalités se dégradent, se trouvent libérés de leurs entraves et, surtout, entrent en synergie avec un processus, inédit dans son ampleur, d'émergence de l'individu comme sujet [...] » (MARIE & al., 1994 : 265) Cependant, le processus d'individualisation aboutit non pas forcément à une sorte d'individuation mais à une adaptation à la nouvelle situation. Par exemple, un jeune *Haalpulaar* va s'appuyer sur un réseau *muride* pour aller aux États-Unis ou en Italie tout en actionnant celui de son village afin de liquider ses marchandises. Dès lors, la vie communautaire cesse d'être le référent exclusif du migrant qui n'obtient plus auprès de son groupe d'origine les conditions nécessaires pour son insertion sociale et professionnelle.

L'absence de contrôle social —qui conduit le migrant à une sorte de médiation individuelle de son insertion et du coup l'entraîne dans des «réseaux informels» —est un phénomène nouveau et une de ses conséquences est l'existence d'un nombre important de «laisser-pour-comptes» (délinquants en rade à Cotonou, à Lomé, à Garoua et de cas de prostituées) parmi les migrants sénégalais. L'existence de tels cas sociaux dans la migration sénégalaise au

Cameroun et au Gabon renseigne sur la diminution de la solidarité entre migrants conduit certains groupes sociaux à une marginalisation. Cette exclusion sociale du migrant par sa communauté d'origine au sens large (originaire du même pays) conduit ce dernier à développer des stratégies pour sa propre survie au détriment quelquefois de certaines normes sociales (ne pas se droguer, ne pas voler).

D'autre part, jusqu'au milieu des années 1980, les candidats à la migration internationale africaine, notamment ceux qui choisissent la voie terrestre, pouvaient faire de «l'arrivée payée». Cela consiste à emprunter de l'argent du titre de transport auprès d'un voyageur ou d'un *coxer* et le lui rembourser dès son arrivée. Aujourd'hui, de plus en plus, le remboursement n'est plus automatiquement assuré par les migrants anciennement installés encore moins par la caisse de solidarité villageoise qui avancent très souvent des problèmes de liquidité. Aussi, certains migrants déjà installés expliquent l'impossibilité de prendre en charge les nouveaux parce que les caisses des associations sont vides. Les détournements des deniers de la communauté devient une pratique courante dans les caisses villageoises. Cette situation de suspicion crée des réticences de la part des membres des associations qui refusent de cotiser tant que l'argent peut être détourné. Ce stratagème favorise la renonciation à une certaine vie communautaire dont l'un des points d'orgue est la caisse villageoise.

Pour les migrants qui ne retrouvaient pas leurs parents directs, ils pouvaient demander de l'aide à des frères de la même ethnie. Au Cameroun, cette situation a pu générer, au début des années 1980, la création d'une association constituée sur une base ethnique. Elle a pu inscrire à son actif des interventions pour libérer quelques membres de cette ethnie emprisonnés. Mais, son rôle le plus important est celui d'organiser des cérémonies de baptêmes ou de mariages.

Cependant, dans certains milieux de jeunes, on lui reproche de «rouler» exclusivement pour des familles installées depuis longtemps ; or, pour les jeunes, il n'est pas question de continuer à cotiser pour financer des cérémonies sociales alors qu'eux mêmes ne sont mariés ou ne vivent pas avec leurs épouses. D'autres migrants stigmatisent le fait qu'au sein de l'association il n'y a pas de démocratie. Selon *M.D.*, «les plus âgés essaient toujours de transposer ici (au Cameroun) la manière villageoise de gérer notre association. Par exemple, l'un des plus compétents des *Haalpulaaren* au Cameroun est d'origine esclave. Or, en raison de son statut social, on lui refuse le droit de diriger l'association. C'est pourquoi, j'ai pris la décision à savoir que tant que mes compatriotes continuent de raisonner comme cela, ils seront en retard d'un siècle et moi je ne cotiserai pas. encore moins je ne participerai à leurs réunions».

Face à ces difficultés qui paralysent parfois les organisations des migrants à l'étranger, le confréries religieuses les plus importantes essaient de récupérer les jeunes migrants en difficultés. Organisés en *dahira* au Cameroun, comme partout où de nombreux Sénégalais se retrouvent, *murides* et *tidianes* tentaient de contribuer à l'insertion socio-professinnelles des migrants en rade. Le *dahira* des *murides* organise la migration de ses membres dès l'amont. Or, le *dahira tidiane* se voulait à son origine, en 1983, comme exclusivement un lieu de prière et d'hébergement des marabouts de passage au Cameroun. D'ailleurs, l'idée de la création du *dahira* provient de la volonté des responsables de trouver un endroit mois cher que les hôtels pour accueillir les marabouts. Mais déjà lors de sa création, les dissensions au sein de la confrérie avaient constitué un point d'achoppement entre les *tidianes*. L'insertion des jeunes en difficulté relève plutôt d'une stratégie mise en place par les responsables du *dahira* qui tentent d'attirer l'attention des autres *tidianes* autour d'un thème mobilisateur comme celui d'aider des « frères » en danger moral.

Une pareille demande trouve un écho favorable auprès des migrants membres du *dahira*. Ceux-ci acceptent de prendre en charge les migrants nouvellement arrivés pour ne pas avoir à faire face à des demandes individuelles d'hébergement. De plus, face à des jeunes sans foi, ni loi, des électrons libres, souvent dangereux —au sens morale du terme —le *dahira* se présente comme un rempart pour atténuer la "crise" morale qui en résulte. Donc, la prise en charge, par le *dahira*, des migrants «laissés en rade» —appelés aussi migrants en panne —relève de la volonté des membres d'éviter de ternir l'image de la communauté des musulmans sénégalais. Face à la détresse des migrants en situation de marginalité sociale, le réseau confrérique propose, contre l'hébergement, une bonne conduite morale.

Mais là également les difficultés liées à la récupération régulière des cotisations 500F CFA par mois et par membre paralysent l'organisation du *dahira* qui contrairement à celui des *murides* (mieux organisés) parvient difficilement à payer à la fin de chaque mois le loyer du local que ses membres occupent. Les difficultés actuelles de la migration sénégalaise conduisent les migrants à repenser leurs stratégies migratoires selon une nouvelle dynamique qui accorde davantage de place au choix individuel caractérisé par une sorte d'absence de stratégie. La remise en cause des solidarités caractérise la volonté de certains migrants de se démarquer de la vie en groupe et d'autre part est due à l'échec de la communauté à prendre entièrement en charge les nouveaux migrants sans attaches familiales.

4.2.2.4.3.2. Au Sénégal

Les difficultés économiques du Sénégal ont contraint l'État à sous-employer la force de travail des jeunes contraints au chômage ; ce qui a pour corollaire d'augmenter le nombre des candidats à l'émigration internationale.

Tableau 6 : Age moyen des migrants absents du village au moment de l'enquête

Village	Hommes	Femmes	%absence Hommes.	%absence Femmes	Total
Boki. *Son.*	31,8	27,9	40,9	13,0	28,6
Boki. *Haalp.*	30,3	21,8	38,4	18,2	28,9
Galoya	26,7	21,7	38,4	18,2	28,9
Ensemble	29,0	22,6	37,0	18,4	28,0

La population absente du village au moment de l'enquête est une population relativement jeune quelque soit le sexe du migrant. Le schéma traditionnel semble être encore respecté. Pour l'instant les changements ne sont pas perceptibles. Cela demande du temps pour voir ce que donne à observer la "crise" des réseaux dans lesquels s'inscrit la migration actuelle des gens du fleuve. Précisons qu'à partir d'un certain âge, autour de la soixantaine, on revient au village.

Au sein de la structure de la parenté, la famille se resserre autour de sa plus petite expression. Le migrant n'accueille plus tous ceux qui se réclament de sa parentèle. La famille élargie est sacrifiée sous l'autel de la famille biologique. Entre membre d'un même village, l'idée que tout le monde est parent à tout le monde n'est plus strictement respectée. Pour leur part, les chefs de famille ne financent plus systématiquement la migration de tous les membres de leur *pooye* mais opèrent des sélections. La migration n'est plus synonyme d'investissement rentable sur le long terme.

Envoyer ses fils en migration, quitte à y mettre toutes ses économies, ne constitue plus à tous les coups un investissement-vieillesse. Les échecs de certains migrants, qui reviennent au village sans argent, rendent réticents certains chefs de famille qui ne veulent plus financer systématiquement la migration des leurs. Les jeunes bénéficient de moins en moins de soutien financier de la part de leurs parents pour migrer.

La perception que les aînés ont des cadets renseigne sur les rapports souvent distendus qui existent entre les deux catégories sociales. Un migrant (aîné) de retour au village fait les remarques suivantes :

« Les jeunes grandissent très vite. Leur première préoccupation est le mariage quitte à ce que tous les parents se mobilisent pour le faire (assurer les

cérémonies). Manque de respect parce que nous n'osons même plus conseiller un jeune. Ce dernier te dira tout de suite "écoute ce que mon père et ma mère n'osent pas me dire, ce n'est pas à toi de me le dire". Même ton petit frère, s'il ne veut pas faire quelque chose pour toi il refuse, il te dit niet. Aujourd'hui, sur 100 jeunes, il n'y a que 2 ou 3 qui sont de jeunes sérieux c'est-à-dire qui respectent leurs aînés.»

D.SY, 45 ans, originaire du village de Galoya, migrant au Gabon depuis 20 ans.

Si en migration la démarcation vis-à-vis des aînés[173] s'effectue par la prise d'un *suudu* loin des quartiers traditionnellement investis par la communauté d'originaire pour échapper à la pression familiale, au village, la volonté d'échapper à l'autorité directe des vieux se matérialise souvent par le déménagement de la maison familiale. Souvent, il s'agit de noyaux entiers qui «migrent» dans l'espace villageois et constituent des quartiers *sinthiane*. Plusieurs raisons, plus ou moins fondées, sont souvent invoquées pour justifier ces situations. Pour certains le surpeuplement de la maison familiale est explicative de leur choix de quitter la maison originelle. Selon d'autres, notamment ceux vivant en polygamie, le décès du père permet au migrant qui a les moyens de construire sa propre maison où il peut accueillir sa mère pour lui éviter les difficultés de la polygamie. D'autres raisons visibles concernent les conflits entre co-épouses qui se répercutent sur les relations entre leurs progénitures.

---

[173]Si en milieu *soninke* la migration semble avoir renforcé les structures sociales et familiales traditionnelles (MINVIELLE, 1979 : 383), en milieu *toucouleur*, le mouvement migratoire joue plutôt «en faveur d'une nette désagrégation des anciens rapports de dépendance dont l'un des révélateurs les plus signifiant sera l'actuelle tendance à la segmentation des lignages et son corollaire, le morcellement de la propriété foncière» (MINVIELLE, 1979 : 387). L'auteur note une individualisation croissante du procès de production.

Au-delà de ces raisons souvent avancées pour justifier les scissions du *galle baaba* (concession paternelle) qui se traduisent par le départ de la maison familiale et la création par certains migrants de leur propre *pooye*, certains reconnaissent volontiers leur désir d'échapper à l'autorité parentale d'une part, et d'autre part celle de garder une plus grande liberté[174] d'exercice de pouvoir. Il est possible de lire aussi en filigrane que les migrants qui quittent la maison familiale peuvent le faire pour mieux montrer (individuellement) leur différence sur le plan de la réussite.

Cependant, paradoxalement, en dépit de la multiplication des réseaux d'originaires entre 1970 et 1990, l'âge à la première migration internationale intervient tardivement. Les jeunes ne bénéficiant pas toujours d'un soutien d'amont en aval ont tendance à rester longtemps à Dakar (principale ville réceptrice) des mouvements migratoires internes au départ de la moyenne vallée du fleuve Sénégal. Les activités qu'ils exercent dans la capitale sénégalaise ne permettent pas facilement de mobiliser les ressources nécessaires pour s'engager dans une migration internationale. De plus, se prenant entièrement en charge avec leurs petites activités (cireurs, *bana-bana*, aide-commerçants), alors que leurs aînés pouvaient être hébergés par un co-villageois installé sur place, les jeunes parviennent difficilement à trouver l'argent nécessaire pour partir. Pressés pour migrer, certains partent après avoir obtenu juste le minimum. C'est parmi eux qu'on retrouve les jeunes en rade dans la plupart des villes africaines. En situation difficile et face à l'indifférence de leurs co-villageois, certains migrants au bout de quelques années décident de revenir au pays. Le rapatriement volontaire de 230 Sénégalais du Cameroun (BA, 1995), en août 1994, procède

---

[174]La manifestation première de l'émancipation du cadet qui s'est marié est«au minimum la construction d'une case individuelle, mais le plus souvent le départ du *galle baaba* (concession paternelle) et la création d'un *galle* personnel». (MINVIELLE, 1979 : 388)

de cette logique. Simplement, il s'agit de la partie visible de l'iceberg, mais les retours de migrants en détresse est une donnée permanente qui s'est inscrite jusque-là dans des démarches individuelles.

Cependant, l'une des conséquences de ces retours et de ces retards dans les départs en migration internationale est celle de l'existence, de plus en plus, de jeunes contraints à l'oisiveté. Selon certains vieux, ils constituent un danger moral. En effet, n'exerçant aucune activité, certains de ces jeunes réduits à l'oisiveté s'adonnent quelquefois à la drogue et ne pensent qu'à s'amuser. Les marchés de *louma* (marchés hebdomadaires) constituent leur lieu d'approvisionnement. Cette «délinquance paysanne» est souvent une tentative des jeunes de combler ce vide social découlant de leur non prise ou mal prise en charge par la société. Selon Boubacar LY, l'origine de cette délinquance est à chercher dans les conditions économiques, les médias et la nature particulière de la relation ville-campagne. Pour lui, la réduction du champ social d'intégration de cette frange sociale très sensible fait que face aux difficultés économiques actuelles, «la jeunesse est devenue un problème et que la société est devenue un problème pour les jeunes».

Bien que présentement encore peu touchés, comparativement aux jeunes habitant dans les villes, les jeunes ruraux méritent également une grande attention. Leurs problèmes n'interpellent pas que les familles qui. de moins en moins, jouent leur fonction de socialisation mais nécessitent également l'intervention de l'état. A la veille de la décentralisation, l'encadrement des jeunes ruraux devient une nécessité impérieuse pour qu'à la place des transferts de savoir-faire attendu, il ne soit pas question de transfert de la délinquance juvénile urbaine en milieu rural.

Pour conclure, rappelons que jusqu'à la fin des années soixante-dix, l'immigration sénégalaise en Afrique Centrale a pu s'auto-entretenir grâce à la force des réseaux de solidarité. Ceux-ci se manifestent, non seulement dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle du migrant, mais aussi dans l'orientation des flux migratoires entre le Sud et le Nord. Dans les années 1970, quand par exemple le Congo expulse, la France accueille et inversement.

Mais, de plus en plus, la conjonction de plusieurs facteurs — "crise" économique et expulsions répétées au Sud comme au Nord qui ont rendu les solidarités entre migrants sénégalais assez vulnérables — semble avoir conduit les migrants à envisager leur intégration sociale et professionnelle soit en terme de pluralité de réseaux pour les anciens ou selon une option individualiste pour les nouveaux. Pour les premiers, il s'agit de s'adapter à la "crise" par l'inscription à une multitude de réseaux. Leur longue expérience leur permet de capitaliser des ressources spécifiquement migratoires. Quant aux seconds, n'ayant pas une pratique ancienne de la migration, leur seul recours est leur communauté d'origine ; or, la non implication des membres de leur communauté trouvés sur place pour leur faciliter l'accès aux structures résidentielles et professionnelles les conduit à négocier individuellement leur intégration et à développer ainsi des comportements répréhensibles au regard des normes sociétales éditées par la société d'origine (vol par exemple). Ces options individualistes, de plus en plus envisagées par des migrants sans attaches réticulaires, renvoient au processus d'individualisation constatées dans les comportements des migrants anciennement installés.

Le processus d'autonomisation des jeunes s'opère puisque la double dette tant à l'égard de la communauté d'origine qu'à l'égard des aînés migrants ne semble plus de mise. Tant que les aînés accueillaient les migrants nouvellement arrivés, leur statut de correspondant leur permettait d'asseoir en même temps une

autorité. Or, en renonçant à l'hébergement des jeunes migrants, l'exercice de cette autorité risque de leur échapper. Ainsi de retour au village, les jeunes ont tendance à voir d'un mauvais-œil l'indifférence globale de la société à leur sort. Ils s'expliquent quelquefois difficilement l'indifférence de leurs aînés en migration. Souvent pour eux, la "crise" économique souvent avancée pour expliquer cette indifférence ne satisfait plus toujours, notamment quand ils s'aperçoivent que leurs aînés disposent de plusieurs maisons à Dakar et multiplient des épouses. Cependant, même si dans certains cas, les raisons qui empêchent les aînés d'aider leurs cadets sont plus ou moins objectives (rareté de ressources financières, chômage), il importe de souligner que ce délaissement a un coût social important. Ainsi, certains comportements ne sont plus toujours de mise. Les jeunes qui estiment avoir été victimes d'une marginalisation de la part de leurs co-villageois ne se considèrent pas souvent dans le devoir de respecter leurs aînés voire certains vieux.

Cependant, ces différents comportements individualistes découlent plutôt d'un «individualisme collectivisant», c'est-à-dire qui n'aboutit pas toujours à une rupture totale avec la communauté d'origine mais conduit plutôt à une utilisation intelligente des réseaux sociaux de la collectivité à laquelle on appartient tout en sachant s'en démarquer sans en donner la plus petite manifestation extérieure. Ainsi, par exemple, certains aînés vont pouvoir justifier leur refus d'héberger leurs petits frères en invoquant des raisons liées à la "crise", ou à l'oisiveté des jeunes qui ne veulent pas travailler mais ne s'occupent qu'à s'amuser. Les aînés qui sont en migration, très proches de la société d'origine pour avoir connue l'éducation dite traditionnelle, réussissent à s'appuyer sur plusieurs registres. Tout en restant suffisamment ouvert pour faire prospérer leurs activités, ils continuent d'avoir la confiance des vieux restés dans les villages ; ce qui leur permet d'obtenir, s'ils le souhaitent, des responsabilités importantes. En continuant de gérer les réseaux communautaires, ils peuvent

recourir, selon leur intérêt, à des réseaux extracommunautaires (ceux qui ne relèvent des réseaux d'originaire). Il s'agit là d'une stratégie qui est parfois utilisée par le migrant qui refuse de confier la gestion de sa maison en location à sa propre famille, préférant les services des courtiers. C'est cette situation d'opportunisme qui fait certainement l'originalité de l'individualisation à «l'africaine» (MARIE & al., 1994 : 6-7). Celle-ci combine « des processus d'individualisation subjective et de recompositions des solidarités communautaires, sur un mode sélectif, conditionnel, contractuel, certes, mais récusant de fait comme de droit l'individualisme de type occidental, dans la mesure où l'utilisation et l'entretien de réseaux communautaires à côté de l'insertion dans des réseaux extracommunautaires, restent l'une des formes principales de la protection sociale et dans certains cas, de l'accès à des sources de financement inaccessibles ailleurs».

La "crise" économique qui est souvent utilisée pour expliquer certains comportements ne justifie pas à elle seule l'effritement des réseaux migratoires. Elle n'est qu'un accélérateur, un révélateur de la véritable nature des enjeux sociaux structurants les rapports entre migrants. Elle peut être un prétexte pour masquer certaines réalités sociologiques. Utilisée par les dirigeants de certains pays d'immigration pour cacher à leurs peuples les mauvaises performances économiques auxquelles leur gestion a abouti (en qualifiant les migrants comme des "voleurs de pain"), la "crise" économique est également utilisée par les migrants anciennement installés pour ne plus accueillir les jeunes nouvellement arrivés.

5. CONCLUSION GÉNÉRALE

La migration au départ de la vallée du fleuve Sénégal est ancienne. Elle s'inscrivait dans le cadre de la colonisation. Elle a d'abord été africaine avant de s'orienter vers l'Hexagone. Déjà en 1890, plusieurs centaines de "Sénégalais", dont quelques-uns étaient originaires de la région, ont été recrutés par l'administration coloniale pour travailler au Congo dans le cadre de la construction du chemin de fer Kinshasa-Matadi (MANCHUELLE, 1987). En revanche, les départs vers l'Europe, notamment vers la France. n'ont débuté qu'avec la Première Guerre Mondiale.

Aujourd'hui, les espaces migratoires connaissent un élargissement. L'Occident ne se limite plus exclusivement à la France mais intègre également l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne voire les États-Unis. Sur le continent africain. des redéploiements spatiaux s'opèrent et remodèlent les espaces traditionnellement investis par les migrants sénégalais. Tout en continuant à être le premier pays d'immigration sénégalaise, la Côte-d'Ivoire est, de plus en plus, utilisée par les migrants comme un tremplin voire comme une zone de repli après expulsion. Traditionnellement pays d'accueil, le Cameroun et principalement le Congo deviennent des pays de transit pour entrer au Gabon ou "des rampes de lancement" pour des migrants voulant atteindre les États-Unis.

De plus. la migration s'est également diversifiée. Au début relevant d'un phénomène conjoncturel (règlement des problèmes ponctuels), elle est devenue, au fil de son évolution, une composante structurelle. Jusqu'au milieu des années 1970, elle a été exclusivement masculine. Aujourd'hui, la migration touche autant les hommes que les femmes ; elle concerne aussi bien les aînés que les cadets.

Rappelons que trois hypothèses avaient sous-tendu notre travail. La première présente la migration comme un phénomène systémique c'est-à-dire qu'il existe une complémentarité entre les mouvements migratoires du Sud et du Nord. La seconde soutient qu'au contact avec de nouvelles réalités, les femmes deviennent des actrices du changement social. Loin de la pression familiale (famille élargie), les épouses accompagnant leurs maris pourraient accéder à une plus grande liberté de mouvements qui leur permettra de bénéficier des opportunités urbaines (professionnelles) pouvant être valorisées une fois de retour au village. Quant à la troisième, elle pose le problème de la pérennité des réseaux migratoires. La capacité d'organisation réticulaire des gens du fleuve permet aux migrants de ne pas ressentir la dureté de la "crise" macro-économique, les rigueurs des programmes d'ajustement structurel (PAS) et de mieux faire face au durcissement des politiques migratoires édictées par les pays d'accueil.

Cependant, si la première hypothèse se vérifie, les résultats auxquels nous avons abouti infirment les deux autres. En effet, concernant le premier, notons que les déplacements des Sénégalais sur le continent et ceux orientés vers le Nord s'inscrivent dans les mêmes logiques migratoires. C'est pourquoi, les recherches sur les migrations des ressortissants de la vallée seront toujours fragmentaires tant qu'elles ne prendront pas en compte la dimension africaine. Cette perspective est essentielle pour une meilleure compréhension des dynamiques migratoires actuelles.

Ensuite, contrairement à l'apparence, les femmes *haalpulaaren* ayant accompagné leurs époux sur le continent africain sont celles qui reproduisent le plus les rapports inégalitaires entre les sexes. L'assignation domiciliaire dont elles sont souvent l'objet limite tout contact avec le milieu d'immigration. Ayant à leur disposition des boys (domestiques) qui assurent toutes les activités, elles sont réduites à ne rien faire. Du coup, ne pouvant utiliser positivement leur

temps libre pour exercer une activité économique, elles deviennent oisives. comportement pouvant générer de l'individualisme.

Pour leur part, sollicitées par des ONG nationales ou étrangères, les femmes qui sont restées au village, ou celles qui n'ont pas une longue pratique migratoire parviennent progressivement à accéder à plus de responsabilités économiques. De plus, l'absence des hommes leur confère de nouvelles responsabilités comme par exemple le rôle de chef de famille. Cependant, si la gestion du ménage procure aux femmes de nouvelles responsabilités extra-domestiques, elles n'acquièrent pas encore pour autant une liberté plus effective sur les plans politique, social et économique. Aujourd'hui encore, les seuls rôles qui leur sont socialement reconnus demeurent ceux liés à la reproduction (mariage, fécondité, famille). Mais, comment la transformation des rôles féminins affecte-t-elle les comportements des hommes ?

Tout en étant légitime, le mouvement féministe doit s'accompagner d'une éthique de genre qui consiste à respecter la philosophie de ce concept qui incarne la lutte pour l'égalité des droits entre l'homme et la femme. Toute approche discriminatoire fondée sur l'exclusion d'un des deux sexes serait de nature à ajourner l'émergence d'une véritable sociologie des rôles des sexes.

Enfin, héritière d'une conception communautariste des sociétés africaines. la recherche a été prisonnière de l'anticapitalisme à outrance qui a conduit à surestimer les manifestations de la solidarité entre les Africains. En effet, les travaux des premiers anthropologues qui ont étudié les sociétés africaines avaient conclu à l'existence d'importants réseaux de solidarité entre les Africains. Bien que cette solidarité existât, aujourd'hui il importe de s'interroger sur sa fonctionnalité.

Les jeunes continuent-ils de bénéficier des réseaux mis en place par leurs aînés ? De plus en plus, la solidarité entre émigrés (de générations différentes) semble perdre de sa substance constitutive. Des réseaux s'essoufflent et entrent

en "crise". Celle-ci se traduit par ce que MARIE (et al., 1994) nomme "processus d'individualisation" dont l'un des indicateurs ici est l'existence d'un nombre de plus en plus élevé de migrants marginalisés, "laissés en rade". Exclus de la solidarité de leur communauté, premières victimes du durcissement des politiques migratoires, les jeunes migrants nouvellement arrivés développent quelquefois des comportements répréhensibles au regard des normes sociétales de leur milieu d'origine. Ce qui génère une distanciation sociale et un refus des jeunes de considérer leurs aînés comme des modèles. Cette situation pourrait entraîner, à la longue, une diminution du respect des jeunes vis-à-vis des vieux, des cadets envers les aînés.

Cependant, la migration pourrait être un simple révélateur, un analyseur des dysfonctionnements sociaux. De plus, la "crise" migratoire datant seulement de la fin des années 1980, seule une inscription dans la durée constitue un gage pour une meilleure lisibilité sociologique des changements produits par les migrations internationales.

En effet, les changements de certains comportements, compte tenu de la nouveauté de leur émergence (ils datent du milieu des années 1980 qui constitue la période de "crise" dans la migration internationale au départ de la vallée), ne sont pour l'instant visible qu'en situation migratoire. Il faut attendre que cette phase migratoire connaïsse une nouvelle orientation, que les jeunes partis aujourd'hui aux États-Unis deviennent de véritables acteurs économiques pour pouvoir comparer et dire s'il y a ou non changement. Mais, en ce moment, ces jeunes ne deviennent-ils pas déjà des aînés ? Il serait malgré tout intéressant de voir quels comportements ils seront amenés à développer. N'ayant pas pu compter sur les solidarités de leur communauté d'origine, vont-ils être animés par un esprit de revanche à l'endroit de tous les membres de la société en refusant d'accueillir à leur tour leurs cadets, ou bien pour avoir vécu une telle situation

vont-ils vouloir les épargner des difficultés qu'ils ont connues ? En attendant, au niveau des villages, les changements les plus importants concernent les relations de genre même s'ils ne s'accompagnent pas toujours; pour l'instant, d'une reconnaissance sociale officielle qui donnerait à la femme les droits dont dispose l'homme.

En définitive, précisons que ce que nous repérons ne signifie forcément des transformations et n'est pas exclusivement lié à la migration. Si l'évolution des relations entre les hommes et les femmes peut être observée à l'aune de la migration internationale, les changements intervenus dans les relations jeunes/vieux ne relèvent pas exclusivement de celles-ci. Il existe des faisceaux de raisons : la colonisation, la migration, l'urbanisation, l'éducation française et arabe semblent se situer au même niveau et peuvent participer toutes à un remodelage des rapports sociaux.

6. BIBLIOGRAPHIE

6.1. Ouvrages de référence

BALANDIER (Georges), 1955 – *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris.

BALANDIER (Georges), 1974 – *Anthropo-logiques*, Paris, P.U.F., 210 p.

BALANDIER (Georges), 1980 – *Le pouvoir sur scènes*, Paris, Balland, 529 p.

BALANDIER (Georges), 1982 – *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, Presses Universitaires de France, 188 p. [4e édition]

BALANDIER (Georges), 1984 – «Le sexuel et le social, lecture anthropologique», Cahiers Internationaux de Sociologie, vol.76 : 5-19.

BOURDIEU (P.), 1980 —*Le sens pratique*, Paris, Minuit, 474 p.

BOURDIEU (Pierre), CHAMBOREDON (Jean-Claude), PASSERON (Jean-Claude), 1983 – *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 4 ème édition, 357 p.

BOURDIEU (Pierre), 1994 – *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 277 p.

CASTANEDA (Carlos), 1971 – *Voir. Les enseignements d'un sorcier yanqui*, Paris , Gallimard, 351 p.

CAZENEUVE (Jean), 1976 – *Dix grandes notions de la sociologie*, Paris, Seuil, Collection point, Série Essai, 245 p.

CERTEAU (Michel de), 1990 – *L'invention du quotidien. Arts de faire*, Saint-Armand, Gallimard, 350 p.

COPANS (Jean), 1990 – *La longue marche de la modernité africaine. Savoirs, intellectuels, démocratie*, Paris, Karthala : 406 p.

CROZIER (Michel) et FRIEDBERG (Erhard), 1977 – *L'acteur et le système*. Paris, Seuil, 500 p.

FAVRET-SAADA (Jeanne), 1977 – *Les mots, la mort, les sorts*, La Flèche, Gallimard, Folio, 427 p.

FERRÉOL (Gilles), 1995 – *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, 315 p. [2 ème édition revue et augmentée, 1 ère édition 1991]

HAERINGER (Philippe), 1968 – « L'observation rétrospective appliquée à l'étude des migrations africaines » in Cahiers ORSTOM, Sciences Humaines, V, 2, 22 p.

HAERINGER (Philippe), 1972 – « Méthodes de recherche sur les migrations africaines. Un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique » in Cahiers ORSTOM, Sciences Humaines, IX, 4 : pp. 239-453.

HERMAN (Jacques), 1988 – *Les langages de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France (P.U.F.), 127 p.

JAVEAU (Claude), 1990 – *L'enquête par questionnaire*, Université de Bruxelles, Bruxelles, 158 p.

JONAS (Friedrich), 1991 – *Histoire de la sociologie. Des lumières à la théorie du social*, Évreux, Larousse, 502 p.[Première édition Westdeutscher Verlag Gmbh, Opladen, 1980]

KELLERHALS (Jean), TROUTOT (P.Y.) et LAZEGA (E.), 1984 – *Microsociologie de la famille*, paris, Presses Universitaires de France (P.U.F.), 127 p.

LEIRIS (Michel), 194 – *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard, 656 p.

LINTON (Ralph), 1977 – *Le fondement culturel de la personnalité*, Paris, Dunod, 138 p.

LÉVI-STRAUSS (Claude), 1958 – *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 454 p.

LÉVI-STRAUSS (Claude), ERIBON (Didier), 1990 – *De près et de loin. Suivi d'un entretien inédit « deux ans après »* , Paris, Odile Jacob, 269 p.

ROCHER (Guy), 1992 – *Introduction à la sociologie générale*, Quebec, Hurtubise H.M.H.Ltée (3ème édition), 685 p.

TOURAINE (Alain), 1974 – *Pour la sociologie*, Paris, Seuil, 243 p.

WERNER (Jean-François), 1993 – *Marges, sexe et drogues à Dakar*, Paris, Karthala-ORSTOM, 287 p.

WEISS (Pierre), 1986 – *La mobilité sociale*, Paris, Presses Universitaires de France (P.U.F.), 127 p.

WRIGHT MILLS (C.), 1967 – *L'imagination sociologique*, Paris, Maspéro, 235p. (Traduit de l'américain par Pierre Clinquart, Titre original:The Sociological Imagination].

6.1.1. Autres

AMSELLE (Jean-Loup) et MBokolo (Elikia) (dir.), 1985 – *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, nombre de pages.

BAYART (Jean-françois), 1985 – *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 348 p. (Seconde édition revue et augmentée).

COULON (Christian), 1981 – *Le marabout et le prince. Islam et pouvoir au Sénégal*, Paris, A. Pedone, 317 p.

DIAGNE (Pathé), 1967 – *Le pouvoir politique traditionnel en Afrique Occidentale*, Paris, Présence Africaine, 249 p.

DIOP (Abdoulaye Bara), 1981 – *La société wolof. Tradition et changement. Les systèmes d'inégalité et de domination*, Paris, Karthala, 355 p.

DIOP (Abdoulaye Bara), 1985 – *La famille wolof*, Paris, Karthala, 262 p.

GEORGE (Pierre), 1980 – *Sociétés en mutation*, Paris, Presses Universitaires de France (P.U.F.), 127 p.

GEORGE (Pierre), 1984 – *Géopolitique des minorités*, Paris, Presses Universitaires de France (P.U.F.), 127 p.

JOHNSON (Wesley G.), 1991 – *Naissance du Sénégal contemporain. Aux origines de la vie politique moderne (1900-1920)*, Paris, Karthala, 297 p.

LY (Boubacar), 1967 —*L'honneur et les valeurs morales dans les sociétés Oulof et Toucouleur du Sénégal*, Étude de Sociologie, Thèse de 3° cycle, tome 1 et tome 2, Paris, Sorbone, 575 p.

MONTEIL (Vincent), 1980 – *L'islam noir, Une religion à la conquête de l'Afrique*, Paris, Seuil. 469 p.

6.1.2. Travaux sur la vallée

ABDOUL (Mouhamadou), 1994 — *Impact de la colonisation sur la moyenne vallée du fleuve Sénégal (1920-1960), Essai d'histoire régionale*, Dakar, Thèse de Doctorat de Troisième cycle. Département d'Histoire : 186 p.

ADAMS (Adrian), 1985 – *La terre et les gens du fleuve*, Paris, L'Harmattan, 243 p.

BA (Fama Hanne), 1987 – « Migrations et développement dans la vallée du fleuve Sénégal » : pp. 249 - 282 in *JEMAI Hedi* (éd.), *Population et développement en Afrique*, Dakar. CODESRIA : 390 p.

BA (Oumar), 1962 – «La polygamie en pays *toucouleur*», Afrique-Documents, 64, juil.-oct. : 165-179.

BA (Oumar), 1976 ou 1977 – *Le Foûta Tôro au carrefour des cultures*, Paris. L'Harmattan. 426 p.

BARRY (Boubacar), 1971 – «La guerre des marabouts dans la région du fleuve Sénégal de 1963 à 1967». Bulletin de l'IFAN,

BATHILY (Abdoulaye), 1989 – *Les portes de l'or : le royaume de Galam (Sénégal), de l'ère musulmane au temps des négriers* (VIIIe-XVIIIe siècles), Paris, L'harmattan, 379 p.

BOIVIN (Pascal), DIA (Ibrahima), LERICOLLAIS (André), POUSSIN (J.C.), SANTOIR (Christian), SECK (Sidi Mohamed), 1995 – *Nianga. Laboratoire de l'agriculture irriguée en moyenne vallée du Sénégal*. Cahiers ORSTOM-ISRA, Saint-Louis, Sénégal, du 19 au 21 octobre 1993, ORSTOM, 562 p.

BOUTILLIER (J.L.), CANTRELLE (P.), 1962 – *La Moyenne vallée du Sénégal. Étude socio-économique*, Paris, PUF, 258 p.

BREDELOUP (Sylvie)[Avec la collaboration de Cheikh Oumar BA.], 1989 – « Dynamiques migratoires et dynamiques associatives », Lille, Revue de l'UFR de Géographie et d'Aménagement, pp. : 179–188.

CROUSSE (Bernard), MATHIEU (Paul), SECK (Sidy Mohamed) (dir.), 1991 – *La vallée du fleuve Sénégal. Évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements (1980-1990)*, Paris, Karthala, 380 p.

DELAUNAY (Daniel), 1984 – *De la captivité à l'exil. Histoire et démographie des migrations paysannes dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal*, Paris, ORSTOM, 217 p.

DIEMER (Geert), VAN DER LAN (Ellen), 1987 – *L'irrigation au Sahel. La crise des périmètres et la voie des Haalpulaar*, Paris, Karthala, 226 p.

DIOP (Boly), 1966 – «Enquêtes du C.R.D.S. *Les castes en pays toucouleur (Fuuta - Moyenne Vallée du Fleuve)*, Dakar, I.F.A.N.

GADEN (H.), 1912 – « Du nom chez les *Toucouleurs* et les *Peuls* islamisés du Fouta sénégalais », Paris, Ernest Leroux, Revue d'Ethnologie et de Sociologie,1-2, pp.:50-56.

GADEN (H.), s.d. – « Légendes et coutumes sénégalaises. Cahiers de Yoro Dyao », Paris, Ernest Leroux, Revue d'Ethnologie et de Sociologie, pp. : 119 –137.

GONZALÈS (Georges), 1994 – *Impact des migrations internationales sur les structures démographiques des sociétés d'origine : le cas des sociétés toucouleur et soninké de la Haute-Vallée du fleuve Sénégal*, Poitiers, Université de Poitiers (DEA "migrations, espaces et sociétés").

GUILMOTO (Christophe Zupanov) et Diouf (Papa Demba), 1994 – « Démographie et développement dans la moyenne vallée du Sénégal». Présentation des enquêtes de 1992-93, premiers résultats et analyse typologique des ménages », Dakar, Direction de la prévision et de la statistique / ORSTOM, 80 p multigr.

HOROWITZ (Michael), SALEM-MURDOCK (Muneera), GRIM (Curt), KANE (Oumar), LERICOLLAIS (André), MAGISTRO (John), NIASSE (Madiodio), NUTTAL (Christophe), SCUDDER (Thayer), SELLA (Monica), 1991 – *Suivi des activités du Basin du Fleuve Sénégal, Rapport intégré*, Institute for Development Anthropology : 356 p.

KANE (Oumar), 1986 – *Le Fuuta-Tooro des Satigui aux Almaami (1512-1807)*, Dakar. Université de Dakar, Département d'Histoire, 3 tomes : 1124 p.

KANE (Oumar), 1989 – « Analyse historique et socio-économique des migrations de travail dans la Moyenne Vallée du Sénégal », Binghamton, Institute for Development Anthropology, 25 p.

LAVIGNE-DELVILLE Philippe. 1991 – « Irrigation, émigration et sécurité alimentaire sur le fleuve Sénégal » , Cahier des Sciences Humaines, 27, 1-2 : 105-116.

LAVIGNE DELVILLE (Philippe), 1991 – « Migrations et structuration associative. Enjeux dans la moyenne vallée » (117-139), in Crousse BERNARD et al, (dir.), La vallée du fleuve Sénégal, évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements, Pari. Karthala : 380 p.

LE BLANC (C.), 1964 – «Un village de la vallée du Sénégal : Amadi-Ounaré», *Cahiers d'outre-mer*, 17, 66 : 117-148.

LERICOLLAIS (André), 1973 – « La sécheresse et les populations de la vallée du Sénégal » , Dakar, ORSTOM.

LERICOLLAIS (André), 1975 – « Peuplement et migration dans la vallée du Sénégal » , Paris, cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, XII, 2, 123-135

LY (Boear), 1958 — «Le drame de la vallée du Sénégal (région sans jeunesse laborieuse)», Saint-Louis, Service Agriculture, 26 p. ronéot.

MARCOUX (Richard), 1990 – *Caractéristiques villageoises et rétention des populations : le cas de la vallée du fleuve Sénégal*, Labour Capital and Society (Travail, Capital et Société). Montréal, 23, 1, avril, 100-133 [également communication présentée au congrès annuel de l'Association canadienne des Études Africaines. Kingston (Ontario). mai 1988].

MBAIPOR (Denise Constance). 1994 – *Impact de l'émigration internationale dans le développement local de la région de Saint-Louis : Cas des villages de Thiemping et Sorigho-Sebbe*, Dakar. ÉNÉA. Mémoire de Maîtrise, 58 p. + annexes.

MBOW (Amadou Mahtar), 1954 – «Enquête préliminaire sur le village de Dembankane, canton de Damga, cercle de Matam», mars, s.l.n.d.1954.

MINVIELLE (Jean-Paul), 1977 – *La structure foncière du waalo futanke, les terres inondables de la moyenne vallée du Sénégal, région de Matam*, Dakar, ORSTOM, 87 p.

MINVIELLE (Jean-Paul), 1985 – *Paysans migrants du Fouta Toro. La vallée du Sénégal*, Paris, ORSTOM, 282 p.

NUTTAL (Christophe), 1989 – *Occupation de l'espace, mutation et développement dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal. Cas de l'arrondissement d'Ourossogui, département de Matam*, Université de Rouen.

POLLET (Éric) et WINTER (Grace), 1971 – *La société Soninke (Dyahunu, Mali)*. Bruxelles, Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 540 p.

SANTOIR (Christian), 1983 – *Raison pastorale et politique de développement. Les peuls sénégalais face aux aménagements*, Paris, Travaux et documents de l'ORSTOM, 166 : 185.

SANTOIR (Christian), 1990 – «Les peul "refusés", les peul mauritaniens réfugiés au Sénégal (département de Matam)», Cahiers des Sciences Humaines, vol. 26, n°4 : 577-604.

SCHMITZ (Jean), 1988 – «Rhétorique et géopolitique du Jihad d'al-Hajj Umar Tall», *Cahiers d'Études africaines*, 109, XXVIII, 1 : 123-133.

SCHMITZ (Jean), 1990 – «Le fleuve Sénégal : ligne de front en voie de passage», *Afrique contemporaine*, n°154 : 71-74.

SY (Maïmouna), 1989 – « Migrations et conséquences socio-économico-démographiques dans la vallée du fleuve Sénégal », D.A.T./M.I.N.T., Dakar, 10 p.

SCHMITZ (Jean),1990 – « Le fleuve Sénégal : ligne de front ou voie de passage » in *Afrique contemporaine* ??.

WANE (Yaya), 1963 – «Sur une forme de solidarité, le baptême *toucouleur*», in : *Notes Africaines*, n° 98, avril : 42-46.

WANE (Yaya), 1966 – *Les Toucouleurs du Fouta Tooro (Sénégal). Stratification sociale et structure familiale*, Dakar, IFAN-CNRS, 369 p.

WANE (Yaya), 1966 – «La condition sociale de la femme *toucouleur* (Fouta Tooro)». Dakar, Bulletin de l'IFAN, XXVIII, série B, n° 3-4 : 771-825.

WANE (Yaya), 1969 – «Le célibat en pays *toucouleur*», Dakar, *Bulletin de l'IFAN*, XXXI, série B, 3, juil. : 717-732.

WANE (Y.), 1970 —« Les *Toucouleur* du Sénégal et la modernisation », Dakar, Bulletin de l'I.F.A.N., XXXII, 13, 3 : 888-900.

WEIGEL (Jean Yves), 1982 – Migration et mode de production domestique chez les *Soninke* du Sénégal, Paris, ORSTOM, 133 p.

6.2. Références méthodologiques

BERTAUX (Daniel), 1980 – « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités » in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, LXIX : pp. 197-220.

BLANCHET (Alain), GOTMAN (Anne), 1992 – L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan, 125 p.

CABANES (Robert), 1990 – «Préalables méthodologiques et implications théoriques de l'approche biographique», journées des Sociologues, Paris. *ORSTOM*, 17-18 septembre.

CATANI (Maurice) et MAZE (Suzane), 1982 – *Tante Suzane. Une histoire de vie sociale*, Paris, Librairie des Méridiens, 474 p.

COURGEAU (Daniel), LELIÈVRE (Eva), 1989 – «L'approche biographique en démographie», Paris, CNRS, *Revue française de sociologie*, XXXI-1 : 55-74.

FERRAROTI (Franco), 1983 – *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales* , Paris, Librairie des Méridiens, (Collection Sociologies au quotidien), p 195.

FRANQUEVILLE (André), 1973 – « Réflexions méthodologiques sur l'étude des migrations actuelles en Afrique », Cahiers ORSTOM, Sciences Humaines, X, 2 - 3 : pp. 143–149.

GHIGLIONE (Rodolphe), MATALON (Benjamin), 1991 – *Les enquêtes sociologiques, Théories et pratique*, Paris, Armand Collin, 301.

GRAVITZ (Madeleine), 1993 – *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz (9e édition), 870 p.

HAERINGER (Philippe), 1968 – « L'observation rétrospective appliquée à l'étude des migrations africaines » *in* Cahiers ORSTOM, Sciences Humaines, V, 2, 22 p.

HAERINGER (Philippe), 1972 – « Méthodes de recherche sur les migrations africaines. Un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique » *in* Cahiers ORSTOM, Sciences Humaines, IX, 4 : pp. 239-453.

HERMAN (Jacques), 1988 – *Les langages de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France (P.U.F.), 127 p.

JAVEAU (Claude), 1990 – *L'enquête par questionnaire, Manuel à l'usage du praticien*, Bruxelles, Université de Bruxelles (Quatrième édition) : 158.

LALOU (Richard), NDIAYE (Mamadou), NDIONE (Babacar), 1996 – «Permanence et changements des migrations internationales au Sénégal, une étude exploratoire», Colloque IFAN-ORSTOM, Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines, Dakar, 3-6 décembre : 24 p.

LAZARSFELD (P.), 1971 – *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Gallimard, Coll.Idées, 238 : 252 p.

LEWIS (O.), 1983 – *Les enfants de Sanchez : autobiographie d'une famille mexicaine*, Trad.franç., Paris, Gallimard, 638 p.

LOUREAU (René), 1977 – *Le gai savoir des sociologues*,

LOUREAU (René), 1988 – Le journal de recherche. Matériaux d'une théorie, de l'implication, Paris, Méridiens, Klincksieck, 270 p.

MALINOWSKI (Bronislav), *Journal d'ethnographe*, 1914-1918, trad.fr.Le Seuil, 1985.

MORIN (Françoise), 1980 – «Pratiques anthropologiques et histoires de vie», *Cahiers internationaux de Sociologie*, LXIX : 313-339.

MORIN (Michel), 1988 – «L'entretien non directif de recherche : pour une approche situationnelle des crises de la mobilité», Aix-Marseille 1, Université de Provence, *Laboratoire de Psychologie sociale*, 20 p..

PASSERON (Jean-Claude), 1989 – «Biographies, flux, itinéraires, trajectoires», Paris, CNRS, *Revue française de Sociologie*, XXX-1 : 3-22.

PINEAU (Gaston) et JOBERT (Guy) (coordinateurs), 1986 – *Les Histoires de vie. Utilisation pour la formation*, tome 1, Paris L'Harmattan, 2333 p. [Actes du colloque « Les histoires de vie en formation » Université de Tours 5–6–7 juin 1986].

POIRIER (Jean), CLAVIER-VALLADON (Simone), RAYBAUT (Paul), 1983 – *Les récits de vie. Théorie et pratique*, Paris, Presses Universitaires de France, 238 p.

6.3. Migrations

6.3.1. Ouvrages généraux sur la migration

AMIN (Samir, dir), 1974 - *Les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest. Lendres*, in S; AMIN : pp.3 64

AMSELLE (Jean-Loup, dir.), 1976 – *les Migrations Africaines*, Paris, Maspéro, 126 p. (coll. dossiers africains).

AMSELLE (Jean-Loup, dir.), 1976 – « Aspects et significations du phénomène migratoire en Afrique » *in AMSELLE*

BOURDIEU (Pierre), SAYAD (Abdelmalek), 1964 – *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Minuit, 228 p.

GAUDE (Jacques), (sous dir.), 1982 – *Phénomène migratoire et politiques associées dans le contexte africain*, Genève, B.I.T., 298 p.

RICCA (Sergio), 1990 – *Migrations internationales en Afrique. Aspects légaux et administratifs*, Paris, L'Harmattan et O.I.T., 280 p.

SIMON (Gildas), 1995 – *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, Paris, PUF, 429 p.

6.3.2. Exode rural et urbanisation

ADEPOJU (Aderanti), 1986 – *Rural Migration and Development in Nigeria*, Ile-Ife, University of Ife, 176 p.

ANTOINE (Philippe), DIOP (Abdoulaye Bara) (sous dir.), 1995 —*La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine*, Dakar, IFAN/ORSTOM, 360 p.

ANTOINE (Philippe), BOQUIER (Philippe), FALL (Abdou Salam), NANITÉLAMIO (Jeanne), 1995 – «L'insertion urbaine à Dakar. Les jeunes vivent la crise, les aînés la supportent», Paris, *ORSTOM Actualités*, pp.16-22.

BA Cheikh Oumar, 1991 – Approche psychosociologique du phénomène de la prostitution à Nouakchott, Université de Nouakchott. Mémoire de Maîtrise, 98 p

BA (Alioune), SARR Ibrahima, 1994 – *Migration et urbanisation au Sénégal*, Dakar, CERPOD-INSAH-CILSS, Vol. 1, n°6, 78 p.

BA (Cheikh), 1986 – *Les Peul du Sénégal*, Dakar – Abidjan – Lomé, Nouvelles Éditions Africaines, 394 p.

BREDELOUP (Sylvie), 1989 – *Négociants au long cours. Rôle moteur du commerce dans une région de Côte-d'Ivoire en déclin*, Paris. L'Harmattan, 318 p.

CORMIER (M.C.), 1985 – «Les jeunes Diola face à l'exode rural», *Cahiers ORSTOM*, Sc.Hum., 21 (2-3) : 267-273.

DAVID (Philippe), 1980 – *Les navétanes. Histoire des migrants saisonniers de l'arachide en Sénégambie des origines à nos jours*. Dakar / Abidjan, N.E.A., 527 p.

DIAW (Chimère), 1986 – *Sociologie contemporaine de la pêche et rapports pêche-agriculture en Casamance*, In l'estuaire de la Casamance, Séminaire ISRA-CRODT, Ziguinchor : 153-177.

DIOP (Abdoulaye Bara), 1960 – « Enquête sur la migration *toucouleur* à Dakar » , Dakar, *Bulletin de l'IFAN*, XXIII, série B, 3 - 4 : 393 - 418.

DIOP (Abdoulaye Bara), 1965 – *Société toucouleur et migration. Enquête sur l'immigration toucouleur à Dakar*, Dakar, IFAN (Initiations et études n° XVIII), 232 p.

DIOP (Ibrahima), DIOP (Marième) 1991 – «Structure et évolution des familles en milieu urbain au Sénégal : le cas de la ville de Saint-Louis», Dakar, Étude de la Population Africaine, 6, pp. : 7 - 23.

COQUERY-VIDROVITCH (Cathérine), 1993 – *Histoire des villes d'Afrique noire. Des origines à la colonisation*, Paris, Albin Michel, 403 p.

FALL (Abdou Salam), 1991 – *Réseaux de sociabilité et insertion urbaine dans l'agglomération de Dakar*, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Thèse de doctorat de 3e cycle d'Anthropologie, sous la direction de A.B.Diop, 280 p.

FALL (A.S.), 1991 —« Quand le voisinage en ville concurrence la famille : réseaux de voisinage et insertion urbaine à Dakar. Deuxième conférence européenne sur l'analyse des réseaux sociaux », Paris, CNRS-IRESCO, 16 p.multigr.

FIELOUX (Michèle), 1980 – *Les sentiers de la nuit. Les migrations rurales des Lobi de la Haute-Volta vers la Côte-d'Ivoire*, Paris, ORSTOM, 122 p.

FRANQUEVILLE (André), 1987 – *Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le Sud du Cameroun*, Paris, ORSTOM, 646 p.

GARENNE (Michel) et LOMBARD (Jérôme), 1991 – « La migration dirigée des *serer* vers les Terres Neuves (Sénégal) » in QUESNEL André et VIMARD Patrice, (eds) Migrations, changements sociaux et développement, Paris, ORSTOM : pp. 317-332.

GIBBAL (Jean-Marie), 1973 – «Le retour au village des nouveaux citadins. Résultats d'enquête et amorce de réflexion méthodologique», Cahiers d'Études Africaines, volume XIII, Mouton et Co, 3e cahier, pp. : 549-574.

GUÈYE (Cheikh), 1986 – *Analyse spatiale des migrations internes au Sénégal 1960-1980*, Thèse de démographie, université de Louvain, 112 p.

GUÈYE (Cheikh), 1989 – «Migrations inter-régionales au Sénégal : 1960-1980», Dakar, numéro spécial de la revue «Historiens et Géographes du Sénégal», 4-5, pp.: 24-33.

LEBRIS (Emile), PONTIE (Guy), QUESNEL (André), GREGORY (Joël), DUQUETTE-AHADO (M-Thérèse), VIGNIKIN (Kokou),.(édité par), 1986 – *Migration togolaises. Bilan et perspectives*, Lomé, Université du Bénin, Unité de Recherche démographique : 385.

LERICOLLAIS (André) et VERNIERE (Marc), 1975 – « L'émigration *toucouleur* : du fleuve Sénégal à Dakar » , Paris, cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines XII, 2, 161-175

LERICOLLAIS (André), SÉCA (Monica), 1990 – « Les relations villes-campagnes dans le département de Matam » , Dakar, ORSTOM.

MARIE (Alain) LEIMDORFER (F.), VUARIN (R.), WERNER (Jean-François), GÉRARD (E.), BARDEM (I.), TIÉKOURA (O.), 1994 —*Processus d'individualisation dans les villes ouest-africaines*, Rapport du Ministère de la coopération française, 400 p.

OBÉRAI, (Amarjit S.), *Migration, urbanisation et développement*, Genève, BIT, 5, 85 p.

RAVAULT (François), 1964 – « Kanel, l'exode rural dans la vallée du Sénégal » , cahiers d'Outre-Mer, 65 : pp. 58-80.

ROCH (Jean), 1975 – « Les migrations économiques de saison sèche en bassin arachidier sénégalais » , Paris, cahiers ORSTOM. série Sciences Humaines, 12. 1 : pp. 55-80.

ROCHETEAU (Guy) 1975 – « Société wolof et mobilité », cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, 12, 1 : 3-18.?

ROUCH (J.), 1960 –«Problèmes relatifs à l'étude des migrations traditionnelles et des migrations actuelles en Afrique Occidentale», Dakar. IFAN. B, XXII. 3–4:pp. 369-378.

SANTOIR (Christian), 1975 – « L'émigration maure : une vocation commerciale affirmée » , Paris, ORSTOM, série Sciences Humaines, XII. 2 : pp. 137-159.

SOW (Fatou), 1981 – « Migration to Dakar » in *Colvin, Lucie Gallistel et al*, the Uprooted of the western sahel. Migrants'Quest For Cash in the Senegambia, Praeger, New York, 204-242 [aussi dans le bulletin de l'IFAN].

TOURÉ (Moriba), FADAYOMI (T.O.) (dir.), 1993 – *Migrations et urbanisation au Sud du Sahara*, Dakar, CODESRIA, 334 p.

VAN CHI-BONNARDEL (Régine), 1977 – « Exemples de migrations multiformes intégrées : les migrations des Niomanlea (îles du bas Saloum Sénégal) », Dakar, IFAN., 39, 4, 836-889.??

VANDERKLEI (J.M.), 1978 – «L'histoire migratoire d'un village diola (Casamance, Sénégal) : une analyse synchronique et diachronique». in *De JONGE K*, ed les migrations au Sénégal et en Gambie, African Perspectives, Afrika Studie - Centrum Leiden

VERNIÈRE (Marc), 1977 – *Dakar et son double. Pagoudane Pikine*, Bibliothèque Nationale, Paris [Thèse 1973].

6.3.3. Migrations internationales

6.3.3.1. Migrations Sud-Sud

BA (Cheikh Oumar), 1992 – *Migrations internationales africaines et itinéraires migratoires dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal*, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, Mémoire de D.E.A. d'Anthropologie, sous la direction du Professeur Abdoulaye Bara Diop, 35 p.

BA (Cheikh Oumar), 1993 – *Migrations internationales africaines et itinéraires migratoires* , Dakar, ORSTOM, Rapport de stage, sous la responsabilité scientifique de Sylvie BREDELOUP, 25 p.

BA (Cheikh Oumar), 1995 – « Un exemple d'essoufflement de l'immigration sénégalaise : les Sénégalais du Cameroun », Mondes en Développement, 23, 91, pp. : 31-44.

BA (Cheikh Oumar) – « Stratégies migratoires des *Soninke* et *Haalpulaaren* du village de Bokidiawe (Moyenne vallée du fleuve Sénégal) ». (A paraître dans Cahiers d'Études Africaines).

BA (Cheikh Oumar), 1996 – « Migrants Sénégalais en Afrique Centrale, entre intégration et rejet », Colloque IFAN-ORSTOM, Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines, Dakar, 3-6 décembre, 11 p.

BREDELOUP (S.), 1992 —« Itinéraires africains de migrants sénégalais », Hommes et Migrations, 1160 : 16-22.

BREDELOUP (S.), 1994 —« Les migrants du fleuve Sénégal : A quand la «Diams'pora» ? », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 9, 1, 1993, 1, pp.67-93, suite à une erreur de montage republié en 1993 (vol.9, 3, pp.205 232.

BALDÉ (Mamadou Saliou), 1974 – *Changements sociaux et migration au Fuuta-Djalon. Les Peul du Fuuta dans le milieu rural sénégalais*, Paris, École des Hautes Études, sous la direction de Georges BALANDIER, 411 p.

BALDÉ (Mamadou Saliou), 1976 – «Un cas typique de migration interafricaine : l'immigration des Guinéens au Sénégal», in Amselle (éd.), Les migrations africaines, Paris, Maspéro.

BLION (Rénald), 1990 – *Phénomènes migratoires et migration de retour : L'analyse socio-économique du retour des migrants burkinabe de la Côte-d'Ivoire*, Université de Paris I Panthéon Sorbone, UFR Économique 07, Mémoire de DEA : 146.

BOCQUIER (Philippe), TRAORÉ (Sadio), 1996 – «Les nouvelles tendances des migrations internationales d'après les enquêtes du Réseau Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest», Colloque IFAN-ORSTOM, Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines, Dakar, 3-6 décembre, 11 p.

BREDELOUP (Sylvie), BLION (Rénald), 1994 —« La Côte-d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabé et des Sénégalais », Abidjan,GIDIS-CI, 19 p. Colloque *Crises, ajustement et recompositions en Côte-d'Ivoire : La remise en cause d'un modèle*, du 28 Novembre au 2 Décembre à Abidjan.

DIALLO (Ibrahima Papa), 1975 – L'immigration des guinéens à Dakar : problèmes d'intégration d'une minorité étrangère, thèse de doctorat, Université de Lille.

ROBIN (N.), 1992 —« L'espace migratoire de l'Afrique de l'Ouest : Panorama statistique », Hommes et Migrations, 1960, décembre : 6-15.

SANTOIR (Christian), 1975 – «Émigration maure : une vocation affirmée», Paris, Cahiers *ORSTOM*, série sciences humaines, 112 (2) : 137-159.

TRAORÉ (Sadio), Boquier (Philippe), 1995 – Migration en Afrique de l'Ouest : De nouvelles tendances, Paris, Chronique du CEPED, 3 p.

6.3.3.2. Migrations Sud-Nord

ADAMS (Adrian), 1977 – Le long voyage des gens du fleuve. Paris, Maspéro, 226 p.

AÏNA (Tade Akin), 1995 – «Internal non-metropolitan and the development process in Africa», Suède, Nordiska Afrikainstitutet, pp.41-53, in *The Migration experience in Africa* (Jonathan Baker et Tade Akin Aïna).

Appleyard (R.), (sous dir.), 1989 – L'incidence des migrations internationales sur le pays en développement, Paris, OCDE.

BA (A.), COQUET (I.), 1994 – «Les initiatives des émigrés de la région du fleuve Sénégal installés dans le Nord-Pas-de-Calais», Hommes et Terres du Nord, 4: 166-171.

CONDÉ (Julien) et al, 1986 – *Les migrations internationales sud-nord. Une étude de cas : les migrants maliens, mauritaniens et sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal en France*, Paris, OCDE, 154 p.

CRAMARD (Vincent), 1992 – L'immigration *Soninke* en France : logement, espace domestique, espace social et vie quotidienne, Paris V, Mémoire de maîtrise de Sociologie, 139 p.

DAUM (Christophe), 1992 – *L'immigration ouest-africaine en France : une dynamique nouvelle dans la vallée du fleuve Sénégal* ? Rapport final de l'étude migrants et développement, Paris, Institut PANOS, 140 p.

DE LESDAIN (Sophie Bouly), 1992 – *Les minorités féminines africaines à Paris : Reconstitution du temps et de l'espace par les comportements alimentaires*, Paris V, D.E.A. Anthropologie, 56 p.

DIOP (Fatou), 1985 – *Marginalisation des immigrés africains et habitats, le cas des commerçants ouolofs et des travailleurs sarakolé du foyer Gerland à Lyon*, Lyon, Maîtrise de sociologie, 74 p.

DIOP (M.), 1981 – Tradition et adaptation dans un réseau de migration sénégalais. la communauté Manjak en France, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.

DUBRESSON (Alain), 1975 – «Les travailleurs *Soninke* et *Toucouleur* dans l'Ouest parisien», Paris, ORSTOM, XII, 2, pp. : 189-208.

DUCASTELLE (Christine), VOISARD (Jacques), 1990 – *La question immigrée*, Paris, Seuil (revue et mise à jour), 153 p.

EBIN (Victoria), 1991 – «Laissez venir à moi vos peuples, vos émigrants exténués... et je leur donnerai une boîte de gélatine en poudre : étude d'un syndrome d'allure somatique parmi les émigrés sénégalais à New York», Psychopathologie Africaine, XXIII, 3 : 365-385.

EBIN (Victoria), LAKE (Rose), 1992 – «Camelots à New-York : Les pionniers de l'immigration sénégalaise», Paris, *Hommes et Migrations*, 1160, pp. 32-38.

EBIN (Victoria), 1992 – «A la recherche de nouveaux "poissons". Stratégies commerciales *murides* par temps de crise», Paris, *Politique Africaine*, 45 : pp. 86-99.

EBIN (Victoria), 1993 – «Les commerçants *murides* à Marseille et New-York, regards sur les stratégies d'implantation» : pp. 101-123. *In* GRÉGOIRE (E.) et LABAZÉE (P.) (eds.), Paris, Karthala-ORSTOM : 263 p.

GONIN (Patrick), 1990 – «Migration et développement dans les lieu d'origine : l'exemple de la communauté de l'Afrique de l'Ouest installés en France», Paris, *Espace, population et société*, 2 : 304-309.

GONIN (Patrick), LOMBARD (Jérôme), (coord.), 1994 – Dossier "Le Nord s'intéresse au Sud, le Sud interpelle le Nord", Hommes et Terres du Nord, 4 : 64 p.

GU-KONU (Emmanuel), 1992 – «Les frontières en Afrique de l'Ouest, Sources et lieux d'information», Paris, Hommes et Migrations, 1160 : pp. 23-27.

JELLOUN (Tahar-Ben), 1977 – *La plus haute des solitudes*, Saint-Amand, Seuil, 179 p.

LAVIGNE-DELVILLE (Philippe), 1991 – *La rizière et la valise. Irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*, Paris, Syros Alternatives : 232 p.

LERICOLLAIS (André), KANE (Francine), 1975 – « L'émigration en pays soninké » , Paris, cahiers ORSTOM, Sciences Humaines, 12, 2 : 177-187.

MANCHUELLE (E.F), 1987 —*Background To Black African Emigration To France : The Labor Migrations Of The Soninke, 1848-1987*, Ph.D., University of California, Santa Barbara, U.M.I., 752 p.

MARTIN (Denise), 1992 – *Premier aperçu des mouvements trajectoires des populations wolof dans le département de Louga, Sénégal*, Dakar, ORSTOM (Rapport de stage) : 16 p.

MBOUP (M.), 1993 – *Les immigrés sénégalais d'Italie face au marché de l'emploi. Un dilemme : commerce ambulant ou embauche ?* Genève, IUED. Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme Études en Développement : 42 p.

NDIAYE (J.P.), 1970 – Négriers modernes, Paris, Présence Africaine,

NDIAYE (Mouhamed Lamine), 1992 – *La fonction des émigrés dans les stratégies de développement rural : voie pour le Sénégal ? Exemple de la région de Tambacounda*, Université de Paris I–Panthéon–Sorbone, 336 p. [Doctorat en géographie].

NDIONE (Babacar), 1993 – *Les étudiants sénégalais en France et le "Brain-Drain"*, Université de Poitiers, Mémoire de D.E.A., 60 p.

NDONGO (Sally), 1976 – Coopération et néocolonialisme, Maspéro

PANOS, 1993 – *Quand les immigrés du Sahel construisent leur pays*, Paris, Harmattan/Panos : 208 p.

QUIMINAL (Catherine), 1991 – *Gens d'ici, gens d'ailleurs. Migration soninké et transformations villageoises*, Paris, Christian Bourgeois, 223 p.

QUIMINAL (Catherine), 1993 – «Transformations villageoises et regroupement familial», *Hommes et Migrations*, n° 1165, mai : 18-22.

SALEM (Gérard), 1981 – «De la brousse sénégalaise au Boul'mich : le système commercial mouride en France», *Cahiers d'Études africaines*, XXI : 267-288..

SANE (Ibou), 1993 – *De l'économie informelle au commerce international : Les réseaux des marchands ambulants sénégalais en France*, Université Lumière Lyon II, Thèse pour le doctorat de Sociologie et de Sciences Sociales, [sous la direction de Philippe BERNOUX], 396 p.

SEMBÈNE (Ousmane), 1973 – *Le docker noir*, Paris. Présence Africaine, 219 p.

SCHMIDT DI FRIEDBERG (Ottavia), 1993 – «L'immigration africaine en Italie», Université Laval,*Études internationales* XXIV, 1 : pp. 127-138.

SCHMIDT DI FRIEDBERG (Ottavia), 1995 – «Les Burkinabé et les Sénégalais dans le contexte de l'immigration Ouest-africaines en Italie», *Mondes en Développement*, 23, 91 : 16 p.

SOCÉ (Ousmane), 1964 – *Mirages de Paris*, Paris. Nouvelles Éditions Latines, 187 p.

SOW (Oumar), 1995 – *Les processus migratoires dans la croissance urbaine des villes au Sénégal : le cas de Louga*, Université de Saint-Louis, Mémoire de Maîtrise, 149 p.

TIMERA (Mohamet), 1993 – *Les immigrés sooninke dans la ville : Situations migratoires et stratégies identitaires dans l'espace résidentiel et professionnel*, Thèse de doctorat de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Sociologie, sous la direction de Jean COPANS, 449 p.

TOURAINE (Alain), 1992 – *Les fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'HARMATTAN, 207 p.

TRAORÉ (Sadio), 1992 – *Dimension ethnique de la migration dans la vallée du fleuve Sénégal*, Université de Montréal, Philosophiae Doctor (Ph.D.) en Démographie, 290 p.

VANHAEVERBEKE (Virginie), 1993 – «La migration des «gens du fleuve Sénégal» vers la France : Histoire, conséquences et perspectives», Université Libre De Bruxelles, Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Économiques, 118 p.

6.3.3.3. Autres

CHARBIT (Yves) ROBIN (Nelly), 1994 – Dossier sur "Migrations africaines", REMI, vol. 10, 3 : 214 p.

DIA (Oumar), COLLIN-NOGUES (R.), 1982 – *Yâkaré, l'autobiographie d'Oumar*, Paris, Maspéro.

LALOU (Richard), PICHÉ (Victor), 1994 – *Migration et sida en Afrique de l'Ouest. Un état des connaissances*, Paris, Dossier du CEPED, 28 : 53 p.

ROBIN (Nelly), 1994 – «Une nouvelle géographie entre concurrence et redéploiement spatial», REMI, vol. 10, 3 : 17--31.

ROBIN (Nelly), 1994 – «La migration sénégalaise», in Nouvelles stratégies d'investissement et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine : Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal, Paris, l'Harmattan.

SYLLA (Omar), MBAYE (Mor), 1991 – «Psychopathologie et migration : un cas de "Wootal"», Psychopathologie Africaine, XXIII, 3 : 353-363.

TRAORÉ (Sadio), 1994 – «Les modèles migratoires soninké et *poular* de la vallée du fleuve Sénégal», Pop Sahel, 19 : 8-11.

6.4. Relations de Genre

6.4.1. Ouvrages généraux

BORGOMANO (Madeleine), 1989 – *Voix et visages de femmes*, C.E.E., CEDA, 161 p.

BOSERUP (Ester), 1970 – *Évolution agraire et pression démographique*, Paris, Flammarion, 218 p.

COQUERY-VIDROVITCH (Cathérine), 1994 – *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du XIVe au XXe siècle*, Paris, Desjonkeres, 395 p.

DENIEL (Raymond), 1985 – *Femmes des villes africaines*, Abidjan, Inades, 220 p.

FALUDI (Susan), 1993 – *Backlash. La guerre froide contre les femmes*, Paris, Des femmes, [traduit de l'américain par Lise Eliane Pomier, Evelyne Châtelain, Thérèse Reveillé] : 746 p.

KÉITA (Aoua), 1975 – Femme d'Afrique. La vie d'Aoua Kéita racontée par elle-même, Paris, Présence Africaine, 397 p.

MATHIEU (Nicole-Claude), 1971 – «Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe», in Épitémologie sociologique. 11 : pp. 19-39.

MATHIEU (Nicole-Claude), Éd., 1985 – *L'arraisonnement des femmes, Essais en Anthropologie de sexe*, in Cahiers de l'Homme, Nouvelle Série XXIV, Paris.

Michel (Andrée), 1977 – *Femmes, sexisme et sociétés*, PUF, 208.

MEILLASSOUX (Claude), 1975 - *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspéro : 251 p.

MINISTÈRE DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE, 1993 – Femmes sénégalaises à l'horizon 2015, Dakar, Saint-Paul,

MONIMART (Marie), 1989 – *Femmes du Sahel*, Paris, Karthala et OCDE/club du Sahel, 263 p.

MOUCHTOURIS (Antigone), 1994 – *Le féminin rural. Aspirations sociales et culturelles*, Paris, l'Harmattan, 206 p.

NDIAYE (A. Raphaël), 1986 – *La place de la femme dans les rites au sénégal*, Dakar-Abidjan-Lomé, Les Nouvelles Éditions Africaines, 143 p.

NICOLLET (Albert), 1992 – *Femmes d'Afrique Noire en France. La vie partagée*, Paris, CIEMI-l'Harmattan, 317 p.

PAULME (Denise) (dir.), 1960 – *Femmes d'Afrique*, Paris, La Haye, Mouton.

RISS (Marie-Denise), 1989 - *Femmes africaines en milieu rural*, Paris, l'Harmattan, 218 p.

SCOTT (Joan), 1988 – «Genre : une catégorie utile d'analyse historique», in Le Cahier du GRIF ; Le Genre de l'histoire, Paris, Éditions Tierces, n° 37-38 : pp.125–153.

SOW (Fatou), 1979 – «La condition de la femme dans la région du fleuve», Rapport de base -, In : Amélioration des conditions de la femme dans la Région du fleuve, 6 volumes, Dakar, ORGATEC - Sécrétariat d'État chargé de la Condition Féminine, Dakar.

SOW (Fatou), 1991 – *Le pouvoir économique des femmes dans le département de Podor*, Cellule Après-Barrage, Dakar, IFAN.

SOW (Fatou), 1993 – «Les initiatives féminines au Sénégal : une réponse à la crise ? », Africa Development, Vol. XVIII. N° 3, 1993, pp. 89-115.

STAMP (Patricia), 1990 – *La technologie, le rôle des sexes et le pouvoir en Afrique*, Ottawa, CRDI : 213 p.

6.4.2. Genre et migration

ANTOINE (Philippe), NANITELAMIO (Jeanne). 1995 — «Statuts féminins et urbanisation en Afrique», *Politique Africaine*, 36 : 129–133.

BREDELOUP (Sylvie), BA (Cheikh Oumar) – « Migration inter–africaine des femmes de la vallée du fleuve Sénégal » (A paraître dans un Ouvrage collectif publié par ORSTOM/KARTHALA).

BA (Diyé), 1978 – *La femme toucouleur du Fouta Tooro dans la région parisienne*, Paris. Mémoire, École des Hautes Études en Sciences sociales, sous la direction de Mme Denise PAULME, 133 p.

BISILLIAT (Jeanne), FIELOUX (Michèle), 1983 – *Femmes du Tiers-Monde* : Travail et Quotidien, Paris; L'Harmattan, 122 p.

DIOP (Abdoulaye Bara), 1982 – «Jeunes filles et femmes de Dakar : conditions de vie et attitudes relatives à la famille, au mariage et à l'éducation sexuelle», *Bulletin de l'Ifan*, série B : Sciences Humaines, 44, 1-2 : 163-212.

DRAMÉ (Mamadou), 1993 – *Femmes migrantes femmes non migrants*, Dakar, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Mémoire de D.E.A (sous la direction du Professeur A.B.Diop).

FAINZANG (Sylvie) et JOURNET (Odile), 1988 – *La femme de mon mari. Anthropologie du mariage polygamique en Afrique et en France*, Paris, L'Harmattan, 172 p.

FIELOUX (Michèle)., 1985 – « Développement, émigration masculine et travail féminin. Le cas des femmes *toucouleur* de la région du Damga » , Paris, *ORSTOM* : pp. 328–345. [Séminaire Femmes et Politiques Alimentaires : 14–18 Janvier 1985. Paris : 741 p.].

FILLIOUD (P.), 1975 – « Femmes immigrées : elles aussi ont droit à la parole », Paris, Croissance des jeunes Nations, 165 : pp. 23–30.

FINDLEY (Sally), 1987 – « Les femmes aussi s'en vont », *Population Sahel*, 4: 20–22.

FINDLEY (Sally), 1989 – « Les migrations féminines dans les villes africaines : une revue de leurs motivations et expériences», in *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, Antoine (Philippe) et Coulibaly (Sidiki), (éds.), Collection Colloque et Séminaires, ORSTOM-CIE, Paris.

FINDLEY (Sally), 1991 – « Sécheresse et migration dans la vallée du fleuve Sénégal. Les femmes et les enfants dominent le nouveau type du migrant », *Population Sahel*, 16 : pp. 19–28.

KANE (Francine), 1977 – «Femmes prolétaires du Sénégal, à la ville et aux champs», *Cahiers d'études africaines*, 65 : 76-94.

LECOUR GRANDMAISON (C.), 1973 – «Femmes dakaroises : rôles traditionnels et urbanisation», in *Annales de l'Université d'Abidjan et CNRS*, Abidjan et Paris, CNRS, Ethnosociologie : série F, 4 : 254 p..

OMI, 1988 – «La main-d'œuvre sénégalaise en France», *Actualités-Migrations*, n°248, 10/17-21 : 1-10.

QUIMINAL (Cathérine), 1991 – *Gens d'ici, gens d'ailleurs. Migrations Soninké et transformations villageoises*. Paris, Christian Bourgeois, 223 p.

QUIMINAL (Cathérine), BODIN (C.), 1991 – «Le long voyage des femmes du fleuve Sénégal», Paris, Hommes et Migrations, 1141, mars : 23-26.

SY (Maïmouna), 1991 – « Les raisons de migrer des sénégalaises déterminées par l'appartenance ethnique et le statut social », *Population Sahel*, 16 : 29-35

6.5. Migrants, acteurs de développement

KHOUMA (Mamadou), 1995 – Les investissements immobiliers des migrants internationaux au sein d'une capitale régionale : l'exemple de Thiès (Sénégal), Dakar, Mémoire de Maîtrise, Université CAD de Dakar, 96 p.

NDIAYE (Mamadou Lamine), 1992 – *La fonction des émigrés dans les stratégies de développement rural : voie pour le Sénégal ? Exemple de la région de Tambacounda*, Paris, Université Paris I : 335 p. (Thèse Sciences Économiques, Sciences Humaines, Sciences Politiques).

NDIAYE (Mamadou Lamine), 1994 – «L'émigration : une chance pour les pays de départ ?», *Hommes et Terres du Nord*, 4 : 172-178.

Parrot (L.), 1993 – *Le rôle des transfert migratoires dans l'économie des ménages de la vallée du fleuve Sénégal*, Dakar, ORSTOM : 55 p. (Rapport de stage).

QUIMINAL (Cathérine), 1990 – «Du foyer au village : l'initiative retrouvée», Hommes et Migrations, 1131, avril : 19-24.

TALL (Sérigne Mansour), 1994 – «Les investissements immobiliers à Dakar des émigrants sénégalais», Poitiers, Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 10, n°3 : pp.137-151 (coordonnée par Yves Charbit et Nelly ROBIN).

TISSEUR (Jean-Pierre), 1994 – «L'investissement immobilier émigré au sein de la Médina de Dakar», Université de Poitiers, Mémoire de D.E.A., 102 p.

TRAORÉ (Sidi), 1992 – *Les impacts financiers et économiques des migrations des populations de Guidimakha en France pour leur région d'origine*, Dakar, Université CAD de Dakar (DEA d'Anthropologie) : 40 p.

9.6. Sources Bibliographiques

ADEPOJU (A.), COULIBALY (S.) (éds.), 1990 – *Literature Review on Migration Studies in Africa*, Dakar, UEPA : 161 p.

BECKER (Charles), 1994 – «Essai bibliographique sur les histoire des migrations internationales sénégalaises» (258-292), in DIOP (Momar Coumba) (sous dir.), *Le Sénégal et ses voisins*, Dakar, Sociétés-Espaces-Temps : 325 p.

BREDELOUP (Sylvie), 1995 – «Guide Bibliographique. Émigration sénégalaise et immigration au Sénégal (Publications 1990-1995)» (123-129), in BREDELOUP (Sylvie), éd.), *Dynamiques migratoires et recompositions sociales en Afrique de l'Ouest*, 23, 91 : 147 p.

DAGENAIS (Huguette), (en collaboration avec Marie-Claude HUOT, Marie-Ève BERGERON et Micheline BEAUREGARD, 1994 – *Femmes, Urbanisation et Développement Bibliographie Afrique, Maghreb et Moyen Orient, Asie, Amérique latine et Caraïbes*, Québec, Université de Laval : 120 p. [Cette bibliographie contient 1132 titres dont 40 % portent sur l'Afrique Sud-Saharienne].

NDIAYE (Mamadou Yatoudeme), (établi par), 1996 – *Fonds Migrations Internationales Ouest-africaines à la Bibliothèque des Sciences Humaines ORSTOM Bel-Air*, Dakar, ORSTOM : 58 p.

GUELMOTO (Christophe Zupanov), 1994 – «Bibliographie démographique du Sénégal, 1960-1992» (258-615), in Charbit (Yves), NDiaye (Sakhir) (éds.), *La population du Sénégal*, Dakar-Paris, DPS-CERPAA : 618 p.

TARAVELLA (Louis), 1984 – *Les femmes migrantes, bibliographie analytique internationale (1965-1983)*, L'Harmattan, 69 p.

Autres ouvrages généraux

ABÉLÈS (Marc), COLLARD (Chantal), 1985 – *Age, pouvoir et société en Afrique noire*, Paris, Karthala/Presses de l'Université de Montréal, 330 p.

PAULME (Denise), (éd.), 1971 – *Classes et association d'âge en Afrique de l'Ouest*, Paris, Plon.

7. ANNEXES

7.1. Annexe 1 Liste des tableaux

- Tableau 1 : Population présente dans les villages de Galoya et Bokidiawe en 1995.

- Tableau 2 : Migration (personnes ayant migré au moins une fois dans leur vie en fonction du sexe

- Tableau 3 : Rapport de masculinité des migrants et non migrants

- Tableau 4 : Migration des personnes ayant fait au moins une étape migratoire selon le sexe

- Tableau 5 : Migration internationale des personnes ayant fait au moins une étape migratoire selon le sexe

- Tableau 6 : Age moyen des migrants absents du village au moment de l'enquête.

7.2. Annexe 2 Liste des cartes

- Carte de la vallée du fleuve Sénégal

- Carte 1 : Itinéraires principaux des Sénégalais migrant vers le Cameroun

- Carte 2 : Croisements d'itinéraires sahélien et côtier

- Carte 3 : Stratégies de contournement des pays anglophones

- Carte 4 : Principales villes d'accueil des migrants sénégalais au Cameroun

7.3. Annexe 3 Questionnaires

A-3-1 Questionnaire *fooyre*

A-3-2 Questionnaire migrant international absent

A-3-3 Questionnaire migrant international de "retour"

7.4. Annexe 4 : Guide d'entretien

7.4.1. : Guide d'entretien avec un homme migrant au Cameroun

*** Origine familiale de l'enquêté**

- Où êtes-vous né ?
- Avez-vous vécu durant toute votre jeunesse avec votre père et mère ? Sinon, avec qui (notamment dans le cas du confiage) ?
- Quelles sont les raisons ? Jusqu'à quelle période ?
- Avez-vous des parents (pères ou grands-pères) ayant été au Congo ?

*** Migration interne.**

- Voulez-vous nous décrire votre première sortie du village (année, motifs, durée) ?
- Êtes-vous passé par Dakar ? Combien de temps y êtes-vous resté ?
- Vous êtes descendu chez qui ? Lien de parenté.
- Quelle(s) activité(s) y avez-vous exercé ?
- Qui vous a aidé à trouver le travail ?
- Après Dakar dans quel(s) pays êtes-vous allé ? Pourquoi ?
- Combien de temps y êtes-vous resté ?
- Qui vous a accueilli ? Lien de parenté.
- Si vous y avez travaillé, qui vous a aidé ?

*** Migration internationale**

- Voulez-vous nous décrire les différentes étapes parcourues et les activités exercées ?
- En quelle année êtes-vous entré pour la première fois, au Cameroun ?
- Par quel mode de transport ?
- Par quelle ville êtes-vous entré dans ce pays ?
- Dans quel quartier habitiez-vous ?
- Qui vous a hébergé à vos débuts(liens de parenté) ?
- Dites-nous toutes les fois que vous avez changé de correspondant ? Quelles sont à chaque fois les raisons de ces changements ?
- Comment avez-vous vécu avant de commencer vos activités ? Combien de temps êtes-vous resté sans activité ?

*** Vie de relation**

- Vivez-vous avec votre (ou vos) épouse(s) ici ?
- Et vos enfants qui s'occupent de leur éducation ?
- Comment gérez-vous au quotidien la polygamie à distance (Par exemple, si l'une d'elle ou aucune ne vit avec vous ici) ?
- Associez-vous votre épouse à vos activités ? Sinon pourquoi ?
- Pensez-vous qu'une femme vivant avec son mari peut travailler ?
- Pourquoi ?
- Quelles sont vos relations avec les membres de votre famille restés au village
- Quelles sont vos relations avec les autres ressortissants Sénégalais
- Quelles sont vos relations avec les non Sénégalais
- Quelles sont vos relations avec les autochtones
- Quelle comparaison pouvez faire entre votre état actuel et la situation au village

Activités professionnelles

- Qui vous a aidé à démarrer votre première activité (lien de parenté) ?
- Voulez-vous nous décrire comment cela s'est passé(montant en argent dont vous disposiez à l'époque, ce que vous faisiez concrètement: à savoir qu'est-ce que vous avez fait le premier jour , ensuite...) ?
- Qui d'autre (sans être votre parent vous y a aidé ?
- Comment ? Et pourquoi ?
- Aujourd'hui , quelle est votre activité, comment ça se passe concrètement ?
- Spécification de la nature des marchandises et quelle est leur provenance ?
- Autrement dit, avez-vous des associés ? Qui sont-ils ? Que font -ils ? Que représentez-vous au sein de cette "société" ?

*** Envoi d'argent et investissements**

- Envoyez-vous de l'argent au village, à Dakar ou ailleurs ?
- A qui est généralement destiné cet argent (père, mère, frères, épouses ou autres) ?
- Combien s'élevait votre premier envoi ? Comment l'avez réparti entre les destinataires ?
- Le dernier envoi que vous avez effectué (montant, envoyé à qui destiné à quoi) ?
- Par qui envoyez-vous de l'argent au village ?
- Êtes-vous seul à envoyer à votre *fooyre* ? Sinon, qui sont les autres et comment se font les envois(répartition, complémentarité, fréquence) ?
- Avez-vous un membre de votre fooyre migrant au Nord ?
- Si oui comment êtes-vous organisés pour envoyer de l'argent au village ?

- Qui gère la ration journalière de votre *fooyre* en votre absence du village ?
- Avez-vous un commerçant sur place au (village) qui donne la dépense à votre famille, maison ou *fooyre* ? Quelles sont les relations que vous entretenez avec Samba Diakhité ?
- A Dakar, avez-vous quelqu'un qui vous représente(pour la construction ou pour les envois, par exemple) ?
- Quels sont les différents investissements que vous avez pu réaliser (au village, à Dakar, à Pointe Noire ou ailleurs) ?

PROJET(S) ET REPRÉSENTATION

- Quels sont vos projets ?
- Que pensez-vous de la situation politique du Cameroun, du Sénégal?
- Selon vous quel pourrait être le rôle des migrants dans le développement villageois ?
- Quel sera votre participation dans ce développement ?

7.4.2. : Guide d'entretien avec une femme de migrant ayant rejoint son mari

INSTALLATION EN MIGRATION

- Voulez-vous nous décrire comment s'est passée votre première sortie du village? C'était à quelle occasion ?
- Et les suivantes ? (Préciser à chaque fois le moyen de transport qu'elle a emprunté, avec qui elle a voyagé, lien de parenté avec celui-ci, et les raisons de tous ses déplacements ?)
- Qui vous accueilli ? Quelles ont été vos premières impressions ?
- Quand vous êtes arrivés dans quelle ville étiez-vous ?
- Dans quel quartier habitiez-vous ?
- Combien étiez-vous dans la maison (relations de parenté avec tous les membres) ?
- Décrire la maison, nombre de pièces(chambres qui occupent les différentes chambres) ?
-A qui appartenait la maison

RELATION DE VOISINAGE

- Y a-t-il des gens de votre pays dans votre quartier ? Et de votre village combien sont-ils ? Qui sont-ils ?
- Comment vous êtes-vous connus avec notamment les gens originaires du Sénégal? De quelle ethnie sont-ils ? De quelle caste ?
- Comment se manifestent vos relations ?
- A quelle occasion leur rendez-vous visite ?
- Y a -t-il d'autres lieux de rencontres (mosquée, marché, associations) ?
- Généralement à quelle heure dans la journée ?
- Connaissez-vous des Congolaises ?
- Comment les avez-vous connu ? A quelle occasion ?
- Allez-vous les voir seule ou accompagnée ? Avec qui ?
- Quelles sont les relations que vous entretenez avec vos voisins Congolais ? Par exemple, vous arrive -t-il de demander un service à un de vos voisins Congolais ? Quoi par exemple ?
- Vos enfants entretiennent-ils des relations avec des enfants dont les parents ne sont pas Sénégalais ? Lesquelles (école, football, soirée dansante ?

Vie associative en migration

- Voulez-vous nous citer toutes les associations et le *Pelle* dont vous êtes membre ?
- Comment êtes-vous devenue membre ?

- Que faites -vous dans ces associations(rôles) ?
- Quels sont les objectifs de ces différents regroupements ? Quels en sont les avantages et les inconvénients ?

Relations avec vos enfants

- Recenser ses enfants (sexe, âge, lieu de naissance).
- Ceux qui sont à l'école, qui les met à l'école, qui va les chercher, qui s'occupe de leur éducation ?
- Si elle a des enfants qui se trouvent au village, quelle relations entretient-elle avec eux ? Qui a pris la décision de les ramener au village ? Pourquoi ? Que pensez-vous de la vie d'une mère qui ne vit pas avec ses enfants ? Qu'est-ce que ça vous fait en tant que mère de vivre loin, de certains, de vos enfants ?
- Comment se sont passés vos accouchements ? Quelle différence avec ceux que vous avez eu au pays et notamment au village ?

Relations avec votre (ou vos) coépouse(s)

- Avez-vous des co-épouses ?
- Comment se passe la journée au quotidien avec vos coépouses ?
- Qui s'occupe des enfants de vos coépouses au village et en migration ?
- Existe-t-il parfois des conflits entre vous ? De quel ordre ? Quel fut le comportement de votre mari ?

Relations avec le mari

- Quand vous avez besoin d'argent à qui vous adressez-vous ?
- Votre mari vous soutient-il dans vos activités, à votre travail ?
- Aidez-vous votre mari dans son travail ? Sinon, pourquoi ?
- Voulez-vous me décrire quel est votre espace de déplacement dans et hors de la maison ?
- Qu'est-ce que le Congo pour vous ? Si vous aviez à décrire le Congo à une soeur qui n'est jamais venue ici, que diriez-vous ?
- Est - ce que vous savez combien de temps vous restez au Congo ? Ou bien cela relève t-il des choix de votre mari ?
- Pensez-vous que votre mari planifie vos retours au pays (en dehors des impondérables: décès d'un parent proche, mariage d'un frère) ?
- Que feriez-vous si votre époux ne souhaite pas que vous rentriez au village alors que vous en avez envie ?

- Ne vous a t-il jamais refusé quelque chose qui vous est cher. qu'avez-vous fait pour le convaincre d'accepter ?

- Quand un problème se pose à l'un de vos enfants, est-ce que vous en parlez avec le mari ? (A observer les relations affectives, conflits).

- Par ailleurs, vous est-il arrivé de remplacer votre mari dans son travail ? Si oui, à quelle(s) occasion(s) ?

TRAVAIL MÉNAGER ET LOISIR

- Voulez-vous me décrire comment se décompose votre temps dans la journée ? Comment cela se passait-il quand vous étiez au village ? Et ici comment se décompose votre journée ?

- Allez-vous au marché vous-même ou envoyez-vous quelqu'un ?

- Qui s'occupe des repas ?

- Existe t-il, comme cela se passe au village, un système de tours pour la préparation des repas ?

- Avec qui le faites-vous ?

- Avez-vous des gens qui travaillent pour vous (des boys par exemple) ? (Question à ne pas poser mais à garder à l'esprit pendant l'entretien: Qu'est-ce que cela vous attribue comme nouveau pouvoir quand on sait qu'au village vous n'avez pas l'habitude de faire travailler des hommes ?)

- Quel est leur travail ? Combien en avez-vous eu ? Qui les choisit qui les paie ?

- Comment ça se passe avec eux ? Qui sont-ils(Camerounais) ?

- Quand on est pas de tour, qu'est-ce qu'on fait ce jour là ? Décrivez-nous ce que vous faites pendant ces jours ?

- Vous est-il arrivé de remplacer votre mari dans son commerce ?

-Comment vous passez les journées de fêtes ou d'autres cérémonies(mariages, baptêmes) ?

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

- Avez-vous une activité professionnelle personnelle ?

-Pour débuter votre activité, qui vous a aidé financièrement ?

- Comment utilisez-vous l'argent obtenu par vos activités personnelles ?

- Par exemple, contribuez-vous à la dépense quotidienne ?

- Comment cela se passe ? Vous est-il arrivé de dépanner quelqu'un dans quelle circonstance ?

- Selon vous, que pense votre mari de votre activité ?

- Vous est-il arrivé d'envoyer de l'argent à un de vos parents restés au village ?

- A quelle occasion ? A qui ? Fréquence ? Montant ? D'où provenait cet argent?

RETOUR AU VILLAGE ET STATUT

- Voulez-vous nous expliquer les motifs de votre premier retour au village ? Expliquez-nous comment cela s'est passé ?
- Et les retours suivants ?
- Par quel(s) moyen(s) ? Avec qui ? Combien de temps êtes-vous restées ?

COMPARAISON DE L'ÉTAT D'IMMIGRATION ET DE LA SITUATION AU VILLAGE

- Voulez-vous nous comparer votre vie d'ici de celle que vous meniez au village?
- Selon vous quels sont les avantages et les inconvénients de la migration internationale(pour les femmes d'abord, pour les enfants ensuite et pour les hommes enfin) ?
- Est-ce important pour vous d'être à l'extérieur ?
- Qu'avez-vous appris en migration que vous ne connaissiez pas ?
- Pensez-vous que les femmes qui ont la possibilité doivent aller en migration ?
- Que diriez-vous d'une femme originaire du Fouta qui souhaiterait émigrer solitairement (c'est-à-dire en dehors du regroupement familial) ?
- Pourquoi ?

7.4.3. : Guide d'entretien avec une femme de migrant n'ayant elle-même jamais migré

- Comment votre temps se décompose-t-il dans la journée ?
- Quelle est votre activité principale ?
- Vous occupez-vous seule de la préparation des repas ?
- Y a-t-il un système de tours pour les repas ?
- Quelles sont les personnes concernées par la préparation des repas ?
- Qui fait le marché pour les repas ?
- Qui donne la dépense ?

Relations avec l'entourage

- Vivez-vous avec des co-épouses ?
- Avez-vous des enfants ?
- Et qui s'occupe par exemple de l'éducation scolaire de vos enfants ?
- Êtes-vous membres de l'association des parents d'élèves ?
- Qui s'occupe de leur circoncision ?
- Pour les fêtes, qui habillent les enfants ?
- Si c'est vous, d'où provient vos ressources ?
- Et les enfants de votre co-épouse qui est en migration, qui s'occupent d'eux ?
- Les parents de votre mari habitent-ils la même maison que vous ?
- Quels sont vos rapports ?
- Mangez-vous ensemble par exemple ?

Vie associative et visite

- Quelles sont les associations auxquelles vous adhérez ?
- Quelles sont les activités que vous menez dans ces associations ?
- Auriez-vous conseillé à une autre femme d'y adhérer ?
- Sinon, pourquoi ?
- Avez-vous des amies qui ont été en migration ?
- Vous a-t-elle raconté comment se passait ses journées là-bas ?
- Auriez-vous aimé vivre comme elle vous a raconté ?
- Que représente pour vous le fait pour une femme d'avoir été en migration ?
- Sur quoi porte vos discussions ?
- Voulez-vous rejoindre votre mari en migration ?
- Pourquoi n'êtes-vous pas allées jusqu'à présent ?

7.4.4. : Guide d'entretien avec une femme de migrant ayant elle-même émigré

Relations et installation en migration

- Pouvez-vous nous décrire comment s'est passé votre premier voyage ?
- Et les suivants ?
- Avec qui ?
- Quand vous êtes arrivés dans quel quartier habitiez-vous ?
- Combien étiez-vous dans la maison ?
- A qui appartenait la maison ?
- Y avait-il des gens du pays dans votre voisinage ?
- Les fréquentiez-vous ?
- Qui s'occupait des repas quand vous étiez là-bas ?
- Expliquez-nous comment cela se passait ?
- Alliez-vous au marché vous-même ?
- Aviez-vous des boys ?
- En quoi consistait leur travail ?
- Quelles étaient vos relations ?
- Comment se passaient vos journées de fêtes ?
- Et les autres cérémonies ?

Relations avec le mari et les membres de la famille pendant l'immigration

- Quelles étaient les activités de votre mari ?
- En dehors de vous, y avait-il d'autres personnes à la charge de votre mari ?
- Vous est-il arrivé d'envoyer de l'argent à quelqu'un quand vous étiez en migration ?
- Comment obteniez-vous cet argent ?
- Exerciez-vous une activité professionnelle ?
- Laquelle ?
- Où se situait-elle ?
- Comment utilisez-vous l'argent gagné ?

Vie au village

- Vous nous avez parlé de votre vie de là-bas, maintenant comment se passent les choses au village : comment passez-vous vos journées au village ?

- Comment se passe la préparation des repas ?
- Avez-vous la dépense quotidiennement ?
- Dans le cas où le mandat de votre mari tarde, comment vous débrouillez-vous ?
- Qui fait le marché pour les repas ?
- Qui prépare ?
- Comment passez-vous vos journées de travail ?
- Pensez-vous que c'est important pour une femme de travailler et de gagner de l'argent ?

Vie associative et visite

- Parlez-nous des associations dont vous êtes membres ?
- Comment êtes-vous entré dans ces associations ?
- Quel rôle jouez-vous dans ces associations ?
- En dehors des femmes qui sont dans les mêmes associations que vous, qui d'autre fréquentiez-vous ?
- Pourquoi ?

Comparaison de l'état d'immigration et de l'état actuel

- Comparez-nous votre vie de l'extérieur avec celle que vous menez actuellement ?
- Est-ce important pour une femme d'avoir été à l'extérieur ?
- Pensez-vous que les femmes qui ont la possibilité doivent émigrer ?
- Que pensez-vous de l'émigration solitaire ?

Si une jeune fille avait le choix entre deux prétendants dont l'un a émigré et l'autre pas, lequel lui conseillerez-vous d'épouser ?

- Pourquoi ?
- Si vous devriez choisir, retourneriez-vous à l'extérieur ?
- Pourquoi ?

7.5. Annexe 5 : Quelques coupures de presse sur la détresse des migrants